BIBLIOTECA NA
142
E
3
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
E
3
NAPOLI

ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE LA
RÉVOLUTION
DE FRANCE.

ABRÉGÉ

CHRONOLOGIQUE

DE LA

RÉVOLUTION

DE FRANCE,

A L'USAGE DES ÉCOLES PUBLIQUES;

PAR ANT. FANTIN DESODOARDS.

Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio, nec injuria cogniti.
TACIT. Hist. lib. I.

TOME III.

A PARIS,
Chez BARBA, Libraire, Palais du Tribunat, galerie derrière le Théâtre Français de la Répub. N° 51.

AN X. (1802.)

ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE LA
RÉVOLUTION
DE FRANCE.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Nomination des cinq Directeurs.

Tous les corps électoraux, forcés par la loi du 5 fructidor de prendre dans la convention les deux tiers des députés au nouveau corps législatif, avaient concentré leur choix sur les N. st. An 4.

mêmes individus. Le résultat de cette combinaison ne composait la législature que d'environ six cents députés, en y comprenant deux cent cinquante, choisis librement sur la généralité des Français. Les jacobins avaient été exclus de la manière la plus formelle.

V. st. 1795.

On s'attendait que les premières opérations de ces six cents députés seraient de réunir, de nouveau, les assemblées primaires, pour compléter les deux conseils, sans s'arrêter à la loi du 5 fructidor.

Il en arriva autrement. Les conventionnels se constituant corps électoral de la France entière, complétèrent eux-mêmes les deux tiers des membres conventionnels qui devaient rester dans la législature. Les membres des cinq-cents se rendirent, le 6 brumaire, à la salle du Manège, où la constituante avait tenu ses séances. Le conseil des anciens resta dans la salle du château des Tuileries, où la convention avait

terminé les siennes. Les cinq-cents furent transférés, l'année suivante, dans une salle nouvelle, construite sur l'emplacement de l'ancien palais de Bourbon. N. st. An 4.

On nomma les cinq directeurs, qui furent choisis dans le sein de la convention nationale; c'étaient Jean *Rewbel*, Antoine-François-Louis-Honoré *Letourneur*, Louis-Marie *Reveillère-Lepeaux*, Paul-François-Jean-Nicolas *de Barras*, et Lazare-Nicolas-Marguerite *Carnot*.

Parmi ces cinq directeurs, le seul Carnot était connu par ses talens; la nullité des quatre autres, parfaitement connu, laissait douter si ceux qui les avaient élus voulaient sincèrement le maintien du régime constitutionnel, ou si leur arrière-pensée n'était pas de gêner tellement la marche de la constitution nouvelle, que les dangers où sa vacillation entraînait l'Etat, conduisissent à suspendre son exécution, et à rappeler la con-

tion nationale avec son régime révolutionnaire.

V. st. 1795.

Presque tous les conventionnels, qui n'étaient pas entrés dans la composition des deux principaux corps constitués, occupèrent des places importantes, même celles de l'institut national, créé pour recueillir les découvertes, et perfectionner les sciences et les arts. Les autres emplois, d'une moindre valeur, étaient confiés à des hommes qui avaient pris une part, plus ou moins active, aux excès qui accompagnèrent la révolution. On fondait cette conduite sur la nécessité de ne confier le sort de la constitution nouvelle qu'à des hommes placés, par leur conduite précédente, entre le succès et l'échafaud.

Cette préférence mécontentait les personnes qui, regardant la révolution comme terminée, craignaient que des gens accoutumés, de longue main, à bouleverser, ne voulussent bouleverser encore; elle mécontentait

aussi ceux qui confondaient, avec les anarchistes et les buveurs de sang, tous les amis énergiques de la révolution ; elle mécontentait encore davantage les ennemis du nouvel ordre de choses. N. st. An 4.

Des troubles continuaient à se manifester dans plusieurs départemens. Des brigands, répandus dans les campagnes par bandes nombreuses et redoutables, dévalisaient les voyageurs, et commettaient les atrocités les plus monstrueuses. D'autres brigands enlevaient les propriétaires riches ; ils les conduisaient au fond des forêts, leur vendaient la liberté au prix le plus exorbitant, et assassinaient ceux qui ne procuraient pas sur-le-champ les sommes demandées.

On n'était guère plus en sûreté dans les villes, où la diversité des opinions armait les voisins contre les voisins, les parens contre les parens. Les possesseurs de biens nationaux, et généralement les individus enrichis depuis la révolution, attribuaient ces excès aux

manœuvres directes ou indirectes
V. st. 1795. des émigrés et des prêtres réfractaires ; d'autres observateurs pensaient que les auteurs de ces calamités étaient ces féroces désorganisateurs, accoutumés aux meurtres, aux brigandages, devenus pour eux un besoin.

Au milieu de ces versions disparates, l'homme étranger à tous les partis, restait en suspens. Le gouvernement lui-même, recevant sur les mêmes faits des renseignemens souvent contradictoires, partageait l'anxiété publique.

CHAPITRE II.

Partis qui divisaient la France depuis l'introduction du régime constitutionnel.

Les factions qui avaient ensanglanté la France, sous la législative et sous la conventionnelle, avaient été brisées en éclats par les frottemens révolution-

naires ; d'autres partis, diversement modifiés, s'élevaient au sein de leurs débris. Les chefs des cordeliers et des jacobins périrent successivement, sans prévoir, peut-être, le résultat des vastes bouleversemens dont ils furent les principaux agens. N. st. An 4.

Au lieu des jacobins, des feuillans, des girondistes, des cordeliers, des brissotins, quatre partis bien prononcés divisaient la France depuis l'introduction du régime constitutionnel. Si l'on perd de vue cette observation, on ne pourrait concevoir la série des évènemens qui amenèrent la journée du 18 fructidor an 5, et celle du 18 brumaire an 8.

Le plus nombreux de ces partis était celui des républicains attachés à la constitution de 1795, sans en ignorer les défauts. Le second se composait des individus qui auraient voulu ramener le régime conventionnel, ou la constitution de 1793. Ils s'appelaient aussi républicains, et prétendaient même au républica-

nisme exclusif. Ceux du tiers parti pouvaient s'appeler demi-royalistes. Ils multipliaient leurs efforts pour faire sortir de ses ruines l'œuvre de la constituante. Ils se vantaient, comme les *quatre-vingt-treize*, d'être républicains. L'Angleterre, dans leur système, est une république. Enfin, le quatrième parti voulait tout rétablir dans l'ancien régime, jusqu'aux aides et aux capucins.

V. st. 1795.

Ces royalistes, écrasés par la hache révolutionnaire, étaient encore combattus par les opinions répandues dans les écrits de plusieurs de leurs défenseurs les plus adroits. *Mallet-Dupan*, dans une brochure intitulée : *Considérations sur la nature de la révolution de France*, assignait à l'inflexibilité qui voulait tout ou rien, le principal attachement des Français à la cause républicaine.

Après avoir fait l'analyse d'un de ces écrits, et en avoir tiré les conclusions les plus dé-

favorables à la cause royaliste, il ajoutait : Si le gouvernement français avait à réchauffer l'enthousiasme des peuples, il ferait, dans une proclamation, la seconde édition des principes répandus dans la brochure intitulée : *Lettres sur la République*, et d'après cet écrit, il dirait à la nation : N. st. An 4.

« Cessez d'espérer aucun de ces avantages que vous offrait un roi, dont la mémoire semble consacrer les volontés. A la royauté ensevelie, on veut ajouter tout ce qui vous la rendait odieuse. Aujourd'hui, souverains, céderez-vous vos destinées au monarque le plus absolu ? Si vous penchez pour la restauration de la monarchie, songez qu'elle est essentiellement un gouvernement féodal. Vous avez borné la nation aux communes seules ; eh bien ! nos adversaires excluent les communes des états-généraux ; ils vous apprennent que la noblesse et le clergé sont

V. st. 1795.

les véritables représentans de la nation.

» Louis XVI avait reconnu votre droit de consentir les nouvelles taxes ; on vous déclare que le régime de Louis-le-Grand décidera seul des contributions. Tous vos cahiers de 1789 demandaient la suppression des intendans, ils seront le grand ressort du gouvernement.

» Votre vœu unanime a proscrit les lettres de cachet, on vous les rendra comme des moyens de correction. Vous avez abattu la Bastille, on en rebâtira de plus spacieuses. Pas une innovation ne sera conservée, pas un abus ne sera condamné : choisissez entre l'indépendance et une sujétion illimitée.

» A ces mots on voit toutes les différences s'évanouir, les camps se repeuplent, le crédit des royalistes disparaît. Voilà, depuis quatre ans, les écueils sur lesquels on s'obstine à nous ramener, par ces déclamations de

divan, qui font calomnier les princes et leurs partisans ; déclamations ridicules et irréfléchies, capables de multiplier par-tout les amis de la révolution. » N. st. An 4.

Ainsi parla Mallet-Dupan. Ses leçons avaient fait une telle impression sur l'esprit de ceux auxquels il les adressait, que tous les royalistes paraissaient abandonner leurs anciens droits; leurs anciennes prérogatives. A les entendre, loin de vouloir immoler la liberté des peuples aux intérêts du roi et de la noblesse, on n'avait d'autre but que de ramener en France la concorde, l'abondance, le bonheur. Tous les abus allaient être irrévocablement détruits, et la France, sous le gouvernement des émigrés, serait désormais une famille immense.

Les défenseurs de la constitution de 1791, dispersés par les jacobins et les cordeliers, furent oubliés pendant plusieurs années ; ils reparurent après le 9

thermidor : les restes de la faction orléaniste se réunirent, peu à-peu, à ce parti, dans lequel ils croyaient trouver leurs avantages. V. st. 1795.

Ils mettaient en avant l'exemple de l'Angleterre, qui, s'étant en vain flattée, après les plus violentes commotions, de jouir d'un gouvernement heureux, en rendant la couronne au fils du roi décapité par *Cromwel*, n'avait affermi sa liberté, qu'en chassant les *Stuart*, pour donner leur trône au stadhouder de Hollande. La création de la constitution de l'an 3 diminuait, mais n'éteignait pas leurs espérances.

On crut remarquer de l'affinité entre les projets de cette faction, le mouvement de vendémiaire, et les réactions du midi. J'entendais assurer cent fois à cette époque, par gens qui se prétendaient instruits, que le fils aîné du duc d'Orléans, caché dans Paris, ne tarderait pas à se montrer, et que cet évènement

rétablirait, tout-à-coup, la paix dans l'Europe entière. N. st. An 4.

Ceux qui favorisaient ce système, se présentaient comme des médiateurs entre les royalistes et les républicains, entre le gouvernement français et les puissances coalisées. Ils ne rejetaient pas même entièrement la constitution de 1795; à leur avis, plusieurs de ses institutions devaient être ajoutées au code de la constituante. Le décret qui partageait en deux chambres le corps législatif, était une de ces institutions supplétives.

On assurait que le club de Clichy, établi par quelques conventionnels, détruit après le 13 vendémiaire, et rétabli par les députés formant le nouveau tiers dans la législature, penchait en faveur de cet amalgame. J'ai connu, parmi ceux qui assistaient à cette réunion, des hommes dont les principes étaient purement républicains. Je ne voudrais pas décider quelle était l'opinion de l'assemblée entière; où les

V. st. 1795.

députés seuls étaient admis. Au surplus, la force de ce parti augmenta dans la suite. Un grand nombre de royalistes s'y réunirent; soit que, désespérant de rétablir la monarchie française avec ses anciennes dépendances, un trône constitutionnel fût regardé par eux comme une dernière planche après le naufrage, ou que, dissimulant leurs arrières-pensées, ils vissent dans ce changement les germes d'un second qui leur rendrait leurs prérogatives.

Les fauteurs de la constitution de 1793 étaient moins redoutables par leur nombre que par l'habitude avec laquelle ils avaient soulevé toutes les tempêtes de la révolution. C'étaient ces hommes qui, chassant des ateliers et des manufactures une multitude d'*ilotes*, et les appelant à la domination, avaient renversé les institutions sociales, reçues en France depuis dix siècles. Ils prétendaient avoir donné des gages à la révolution, tandis que

la plupart d'entre eux lui avaient au contraire prêté sur gage, et se faisaient payer très-chèrement. N. st. An 4.

Cependant, malgré le déplacement de toutes les conditions, le renversement de toutes les grandes propriétés, et cette immense loterie de fortunes populaires, d'avancemens, de succès, d'offices innombrables, distribués par le peuple en masse, et reçus par le peuple en détail, un grand nombre de révolutionnaires restaient dans l'indigence; soit que le hasard ne leur eût pas offert l'occasion de se procurer ces masses d'assignats, avec lesquels on achetait les biens nationaux, ou que, regardant comme intarissable la mine de papier qui avait alimenté la révolution, ils eussent dissipé leurs profits en vaines profusions, ne doutant pas d'en faire de nouveaux à leur volonté.

Persuadés, ou paraissant l'être, qu'une expropriation universelle pouvait seule consolider la Ré-

V. st 1795.

publique, ils regardaient comme un acheminement à la royauté, tout gouvernement dans lequel les particuliers plus heureux, ou plus adroits, avaient fait des fortunes immenses. La constitution de 1795 leur paraissait royaliste, et, dans la crainte qu'on ne s'avisât de substituer quelque jour un monarque aux *pentarques* constitutionnels, ils préféraient le code de 1793, comme plus favorable au nivellement agraire des propriétés.

Je ne range pas dans ce parti les hommes couverts de sang. Ils sont d'une espèce inconnue jusqu'à nos jours. Créés par la révolution, nous les avons vus réunir ce qui jusqu'à présent paraissait contradictoire, le courage et la cruauté; l'amour de la liberté et la soif du despotisme; la fierté qui élève l'ame, et les affections viles et criminelles qui la dégradent. Ces tigres, qui semblèrent sortir de l'enfer pour dévaster la terre, pour briser toutes les lois, tous les usages, toutes les habi-

tudes ; pour écraser, de la même main, ceux qui défendaient la liberté et ceux qui la combattaient ; ces agens aveugles de la mort et du chaos, loin de former un parti, étaient prêts à vendre leurs fureurs à ceux qui auraient voulu les payer. N. st. An 4.

Avez-vous vu quelquefois dans une bataille une phalange épaisse s'avancer en colonnes serrées, de manière que la vue ne perce pas au-delà des premiers rangs ? les soldats qui la composent ne paraissent devoir combattre qu'avec les armes dont leurs bras sont chargés : tout-à-coup la colonne s'arrête, elle s'entrouvre par un mouvement subit ; une artillerie formidable se présente ; elle vomit sur l'ennemi consterné l'épouvante et la mort.

Les terroristes étaient cette artillerie prête à foudroyer tout ce qui se présentait sur son passage. Ce système n'était que destructif. Le parti qui se servait d'eux, pouvait devenir à son

V. st. 1795.

tour leur proie; ainsi les animaux atteints de la rage, après avoir déchiré ce qu'ils rencontrent, se jettent jusque sur la main qui les a nourris.

CHAPITRE III.

Variations dans l'opinion publique.

Les trois derniers partis étaient révolutionnaires, puisqu'ils voulaient détruire plus ou moins la nouvelle constitution; tous s'abusaient dans leurs vues et dans leurs moyens.

Ceux qui parlent toujours de détruire en France le nouveau gouvernement, ne sentent peut-être pas eux-mêmes combien ils s'égarent dans leurs desseins: ils ont vu qu'une révolution était un évènement terrible et funeste; ils en concluent qu'une contre-révolution serait un évènement heureux, sans

réfléchir que cette contre-révolution serait une révolution nouvelle, accompagnée de nouvelles horreurs. N. st. An 4.

Lorsque les hommes qui ont tout perdu regrettent le passé, et que ceux qui n'ont pas tout gagné dévorent l'avenir, on ne saurait encore juger de résultats du nouvel ordre de choses. Linguet imprima cette phrase, trop peu méditée alors, et trop mise en pratique depuis : *La société a fait du monde un vaste cachot, dans lequel il n'y a de libres que les gardiens des prisonniers.* Adrien Lezay disait dans un de ses pamphlets : *Il ne faut qu'avoir vu comment le riche dévore, et comment tout le reste jeûne pour être devenu un niveleur.*

Ces vérités sont reconnues avec douleur par le sage, mais il les publie avec précaution : oui sans doute le pauvre jeûne, et tandis qu'il arrose de ses larmes le morceau de pain que lui disputent ses enfans infortunés, le philosophe verse des larmes en-

V. st. 1795. core plus amères sur l'immuable destinée des humains, condamnés par la nature à cette affligeante inégalité de partage, à laquelle nos révolutionnaires prétendirent remédier, non en favorisant l'industrie, mais en ruinant les propriétaires.

Il ne saurait exister de société dans laquelle il n'y ait des pauvres et des riches. Le travail est en même-temps l'enfant du besoin et le père des jouissances. Peuple, souvenez-vous que ceux d'entre vous qui sortiront de la misère par la violence, deviendront la minorité : le plus grand nombre restera pauvre, et ne trouvera plus de ressources ; les spoliateurs verront tourner contre eux leurs principes et leurs armes; les niveleurs savent bien que l'égalité absolue ne régnera sur la terre, que lorsque tous les visages se ressembleront parfaitement ; mais ils savent encore mieux qu'en appellant le brigandage au secours des malheureux, le petit nombre qui s'emparera

des fortunes, sera composé des prédicateurs, et non des dupes qui les écoutent. N. st. An 4.

Il est en France beaucoup de mécontens, on aurait tort de les regarder tous comme ennemis du nouvel ordre de choses ; celui qui trouve son habitation incommode, ne se prépare cependant pas à la renverser. Les hommes ont l'humeur frondeuse plus que destructive ; la masse entière d'une nation est nécessairement liée à son gouvernement.

Le parti attaché à la constitution de 1795, l'emportait hautement sur les trois autres partis réunis : il ne se composait pas seulement des hommes dominés par la passion de la liberté, mais de tous les individus liés au nouvel ordre de choses par leur fortune, par leurs places, par leurs habitudes, et par un concours de circonstances particulières ; joignez-y la masse des hommes qui, n'ayant pu s'opposer aux massacres et à l'a-

narchie, instruits par le passé, repoussent detout leur pouvoir une nouvelle révolution capable d'entraîner de nouveau la dévastation, les massacres, l'anarchie.

V. st. 1795.

La destruction de la féodalité, la suppression des aides, de la gabelle; la distribution égale de l'impôt entre tous les citoyens, en raison de leurs propriétés, et leur droit égal aux emplois publics, en raison de leur mérite, devenaient une possession commune à laquelle s'attachaient tous les Français, depuis les modestes agriculteurs jusqu'aux habitans des superbes hôtels de Paris.

On désirait le retour graduel des habitudes, des formes et du ton que les niveleurs avaient fait disparaître au milieu des tempêtes révolutionnaires, mais on voulait conserver ses conquêtes sur les ordres privilégiés. On n'avait pas abattu une caste patricienne pour en créer une nouvelle; ce vœu prédominant dans les armées, dans les villes,

dans les campagnes, devenait le trait le plus saillant du caractère français, la soumission aux lois républicaines se conciliait avec une insurrection permanente contre toutes les prétentions exclusives. N. st. An 4.

Le nouveau gouvernement avait donc les plus solides appuis, autres que les talens de ceux qui avaient révolutionné la France, autres même que les intérêts et les crimes de cette horde de scélérats, qui, s'étant montrés long-temps au premier rang, désiraient alors de se faire oublier; une nouvelle combinaison inspirait de nouveaux sentimens, modifiait d'une nouvelle manière les affections révolutionnaires.

V. st. 1795.

CHAPITRE IV.

Chûte des Assignats.

QUOIQUE le papier-monnaie eût insensiblement perdu la plus grande partie de sa valeur numéraire, par la trop grande quantité d'assignats jetés dans la circulation, l'absolue dépréciation de ce signe d'échange date cependant des mois qui suivirent les évènemens de vendémiaire : ce fut le temps de la plus affreuse famine dans Paris ; les familles qui n'étaient pas salariées par la République, ou qui n'avaient pas partagé les horribles profits de l'agiotage, dévorant leurs larmes, attendaient en vain quelque soulagement ; les malheureux avaient usé jusqu'à l'espérance, ce baume réparateur, cette dernière consolation que l'indulgente nature nous

nous réserve dans les angoisses de la vie. N. st. An 4.

Combien de fois j'ai vu des mères de famille recueillir, pour nourrir leurs enfans, les débris d'herbes et de légumes rejetés au coin des rues, et dont les animaux auraient refusé de se nourrir! Les révolutions ne sont donc pas faites pour les peuples, mais pour quelques individus fourbes et adroits qui s'en emparent, concluait le philosophe dans son réduit solitaire, en jetant ses regards soucieux sur les destinées de sa patrie.

CHAPITRE V.

Fortunes immenses faites par les possesseurs d'assignats.

La chûte des assignats, dont la masse effrayante montait à soixante milliards, fut accélérée dans une proportion si rapide, qu'au mois de ventôse, une

livre de pain fut payée cent livres, une livre de viande trois cents livres, une paire de souliers trois mille livres, une demi-corde de bois vingt mille livres. Les assignats ne valaient plus les frais de leur fabrication : on les remplaça par d'autres papiers, nommés *mandats territoriaux* ; la confiance n'existait plus, les mandats étaient discrédités avant de sortir des presses nationales.

V. st. 1795.

Au milieu d'une subversion incalculable, les fournisseurs des armées de la République, les agioteurs et les autres agens de la révolution, ne partageaient pas le sort commun : ils étaient payés en papier ; mais pour solder les plus minces objets, on leur distribuait des sommes si prodigieuses en assignats ou en mandats, que bientôt, ne trouvant plus à les échanger contre des métaux précieux, emmagasinés par eux, ils les employaient en biens nationaux.

On ne parlait que par million : les possesseurs d'assignats vous

disaient que la République vendait ses domaines à des prix exorbitans; ces prix ne représentaient aucune valeur réelle. On se procurait un joli presbytère avec sa cour et son jardin, pour douze louis d'or, qui valurent jusqu'à deux cens quarante mille francs en assignats. Le château et le parc de Gaillon, appartenans auparavant aux archevêques de Rouen, estimés deux cent mille écus, furent vendus pour une somme de papier, laquelle, avec les accessoires payés en argent, ne représentait pas trente mille francs; c'était à peine un pot-de-vin raisonnable pour un tel marché. N. st. An 4.

La plupart des héritages appartenant avant la révolution au roi, au clergé, aux émigrés, passèrent dans les mains des possesseurs d'assignats, et comme les jacobins et les cordeliers partageaient presque exclusivement cet avantage, cette immense fortune leur faisant oublier d'anciens démêlés dont les causes

V. st. 1795.

n'existaient plus, ramenait leurs soins vers la conservation de ces riches et superbes héritages, dont ils étaient devenus propriétaires par une espèce d'enchantement ; il n'était plus question de jacobins chez les nouveaux riches. On passait condamnation sur ces vastes scènes de brigandage, dont le souvenir effraiera nos neveux ; ceux qui couvraient Marat, Roberspierre, Lebon, Carrier, de l'exécration qu'ils méritaient, n'éprouvaient aucune contradiction apparente.

Sous le règne de la montagne, on soutenait que les seuls jacobins étaient patriotes. Les choses avaient pris une tournure différente depuis que ce patriotisme enrichissant leur avait procuré des terres, des châteaux et des monceaux de métaux précieux. Abattant eux-mêmes l'échafaudage dont ils s'étaient servis pour élever leur fortune prodigieuse, chacun d'eux se défendait d'avoir jacobinisé ; mais en échange, chacun d'eux vous

assurait qu'il ne fallait chercher les vrais amis du régime républicain, que parmi les possesseurs de biens nationaux. N. st. An 4.

CHAPITRE VI.

Costumes et usages introduits depuis la révolution.

Il s'était fait dans Paris une métamorphose générale, qui surpassait celles dont l'ingénieux Ovide nous a tracé la peinture.

Tandis que les hommes et les femmes qui avaient possédé cent mille écus de rente, demandaient l'aumône dans les places publiques, les sales et hideux jacobins, aux cheveux noirs et plats, aux yeux hagars et sanguinolens, aux propos insultans et cyniques; ces spoliateurs de la fortune publique, ces brise-scellés, ces fournisseurs des tribunaux révolutionnaires, ces incendiaires, ces noyeurs, ces

V. st. 1795.

buveurs de sang, ces sans-culottes, étaient transmués par art de féerie en autant de seigneurs maniérés, qu'on eût pris pour des petits-maîtres; leurs dégoûtans haillons se remplaçaient par des ameublemens précieux. Les greniers dans lesquels ils avaient caché leurs vols, sous le voile d'une feinte indigence, se changeaient en magnifiques palais. Un palfrenier occupait l'hôtel d'un duc et pair; une cuisinière celui d'un évêque; un laquais, devenu entrepreneur des vivres, se trouvait à l'étroit dans l'habitation d'un prince.

Une nouvelle jurisprudence concernant les mariages, convenable, ou du moins sans inconvéniens dans les pays où les mœurs domestiques, religieusement observées, étaient un frein égal, et quelquefois plus restreignant que celui des lois, ouvrait la porte aux excès d'une prostitution publique. Les nouveaux riches prenaient et quittaient leurs femmes comme une mar-

chandise ordinaire livrée au commerce. Plusieurs donnaient ces mutations comme une marque de patriotisme. Les femmes ne pouvant compter sur la stabilité de leur état, jouissaient du présent sans songer à l'avenir; joignant à l'ancienne liberté des femmes françaises, l'ignorance absolue des convenances qui les empêchaient d'en abuser, et les superfluités du luxe le plus déhonté, elles offraient le spectacle public de ce débordement de mœurs que la fabuleuse antiquité attribuait à quelques îles consacrées à l'impudique Vénus. N. st. An 4.

La démoralisation des deux sexes fit la fortune des jardins fameux de Tivoli, d'Idalie, d'Elysée, de Paphos, lieux consacrés à la débauche, où, sous les yeux du gouvernement, se renouvellaient les orgies lubriques attribuées au Petit-Trianon. Nos Phrigné, nos Laïs, nos Aspasie, nos Léontium, avaient appris que les anciens

V. st. 1795.

sculpteurs n'étaient parvenus à rendre transparentes, sous la draperie, les statues de femmes qu'en drapant leur modèle avec des robes mouillées; elles suppléaient aux draperies trempées, en ne portant ni chemise, ni jupe, ni poches. Enveloppées d'une simple robe de mousseline ou de taffetas, elles avaient soin, en marchant, de pincer leur robe des deux côtés des hanches; alors se moulaient, pour tous les yeux, les formes qu'elles n'osaient montrer absolument à découvert. Pour comble d'infamie, des femmes conduisaient jusque dans les églises leurs filles, et les exposaient presque nues à la curiosité des passans.

Les coëffures des dames n'étaient pas moins ridicules. Quelques-unes cachaient leur chignon sous un bonnet de garçon d'écurie, appelé *à la jockai*; d'autres se faisaient tondre, pour avoir un air plus distingué. La plupart couvraient leur tête d'une sale perruque, dont les

crins se hérissaient *délicieusement*. En général, les jeunes filles qui, malgré l'empire de la mode, voulaient conserver leurs beaux cheveux, n'adoptaient pas cette coëffure. Leurs cheveux tressés à l'antique, et noués sur la tête avec une épingle d'or, dégageaient leur figure, sans laisser le front trop à nud. Cette parure était avantageuse à la beauté, sans nuire à la modestie; mais les femmes se faisaient une gloire d'être chauves. N. st. An

On les voyait circuler dans les rues avec leurs bonnets écourtés, leur cotillon serré d'une main, et leur poche dans l'autre. Les merveilleuses appelaient cette poche leur *ridicule*: la manière de le porter leur donnait l'air le plus gauche.

Les hommes adoptaient un costume encore plus extravagant que les femmes. Le financier *Cambon* avait mis à la mode, sous le règne de la terreur, les sales carmagnoles et les culottes déchirées. Il ne se montrait dans

V. st. 1795.

les bureaux du grand-livre que couvert de haillons, en galoches, et avec la mine refrognée d'un ouran-outang. Sa figure paraissait affamée ; et lorsqu'à la tribune de la convention il parlait de la législation des assignats, des larmes sillonnaient ses joues. Sa pauvreté était vraiment exemplaire ; souvent s'arrêtant devant les fontaines publiques, pour désaltérer son *civisme*, on le voyait boire à longs traits de l'eau pure dans la tasse de Diogène.

Cependant chez lui coulaient, à grands flots, les vins d'Aï, de Frontignan, de Malaga, de Malvoisie, de Tokai, de Constance. Sa cuisine se faisait dans des casseroles d'argent. Une perdrix, disait-il, un faisan, une gélinote, coûtent moins qu'un bœuf; je les mange par économie. Ses meubles avaient été tissés à Lyon ou en Perse. L'aspect éblouissant du parquet de son boudoir rivalisait avec les rayons lumineux réfléchis par les gla-

ces de sa chambre à coucher. Le trône sur lequel, pendant la nuit, reposait son patriotisme, était l'ouvrage des plus célèbres artistes. Le duvet de Norvège y réchauffait ses membres délicats; ainsi des tigres altérés de sang, se jouaient sans pudeur de la crédulité humaine. N. st. An 4.

Après le 9 thermidor, lorsque la force du ressentiment troublait les têtes sur lesquelles avait pesé le sceptre de la terreur, on inventa la coëffure à la *Sacrifiée*. Elle consistait à laisser pendre, sur les deux côtés du visage, de longues mèches de cheveux, taillées en oreilles de chien, et à porter une cadenette retroussée dont le bout menaçait le ciel.

Parce que les échafauds venaient d'être abattus, chacun voulait paraître digne d'y être traîné. On faisait, en conséquence, arranger sa chevelure comme était celle des suppliciés lorsqu'ils montaient dans la charrette fatale. Ensuite on porta les cheveux plâtrés, poudrés à blanc, de la

manière la plus bizarre, pour
V. st. 1795. ressembler aux soldats chouans, qui avaient mis cette coëffure à la mode. Enfin, la chevelure à la *Titus* prévalut. Les gens du bon ton, sans réfléchir qu'il s'échappe continuellement de la tête une humeur huileuse très-puante, que les ablutions les plus fréquentes ne sauraient totalement dissiper, et que les Romains, chez lesquels la poudre n'était pas en usage, corrigeaient avec des parfums et des essences qui, brûlant la racine de leurs cheveux, les rendaient chauves de bonne heure, faisaient couper leurs cheveux gras sur la nuque, et laissaient tomber ceux du toupet, dégoûtamment divisés, en plusieurs mèches huilées, presque sur le bout du nez.

Avec cette coëffure cadrait à merveille le reste de l'habillement. La partie du visage que les cheveux ne couvraient pas, était enveloppée dans plusieurs cravates qui remontaient du cou jusqu'à la bouche. On était vêtu

d'une souquenille carrée, tombant comme un sac sur les genoux ; des culottes à la marinière, et des bottes achevaient la toilette. N. st. An 4.

Dans cet accoûtrement, les uns armés de bâtons noueux, qu'ils appellaient leur *constitution*, semblaient menacer les passans ; les autres marchaient agitant leurs poings devant eux, et les portant sous le nez de ceux qui se rencontraient sous leurs pas. Ce costume, aussi ridicule que peu séant, avait été adopté si généralement, qu'on eût dit que la France, privée d'une cour et d'une noblesse, était un pays de proscription indigne d'être habité par des gens décemment vêtus.

V. st. 1795.

CHAPITRE VII.

Bals à la Victime.

Quelques femmes charmantes voulant se séparer du peuple par des parties de plaisir, dans lesquelles il ne fût pas admis, inventèrent un amusement bizarre. Il fut connu sous le nom de *bals à la victime*. La postérité pourra-t-elle croire que des personnes, dont les parens périrent sur l'échafaud, avaient institué, non des jours d'affliction solemnelle et commune, où, rassemblées en habits de deuil, elles pleuraient sur des pertes aussi cruelles et aussi récentes, mais des jours de danses et de festins?

Pour être admis dans ces assemblées, il fallait prouver, d'une manière authentique, qu'on avait perdu, par le fer de la guillotine, n père, une mère, un

mari, une femme, un frère ou une sœur. La mort des collatéraux ne donnait pas le droit d'assister à une pareille fête. Est-ce la danse des morts de *Holkein* qui avait inspiré une pareille idée, s'écrie Mercier dans son nouveau Paris, pourquoi ? au bruit des violons, ne fit-on pas danser un spectre sans tête ? N. st. An 4.

Mais ces conventicules, sous le voile mystérieux du plaisir, couvraient des vues politiques; non-seulement on y frondait en liberté les actes du gouvernement, on y réglait la louange ou le blâme qui devaient être distribués aux livres nouveaux, suivant qu'ils favorisaient ou qu'ils déprimaient les principes républicains. On déterminait les opinions qu'il convenait de faire circuler par l'intermède des prêtres insermentés, et d'un certain nombre de gens de lettres payés honnêtement, et on n'imposait les sommes qu'en raison de sa richesse; chaque initié devait fournir pour l'avancement de la con-

V. st. 1795.

tre-révolution ; mais on distribuait les rôles dont chacun devait se charger dans les circonstances différentes.

Quelques-uns arrangeaient le costume choisi pour combattre tous ensemble sous l'étendard de la mode ; d'autres indiquaient les moyens de circonvenir les principaux agens du gouvernement, et les ruses qu'on pouvait employer pour éloigner les républicains de toutes les places. Fléchissons le genou, disait-on, devant les jacobins usurpateurs, en attendant que la fortune nous présente une occasion de les écraser. Ces gens sont si impolitiques, et plusieurs si peu instruits, qu'en les flagornant, ils nous mettront en place de préférence aux vrais amis de la liberté ; dévorons la République de toutes nos forces, c'est le moyen de la conduire plus vîte à sa perte. Ces propos contre-révolutionnaires étaient tenus, non-seulement dans les cercle royalistes, mais presque chez

tous les fournisseurs de la République; on eût dit que par une magie inconcevable, elle n'était servie que par ses ennemis. N. st. An 4.

CHAPITRE VIII.

Evènemens militaires en Allemagne et en Italie. — Amnistie sur les bords du Rhin.

Les évènemens de la révolution avaient produit des idées nouvelles répandues dans toutes les classes de la société; elles formaient un faisceau moral que les contre-révolutionnaires n'étaient pas en état de rompre.

Jourdan et Pichegur, après avoir achevé de chasser les Anglais et les Allemands des provinces bataves, pénétraient à la droite du Rhin, dans le cœur de l'Allemagne. En vain le général, comte de Wurmzer, annonçant clairement le projet formé par l'empereur de dé-

membrer la France, avait répandu en Alsace une proclamation impériale, dans laquelle il engageait les habitans de la Lorraine, de l'Alsace et des Trois-Evêchés, à rentrer sous la domination autrichienne. Le seul résultat de son expédition infructueuse avait été de convaincre les émigrés que François II ne songeait qu'à ses avantages particuliers.

V. st. 1795.

Il ne restait aux impériaux, sur la gauche du Rhin, que Mayence étroitement bloquée. Mais les Français s'étaient rendus maîtres, à la droite du fleuve, de la forteresse de Dusseldorf et de la ville de Manheim. Ils envahirent le Brisgaw, tandis qu'en Italie le général *Schérer*, par deux victoires remportées sur l'armée austro-sarde, préludait aux superbes campagnes de Bonaparte. L'empereur dépeuplait ses Etats par les prodigieuses levées d'hommes qu'il faisait avec l'argent de l'Angleterre; toutes les garnisons de

l'intérieur de ses provinces, celles de la Bohême, et même celles qui bordaient la Hongrie, vers les frontières ottomanes, s'avançaient rapidement vers le Rhin. N. st. An 4.

Avec ces forces, les Autrichiens reprirent Manheim, et, franchissant le Rhin, ils forcèrent les Français à lever le siège de Mayence. Les Allemands furent bientôt arrêtés par les savantes positions prises par les généraux français. Les attaques vigoureuses de Jourdan, sur la Nahe, les divers combats de Pichegru en avant des lignes de la Queich pour seconder l'armée de Jourdan, neutralisèrent les forces impériales sur un théâtre où l'empereur pouvait croire qu'il ne lui restait qu'à déterminer la direction de ses marches vers le centre de la France.

On ne faisait à Vienne les récits les plus pompeux de l'expédition autrichienne, à la gauche du Rhin, que pour inspirer aux peuples une confiance que

V. st. 1795. le gouvernement ne possédait pas. La Hongrie, dévastée et dépeuplée pendant la dernière guerre contre les Ottomans, demandait un long repos, pour se rétablir de ses pertes. Il restait la facilité de recruter dans plusieurs cantons d'Allemagne, indépendans de la maison d'Autriche. Ces troupes, levées à prix d'argent, n'avaient aucun intérêt au progrès des armées impériales; elles désertaient par bandes nombreuses.

V. st. 1796. On ne se dissimulait plus que la perte d'une seule bataille générale, sur les bords du Rhin, aurait livré les provinces autrichiennes à la merci des Français. Dans ces circonstances, un armistice fut publié entre les troupes françaises et impériales cantonnées le long du Rhin. Il ne s'étendit pas aux armées d'Italie; la rigueur de la saison nécessita une cessation de combats dans les Appennins; mais il n'y eut à cet égard aucune convention.

N. st.
An 4.

CHAPITRE IX.

Bonaparte en Italie.

BONAPARTE avait été chargé, par le directoire, de la guerre d'Italie.

Ce général renfermait dans son ame ce feu qui consuma les guerriers célèbres.

Jamais guerrier ne porta plus loin que Bonaparte l'extrême valeur, la présence d'esprit, l'habileté des manœuvres et les ressources de la ruse. Les victoires de Lodi et d'Arcole furent dues à la supériorité de ses talens. Le soldat, convaincu de cette supériorité, affrontait avec audace des dangers dont il pensait que le succès était calculé. Cette audace foudroyante, augmentant la réputation du général, rendait l'armée invincible.

Aussi habile que le grand *Frédéric* à combiner le plan

V. st. 1796. d'une campagne, Bonaparte connaissait mieux que lui l'art de conduire les hommes aux grandes choses, par les sentimens de l'ame. Comme Adrien, on le voyait perpétuellement à la tête de son armée, et ne pas craindre de partager la fatigue et la nourriture du soldat ; chacun pouvait s'adresser à lui, comme à son camarade. Cette communication adoucissant en même temps le commandement et l'obéissance, lui donnait sur son armée une telle autorité morale, qu'elle l'eût suivi au bout du monde sans balancer. De là le pouvoir sans bornes qu'il exerçait en Italie, ce que jamais aucun général n'avait partagé avec lui, depuis les empereurs romains.

Depuis que l'ambition de Louis XIV avait couvert l'Europe d'armées innombrables, les généraux s'attachaient à concentrer les plus grandes forces sur un étroit théâtre ; on eût dit que le but de toutes les opé-

rations guerrières était de se battre en champ clos, avec les armées les plus formidables. N. st. An 4.

Frédéric-le-Grand s'écarta de la route ordinaire ; l'Europe étonnée, admirait les merveilles qu'il opérait avec des armées peu nombreuses. On n'apperçut d'abord dans les mouvemens des armées prussiennes, que des prodiges d'audace et d'activité ; il fallut les méditer long-temps, pour sonder la profondeur du génie qui commandait ainsi à la fortune. Quelques généraux pénétrèrent peu-à-peu les secrets du roi de Prusse. Ils étudièrent l'art de varier les manœuvres d'une armée, suivant le terrain ; mais les traits les plus hardis de la tactique prussienne restèrent sans imitation. Frédéric avait trouvé l'art de multiplier les hommes, en étendant sa ligne de manière que les dispositions du local, le cours des fleuves, le gissement des montagnes, des forêts, des défilés, permettaient aux différens corps de se

soutenir mutuellement avec
V. st. 1796. beaucoup de promptitude ; le général savait aussi s'emparer des desseins de l'ennemi, et les rendre dépendans de ses propres combinaisons.

Cette tactique donna naissance ausystême de guerre développé, pour la première fois, dans l'attaque de la Hollande, et auquel les Français durent dans la suite leurs succès prodigieux. On considéra une grande étendue de pays, des frontières entières, le cours des fleuves, les chaînes des montagnes, comme des lignes contiguës dont tous les points devaient se flanquer, se soutenir.

Cette manière de généraliser les opérations hostiles, s'adaptait au génie bouillant, impétueux de la nation française, qui se prête moins à la triste uniformité, à la lenteur combinée des mouvemens d'une grande armée, dans un terrain étroit, tandis qu'il s'exalte lorsqu'un vaste champ, s'ouvrant à l'imagination

gination et à l'activité des soldats, diversifie leurs manœuvres, et multiplie en leur faveur les chances des opérations guerrières. N. st. An 4.

Ce système fut perfectionné par Bonaparte et par Moreau. Les frontières de France, pendant les années 4, 5 et 6, furent couvertes depuis la Hollande jusqu'aux bords de la Méditerranée, par une seule armée. Ce fut un combat perpétuel sur un théâtre si vaste et si activement occupé, que, sur ce terrein immense, il n'y eut presque aucune position militaire que les armées ne se fussent disputées, aucune rivière dont les eaux n'aient été rougies du sang des vainqueurs et des vaincus. Nous avons vécu dix siècles dans l'espace de quelques années, et, dans cet intervalle, les évènemens successifs sont si prodigieux, qu'il en eût fallu moins autrefois pour bouleverser tous les gouvernemens de l'Europe.

V. st. 1796.

CHAPITRE X.

Les Autrichiens sont chassés des Appennins. — Traité de paix entre la France et le roi de Sardaigne.

BONAPARTE arriva dans le comté de Nice, à la fin de mars 1796. Les Français, maîtres, d'Orméa, au revers des Appennins, étaient cantonnés depuis Nice jusqu'aux environs de Final. Le Piémontais, commandés par le général Colly, étaient postés sur les revers des Appennins, depuis le col de Tende jusqu'à Cairo. Les Impériaux occupaient les hauteurs de Savonne, le col de la Bochetta, les vallées de la Trébie et de la Scrivia.

On portait à quatre-vingt mille combattans les armées françaises dans les Alpes. L'empereur calculait que le roi de Sardaigne,

menacé plus immédiatement, entretiendrait trente-cinq mille hommes, avec un subside d'un demi-million sterling, payé par l'Angleterre. Le roi des Deux-Siciles promettait vingt mille hommes; le pape, Pie VI, quinze mille; le duc de Modène offrait quelques régimens. En conséquence, la cour de Vienne ne crut pas devoir envoyer en Italie soixante et dix mille combattans, demandés par le général Dewins. Le comte *de Beaulieu* offrait de faire la campagne, ses services furent agréés. *Dewins* se retira à Vienne. N. st. An 4.

Bonaparte, profitant de sa supériorité, attaque les Autrichiens et les Sardes sur toute leur ligne, aussitôt que les neiges, dont les défilés des Appennins étaient couverts, commençaient à fondre. Il était rare autrefois qu'une bataille excédât les bornes d'une journée. Aucune histoire ne présente le tableau d'une campagne qui ne fût qu'une suite de batailles journalières et continuelles.

V. st. 1796

Cet art nouveau d'abréger la guerre est un des phénomènes de la révolution française, dans laquelle tous les évènemens semblent prendre un caractère colossal.

Durant seize jours, l'armée française se battit sans interruption contre les Autrichiens et contre les Piémontais. Les premiers, battus dans six combats, se retirent à la gauche du Pô, dans le Milanais, pour attendre les renforts d'Allemagne. Bonaparte poursuit les seconds dans les plaines du Piémont. Le roi de Sardaigne voyant les Français près des murs de sa capitale, et n'attendant aucun secours des Impériaux, est obligé de faire sa paix. Le traité fut signé le 19 mai, (29 floréal). La cour de Turin abandonnait à la France la Savoie et le comté de Nice. Elle consentait que, jusqu'à la paix générale, les armées françaises fussent en possession des forteresses de Coni, d'Exilles, de Suze, de la Brunete, du Château-

Dauphin, de Demont, de Tortonne et d'Alexandrie : elle accordait aux troupes, venant de France, le libre passage dans le Piémont ; enfin on stipulait, non-seulement que les fortifications de Suze, de la Brunete, d'Exilles, de Château-Dauphin et de Demont seraient démolies ; mais que la cour de Turin ne pourrait désormais établir ni réparer aucune fortification sur les frontières de France. N. st. An 4.

CHAPITRE XI.

Les Français passent le Pô. — Bataille de Lodi. — Bataille de Borghéta.

BONAPARTE poursuivant ses avantages, passa le Pô auprès de Plaisance, le 9 et le 10 mai, (19 et 20 floréal). Les Autrichiens sont entièrement défaits à la bataille de Lodi. L'archiduc Ferdinand, gouverneur du Milanais,

se retire dans le Tyrol, en remon-
V. st. 1796. tant l'Adige. Les Français sont reçus dans Milan ; ils s'emparent, presque sans résistance, du duché de Modène. Hercules III, dont l'unique héritière avait épousé l'archiduc Ferdinand, et devait réunir les duchés de Modène et de Reggio aux domaines de la maison d'Autriche, négocie avec le général français. Il en obtient un armistice, en promettant une somme de sept millions cinq cents mille francs ; mais, au lieu de remplir cet engagement, il se réfugie furtivement dans Venise, emportant ses trésors, et laissant la régence de Modène sans aucunes ressources pour satisfaire les Français.

Monsieur, frère de Louis XVI, tenait dans Véronne un simulacre de cour. La république de Venise, à la vue du torrent qui menace de l'engloutir, ordonne à ce prince de quitter ses Etats. Monsieur, traversant la Suisse, se réfugia dans l'armée de Condé, qu'il fut bientôt obligé d'aban-

donner, pour mener une vie obscure dans le château de Hertolshein, et ensuite dans celui de Blankenbourg. N. st. An 4.

Beaulieu, forcé à l'inaction, avait passé successivement l'Oglio et le Mincio. Sa ligne de défense, le long de ce fleuve, s'appuyait, la droite au lac de Garda et à la ville de Pechiera, sa gauche à Mantoue. Les Autrichiens perdent, le trente mai, (10 prairial) la bataille de Borghéta: ils abandonnent Mantoue à ses propres forces.

La superbe armée autrichienne avec laquelle, pendant le mois de janvier, le général Dewins menaçait d'envahir la Provence et d'assiéger Marseille, était entièrement dispersée; ses débris erraient dans les montagnes qui séparent le Trentin du Véronnais, sous le commandement du général *Melas*, tandis que l'empereur rassemblait laborieusement une nouvelle armée dans la Carinthie et dans le Tyrol.

V. st. 1796.

Mantoue exigeait un siège en règle : l'armée française avait peu de moyens de l'entreprendre. La marche rapide de ses conquêtes et les difficultés des routes, à travers les plus hautes montagnes de l'Europe, n'avaient pas permis de la faire accompagner par ces parcs d'artillerie, dont les ressources extrêmement coûteuses, extrêmement combinées, facilitent les sièges et contribuent à les abréger. Bonaparte prit le parti de cerner cette place, tandis qu'il rassemblait les objets nécessaires pour pousser le siège avec vigueur.

On pouvait parvenir plus aisément à prendre Mantoue, si le gouvernement français, envoyant en Italie une partie des troupes que l'armistice laissait reposer sur les bords du Rhin, avait procuré à Bonaparte la facilité de garder exactement toutes les rivières et tous les canaux qui entourent cette place, à la distance de quelques lieues, et d'empê-

cher ainsi qu'il n'entrât dans la forteresse des subsistances pour les hommes et pour les chevaux. N. st. An 4.

CHAPITRE XII.

Rupture de l'armistice sur le Rhin.

L'EMPEREUR avait les mêmes moyens de fortifier son armée du Tyrol, en affaiblissant celle d'Allemagne. Mais, d'un côté, en prenant ce parti, il s'exposait à ce que les princes d'Allemagne fissent leur paix particulière avec la France; de l'autre, les Français, occupant toutes les places sur l'Adige, l'Adda, le Tesin, et les autres rivières affluentes des Alpes Allemandes, dans l'Italie, trouvaient dans le pays une subsistance assurée, tandis que la stérilité des montagnes du Tyrol aurait forcé les Impériaux à faire venir leurs vivres et leurs muni-

tions de très-loin, par des chemins impraticables, avec des fatigues et des frais immenses.

V. st. 1796.

Ces considérations avaient déterminé la cour de Vienne à rompre une suspension d'armes qu'elle prolongeait habilement, depuis quatre mois, pour recruter ses armées.

Les armées françaises, répandues sur les bords du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, depuis les frontières de Hollande, jusqu'aux montagnes Helvétiques, consistaient en trois corps principaux. L'un, sous le nom d'armée du Rhin et Moselle, était commandé par Pichegru; il défendait les montagnes des Vosges, la Lorraine, l'Alsace et les gorges de Porentrui. Le second, appelé armée de Sambre et Meuse, sous les ordres de Jourdan, s'étendait à la gauche du Rhin, depuis le pays de Clèves, jusqu'aux bords de la Nahe, et à la droite du fleuve de la ville de Dusseldorf, à la rivière de Wup-

per. Le commandement de la troisième était confié à Beurnonville. N. st. An 4.

Les armées impériales se partageaient en deux corps principaux, sous le nom d'armées du Bas et du Haut-Rhin. La première était sous les ordres de l'archiduc Charles. Le welt-maréchal comte de Wurmser commandait la seconde, depuis que le général Clayrfait avait donné sa démission. Wurmser avait sous ses ordres le corps des émigrés français, connu sous le nom d'*armée de Condé*.

Une troisième armée allemande de soixante et dix mille hommes, Prussiens ou Hessois, sous le commandement du duc de Brunswick, campait le long du Véser, pour protéger la neutralité du nord de l'Allemagne, stipulée avec le roi de Prusse, dans le traité dont j'ai parlé précédemment.

Pichegru avait donné sa démission. Il eut pour successeur le général *Moreau*. Jourdan, chargé d'exécuter les principales opéra-

V. st. 1796.

tions du plan offensif de campagne, avait sous ses ordres cent vingt-cinq mille combattans, secondés, à leur droite, par l'armée du Rhin et Moselle, et à leur gauche, par celle du Nord. Les premières opérations furent favorables aux Français; mais, dans la suite, lorsqu'ils s'enfoncèrent dans la Forêt Noire, les difficultés commencèrent à s'agglomérer; les revers furent aussi fâcheux que les succès avaient été brillans pendant les premières attaques.

Les généraux commandans des avant-postes impériaux, pour se conformer à l'article de l'armistice, portant que les armées ennemies s'avertiraient réciproquement dix jours avant que de reprendre les armes, firent prévenir les commandans français que les hostilités recommenceraient le premier juin.

En conséquence, la division de l'armée de Jourdan, cantonnée dans le Hundsruch, s'était portée, le 2 juin, (13 prairial)

sur la Nahe, et en arrière de Sohnervald : le général Moreau, campé à Birkenfeld, attaqua les avant-postes allemands, et les chassa de leur position ; le général Poncet força les défilés de Kirm. N. st. An 4.

Dans le même temps, Kléber, qui commandait la division de l'armée cantonnée à la droite du Rhin, passant la Wupper, vint attaquer les Autrichiens retranchés sur les rives de la Sieg et de l'Acher ; ils se retirèrent sur Alter-Kirchem. Ces échecs déterminèrent Wurmser à évacuer les postes occupés par lui dans le Bas-Palatinat. Les Autrichiens conservaient encore Mayence, à la gauche du fleuve; mais obligés de porter une partie de leurs forces dans le Brisgaw, menacé par l'armée du Rhin et Moselle, ils ne pouvaient donner que de faibles secours à l'armée de l'archiduc Charles, pressée par Kléber.

Ce général la fit attaquer le 5 juin, (16 prairial) dans son

V. st. 1796.

camp retranché d'Alten-Kirchem, par la division du général Colaud. La victoire était encore incertaine après quatre heures d'un combat aussi sanglant qu'opiniâtre, lorsque Colaud, irrité de la résistance des Allemands et des pertes essuyées par ses troupes, fait battre le pas de charge; les grenadiers s'élancent la bayonnette en avant; le camp fut forcé, on fit près de quatre mille prisonniers. Les Français assiègent la forteresse d'Ereinbreisten; ils étendent leurs postes à la droite de la Lahn, tandis que le général Jourdan, faisant passer le Rhin à ses autres divisions, établissait son quartier général à Neuvied.

Ces évènemens exposaient aux réquisitions de tous les genres, les pays situés entre la Wupper et la Sieg, qui, durant l'armistice, se trouvaient compris dans la ligne de neutralité. La cour de Vienne se détermina à demander une prolongation de suspension d'armes pour deux

mois; il fut même question de propositions de paix. Le gouvernement français rejetait une mesure dont le seul but était de gagner du temps, et de rendre plus difficiles les approvisionnemens des armées françaises. N. st. An 4.

CHAPITRE XIII.

Passage du Rhin par Moreau.— Les Français s'avancent jusqu'aux Alpes Helvétiques.

Vers la mi-juin, (à la fin de prairial) toute l'armée de Jourdan était à la droite du Rhin, à l'exception de quarante mille hommes destinés à continuer le blocus de Mayence.

L'armée de Moreau s'étendait le long du fleuve, depuis Huningue jusques vis-à-vis de Manheim. Le maréchal de Wurmser s'occupait à fortifier cette place; les trois armées françaises for-

maient une seule chaîne qui devait agir de concert à la droite du Rhin.

V. st. 1796.

Cette disposition avait déterminé Beurnonville à augmenter les fortifications de Dusseldorf. Moreau devait concourir au plan général, en passant le Rhin dans l'Alsace ; opération d'autant plus difficile, que les Autrichiens rassemblés dans le Brisgaw, sous les ordres du général comte de la Tour, maîtres de Kelh, dont ils avaient augmenté les fortifications, se disposaient eux-mêmes à pénétrer en France.

Moreau traversa le Rhin, et s'empara du fort de Kelh. Jourdan avait franchi successivement la Lahn, le Mein et le Necker ; il s'était rendu maître de Francfort. Les deux armées de Jourdan et de Moreau, laissant sur leurs derrières les forteresses d'Erenbreistein, de Mayence, de Manheim et de Philisbourg, poussaient les Autrichiens dans la Forêt Noire, vers le Danube et la Bavière.

Malgré ces succès, soit que la cour de Vienne comptât sur les obstacles invincibles que les Français éprouveraient en s'enfonçant dans l'Allemagne, ou que la détresse de Mantoue l'entraînât dans des mesures extrêmes, une partie de l'armée du Haut-Rhin avait quitté la Bavière pour se porter sur l'Adige, tandis qu'un corps de quarante mille hommes, levé en Hongrie, se rassemblait entre Clagenfurt, Laubach et Trieste, sous les ordres des généraux Wentsel et Colloredo. On portait à cent vingt mille combattans la nouvelle armée impériale qui se préparait à descendre dans le Mantouan. Le maréchal de Wurmser, chargé du commandement en chef, abandonnant les bords du Rhin, s'était rendu à Inspruck. Les généraux comtes de la Tour et de Warstensleben eurent le commandement de l'armée du Haut-Rhin, sous les ordres de l'archiduc Charles.

N. st. An 4.

V. st. 1796. La marche des armées françaises, entre le Necker et le Danube, répandait une telle épouvante, que le duc de Wirtemberg, le margrave de Bade, et bientôt tout le cercle de Souabe, firent leur paix particulière avec le gouvernement français. L'archiduc Charles reculait devant le général Jourdan; les uns attribuaient sa retraite au découragement des troupes, les autres la regardaient comme l'effet des traités conclus entre quelques princes d'Allemagne et les Français. Ce pouvait être aussi le résultat du vide laissé dans son armée par la division considérable envoyée en Italie.

Sa ligne de défense resserrée vers la fin de thermidor, (la mi-août entre le Danube et les sources de la Lech, le mettait en mesure de fermer par sa droite, aux Français, l'entrée de la Bavière, tandis que, par sa gauche, il communiquait avec l'armée du Tyrol. Les généraux de la Tour et Warstensleben, répan-

dus à la gauche du Danube, s'étaient retranchés sur les bords de la Nab; ils couvraient une partie du Palatinat, la Bohême et l'Autriche; mais ils abandonnaient le cercle entier de Franconie. N. st. An 4.

Jourdan et Moreau s'avançaient vers le centre des possessions autrichiennes, sur les deux rives du Danube : Jourdan tenait la route de Franconie, pays abondant en toutes les denrées nécessaires à la nourriture d'une armée; Moreau s'avançait vers la haute Souabe, qui n'offrait pas autant de ressources; ses principaux efforts se dirigeaient vers le lac de Constance, pour pénétrer dans le Tyrol par les défilés de Vogelsberg, vers les sources de l'Inn, du Lech, de la Bregens et de l'Adige, un des points les plus élevés de l'Europe.

Cette expédition était confiée au général *Ferino;* il avait pénétré au-delà du lac de Constance jusqu'aux bords de la Bregens. Les difficultés se multi-

pliaient au milieu des rochers
N. st. An. 4. élevés jusqu'aux nues, des précipices inabordables, qui séparent les villes de Lindau et de Constance de celles de Clurn de Meran, dans un espace de quarante lieues à travers les sinuosités des montagnes, dans lesquelles on ne trouve presque par-tout que des sentiers abordables aux seuls pâtres du pays.

CHAPITRE XIV.

Le Maréchal de Wurmser pénètre en Italie.

TANDIS que Ferino se consumait en vains efforts dans les défilés de Feldkirck, le maréchal de Wurmser descendait en Italie à la droite et à la gauche du lac de Garda. Cette irruption jetait Bonaparte dans une perplexité d'autant plus grande, que ses forces se trouvaient disséminées dans ses vastes conquêtes. Il s'é-

tait emparé du port de Livourne : et il avait conclu un armistice avec le pape et le roi des Deux-Siciles ; mais, à la nouvelle de l'arrivée des Autrichiens, cet armistice avait été rompu. Bonaparte renouvella dans cette occasion la leçon, dans l'art de la guerre, donnée en 1760 par le roi de Prusse, Frédéric-le-Grand. Ce prince, entouré en Silésie par plusieurs armées autrichiennes, attaqua brusquement une de ces armées, la défit, la dispersa, et força les autres à la retraite : ainsi en agit Bonaparte sur les bords du lac de Garda. N. st. An 4.

A peine les Autrichiens avaient franchi les limites du Tyrol, que les partisans de l'Autriche en Italie : publiaient que le temps était venu de chasser les Français d'Italie : on répandait les écrits les plus propres à volcaniser les peuples ; la plupart de ces écrits venaient de Rome. A voir l'enthousiasme de quelques Romains, on eût dit que les Français étaient déjà à l'ouest des

V. st. 1796. Alpes, et que Pie VI, à l'exemple d'Alexandre VI, n'avait plus qu'à ordonner à leur général de venir rendre compte à Dieu de sa conduite, sous peine d'excommunication. Des prophéties miraculeuses annonçaient, dans tous les couvens de moines, l'entière déconfiture des Français.

Rome la sainte retentissait du bruit des armes; ses dispositions guerrières tenaient, il est vrai, de la mollesse de ceux qui les faisaient. Les troupes, levées à Rome, ressemblaient à ces burlesques régimens de Corinthe, commandés par le coadjuteur de Paris, pendant la guerre de la Fronde.

Bonaparte, pour couvrir le siège de Mantoue, occupait les postes les plus importans depuis le lac d'Isca jusqu'à Salo, et depuis la ville de Garda, à la gauche du lac, jusqu'au Bas-Adige, dans une circonférence de plus de cinquante lieues, et dans un pays coupé de lacs, de rivières et de canaux qui retardaient les

communications. Cette ligne de défense ne pouvait être gardée devant une armée supérieure, maîtresse de porter ses plus grandes forces sur les points les moins défendus. Les Autrichiens se rendirent maîtres de Corona, à la gauche, et de Salo à la droite du lac de Garda. Ils entrèrent dans Véronne et dans Brescia. N. st. An 4.

Bonaparte, pour rassembler ses forces, avait évacué la plus grande partie de ses postes sur l'Adige, et levé le blocus de Mantoue; ces dispositions, dictées par le génie militaire, étaient regardées, par les Allemands et par quelques Italiens, comme l'annonce d'une retraite prochaine et totale.

V. st. 1796.

CHAPITRE XV.

Bataille de Castiglione. Wurmser se réfugie dans Mantoue.

Si les Français n'étaient pas assez nombreux pour lutter en rase campagne contre les forces du maréchal de Wurmser, les deux divisions de l'armée allemande se trouvant séparées par le Mincio et plusieurs canaux difficiles à traverser, pouvaient être attaquées séparément par un ennemi actif, et qui connaissait sa position.

Tel fut le plan exécuté par Bonaparte : portant rapidement la plus grande partie de ses forces à la droite du Mincio, il attaque la division autrichienne qui côtoyait le lac de Garda, du côté de Brescia, la disperse dans les montagnes, et vient présenter la bataille à Wurmser, au bord du Mincio, auprès de Castiglione.

La

La bataille se donna le 6 août, (18 thermidor). Le centre de l'armée française était commandé par le général Augereau ; la droite par le général Beaumont ; la gauche par le général Masséna. La division du général Serrurier arrivait de l'intérieur du Milanais ; elle eut ordre de se porter sur les derrières de l'armée autrichienne, et d'attaquer sa gauche aussi-tôt que le combat serait engagé. Ce mouvement décida la défaite des Autrichiens. Wurmser passe le Mincio et se fortifie. Ses retranchemens sont emportés à la baïonnette. Son armée se disperse. Les Français le poursuivent dans les montagnes, et recommencent le siège de Mantoue. N. st. An 4.

Wurmser, malheureux à la guerre, déployait de grands talens. Craignant d'être suivi dans le Tyrol, et que ce mouvement ne facilitât la jonction de l'armée d'Italie avec celle d'Allemagne, abandonnant les rives de l'Adige, il se porte sur la Brenta, et se fortifiant auprès de Bassano, il trans-

porte le théâtre de la guerre au
V. st. milieu des provinces vénitiennes.
1796. Le général autrichien se flattait que par cette opération, non-seulement il parviendrait à retarder la chûte de Mantoue, mais qu'il pourrait attendre, dans le Frioul vénitien, les renforts qui venaient des Alpes Noriques. L'activité de Bonaparte anéantit ses espérances. Les Français poursuivaient les Autrichiens avec tant de persévérance et de succès, que Wurmser fut contraint de se réfugier dans Mantoue, avec les débris de ses troupes.

On multipliait, pour rassembler les Autrichiens fugitifs dans les montagnes du Tyrol, des efforts qui auraient été inefficaces, si la division française, commandée par Ferino, avait pu franchir la barrière des Alpes Rhétiques; mais elle était impénétrable par la route qu'on avait prise. Les tentatives inutilement faites dans ces agrestes contrées, affaiblissaient les armées françaises d'Allemagne. Les revers les plus

fâcheux furent les suites de cette opération.

N. st. An 4.

Malgré les retranchemens élevés par l'archiduc Charles, au bord du Lech, les Français avaient franchi cette rivière; ils se répandaient aux environs de Munich. Cet évènement avait déterminé l'électeur de Bavière à traiter d'une paix particulière avec la France. Cependant le général autrichien, convaincu qu'avec les forces qui restaient à Moreau, entre les Alpes et le Danube, ce général ne pouvait former sur l'intérieur de la Bavière des entreprises décisives, s'était porté à la gauche du fleuve, pour fortifier la division commandée par le comte de Warstenslében, serrée de près par le général Jourdan.

V. st. 1796.

CHAPITRE XVI.

Bataille de Teming. — Retraite de Jourdan sur Dusseldorf.

JOURDAN, après avoir passé presque sans obstacles la Rednits et l'Altmuth, dominait dans la Franconie. Son armée s'était emparé de Nuremberg, d'Aichstat, d'Amberg, d'Ingolstadt, et de toute la partie du Haut-Palatinat située à la droite de la Nab. Jourdan marchait sur cette rivière, unique barrière pour défendre l'Autriche le long du Danube, tandis que Moreau n'avait plus que quelques marches pour parvenir aux défilés de Werdenfeld, et pour descendre ensuite à Inspruck.

Il était difficile aux deux armées françaises de défendre efficacement une ligne de près de cinquante lieues, depuis Amberg jusqu'à Fuessen. Les di-

visions laissées au bord du Rhin pour bloquer Mayence, formaient un vide dans l'armée de Jourdan; il se faisait sentir à mesure que cette armée s'éloignait des frontières de France. N. st. An 4.

Jourdan avait son quartier général à Unsdorf; sa droite, commandée par Bernadotte, faisait des courses jusques sous le canon de Ratisbonne. Elle fut attaquée le 25 août, (7 fructidor) par l'archiduc Charles. Il est peu d'exemples d'une bataille aussi acharnée. Elle continua durant trois jours consécutifs, avec différens succès. Les Autrichiens revenant à la charge le troisième jour avec des renforts arrivés de l'intérieur de l'Autriche, parvinrent à enfoncer l'infanterie française. Bernadotte, après des prodiges de valeur, fit sa retraite le long de la Redmits sur Bamberg, en se battant, au milieu des rochers et des défilés, avec une telle résolution, qu'il semblait que chaque soldat eût sa querelle particulière à venger.

V. st. 1796. Plus de vingt mille combattans, des deux armées, restèrent sur le champ de bataille. Mais ce qui fit le plus souffrir les Français, fut une insurrection générale des paysans.

Pour tirer vengeance des mauvais traitemens éprouvés par eux, ils se réunissaient dans les passages dangereux, arrêtaient la marche de l'armée et, assassinaient les soldats qui s'écartaient des colonnes pour se procurer des vivres. Cependant Jourdan passa à la droite du Mein, sans avoir perdu son artillerie, ni ses bagages.

Mais à peine les Français commençaient à se réunir dans les environs de Wurtzbourg, qu'ils furent attaqués de nouveau. La victoire se déclara en faveur des Autrichiens. L'armée française, frappée de terreur, s'était presque entièrement débandée. En vain, à la première nouvelle de cette déroute, les divisions, campées sur les deux bords du Rhin, se mirent en marche pour se porter

au centre de l'Allemagne ; rien ne put rallier l'armée de Jourdan. Elle précipitait sa retraite sur Dusseldorf. Ce général quitta son armée ; elle fut confiée à Beurnonville. N. st. An 4.

CHAPITRE XVII.

Belle retraite du général Moreau. — Prise de Kelh par les Autrichiens.

La défaite du général Jourdan pouvait avoir les suites les plus funestes pour l'armée du général Moreau, environné d'ennemis, dans des pays d'un accès difficile, et dont presque tous les habitans prenaient les armes contre la France, malgré les traités conclus avec leurs gouvernemens.

Dans cette situation critique, la conduite du général Moreau fut regardée comme le chef-d'œuvre de l'art militaire. Disputant le terrain pied à pied, s'emparant

V. st. 1796.

des positions les plus avantageuses, il se fait jour à travers les défilés de la Forêt Noire, non-seulement sans avoir été entamé, mais en battant les Autrichiens en plusieurs rencontres.

Cette marche dura vingt-sept jours. L'armée conservait ses positions, le 20 septembre, dans la Bavière, à Rain, à Fridberg, à Landsberg, à la droite du Lech et le 27 octobre, (5 brumaire an 5) elle était en sûreté à la gauche du Rhin. Un officier de cette armée, écrivant de Rhinfeld, le 23 vendémiaire an 5: Dis aux alarmistes que notre armée n'est pas détruite: nous faisons retraite, à la vérité; mais, loin d'avoir essuyé des pertes, nous avons battu l'ennemi toutes les fois qu'il a voulu se mesurer avec nous.

Il est certain qu'on fut à Paris, durant plusieurs jours, dans la plus cruelle inquiétude sur le sort de cette armée. Elle était forte de cinquante mille hommes, sans compter une division en

garnison au fort de Kelh, et à la tête du pont de Huningue; mais cent mille Autrichiens pouvaient l'attaquer. L'état de débandade où se trouvait l'armée de Jourdan, laissait les généraux de l'empereur en situation d'envelopper Moreau, resserré entre le Danube et le Rhin, dans le pays de Furstemberg, sur des terrains dont il était aisé de rendre les chemins impraticables, en abattant les arbres. Les généraux de la Tour, de Navendorf et Pétrache se réunissaient pour fermer les passages nommés Val-d'Enfer, et ceux de Kinzingar-Thal, sur les bords de la rivière de Kintzig. Dans cette position, on assurait que l'armée française serait infailliblement forcée à mettre bas les armes. N. st. An 4.

Moreau, après avoir passé le Lech, fit couper tous les ponts. Les bateaux rassemblés sur le Danube, eurent ordre de remonter le fleuve jusqu'à Ulm.

Pour donner le change aux Autrichiens, et pour faciliter le [illegible]s-

port de ses gros bagages, à l'entrée
V. st. 1796. de la vallée de Kintzig, Moreau feignit de vouloir pénétrer en Franconie, afin d'attaquer l'arrière-garde du prince Charles, et de dégager l'armée de Jourdan. Il remonta le Danube, et plaça son camp sur les deux rives de ce fleuve, derrière l'Iller. L'armée du comte de la Tour se trouvait dans les environs de Neubourg et d'Aichstat; le corps de Condé, auprès de Landsberg, et celui de Navendorf, vers Nortlingue et Nereistein. Le général Desaix, opposé à Navendorf, occupait une excellente position sur la Brenza.

Moreau avait fait construire des batteries masquées et des retranchemens à Kauffbeuren, au bord de la Wartach, et dans la forêt de Kemptervald, pour défendre la belle position de Kempten et de Memmingen, vers le lac de Constance. Il envoya une colonne dans les Alpes, pour livrer bataille au général Frolich, sorti des gorges du haut Tyrol, pour tomber sur les derrières de l'ar-

mée française. Frolich fut repoussé avec perte. N. st. An 4.

Une autre colonne de l'armée de Moreau, suivant la chaîne des montagnes de la Haute-Souabe, qui partagent les eaux entre le Danube et le Rhin, s'avançait vers les sources du Danube, du Necker et de la Kintzig; position que le général Petrach, après une vaine tentative sur Kelh, se proposait d'occuper.

Ce dernier mouvement annonçait le véritable dessein du général français, d'effectuer sa retraite vers le Rhin, par le Brisgaw. Les généraux la Tour et Navendorf, pour s'y opposer, abandonnant la gauche du Danube, se portaient rapidement dans le Landgraviat de Nellenbourg. Le général Navendorf s'étant un peu éloigné par sa droite, pour assurer ses communications avec Pétrach, maître des passages très-importans, vers la source du Danube, il se trouvait un vide assez considérable entre lui et le général de la Tour.

V. st. 1796. Moreau profitant de cette faute, attaque avec trente mille combattans l'armée du comte de la Tour, campée entre Biberach et Buchau : il le met en déroute après l'action la plus sanglante ; alors il divise son armée en eux corps, et se portant sur le Danube avec la rapidité de l'éclair, il passe par Munderkingen, et se dirige pour attaquer en même temps les généraux Navendorf et Petrach. Ils furent contraints d'abandonner leurs positions.

Depuis lors, les Français, maîtres des postes les plus avantageux de la Forêt Noire, éprouvèrent les seuls obstacles opposés par la difficulté des chemins. L'archiduc Charles ne pouvant empêcher Moreau de passer le Rhin, fit le siège de Kelh. Il prit cette place, après quarante-cinq jours de tranchée ouverte, lorsque les bastions, détruits par l'artillerie, n'offraient aux yeux qu'un monceau de ruines, abreuvé de sang. La connexion entre

ces évènemens, m'ont fait anticiper sur l'année V de l'ère républicaine; je me hâte de revenir sur mes pas. N. st. An 4.

CHAPITRE XVIII.

Intérieur de la France.—Conspiration jacobine.

Les jacobins, écrasés le premier prairial an 3, ne s'étaient réunis au gouvernement, en vendémiaire, que dans l'espoir de trouver une occasion favorable pour détruire la nouvelle constitution; elle s'établissait dans des circonstances singulièrement épineuses. Depuis plusieurs mois, les dépositaires du pouvoir conventionnel ne voyaient que le jour présent. Ils léguaient les embarras de l'avenir au régime constitutionnel: plusieurs symptômes annonçaient le retour d'une terreur en sens inverse de la terreur passée; malheur au pays où les forfaits sont punis par des forfaits, et où, sans

consulter la loi, on extermine
V. st. 1796. les hommes au nom de la nature.

La lutte de vendémiaire avait égaré un grand nombre d'hommes attachés à la révolution. La considération publique n'entourait pas le directoire ; on ne se fait pas une juste idée de la nature et de l'influence de l'opinion publique, de cette force morale, qui entraîne les hommes.

Il faut pour l'apprécier, au milieu des convulsions révolutionnaires, l'avoir étudiée dans les sections de Paris, ou dans la convention nationale réclamant à la fois et violant toutes les formes. Sans cesse injuste dans son impatience, et presque toujours de bonne-foi dans ses vues, ne convenant jamais de sa fougueuse et tyrannique inconséquence ; abusant des institutions qu'elle réprouvait, et foulant aux pieds les lois qu'elle avait exigées. Puissance arbitraire et mystérieuse, elle a toujours un but

louable, et le dépasse presque toujours. Ennemie implacable des individus qui la gênent, elle se rend l'instrument docile de celui qui la flatte, fût-ce même pour l'enchaîner. Elle croit juste tout ce qu'elle ordonne, comme si c'était la volonté générale, et l'exécute avec violence, comme si ce n'était que la volonté d'une faction; elle se plaint comme si on l'opprimait, et menace comme si elle était toute-puissante. Elle méconnaît ses amis, lorsqu'en la servant ils voudraient arrêter ses écarts; variable à l'excès, un rien la forme, un rien la détruit, un rien la fait pencher vers les partis les plus opposés. N. st. An 4.

Diriger l'opinion publique sans gêner la volonté générale des citoyens, c'est la tâche la plus pénible, et cependant une des plus essentielles d'un gouvernement; sur-tout dans les premiers temps de son établissement. Les circonstances augmentaient ces difficultés, lors-

que le directoire prit en main
V. st. 1796. les rênes du gouvernement français.

On employa un grand nombre de jacobins ; plusieurs se rendirent si redoutables au gouvernement dont ils étaient les agens, qu'on fut contraint de les destituer. Le directoire faisait l'expérience, que des hommes employés à faire des révolutions, ne sont pas ceux dont il faut se servir quand elles sont terminées ; ainsi l'architecte enlève les machines qui lui avaient été nécessaires pour démolir, et les échafaudages élevés pour réédifier.

Trompés dans leur attente, les désorganisateurs résolurent de faire usage de la force pour maîtriser l'administration ; le plus vaste complot fut ourdi avec tant d'art, que, malgré l'étendue de ses ramifications, les agens destinés à le faire réussir, ne connaissaient pas eux-mêmes les chefs du parti qui les mettrait en œuvre.

Un jeune homme nommé *Babeuf*, qui prenait le surnom de *Gracchus*, joua dans cette intrigue le rôle principal. La conjuration devait éclater le 22 floréal: un comité d'insurrection s'assemblait sous le nom de *directoire secret de salut-public*; il correspondait avec des agens dans les quartiers de Paris. N. st. An 4.

Le projet des conspirateurs était d'égorger une partie des députés, le directoire entier, de proclamer la constitution de 1793, et de rappeller la convention nationale.

Ce complot fut découvert la veille de son exécution, par la confession d'un individu qui avait feint, pour les conjurés, un zèle à toute épreuve, pour dévoiler au ministre de la police la trame dont il avait connaissance. Mais telle était la défiance des conspirateurs, que cet individu, admis très avant dans leurs secrets, ne sut jamais le nom de ceux qui composaient le comité insurrecteur, quoique chargé

plusieurs fois d'exécuter ses ordres. On trouva chez *Babeuf* les pièces de conviction ; elles furent imprimées par ordre du gouvernement.

V. st. 1796.

Ces pièces avaient entre elles autant de liaison que si elles eussent été les travaux suivis d'une autorité jouissant de la force publique. Cependant on n'avait trouvé aucun registre de délibérations, les pièces n'étaient pas signées, le nom d'aucun acteur principal ne se trouvait en évidence.

On arrêta plusieurs particuliers ; il ne se trouva chez eux aucun papier relatif à cette affaire. Chacun des accusés assurait qu'elle lui était étrangère ; Babeuf lui-même niait d'être membre du comité insurrecteur : le gouvernement avait toutes les preuves d'une conspiration tramée par un grand nombre d'individus ; le nom des conspirateurs se cachait sous un voile impénétrable.

L'implication dans cette af-

faire de *Drouet*, membre du conseil des cinq-cents, exigeait, aux termes de la constitution, la convocation d'une haute-cour; elle fut assemblée dans Vendôme. Babeuf finit sa vie sur un échafaud, avec quelques-uns de ses complices; les autres, contre lesquels les preuves n'étaient pas acquises, recouvrèrent leur liberté. N. st. An 4.

CHAPITRE XXI.

L'île de Corse rentre sous la domination de la République française.

Au milieu de ces dissentions intérieures, la République française obtenait à l'extérieur de nouveaux avantages: l'armée de Wurmser était détruite comme l'avait été celle de Beaulieu; ses débris se cachaient dans les montagnes du Tyrol et de la Ca-

rinthie. Bonaparte, dominateur de l'Italie, établissait des institutions républicaines sur les bords du Pô, et combinait les moyens de faire rentrer l'île de Corse sous la domination de la République française.

V. st. 1796.

Ce général, en mettant garnison française dans Livourne, avait le double projet de ravir ce port au commerce anglais, et d'ouvrir une communication avec les Corses, attachés au gouvernement français. Un très-grand nombre d'individus qui s'étaient exilés de leur patrie, lorsque les Anglais en furent les maîtres, se réunirent à Livourne. Ils avaient des liaisons suivies dans l'île. Le vieux Paoli, craignant de tomber dans les mains des Français, avait quitté furtivement un pays dans lequel il joua si long-temps le premier rôle, pour cacher ses cheveux blancs en Angleterre.

Une insurrection générale se manifestait contre les Anglais : les garnisons britanniques étaient

réduites à ne pas oser sortir de leurs quartiers ; enfin, le vice-roi de Corse, sir Gilbert Elliot, fut fait prisonnier. On lui rendit la liberté, à condition qu'il retirerait toutes ses troupes des communes intérieures où l'autorité britannique n'était plus reconnue. N. st. An 4.

Elliot manquant de subsistances, se vit réduit à déclarer qu'il évacuerait la Corse, pourvu que l'embarquement de tous les effets appartenant aux Anglais ne fût pas troublée. Une députation Corse vint sur-le-champ prévenir le commandant français de Livourne de cette proposition.

Le général Gentili, et le commissaire du pouvoir exécutif, Salicetti, furent chargés par Bonaparte de convoquer les assemblées primaires de l'île, pour présenter le code constitutionnel à l'acceptation des insulaires.

Le 25 vendémiaire an 5, Gentili, profitant d'un gros temps, qui avait forcé les vaisseaux an- N. st. An 5.

glais à s'éloigner de la côte, fait embarquer le général de brigade Casalta, avec un corps nombreux : les Français abordèrent en Corse le 27 ; ils furent joints par plusieurs bataillons Corses ; on s'empara de Bastia et de San-Fiorenso, ou les Anglais tenaient garnison.

V. st. 1796.

En moins de trois semaines, il ne resta plus un seul Anglais en Corse; le régime constitutionnel, semblable à celui de France, y fut établi.

CHAPITRE XIX.

Le Maréchal d'Alvinzy prend le commandement de l'armée d'Italie. — Bataille d'Arcole.

Les armées française et autrichienne avaient pris respectivement leurs quartiers d'hiver sur les deux bords du Rhin,

en vertu d'une convention entre les généraux. Le général Hoche eut alors le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse ; Beurnonville continua de commander celle du Nord. N. st. An 5.

Cette inaction, nécessitée par les frimats d'Allemagne, ne s'étendait pas à l'Italie : des efforts prodigieux avaient été faits dans les provinces autrichiennes, pour opposer à Bonaparte une troisième armée ; elle se rassemblait dans les provinces vénitiennes, entre le Tagliamento et la Piava; le général marquis d'Alvinzy la commandait ; elle s'approchait de l'Adige.

Bonaparte, abandonnant la conduite du siège de Mantoue au général Kilmaine, s'approcha des ennemis. Les armées étaient en présence le 24 brumaire, (15 novembre). La droite des Français, commandée par Masséna, la gauche par Vaubois, le centre par Augereau. L'aile droite des Autrichiens, conduite par le général Davi-

dowilk, se trouvait à la droite
V. st. de l'Adige, entre le fleuve et le
1796. lac de Garda. Son centre et son aile gauche occupaient, sur la rive gauche du fleuve, la route de Vicence.

Un pont avait été jeté par les Français sur l'Adige, entre les villages de Ronco et d'Albarédo; les deux divisions d'Augereau et de Masséna passèrent à la gauche du fleuve, le 25 brumaire, avant le lever du soleil. Les avant-postes autrichiens furent culbutés; mais on trouva la résistance la plus opiniâtre au village d'Arcole, dont la position était fortifiée naturellement au milieu des marais et des canaux profonds, garnis d'artillerie. Ce village arrêta une partie de l'armée pendant toute la journée.

En vain les généraux se précipitaient à la tête des colonnes pour braver le feu des ennemis: les généraux Lannes, Verdier, Bon, Vernes, furent mis hors de combat. Augereau, empoignant un drapeau, le porte sur

un

un pont qu'il fallait absolument franchir pour emporter le village; il est forcé de reculer. Bonaparte ordonne au général Guieux de descendre l'Adige avec un corps de deux mille hommes, et de passer ce fleuve sous la protection de l'artillerie légère, de tourner le village d'Arcole. Cette marche était longue, et la journée avançait vers sa fin. N. st. An 5.

Bonaparte, avec son état-major, se porte sur le front de la division d'Augereau; il s'avance à la tête des grenadiers; le pas de charge sonne; on était à trente pas du pont, lorsque le feu de l'ennemi le rompit. Bonaparte fut renversé avec son cheval dans un marais, d'où, sous le feu des Autrichiens: on eut beaucoup de peine à le retirer. La colonne se rallia bientôt; mais la nuit ne permettait plus de renouveller l'attaque. Guieux traversant l'Adige, avait attaqué de revers le village d'Arcole; il y pénétra, quoique l'attaque principale fût abandonnée.

V. st. 1796. La bataille recommença le lendemain, et fut soutenue de part et d'autre avec la plus héroïque intrépidité. La nuit força encore les combattans à se séparer sans que la victoire se fût déclarée pour l'une ou l'autre armée.

Une nouvelle attaque avait été combinée pour le 27; Masséna devait se porter sur la gauche, et Augereau attaquer de front le village d'Arcole, tandis qu'une division inquiéterait les derrières de l'ennemi : les Autrichiens abandonnèrent le champ de bataille, et firent leur retraite sur Vicence.

Cependant l'aile gauche française avait été rompue à la droite de l'Adige. Le général Davidowilk s'était emparé du poste important de Rivoli; il s'avançait jusqu'à Castel-Novo, à huit lieues de Mantoue. Bonaparte profitant de la déroute d'Alvinzi, dont l'armée était dispersée, ordonne à la division de Masséna de repasser l'Adige, et de se réunir à celle de Vaubois. Davido-

wilk est attaqué le premier frimaire, et poursuivi dans les montagnes du Tyrol. Le maréchal *Trivulce* appelait la journée de Marignan, *une bataille de géans;* il eût sans doute donné ce nom à un combat qui dura quatre jours avec un acharnement dont il n'est presque pas d'exemple dans l'histoire. Davidowilk se retira derrière l'Arisio, et Alvinzi derrière la Brenta. N. st. An 5.

CHAPITRE XXI.

Bataille de Rivoli. — Traité de Paix entre la France et le Pape.

TROIS armées autrichiennes avaient été détruites, en Italie, dans le cours d'une campagne. L'empereur en rassemblait une quatrième. Les jeunes gens de Vienne étaient transportés en

poste dans le Frioul vénitien. L'impératrice avait brodé elle-même leurs drapeaux. Un corps nombreux, levé dans les provinces polonaises soumises à l'Autriche, se portait avec célérité sur les bords de la Brenta; plusieurs régimens de chasseurs s'organisaient dans le Tyrol.

V. st. 1796.

Lorsque toutes ces forces furent réunies dans les premiers jours de janvier 1797, Alvinzi se vit à la tête de cinquante mille hommes favorisés par une artillerie formidable, tirée, en grande partie, des arsenaux de Venise. C'était toujours la même opération à faire; forcer les lignes de défense de Bonaparte, pénétrer par quelque point, se jeter dans Mantoue, débloquer cette place, porter ailleurs le théâtre de la guerre, et rendre inutiles les succès précédens des Français.

V. st. 1797.

Des circonstances particulières favorisaient les Autrichiens. D'un côté, quelques différends s'élevaient entre Bona-

parte et le grand-duc de Toscane ; de l'autre, la cour de Rome avait levé une armée pour attaquer la nouvelle république italienne. Les Français sont attaqués sur toute leur ligne ; mais le principal effort d'Alvinzi se dirigeait à la droite de l'Adige, depuis Corona jusqu'à Porto-Legnano ; les Autrichiens voulaient forcer les postes français auprès de Rivoli, et se porter rapidement sur Mantoue par Castello-Nuove, Vallegio et les bords du Mincio. N. st. An 5.

La bataille d'Arcole avait duré quatre jours ; celle de Rivoli fut encore plus disputée. On se battit sans discontinuation durant huit jours. Les Autrichiens n'abandonnèrent le champ de bataille qu'après avoir perdu toute leur artillerie, et vingt-cinq mille hommes tués ou prisonniers. On comptait, parmi ces derniers, presque tout le corps des volontaires de Vienne.

Alvinzi fuyait précipitamment dans les montagnées, les

V. st. 1797. Français l'atteignent, le battent de nouveau. Les Autrichiens se dispersent, Alvinzi n'a plus d'armée. Les Français entrent dans Bassano, dans Roveredo, dans Trente ; Mantoue ouvre ses portes à Bonaparte. L'armée pontificale se réfugie sur les sommités des Appennins, vers les sources de l'Arno et du Tibre. Les Français se rendent maîtres des Etats du pape situés au nord des Appennins. Le pape a recours aux négociations. Bonaparte lui accorde la paix, à condition que les provinces pontificales, occupées par les armées françaises, feraient partie de la nouvelle république, et que les principaux monumens de peinture et de sculpture que les étrangers admiraient à Rome, seraient transportés en France.

N. st.
An 5.

CHAPITRE XXII.

L'Archiduc Charles prend le commandement de l'armée impériale en Italie. — Bataille de Cainin. — Les Français se rendent maîtres de Trieste.

On pouvait comparer les combats de Bonaparte avec les Autrichiens, à ceux d'Hercule contre l'hydre de terre. Les armées impériales renaissaient à mesure qu'elles étaient détruites. Les succès de l'archiduc Charles, en combattant le général Jourdan en Allemagne, avaient persuadé au ministère de Vienne, que ce jeune prince rendrait aux armées autrichiennes la supériorité vainement disputée par elles aux Français dans les plaines de la Lombardie. L'archiduc Charles était du même âge que

V. st. 1797.

Bonaparte: tous deux montraient la même passion pour la gloire; mais, malgré les talens du prince autrichien, il lui était difficile de lutter avec avantage contre une armée accoutumée à vaincre, et dont chaque soldat joignait l'expérience à la bravoure.

Une armée se levait en Hongrie; on lui adjoignait plusieurs divisions avec lesquelles l'archiduc avait combattu, l'année précédente, dans la Souabe et dans la Franconie. L'inaction des armées allemandes d'Allemagne, durant l'hiver, laissait ces divisions oisives au bord du Rhin.

Cette disposition avait déterminé le gouvernement français à faire marcher en Italie une partie des bataillons cantonnés sur les frontières d'Allemagne; le général Bernadotte en eut le commandement. Les Autrichiens furent sans doute surpris d'avoir à combattre au pied des Alpes noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient mesurés

dans la Forêt-Noire et sur les bords de la Nab. N. st. An 5.

Depuis la bataille de Rivoli et la dispersion de l'armée d'Alvinzi, les Français étendaient leurs quartiers dans les provinces vénitiennes jusqu'aux bords de la Piava. Les Autrichiens arrivant en Italie par petites bandes, par le Frioul autrichien, se formaient comme ils avaient fait précédemment entre le Tagliamento et la Piava.

Bonaparte fut instruit, vers le 15 février, que les Autrichiens reparaissaient en forces dans les environs de la Piava, et sur-tout vers les hauteurs de Belluno.

Toute l'armée française marche en avant : elle était parvenue au bord du Tagliamento, le 26 ventôse (17 mars); l'archiduc, avec ses principales forces, occupait des retranchemens derrière le Tagliamento; ils couvraient la grande route de Trévise à Udine et à Palma Nuova.

Dans cette position, il tirait ses subsistances du Frioul au-

trichien, par Gradisca et par
V. st. 1797. Gorits. Les glaces des Alpes avaient considérablement baissé les eaux du Tagliamento ; il se trouvait guéable en plusieurs endroits. Bonaparte ordonne au général *Guieux* de se porter sur la gauche, pour passer la rivière à la droite des retranchemens autrichiens, tandis que le général Bernadotte, avec la division venue d'Allemagne, exécuterait la même opération sur la droite de l'armée française. L'une et l'autre de ces divisions forme ses bataillons de grenadiers, et se jette dans le fleuve. La cavalerie autrichienne veut plusieurs fois charger l'infanterie française, mais sans succès ; toute l'infanterie française passe la rivière.

Dès lors, les Autrichiens pliaient de toute part; mais lorsque le général Guieux eut enlevé le village de Cainin, où se trouvait le quartier-général de l'archiduc, la déroute de l'armée autrichienne fut complète. Cette armée

profita des ténèbres de la nuit pour se réfugier dans les gorges des montagnes, abandonnant aux Français une partie de son artillerie et de ses bagages. Les villes de Palma Nuova, de Civita di Friuli, d'Udine, de Gemona, et tout le territoire vénitien jusqu'aux confins de la Haute-Carinthie et de la Haute-Carniole, se soumirent à Bonaparte. N. st. An 5.

L'archiduc Charles, entraîné dans la fuite de ses soldats, n'était parvenu à les rallier que dans les anfractuosités des Alpes, entre la longue vallée parcourue par la Drave et par le Muerg; toutes les colonnes françaises marchaient en avant. Bernadotte s'empara de Gradisca, bâtie sur la rive droite du Lisonzo, et fortifiée avec soin. Cette conquête soumettait aux Français les possessions autrichiennes, depuis les Alpes jusqu'à la mer. Trieste attendit, peine pour ouvrir ses portes, une colonne française qui se portait sous ses murs.

V. st. 1797.

CHAPITRE XXIII.

Marche des Français dans les Alpes noriques.

Les Français s'enfonçaient dans les Alpes noriques : ils parvinrent vers le 10 germinal au bord de la Save, auprès de Willack. L'Istrie autrichienne, le Frioul autrichien, la Haute-Carniole, une partie du Tyrol et de la Carinthie, obéissaient aux armées de la République. Les Français parvinrent à Clagenfurt. L'archiduc avait perdu, dans différens combats, la moitié de son armée, et dans une campagne de vingt jours, Bonaparte, après avoir battu dix fois les Autrichiens, et franchi des montagnes regardées comme inaccessibles, menaçait le cœur des Etats de la maison d'Autriche.

Ce général n'était cependant pas sans inquiétudes. Les habi-

tans des pays conquis pouvaient couper sa communication avec l'Italie. Les subsistances devenaient rares : d'ailleurs l'armée française avait beaucoup souffert ; sa force diminuait en s'éloignant de France, lorsque les impériaux se fortifiaient à mesure qu'ils se concentraient vers le centre des possessions autrichiennes. N st. An 5.

La haute-chaîne des Alpes, après avoir séparé la France de l'Italie, se partage en deux principales branches, dans les environs du Mont-Saint-Gothard. L'une, d'où descendent les rivières affluentes à la gauche du Pô, est dirigée vers le sud, sous le nom d'Alpes Rhétiques, d'Alpes Juliennes, d'Alpes Noriques; elle se termine à la pointe de l'Istrie, dans les environs de Fiume. Des bras qui s'étendent au midi, depuis Crêma jusqu'à Vicence, servent de conducteurs au Lambro, à l'Adda, à l'Oglio, au Mincio, à l'Adige, à la Brenta, à la Piava, au Ta-

V. st. 1797.

gliamento, et à d'autres rivières moins considérables.

Ces montagnes, par leurs ramifications, ont beaucoup plus d'étendue dans le nord. Elles remplissent la partie du Tyrol appellée Tyrol Allemand, l'évêché de Brixen, la Carniole, la Carinthie, une partie de la Styrie, de la Croatie et de l'Esclavonie.

Le Muerg, la Drave, la Save, et toutes les rivières affluentes dans ces fleuves, coulent dans les principales vallées formées par les sinuosités de ces montagnes.

La seconde chaîne se rapproche du Danube, s'élève entre l'Ens au nord et la Muer au sud; elle se termine dans la Hongrie, auprès de Bade. Les rivières qui en sortent au midi sont peu remarquables. Elles grossissent toutes le Muerg, ou la Drave; mais au nord, les ramifications de ces montagnes sont très-étendues; elles remplissent la Souabe, la Bavière, le Viennervald, touchent au Da-

nube, depuis l'embouchure de l'Ens jusqu'à celle du Trazen, et enveloppent, pour ainsi dire, Vienne. Toutes les rivières qui tombent dans le Danube au sud, depuis sa source jusqu'à Javarin en Hongrie, sortent de ces montagnes; les principales sont l'Iller, le Lech, l'Inn, la Traun, l'Ens, la Trazen et la Raab. N. st. An 5.

Bonaparte avait franchi en vainqueur la chaîne méridionale des Alpes allemandes; il lui restait la chaîne septentrionale à percer; cette opération n'était pas moins difficile que la première. Le Muerg, sur lequel les Français étaient cantonnés, coule de l'ouest à l'est, depuis sa source, jusqu'à la petite ville de Bruch, quelques lieues au-dessus de Léoben.

Arrêté dans cet endroit par les hautes montagnes de la Styrie, il change de direction, et se porte au sud dans la vallée de Grats. Il n'existe aucune route sur le col d'Afflent, pour descendre avec des voitures vers le

V. st. 1797.

nord, soit à Lilienfeld, au bord de la Trazen, ou à Neustad, au bord de la Leytha. Des travaux immenses pouvaient seuls suppléer à ce défaut. L'armée française pouvait remonter le Muerg par les défilés de Rottermann et descendre sur les rives de l'Ens; alors la route devenait moins difficile sur les deux bords de cette rivière, mais elle était très-longue. Les corps de troupes laissés nécessairement en arrière pour conférer les communications avec l'Italie, auraient notablement affaibli l'armée.

On était instruit dans le camp français, que les généraux Moreau et Hoche avaient ordre de passer le Rhin, et de s'avancer rapidement au bord du Danube; mais la crue excessive de ce fleuve, causée par la fonte des neiges dans les montagnes helvétiques, pouvait retarder cette opération, et peut-être la rendre impossible, en présence d'une armée qui devait multi-

plier ses efforts pour y mettre obstacle. D'ailleurs, le trajet des bords du Rhin aux extrémités orientales de la Bavière, avec les munitions nécessaires à une grande armée, était si long, qu'avant de recevoir des secours de Moreau et de Hoche, Bonaparte pouvait être affamé dans des montagnes stériles.

N. st. An 5.

CHAPITRE XXIV.

Les Français passent le Rhin. — Préliminaires de paix entre la France et l'Autriche.

Bonaparte crut devoir écouter les propositions de paix faites par l'empereur. L'effroi régnait dans Vienne. Les habitans de cette capitale fuyaient en Hongrie, pour se soustraire aux malheurs d'un siège.

Des négociations s'ouvrirent; elles furent suivies des préliminaires de paix, signés à Léoben

le 17 avril, (28 germinal). Leurs principaux articles étaient la renonciation à la Belgique par l'empereur; la reconnaissance des limites de la France au Rhin, et l'établissement d'une République dans la Lombardie.

V. st. 1797.

Pendant que les plénipotentiaires de l'empereur discutaient avec Bonaparte les articles de l'armistice, les armées françaises avaient passé le Rhin en présence des Autrichiens, et s'avançaient en Allemagne. Une partie de l'armée se trouvait dans les montagnes du Brisgaw, lorsque le général Moreau reçut un courier du général Bonaparte, qui annonçait la cessation des hostilités. Les conditions de la suspension d'armes sur le Rhin, furent réglées sur-le-champ. Il fut convenu que les Français conserveraient les places occupées par eux à la droite du Rhin.

N. st.
An 5.

CHAPITRE XXV.

Elections de l'an V. — Conjuration royaliste.

L'ÉPOQUE du renouvellement annuel des principales magistratures de la République était arrivée. Letourneur, exclus du directoire par le sort, fut remplacé par Joseph Barthélemy, ambassadeur en Suisse, neveu du célèbre auteur des *Voyages du jeune Anacharsis :* ce choix fut couvert d'applaudissemens. C'était l'expression de l'opinion publique envers un homme qui, remplissant avec honneur une mission très-difficile, avait négocié la paix entre la République et deux des principales puissances de l'Europe. Cependant Barthélemy ne jouit pas long-temps des sentimens de bienveillance qu'on lui prodiguait : à peine trois mois devaient s'écoule

V. st. 1797.

qu'enveloppé, par un concours de circonstances, dans une conspiration, dont, peut-être, il ignora toujours le véritable but; arrêté, dans le palais même du directoire, par ordre de ses collègues, il fut transporté dans une plage lointaine, laissant à la postérité un exemple mémorable des dangers qui environnent les grandes places.

Un tiers des conventionnels restés dans le corps législatif, en vertu de la loi du 5 fructidor an III, étant sorti par le sort, le 17 ventôse. Les assemblées primaires furent ouvertes pour procéder à leur remplacement. Le nouveau tiers fut installé le premier prairial.

Lors de l'appel des membres du nouveau tiers, on prononça le nom de *Barrère*, nommé par l'assemblée électorale des Hautes-Pyrénées : cette nomination excita l'indignation de l'assemblée; Lamarque seul osa le défendre : Je ne viens point, disait-il, disculper Barrère des crimes dont

il est prévenu ; mais ce n'est point aux hommes qu'il faut attribuer les crimes de la révolution, mais à la révolution qu'il faut attribuer les crimes des hommes. Une doctrine aussi révoltante ne devait pas trouver de nombreux approbateurs : la nomination de Barrère fut déclarée nulle et illégale. N. st. An 5.

En général, les assemblées électorales de l'an V voulaient, par leurs nominations, balancer l'autorité du directoire. Ce nouveau tiers, et les hommes qui n'aimaient pas le régime nouveau, semblèrent se réunir de sentimens ; une lutte continuelle s'établit entre les deux premières autorités de la République.

Une conspiration royaliste avait été découverte par le directoire au mois de pluviôse ; elle paraissait la suite des complots dont on avait eu connaissance vers le temps des évènemens de vendémiaire.

On était instruit depuis longtemps, dans les bureaux de la

police, qu'il existait, à Paris, des commissaires du frère de Louis XVI, auquel les émigrés donnaient le titre de *Roi*, sous le nom de *Louis XVIII*. Ces commissaires étaient chargés de correspondre avec les royalistes répandus en France.

V. st. 1797.

Plusieurs individus furent arrêtés : on trouva chez eux un plein pouvoir conçu en ces termes : Le roi donne pouvoir aux sieurs Brottier et Duvernes de Presles, ses agens à Paris, d'agir et de parler en son nom, en tout ce qui concerne le rétablissement de la monarchie ; ils pourront se donner un adjoint à leur choix ; ils pourront choisir des agens secondaires en tel nombre qu'ils jugeront nécessaire, à la charge de se conformer aux instructions annexées au présent pouvoir. A Véronne, le 25 février 1796, de notre règne le premier. *Signé*, Louis.

L'opinion publique était violentée, avec beaucoup d'adresse, dans plusieurs journaux: on em-

ployait toutes les ruses de la chicane pour environner de difficultés le jugement de cette affaire; on contesta la compétence du conseil de guerre qui en était chargé ; on se pourvut de ses décisions préparatoires au tribunal de cassation. Le conseil de guerre se déclara compétent: craignant néanmoins de donner trop d'étendue à une jurisdiction qui lui était contestée, il prononça, le 19 germinal, que Brottier, Dunan, Lavilleheurnoi et Poly, étaient coupables; mais qu'ayant égard aux circonstances atténuantes, il ne les condamnait qu'à la peine de la réclusion; les autres accusés étaient acquittés. N. st. An 5.

Ce jugement fut regardé par les royalistes comme un triomphe dû à la force irrésistible de l'opinion publique. Leurs espérances se fortifièrent; ils disaient hautement que les républicains n'osaient punir des coupables, à la clémence desquels ils auraient bientôt recours.

V. st. 1797.

On prétendit que les élections avaient été l'ouvrage de cette faction. Il est certain que dans une grande partie des départemens, une lutte s'était établie entre les jacobins et les royalistes. Ils se réunissaient pour exclure les individus qui ne leur étaient pas dévoués, et se disputaient ensuite les nominations. Des assemblées primaires en grand nombre se préservèrent de ces excès ; mais dans les autres, on choisit des législateurs qui venaient à Paris avec le ferme projet de détruire la constitution.

Un état de guerre s'annonçait entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; des journalistes fomentaient cette désunion. Les uns prêchaient le royalisme, les autres prêchaient l'anarchie, en protestant tous qu'il n'y avait en France, ni anarchistes, ni royalistes. Quelques républicains, persuadés que le directoire s'opposait lui-même à la conclusion de la paix, désiraient une nouvelle

velle révolution, qui changeât la forme du gouvernement ; les royalistes, d'un côté, les anarchistes, de l'autre, poussaient ces républicains hors de leurs mesures, pour ramener la monarchie ou le jacobinisme. N. st. An 5.

Le gouvernement subvenait difficilement aux dépenses publiques : on ne manquait pas d'insinuer aux soldats que la République était sans ressources; on ajoutait : Chez vos parens, vous avez du pain et des habits ; ici, vous manquez de tout : voilà ce qu'on gagne à servir la République. On disait publiquement que les émigrés avaient été injustement dépouillés de leurs biens, et que les acquéreurs de domaines nationaux devaient être considérés comme des voleurs. En conséquence de nouveaux acquéreurs n'osaient se présenter, on voulaient avoir, à peu près pour rien, des domaines dont ils craignaient d'être dépossédés un jour. La pénurie du trésor national augmentait;

on ne payait ni les rentiers, ni
V. st. les pensionnaires de l'Etat.
1797. Bonaparte força l'empereur à signer des préliminaires de cette paix, dont les ennemis de la République parlaient toujours, et qu'ils croyaient plus éloignée. Alors tous les traits de la calomnie furent lancés contre ce général. Je crois avoir entendu traiter de brigand, dans le conseil des cinq-cents, un homme dont les campagnes d'Italie avaient étonné les amis et les ennemis de la France.

CHAPITRE XXVI.

Révolution de Venise et de Gênes.

Des dispositions hostiles dans les provinces vénitiennes, avaient contribué à la détermination prise par Bonaparte de signer les préliminaires de Léoben. Le sénat faisait courir le bruit que

les Français avaient été complètement battus dans les Alpes Noriques, et que leur perte était inévitable, pour peu que les Italiens voulussent seconder la bravoure des Allemands : quarante mille paysans demandaient des armes; les Français furent attaqués en plusieurs endroits; mais sur ces entrefaites, les préliminaires de paix entre la France et l'Autriche ayant été signés, le gouvernement vénitien, trompé dans son attente, se trouva exposé sans défense aux ressentimens des Français. N. st. An 5.

Dès le 25 avril, (5 floréal) vingt-cinq mille Français campaient au bord de la mer, à la vue de Venise. Une confusion extrême régnait dans cette ville. Le grand conseil remet, le 22 floréal, l'autorité publique à trente sénateurs, les chargeant d'aviser aux moyens de sauver la République. Ce comité arrêta que la forme démocratique serait rétablie dans Venise, comme

elle existait avant la révolution de 1299.

V. st. 1797.

Les Français furent introduits dans Venise : le 23 floréal, une municipalité démocratique prit les rênes de l'administration; les Français s'emparèrent des forces navales vénitiennes ; les îles de l'Adriatique, faisant partie des domaines de cette République, furent bientôt soumises à la domination française.

La même révolution s'annonçait à Gênes, sans avoir été amenée par les mêmes causes. Deux partis, dont les vues étaient entièrement différentes, partageaient la ville, depuis que les Français dominaient en Italie. L'aristocratie génoise redoutait l'ascendant de la République Française, la masse des citoyens paraissait y obéir ; c'était le sujet des terreurs du gouvernement.

Une insurrection générale s'annonça les derniers jours de floréal. Douze mille ouvriers, ayant

à leur tête Philippe Doria, après avoir enfoncé les prisons et rendu à la liberté les prisonniers qui n'étaient pas détenus pour crime capital, s'étaient rendus maîtres des principaux postes de la ville, et demandaient, à grands cris, l'abolition du gouvernement patricial; la plupart des nobles, cédant à leur destinée, abandonnaient la ville, lorsque le petit conseil crut éloigner la catastrophe en armant d'autres ouvriers. N. st. An 5.

Cette politique eut d'abord quelque succès, mais les deux armées populaires finirent par se réunir; alors le gouvernement se trouvait dans le plus grand danger. Le peuple souverain de fait, prouvait qu'il était aussi souverain de droit, en s'appuyant sur le premier article du traité entre Charles-Quint et André Doria, regardé, dans Gênes, comme la base du gouvernement génois; l'empereur reconnaissait, dans cet article, que le peuple de Gênes avait le droit

de choisir le gouvernement qui lui convenait, et *de le changer à son gré.*

V. st. 1797.

Près de trois mille individus, soupçonnés d'attachement au parti des nobles, avaient été incarcérés depuis le premier jusqu'au 10 prairial. Le grand conseil, obéissant aux lois de la nécessité, déclara que le gouvernement était dissous; il abdiqua l'autorité publique.

Elle resta dans les mains d'une administration provisoire, créée par les populaires. Les habitans des deux rivières furent invités à nommer des députés, pour poser les bases d'une nouvelle organisation sociale; la nouvelle constitution fut proclamée en fructidor, sur le modèle de la constitution française.

N. st.
An 5.

CHAPITRE XXVI.

L'armée de Bonaparte évacue l'Allemagne et le port de Livourne.

BONAPARTE, au comble de la gloire, s'occupait à consolider son ouvrage. On parlait diversement du sort futur de Venise : les uns pensaient qu'elle formerait une république démocratique ; d'autres, qu'elle serait réunie à la Cisalpine ; d'autres enfin, considérant les sacrifices faits à la paix par l'empereur, voyaient dans cette conquête des compensations propres à dédommager la maison d'Autriche, sans nuire aux intérêts de la France.

L'armée de Bonaparte avait entièrement évacué le territoire autrichien dans le Tyrol, la Carinthie, la Carniole ; on avait

même abandonné le port de Trieste. On remit aux officiers du grand-duc de Toscane le port de Livourne, pour témoigner à l'empereur la plus entière confiance; la garnison française en sortit le 3 prairial, pour être transportée en Corse.

V. st. 1797.

CHAPITRE XXVII.

Préludes du 18 *Fructidor.*

TANDIS que Bonaparte travaillait à la rédaction du traité de paix entre la France et l'Autriche, un évènement extraordinaire avait changé le gouvernement de France.

Depuis long-temps on ne parlait à Paris que de la division éclatante entre les membres du directoire exécutif, et entre le directoire exécutif et les deux conseils. Des propositions de paix avaient été faites entre la France et l'Angleterre, depuis

le traité de Léoben. On assurait non-seulement que ces dissentions arrêtaient les négociations entamées dans Lille entre le lord Malmesburi et les commissaires français Letourneur, Maret et Pléville-Pelay, mais qu'elles servaient de prétexte à l'empereur pour retarder le traité définitif de paix. N. st. An 5.

Une première atteinte fut portée au directoire, en la personne de Barras, par Villot, député des Bouches-du-Rhône; il assura que ce directeur avait été élu avant l'âge requis par la constitution. Barras, pour détruire cette assertion, fit placarder, sur les murs de Paris, son acte de naissance: cet acte de naissance ne cadrait pas avec l'âge qu'il s'était donné lorsque le châtelet discutait les accusations portées à ce tribunal, sur les journées des 5 et 6 octobre 1789; on crut généralement que c'était l'acte de baptême de son frère aîné, décédé depuis longtemps.

V. st. 1797. Une commission du conseil des cinq-cents s'occupait à réorganiser la garde nationale de Paris, afin de s'en faire un rempart contre le directoire. Les Parisiens refusaient d'entrer dans les vues du corps législatif: le directoire avait la preuve matérielle qu'il existait une conspiration contre le gouvernement; tous les royalistes assuraient publiquement que la constitution leur fournissait les moyens de renverser la République.

Dans une circonstance aussi épineuse, lorsque le devoir du conseil des cinq-cents était d'écarter les plus sinistres présages, l'entortillage de sa conduite étonnait les républicains. Des motions d'ordre intempestives, lancées au milieu des travaux les plus importans, les finances mises en oubli devant l'intérêt des cloches; un rapport rempli d'erreur, qui semblait exagérer les ressources disponibles, pour éluder des ressources nouvelles; les impôts de l'année courante

décrétés à peine lorsqu'elle se terminait, comme si on eût voulu en conserver la rentrée intacte en faveur de la royauté; tout cela faisait dire, jusques dans le conseil des anciens, que la contre-révolution était dans le conseil des cinq-cents. N. st. An 5.

Les ministres de l'intérieur et de la police furent destitués. Ils avaient montré beaucoup de zèle et d'intelligence dans l'exercice de leurs fonctions. Les directeurs prétextèrent que ces deux ministres étant chargés dans les déclarations des accusés de la conspiration royaliste, ils ne pouvaient leur conserver la confiance. Cet acte d'administration fut présenté au conseil des cinq-cents comme une calamité publique.

Le directoire assurait que ces mêmes déclarations lui donnaient la certitude que les royalistes, au moyen d'associations actives et cachées, avaient dirigé les élections en leur sens. Pour arrêter les effets de cette trame, il

favorisait l'introduction des nouvelles sociétés populaires, qui furent connues sous le nom de *cercles constitutionnels*, et dont le but était de protéger la constitution de l'an 3 : les deux conseils ordonnèrent la clôture des cercles constitutionnels.

V. st. 1797.

Enfin, le directoire destitua Malo, commandant du vingt-unième régiment de dragons, connu pour avoir découvert la conspiration royale, en pluviôse précédent. Malo se rendit au directoire, accusa des directeurs d'ingratitude, et, n'en pouvant rien obtenir, il se livra à des menaces indiscrètes, en assurant que trois directeurs seraient bientôt congédiés ; ces trois directeurs, convaincus que leur perte était jurée, précipitèrent l'évènement du 18 fructidor.

N. st.
An 5.

CHAPITRE XXIX.

Evènement du 18 *Fructidor.*

UNE vive inquiétude se montrait à Paris. On savait que le comité des inspecteurs de la salle des cinq-cents s'assemblait toutes les nuits ; que plusieurs députés assistaient à ces séances ; mais on ignorait de quelle nature étaient les délibérations qui s'y prenaient. Les bruits les plus sinistres circulaient. On assurait que Paris était cerné par des troupes de ligne, et qu'un évènement tragique menaçait cette capitale. Chaque soir on annonçait la catastrophe pour le lendemain : le père de famille, après avoir passé la journée dans les alarmes, rentrait chez lui avec la persuasion que sa femme et ses enfans seraient réveillés par le son du tocsin et le bruit du tambour.

commandant du poste demandait du temps pour prendre les ordres des chefs ; on lui accorda cinq minutes, en lui déclarant que les moyens étaient disposés pour vaincre toute résistance. N. st. An 5.

On ouvrit les grilles. Les assaillans, maîtres du jardin, occupèrent les portes autour des salles des deux conseils. Le commandant des grenadiers, qui blâmait la conduite tenue à la grande grille, fut arrêté et envoyé au Temple. Un piquet eut ordre d'arrêter les députés assemblés dans la salle de la commission des inspecteurs.

Au lever du soleil, les Parisiens, éveillés par le bruit du canon, par la marche bruyante des troupes, ou que leurs affaires conduisaient dans les rues, ne paraissaient pas étonnés de se trouver au milieu d'un camp.

A huit heures du matin, les représentans du peuple se rendaient à leurs fonctions. L'appareil des armes, et les arrêtés du directoire, affichés sur les murs,

annonçaient qu'une vaste conspiration venait d'être découverte ; des factionnaires, placés aux portes des deux conseils, indiquaient les endroits où les deux conseils devaient se réunir. Plusieurs députés s'y rendaient; d'autres se retiraient chez eux; d'autres enfin erraient dans les rues, cherchant à connaître les particularités de l'évènement qui se déployait. Un petit nombre résolut de se réunir pour concerter ses démarches. On choisit la maison du député *Ponsart*, pour les cinq-cents, et celle du député Barbé-Marbois, pour les anciens. Deux députés de chaque conseil parcouraient les alentours du palais des Tuileries, pour recruter leurs collègues.

V. st. 1797.

A midi, les anciens étaient réunis au nombre de quarante, et les cinq-cents au nombre de quatre-vingts. Ils connaissaient alors, dans toute son étendue, les raisons qui avaient déterminé le directoire à fermer les portes des deux conseils ; ils savaient

aussi que le plus grand nombre de leurs collègues siégeaitt à l'Odéonet à l'Ecole de Santé. Cependant, soit que leur position singulière les entraînât hors des mesures ordinaires, ou qu'ils reçussent une impulsion dont quelques-uns d'eux ne connaissaient pas la nature, ils résolurent de se présenter en corps, pour se faire ouvrir les portes du palais des Tuileries. N. st. An 5.

Cette démarche, mal conçue, eut lieu à midi et demi. Les députés des cinq-cents arrivés à la porte de leur salle, sommèrentl'officier, du poste de lever la consigne qui les empêchait d'entrer. L'officier, opposant aux instances qui lui étaient faites, les lois militaires, assaisonnait son refus des procédés les plus honnêtes. Les anciens n'avaient pas été plus heureux.

Ils prirent le parti de se retirer: les uns se réunirent à leurscollègues, à l'Odéon et à l'Ecole de Santé ; d'autres s'assemblèrent de nouveau ; les anciens, chez leur président, Lafond-Ladebat ; les cinq-cents, chez André, dé-

puté de la Lozère. Ces derniers
V. st. 1797. s'occupaient d'une protestation, lorsqu'on les avertit que la police venait de faire investir la maison occupée par Lafond-Ladebat ; que ce député et tous ceux qui se trouvaient chez lui, avaient été conduits au Temple. A cette nouvelle, les députés des cinq-cents se séparèrent à la hâte.

Les députés qui s'étaient rendus à l'Odéon et à l'Ecole de Santé, s'étant trouvés, vers les onze heures, en nombre suffisant pour délibérer, commencèrent leur séance : elle dura sept jours. Un message du directoire prévint le corps législatif qu'il avait été forcé à prendre des mesures extraordinaires, par la découverte d'une conspiration tendante à rétablir en France la monarchie.

Elle était fondée sur des pièces trouvées à Venise, dans le portefeuille de l'émigré d'Entraigues. Cet homme avait été arrêté en Italie. Il s'évada dans le temps

qu'on devait le conduire à Paris; mais ses papiers furent envoyés au directoire. Ils compromettaient le général Pichegru et un grand nombre de députés aux deux conseils. Cette conspiration paraissait faire partie de celle qu'on avait découverte en pluviôse, et dont j'ai parlé précédemment. N. st. An 5.

Les deux conseils déclarent leur séance permanente. Son résultat fut une loi qui expulsait des deux conseils tous les députés nommés par les assemblées primaires de quarante-neuf départemens, en l'an 5, et condamnait à la déportation, dans les lieux désignés par le directoire, les députés Aubry, J. J. Aimé, Bayard, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon, de l'Oise, Cadroy, Couchery, de la Haye, de la Rue, Doumerc, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-des-Molières, Henry-Larivière, Imbert-Colomès, Camille-Jordan, A. J. Jourdan, Gau, la

V. st. 1797.

Carrire, le Marchand-Gomicourt, Lemercier, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André, Maccurtain, Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire, Montaut, Quatremère-Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vienot-Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot, Barbé-Marbois, Dumas, Ferrant-Vaillant, Laumont, Lafond-Ladébat, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray, Blain; les directeurs Carnot et Barthélemy; Brottier, ex-abbé, Laville-Heurnois, ex-magistrat; Duvernes-de-Presles, dit Durand le Mousquetaire; Cochon, ex-ministre de la police; Dossonville, ex-employé à la police; Miranda, général; Morgan, général; Suart, journaliste; Mailhe, ex-conventionnel; Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif, et tous les individus de la maison de Bourbon.

Une seconde loi condamnait à la déportation les propriétaires,

entrepreneurs, directeurs, auteurs et rédacteurs d'un grand nombre de journaux. N st. An 5.

Le corps législatif donna ensuite des successeurs aux directeurs Carnot et Barthélemy; ce furent Merlin, de Douai, et François de Neufchâteau. Les deux conseils siégèrent le 23 dans le lieu de leurs séances ordinaires.

CHAPITRE XXX.

Les Proscrits sont conduits dans le lieu de leur déportation.

Les individus de la maison de Bourbon furent déportés en Espagne. La plupart des députés et des journalistes s'étaient soustraits aux recherches qu'on faisait d'eux, les autres furent conduits au Temple. Ils devaient être fusillés sur-le-champ; du moins c'était l'avis de Sottin, de Bailleul et de Rewbell; il est probable que la disparution de

V. st. 1797. Camille-Jordan, de Dumolard, de Dumas, de Vaublanc, et de quelques autres auxquels on en voulait particulièrement, sauva la vie aux autres proscrits. Guillemardet, *pour en finir*, proposa la déportation, qui fut adoptée.

Les déportés sortirent du Temple le 22 fructidor, (8 septembre) à deux heures du matin, pour être enfermés dans des chariots, dans des espèces de cages entourées de barreaux de fer; ils étaient au nombre de seize: le directeur Barthélemy, les députés Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladebat, Pichegru, Willot, Larue, Aubry, Rovère, Bourdon, le général Murinais, Ramel, commandant de la garde du corps législatif; Dossonville, Brottier, Laville-Heurnois, et Letellier, domestique de Barthélemy, qui voulut partager le sort de son maître.

Pendant la route de Paris à Rochefort, les déportés étaient déposés, chaque soir, dans les ca-

chots; à peine leur nourriture suffisait pour les empêcher de mourir de faim. Madame de Marbois résidait dans ses biens auprès de Metz; lorsqu'elle apprit l'infortune de son mari, elle vole aussi-tôt à Paris. Les déportés étaient partis; elle les suit, sans se donner le temps de solliciter auprès du directoire une permission de voir son mari à l'endroit où elle pourrait l'atteindre. Le général Dutertre, chargé d'escorter le convoi, lui refuse cette légère satisfaction. Les geoliers de Blois, moins inhumains, l'introduisirent dans la prison; ce ne fut que pour un quart-d'heure. Un peu avant que la quinzième minute fût écoulée, Marbois, recueillant ses forces, conduisit vers ses compagnons sa respectable épouse: Mes amis, je vous présente madame de Marbois, qui, au moment de se séparer de moi, veut aussi vous faire ses adieux: tous l'entouraient avec transport; elle leur souhaita, non du cou- N. st. An 5.

rage, mais de la patience. Comme
V. st. 1797. elle fondait en larmes : Partez, lui dit Marbois, partez, il en est temps. Il emporta sa femme dans ses bras jusqu'à la porte de sa prison, puis tomba évanoui sur le plancher ; l'on eut beaucoup de peine à le rappeler à la vie.

On arriva, le premier vendémiaire an 6, à Rochefort. Les déportés ne sortirent des charrettes que pour entrer dans un navire qui mit sur-le-champ à la voile. Il mouilla, après une traversée de cinquante jours, dans la rade de Cayenne: les déportés se flattaient vainement de choisir en liberté dans la Guyane le lieu de leur domicile ; on les enferma dans le fort de Synamari.

C'est un carré, long d'environ cent toises, entouré d'un large fossé plein d'eau ; le commandant conduisit les déportés vers un hangard sous lequel étaient bâties huit cases, servant auparavant de prison aux criminels. Billaut-Varennes

rennes occupait une de ces cases; les autres furent réparties entre les seize déportés. On leur distribuait par jour une ration de biscuit, une livre de viande salée, et un verre de rhum, pour corriger la mauvaise eau dont ils étaient abreuvés : Murinais, Bourdon, Tronçon-du-Coudray, devinrent successivement les victimes de l'air pestilentiel qu'ils respiraient, et de la nourriture mal-saine à laquelle ils n'étaient pas accoutumés; les autres furent aux portes du tombeau. Cet état d'abandon désespérant les détermina à tenter de s'évader; ils s'emparèrent d'une chaloupe, et, bravant la mer sur ce frêle bâtiment, ils arrivèrent heureusement chez les Hollandais de Surinam. N. st. An 5.

Ils n'étaient pas au bout de leurs peines. Le commandant de Cayenne, soupçonnant que les prisonniers avaient pu se réfugier dans la colonie de Surinam, il les fit réclamer; les déportés, craignant de devenir un sujet

de fâcheuses représailles, abandonnèrent la colonie dans un petit bâtiment qui les conduisit à la Barbiche, alors occupée par les Anglais. Letellier y mourut ; ses compagnons revinrent en Europe par différentes routes.

V. st. 1797.

CHAPITRE XXXI.

Traité de Campo-Formio.

Le directoire avait nommé les conventionnels Treilhard et Bonnier pour continuer les négociations avec le lord Malmesbury ; on sut bientôt que ces négociations étaient rompues, et que le ministre anglais retournait en Angleterre. Cette nouvelle faisait une sensation d'autant plus désagréable à Paris, qu'on regardait cette rupture comme une suite de la journée du 18 fructidor, dont la fâcheuse influence pouvait rompre aussi les conférences entre Bo-

naparte et les ministres impériaux.

N. st. An 6.

Une proclamation du directoire, ordonnant de porter au complet toutes les armées de la République, et de se préparer à commencer une campagne au premier signal, semblait annoncer la continuation des hostilités, lorsqu'on apprit que Bonaparte, joignant l'olive aux lauriers dont son front était couvert, venait de signer, au château de Campo-Formio, le 17 octobre, (25 vendémiaire) un traité définitif, qui réconciliait l'empereur avec la République française, et déterminait la réunion d'un congrès dans Rastadt, pour terminer les différends entre la France et l'empire germanique.

Le traité de Campo-Formio achevait de dissoudre la coalition formée contre la France. La République était en paix avec l'Espagne, la Prusse, le Danemarck, la Porte-Ottomane, l'Helvétie, la Hollande, et avec

tous les Etats d'Italie. L'empire
V. st. 1797. germanique était le seul, sur le continent, que les Anglais, par des mesures directes, pussent soulever pour fomenter leurs projets hostiles; mais les Allemands, fatigués de la guerre, ne demandaient qu'une paix dont ils n'eussent pas à rougir.

Il fallait sur-tout, loin d'entreprendre de nouvelles expéditions, affermir, par la conduite la plus pacifique, les liaisons formées par le gouvernement français, et celles qu'il pouvait former encore. Un génie malfaisant écarta ces précieuses espérances; le vaisseau de l'Etat prêt à jeter l'ancre dans le port, après le plus long et le plus périlleux voyage, devait être exposé de nouveau à toutes les fureurs des tempêtes, privé de ses pilotes, les plus expérimentés, et d'une partie de ses matelots.

N. st.
An 6.

CHAPITRE XXXII.

Ouverture du Congrès de Rastadt.

Le congrès de Rastadt fut ouvert le 19 frimaire (9 décembre): le directoire y avait envoyé les ex-conventionnels Treilhard et Bonnier; Roberjot leur fut adjoint quelque temps après; on y attendait Bonaparte. La renommée, qui, depuis plusieurs années, avait rempli l'univers du bruit des exploits de ce guerrier, le présentait à l'admiration de son siècle, comme le pacificateur de l'Europe; il devait finir à Rastadt ce qu'il avait commencé à Campo-Formio.

Je crois devoir rapporter à ce sujet les réflexions d'un ouvrage qui parut vers cette époque, sous le titre de *Coup d'œil politique de l'Europe*. « Il n'est pas dans mes principes de louer les hommes en place, et ceux que la

V. st. 1797.

faveur publique récompense des grands services qu'ils ont rendus à leur patrie. Ces éloges ressemblent trop à la flatterie; mais enfin, quand un homme a fait de grandes choses, quand son exemple peut servir de modèle et sa conduite de leçon, il est sans doute permis de rappeller ce qu'il a fait, pour indiquer ce que d'autres eussent dû faire dans des circonstances pareilles; la justice alors devient un devoir. On peut, on doit parler de lui sans être un misérable louangeur. C'est même peut-être le trait de franchise le plus hardi que de hasarder la vérité sur un homme, sans craindre que la malignité la confonde avec le mensonge ou l'adulation, ce ne sera pas ma faute, si dire ce qu'il a fait est son plus bel éloge. »

L'heureux triomphateur de l'Italie avait donné à Léoben et à Campo-Formio un grand exemple aux plénipotentiaires de Rastadt. Réconciliant la justice avec

la victoire, politique plein de franchise et négociateur modéré, il ouvrit une nouvelle carrière dont il est à craindre qu'il n'emporte avec lui le secret; non moins habile diplomate que grand général, sans accorder plus, et sans exiger moins que ce qu'il devait à la dignité de la nation française. Sa conduite uniforme trompa la tortueuse prudence de la cour de Vienne. Méprisant cette vanité pointilleuse des cours, il insista avec autant de fermeté que de franchise sur les points essentiels, et parvint à signer une paix dans laquelle la France et l'Autriche trouvaient également leur avantage. N. st. An 6.

Bonaparte ne fit que se montrer à Rastadt, il y reçut la ratification du traité de Campo-Formio; et, tandis que la République entière le proclamait modérateur de la légation française chargée d'éteindre les feux de la guerre sur les bords du Rhin, il revenait à Paris, et présentait en cérémonie au di-

rectoire, le 20 frimaire, le traité ratifié par l'empereur. Ce traité était accompagné d'une convention arrêtée à Rastadt entre Bonaparte et les commissaires impériaux, par laquelle toutes les troupes autrichiennes devaient évacuer le territoire de l'empire, le 5 nivôse suivant, et remettre aux Français la ville de Mayence.

V. st. 1797.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des troubles de Saint-Domingue.

Les troubles de Saint-Domingue prenaient alors un caractère moins alarmant : les Français avaient plus de forces qu'il n'en fallait pour expulser les Anglais de Saint-Domingue ; mais, d'un côté, la haine atroce, inextinguible qui subsistait dans la colonie entre les colons blancs, les mulâtres libres et les nègres, s'opposait invinciblement au déve-

loppement des forces coloniales contre les ennemis étrangers ; de l'autre, les rivalités excitées par Sonthonax avaient produit une défiance prononcée entre les commandans des trois départemens français. N. st. An 6.

Les Anglais augmentaient ces dispositions ; ils renouvellaient exactement la fable de l'aigle, de la laye et de la chatte. Les divisions entre les nègres, les blancs et les mulâtres présentaient tant de caractères d'une guerre civile, que les commandans, obligés souvent de changer leurs dispositions administratives d'après les rapports subsistans entre les trois partis, paraissant quelquefois en opposition de conduite, se regardaient presque comme ennemis.

Roume, commissaire du gouvernement français dans la partie espagnole de l'île, travaillait avec succès à rétablir l'harmonie dans les trois départemens français, lorsque Sonthonax fut de nouveau envoyé à Saint-Do-

mingue. C'était rallumer un feu
V. st. 1797. mal éteint. Ce commissaire paraissait n'avoir d'autre but que de propager l'insurrection des nègres dans les districts encore tranquilles, de chasser de la colonie tous les propriétaires, et d'y régner au milieu des débris, sur une peuplade ignorante et barbare, dont il avait capté la confiance.

Les nègres, devenus libres et protégés par Sonthonax, voulaient traiter les propriétaires blancs, comme on traitait en France les nobles et les prêtres; on trouvait bien quelque ressemblance entre les uns et les autres; mais la différence était encore plus frappante.

En France, quoique les nobles et les prêtres possédassent une grande partie des immeubles, cependant une quantité encore plus considérable se trouvait dans les mains des populaires: les premiers pouvaient être spoliés, non-seulement sans causer un bouleversement général

dans la masse de l'Etat, mais les capitaux, fruit de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, et d'autres moyens de prospérité, mettaient les populaires en état d'acheter les biens de la noblesse et du clergé, qui tournaient ainsi au profit de la révolution. N. st. An 6.

Cette balance n'existait pas à Saint-Domingue ; les blancs et les mulâtres libres possédaient toutes les propriétés foncières. Les nègres étaient regardés comme meubles attachés aux fonds de terre. Les nègres, devenus libres par l'effet de la révolution, n'avaient d'autres biens que la jouissance de leur industrie personnelle. Il devait résulter de cette combinaison, que les propriétaires, blancs et mulâtres, étant expropriés, leurs héritages restaient invendus. Ils étaient même invendables, parce que, dans toutes les Antilles, les terres ne se vendent pas en raison de leur étendue, mais en raison des nègres qui les cultivent. Les nègres ayant déserté les ateliers,

les habitations fécondées auparavant par leurs travaux, avaient perdu presque toute leur valeur.

V. st. 1797.

Les variations produites par le mouvement révolutionnaire, avaient fait la fortune d'un grand nombre d'individus : ces nouveaux riches se montraient dans toutes les occasions les amis des noirs, les ennemis des blancs et des jaunes ; mais la culture se trouvait abandonnée presque généralement; tout tendait à la dissolution du corps social.

Ces observations étaient faites avec énergie par les propriétaires blancs et mulâtres. Sonthonax leur répondait qu'ils étaient des aristocrates et des royalistes, cachant, sous le voile du bien colonial, leur volonté de conserver la domination et d'immenses richesses, incompatibles avec l'égalité républicaine.

S'il en faut croire les procès-verbaux envoyés au gouvernement français, par *Toussaint-Louverture*, qui jouissait dès-lors d'une autorité personnelle,

supérieure à celle du commissaire français, Sonthonax croyant l'instant arrivé de fonder sa domination à Saint-Domingue, proposa à Toussaint-Louverture d'égorger généralement tous les blancs, tous les mulâtres, de déclarer que les noirs formaient seuls le peuple de Saint-Domingue, et de proclamer l'indépendance de la colonie. N. st An 6.

A cette proposition, Toussaint-Louverture fit notifier à Sonthonax, et à quelques individus qui lui étaient dévoués, l'ordre de quitter, sur-le-champ, Saint-Domingue. Cet administrateur fut contraint de s'embarquer. Il prit terre au Férol, en brumaire an VI, et vint bientôt à Paris, pour siéger au conseil des cinq-cents, où l'avait porté l'assemblée coloniale du cap, tenue l'an 4.

Depuis cette époque, la colonie prit une face nouvelle: un grand nombre de sucreries détruites furent rétablies; les noirs, réunis sur les habitations, y tra-

V. st. 1797.

vaillaient avec assez d'activité, sans y être contraints par d'autres motifs que par le bénéfice de leurs travaux. Les Anglais furent chassés de l'île; le bonheur et la paix auraient enfin souri à cette terre depuis si long-temps désolée, si de nouvelles dissentions entre Toussaint - Louverture, commandant du nord, Rigaud, commandant du sud, et Roume, commandant de la partie espagnole, n'avaient rallumé un incendie qui s'éteignait.

CHAPITRE XXXIV.

Premières séances du Congrès de Rastadt. — Descente des Français en Irlande.

Il ne fut question, dans les premières séances du congrès de Rastadt, que de l'intensité des pouvoirs dont les plénipotentiaires allemands étaient investis, et que

les plénipotentiaires français regardaient comme insuffisans. N. st. An 6.

En conséquence d'une résolution prise dans la diète de Ratisbonne, un *conclusum* du 8 janvier, (19 nivôse) accordant des pouvoirs illimités à la députation de l'Empire, fut adressé à Rastadt : la députation était composée de dix commissaires ; Mayence et Saxe, pour le collège des électeurs ; Autriche, Bavière et Wirsbourg, pour les princes catholiques ; Bremen, Hesse-Darmstadt et Bade, pour les princes protestans ; Augsbourg et Francfort, pour les villes impériales.

Il fut alors proposé par les commissaires français, d'adopter pour base préliminaire la cession à la République française, des provinces allemandes situées à la gauche du Rhin. Cette demande fut admise après de très-longues contestations. En effet, cette cession semblait changer la constitution de l'Allemagne, en détruisant les trois électorats

ecclésiastiques : il est vrai que
V. st. 1797. les titres de ces trois électorats pouvaient être transportés sur d'autres églises princières ; mais cette disposition économique était contrariée par le projet de séculariser la plupart de ces bénéfices, pour indemniser les princes laïques.

Cependant tels étaient les ravages affreux de la guerre dans les provinces occidentales d'Allemagne, que malgré les manœuvres secrètes des princes ecclésiastiques, ruinés par cette cession, la députation consentit, non-seulement à faire cet immense sacrifice au besoin de la paix, mais elle accéda au système des indemnités, au moyen des sécularisations, avec une facilité qui ouvrait un vaste champ aux conjectures.

Le cabinet de Vienne au contraire, prêtant l'oreille aux insinuations britanniques, et oubliant les avantages de la paix qu'il venait de signer, croyait entrevoir dans l'avenir des avanta-

ges encore plus grands, en recommençant la guerre. L'espoir de reconquérir d'anciens domaines, et sur-tout la fertile Lombardie, sans perdre les nouvelles provinces qu'il devait au traité de Campo-Formio, s'offrait à l'empereur comme une brillante perspective. Dans cette vue, mettant à profit la longueur du congrès, il formait des magasins, il rassemblait des hommes. N. st. An 6.

Cependant, malgré ces dispositions, la paix eût été signée, si le gouvernement français n'eût ordonné à ses plénipotentiaires d'adresser à la députation de l'Empire une note contenant de nouvelles prétentions.

La paix continentale permettait au gouvernement de France d'employer ses ressources au déploiement des forces maritimes. Jamais, depuis l'époque des longues et sanglantes rivalités entre la France et l'Angleterre, des préparatifs si formidables ne s'étaient multipliés dans les ports français. Les Anglais, fiers de

la supériorité de leur marine, V. st. 1797. parurent d'abord regarder ces apprêts hostiles comme de vaines menaces.

Mais l'imperturbable persévérance avec laquelle les Français réunissaient, combinaient, agglomératent leurs efforts, donnait un tel poids à l'expédition par eux projetée, que les Anglais, malgré la multitude de leurs citadelles ailées, considérant le peu de cas que faisaient les Français de leur sang et de leurs trésors, lorsqu'il s'agissait de terrasser leurs ennemis, considérant encore que leurs tentatives étaient presque constamment hors de toutes les probabilités, qu'ils enveloppaient leurs manœuvres militaires des ténèbres de la nuit, qu'ils ne craignaient pas même de se mettre sous la protection des tempêtes, et que rien ne semblait impossible à Bonaparte, qui devait conduire l'expédition, sentaient diminuer leur confiance.

Non-seulement les forces bri-

tanniques se réunissaient dans les provinces voisines de la France, mais le ministère de Londres jetait sur le continent les semences d'une nouvelle guerre, pour forcer les Français à partager leurs forces. N. st. An 6.

Une armée française de quatre-vingt mille combattans, bordait l'Océan. Les soldats, immobiles sur le rivage, mesuraient de l'œil la distance liquide qui les séparait de la Grande-Bretagne : découvrant les rochers de craie qui bordent les côtes britanniques dans les environs de Douvres, ils voulaient braver les vents et les ennemis, dans la saison la plus rigoureuse, et profiter des longues nuits d'hiver et des brumes épaisses, pour aborder sur les côtes des comtés de Kent et de Sussex : les uns assuraient que l'expédition serait tentée dès que la direction des vents la rendrait possible ; les autres pensaient que Bonaparte serait chargé d'accélérer les décisions de Rastadt, et qu'il ne ferait voile

V. st. 1797. vers l'antique Albion, que lorsque la paix continentale ne laisserait à la République d'autres ennemis que les Anglais.

CHAPITRE XXXV.

Nouvelles prétentions des plénipotentiaires français à Rastadt.

Les plénipotentiaires français à Rastadt repoussaient la paix par des pointilleries ridicules, des demandes fallacieuses, des prétentions aussi contraires au droit des gens qu'à ceux de l'humanité : non-seulement ils voulaient obtenir, à la droite du Rhin, des postes militaires qui menaçaient la liberté de l'Allemagne ; mais ils chicanaient les princes voisins du Rhin, sur quelques îles du fleuve, sur quelques péages, sur dix ou douze millions de dettes, au moment où ces princes cédaient à la

France un territoire vaste et fertile, couvert de quinze cens mille habitans. N. st. An 6.

Ces demandes aigrissaient les ministres allemands : le congrès devenait le théâtre des plus misérables intrigues. De demandes en réclamations, de concessions, en refus, de notes en contre-notes ; ces plénipotentiaires ne semblaient s'accorder que dans le but de se tromper les uns les autres ; des haines personnelles se joignaient à l'opposition des intérêts. On prévoyait que si les négociations ne se rompaient pas, elles seraient du moins longuement prolongées. Le ministère de Londres comptait d'autant plus sur cette temporisation, que le roi d'Angleterre, se trouvant lui-même du nombre des dix commissaires pacificateurs, en qualité de duc de Bremen, pouvait se procurer une influence majeure sur la députation de l'Empire.

Il eut tout le temps de déterminer quelques puissances de l'Europe à reprendre les armes

V. st. 1797. contre la France. On attribua généralement aux Anglais, les mouvemens qui se manifestèrent à Rome et en Suisse; ils attirèrent sur ces deux Etats les armes françaises, servant de conducteur à l'incendie qui devait embraser de nouveau l'Europe.

CHAPITRE XXXVI.

Révolution de Rome.

V. st. 1798. JOSEPH Bonaparte, ambassadeur de France à Rome, fut instruit, le 6 nivôse, qu'une conspiration se tramait, dans laquelle on voulait compromettre les Français; elle éclata deux jours après. Une multitude armée remplissait les rues voisines du palais occupé par l'ambassadeur français. Un assez grand nombre d'hommes avaient pénétré dans le palais de France, pour se soustraire à la poursuite des troupes papales, ou pour annoncer qu'ils

étaient d'intelligence avec la légation française.

N st. An 6.

Plusieurs militaires, à la tête desquels on voyait le général Duphot, demandent à Joseph Bonaparte l'ordre de dissiper l'attroupement par la force : Joseph Bonaparte veut partager leurs périls ; ils avancent pour haranguer les troupes. Une fusillade interrompt l'orateur ; les balles criblent les fenêtres du palais ; Duphot tombe percé de coups; plusieurs officiers de l'ambassadeur sont tués ou blessés à ses côtés ; il parvient avec peine à rentrer dans son palais ; les pavés des vestibules, les marches des escaliers se teignent de sang; des moribonds se traînent, des blessés se lamentent; on parvient difficilement à fermer les portes intérieures.

Après une pareille insulte, l'ambassadeur de France ne devait plus rester dans Rome. Il en sortit le lendemain, sans écouter les propositions qui lui furent faites de rechercher les

auteurs et les complices de l'insurrection.

V. st. 1798.

L'intérêt de la cour romaine ne permettait pas de supposer que ce faible gouvernement voulût recommencer la guerre. Il était évidemment poussé par une impulsion étrangère. Le jour sous lequel cet évènement fut présenté à Paris, exaspérait tellement les esprits, que l'ordre fut donné à l'armée d'Italie de marcher sur Rome.

Elle était commandée par le général Berthier. En vain le pape réclamait les prompts secours de la cour de Naples. Les Français s'emparèrent de tous les postes aux environs de Rome. Le 15 février, (25 pluviôse) était l'anniversaire de la vingt-troisième année du pontificat de Pie VI. Un très-nombreux rassemblement occupait l'ancien *Forum Romanum*, aujourd'hui *Campo vaccino*. On y publie une proclamation, dans laquelle le peuple romain se déclare libre, nomme des magistrats, et réclame en

faveur

faveur de la nouvelle république l'intervention de l'armée française. N. st. An 6.

Berthier se rendit en pompe au Capitole. Il déclara que la république française reconnaissait pour état indépendant la république romaine, formée du territoire resté à l'église romaine, après le traité de paix conclu entre le pape et Bonaparte, dans Tolentino.

Pie VI, frappé du sort tragique de Louis XVI, résolut d'abandonner furtivement un empire qui n'était plus le sien. Il sortit de Rome, le 20 février, se retira avec une suite peu nombreuse en Toscane, et fixa sa résidence dans la chartreuse de Pise, qu'il quitta, dans la suite, lorsque le gouvernement français, ayant déclaré la guerre au grand-duc, fit prisonnier le pontife, et le conduisit en France.

Cette révolution, en jetant en Italie de nouveaux brandons de discorde, étonnait d'autant plus l'Europe, que les pléni-

potentiaires français continuaient
V. st. 1798. d'assurer, dans Rastadt, que le but du gouvernement français était de cimenter une paix générale ; la surprise augmenta lorsqu'une nouvelle combinaison de circonstances conduisit les armées françaises dans les rochers de la Suisse.

CHAPITRE XXXVI.

Révolution de Suisse.

DES contestations entre le pays de Vaud, et les sénats de Berne et de Fribourg, furent le prétexte de ces hostilités ; le pays de Vaud voulait former un quatorzième canton helvétique. Les sénats de Berne et de Fribourg traitaient d'atentats contre la puissance publique, les réclamations d'un peuple qui prétendait n'avoir pas été conquis. Le gouvernement français prenant sous sa protection le pays de Vaud, avait fait notifier aux deux sénats, qu'ils répondraient individuellement de toutes atteintes portées

aux libertés d'un pays qui s'adressait à la République française pour le redressement des griefs allégués. N. st. An 6.

Le sénat de Berne se croyait en mesure de soumettre le pays de Vaud ; mais une division de l'armée française rentrant en France par Carouge, eut ordre de s'opposer aux opérations hostiles des troupes bernoises.

Tous les liens qui unissaient les habitans du pays de Vaud aux cantons de Berne et de Fribourg se rompaient. Les députés des communes de ces pays, assemblés dans Lauzanne, après avoir déclaré qu'ils choisissaient le gouvernement démocratique, s'occupaient des détails intérieurs d'administration et de finances.

Ce changement était regardé, par les ennemis de la révolution française, comme une pomme de discorde, dont la présence devait attacher le plus grand nombre des Suisses à la cause des émigrés. D'autres observateurs voyaient cet évènement sous un

autre point de vue. Les cantons
V. st. 1798. démocratiques devaient trouver, dans l'établissement du nouveau canton, les moyens d'obtenir une prépondérance dans les diètes générales ; et, quoique dans ces cantons aristocratiques, le peuple parût attaché au gouvernement existant, il ne pouvait cependant envisager qu'avec plaisir le soulèvement du pays de Vaud, parce qu'au fond, les insurgés soutenaient, à leurs risques et périls, la cause de tous les Suisses plébéiens. Il n'était donc pas improbable que cette révolution, influant sur l'opinion publique, ne ramenât un jour les Suisses aux institutions adoptées par eux, lorsqu'ils secouèrent le joug de la maison d'Autriche, et qu'elle n'unît plus étroitement le corps Helvétique à la République française.

La guerre ne fut pas longue : le gouvernement français en avait donné la conduite au général Brune, un des élèves de Bonaparte. Soleure ouvrit ses portes

aux Français ; Fribourg fut pris d'assaut ; Berne fut obligée de capituler. L'état-major s'y rendit le 6 mars. Les Français occupaient alors les cantons de Fribourg, de Berne et de Soleure. N. st. An 6.

On assure que pour tromper les vues de l'Angleterre, les Français devaient se borner à remplacer, dans Berne, les administrateurs attachées à la cour de Londres, par des magistrats amis de la nation française, ou du moins, que si l'aristocratie bernoise exigeait une punition exemplaire, cette punition ne devait pas s'étendre aux autres cantons.

Ceux qui font cette réflexion, ne connaissent pas la marche d'une révolution, qu'il est bien difficile de diriger lorsqu'une fois elle est commencée. Une assemblée nationale fut convoquée, dans Bâle, pour rédiger une nouvelle constitution helvétique. Ce n'était pas chose aisée. La révolution, opérée en Suisse, était l'ouvrage de l'opinion publique,

autant que celui des troupes françaises.

V. st. 1798.

Dans les cantons aristocratiques, les plébéiens sentaient qu'ils avaient besoin de la protection française. Ils admettaient un acte constitutionnel sur le modèle de celui qui régissait la France; mais les cantons démocratiques, satisfaits de leur mode d'administration, redoutaient toute innovation politique. On eût pu former une république des cantons jusqu'alors gouvernés par les patriciens, en respectant dans les autres cantons le gouvernement fédératif, auquel ces cantons étaient accoutumés; mais on craignait de laisser en Suisse les germes d'une division fâcheuse. L'armée française s'enfonça dans les montagnes des Grisons.

Des hommes coupables de vouloir être libres à leur manière, furent poussés aux dernières extrémités. Ce n'était plus l'oligarchie bernoise qu'on poursuivait au milieu des neiges, aussi anciennes que le monde, c'étaient

des démocrates pauvres, et presque sans liaisons avec leurs voisins. On semblait ne vouloir que les révolutionner. Des hommes barbares poursuivaient les Grisons dans les rochers qui les cachaient à tous les peuples. Les chaumières furent incendiées. Les horreurs exercées dans ces agrestes contrées, forcèrent les plus pacifiques des hommes de se jeter dans les bras des Autrichiens, leurs éternels ennemis. N. st. An. 6.

CHAPITRE XXXVII.

Elections de l'an 6.

Les assemblées primaires s'étaient réunies, le premier prairial, pour procéder aux élections. Quelques-unes furent orageuses : il en résulta des scissions et de doubles élections. Ce fut le sujet d'un insidieux message, adressé par le directoire au conseil des cinq cents. Ce message fut renvoyé à une commission spéciale ; et,

V. st. 1798.

d'après le rapport de cette commission, dicté sans mystère par le directoire lui-même, non-seulement, le corps législatif admit parmi les représentans du peuple les individus nommés par les assemblées électorales scissionnaires, sans égard à la majorité des votans, mais il déclara nulle les élections des députés aux deux conseils, faites par un grand nombre de corps électoraux, dans lesquels aucune scission ne s'était formée, et où toutes les formes voulues par la constitution avaient été observées.

Ce décret inconstitutionnel n'avait pas été rendu sans réclamation. L'opinion de *Cuchan*, des Hautes-Pyrénées, se fit sur-tout remarquer par son caractère philosophique. J'aurais combattu la résolution, disait ce député, si elle ne m'avait exclus du corps législatif; mais je dois à la patrie de dire que le directoire a été trompé dans les renseignemens qu'on lui a envoyés.

Mon frère, Florimond Fantin

des Odoards, nommé par le département des Hautes-Alpes, dans lequel aucune scission ne s'était manifestée, s'étant trouvé dans le nombre des exclus, la décence et l'amour de mon pays m'obligent à tenir le même langage que Cuchan. N. st. An 6.

Joseph *François*, plus connu sous le nom de Neufchâteau, lieu de sa naissance, sorti par le sort du directoire, fut chargé du ministère de l'intérieur. Treilhard, ministre plénipotentiaire à Rastadt, lui succéda au directoire. Jean-de-Bry, qui sortait du corps législatif, fut envoyé à Rastadt pour remplacer Treilhard.

CHAPITRE XXVIII.

Expédition d'Egypte.

Des préparatifs maritimes continuaient, en France, avec la même ardeur sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée. Bonaparte était sorti de Paris vers

la mi-floréal; les uns le croyaient
V. st. 1798. destiné à rendre quelque célérité au congrès de Rastadt; d'autres assuraient que, marchant sur les traces de Guillaume-le-Conquérant, il allait tenter d'envahir la Grande-Bretagne.

Un grand nombre de savans, de littérateurs et d'artistes, faisant des préparatifs pour accompagner le vainqueur de l'Italie, épaississaient le voile mystérieux dont ce voyage était couvert. On sut bientôt que Bonaparte s'était embarqué à Toulon, sur le vaisseau l'*Orient*, de cent vingt canons, qu'il conduisait une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on comptait treize vaisseaux de ligne. La flotte portait trente mille combattans, vainqueurs de Lodi et d'Arcole.

On assurait, à Paris, que la destination de cet armement était pour les Dardanelles; que Bonaparte traverserait le détroit et le port de Constantinople, pénétrerait dans la Mer-Noire, ruinerait

l'établissement de Kerson, détruirait la marine rassemblée dans ce port, reprendrait la Crimée, restituerait cette péninsule aux Ottomans, et recevrait l'Egypte, en tout ou en partie, en échange de ce signalé service. N. st. An 6.

Dans cette supposition, à laquelle l'ancienne alliance entre les Français et les Ottomans donnait un grand poids, les savans, les littérateurs et les artistes débarqués, du consentement du divan de Stamboul, dans un pays qui fut le berceau des arts et des sciences, auraient trouvé, sur les bords du Nil, les sources les plus fécondes de recherches, de travaux précieux.

Tandis que cette combinaison amusait les oisifs, la flotte française voguait vers les plages orientales de la Méditerranée; et, laissant à sa gauche les côtes de la Frise, elle s'avançait vers le rocher de Malte.

V. st. 1798.

CHAPITRE XL.

Conquête de Malte.

UNE partie de la flotte parut devant Malte le 18 prairial. Bonaparte requit verbalement, le 21, le conseil du Grand-Maître de recevoir l'armée navale dans le port. On voulut en vain s'opposer aux Français.

Pour protéger environ huit lieues de côtes accessibles, l'ordre de Malte disposait à peine de sept mille hommes. Toute la campagne et tous les forts isolés tombèrent au pouvoir des Français en quelques heures. Ferdinand Hompech, grand-maître de l'ordre, enfermé dans son palais, augmentait la confusion par ses ordres contradictoires. Les principaux habitans de la ville neuve, craignant que leurs maisons ne fussent écrasées par les bombes, s'assemblaient en tumulte. Une nombreuse députation proposa au grand-maître de

capitulèr. On assembla le conseil de l'ordre. Il est décidé d'envoyer vers le général français deux négociateurs, pour traiter de la capitulation. Il fut convenu que Bonaparte serait reçu dans la ville, et sa flotte dans le port, le 24. N. st. An 6.

Ainsi l'île de Malte, célèbre par la bonté de ses fortifications, qui avaient résisté à toutes les forces ottomanes, sous la régence du grand-maître Jean de la *Valette*, fut enlevée par un coup de main. Le grand-maître obtint un traitement avantageux. Il ne fut rien statué en faveur de l'ordre en général, et presque rien en faveur des chevaliers en particulier. Les Français, reçus avant 1792, obtenaient la liberté de rentrer dans leur patrie: on leur promettait sept cents livres de pension, et mille francs aux sexagénaires.

Bonaparte, ayant rassemblé sa flotte, et laissé dans l'île une garnison suffisante aux ordres du général Vaubois, fit voile, le

premier messidor, pour les bouches du Nil. Cette expédition; une des plus brillantes qu'ait célébrées l'histoire, fut terminée en neufs jours.

V. st. 1798.

CHAPITRE XLI.

Conquête d'Alexandrie et du Caire.

Bonaparte se trouvait, le 13 messidor, à la vue d'Alexandrie; les Français, en peu d'heures, furent maîtres de la ville et des forts qui la défendaient. Alexandrie possède deux ports; l'un appelé le nouveau, l'autre le vieux. Le premier est moins important; la flotte la plus nombreuse peut mouiller dans le second. Bonaparte voulait y faire entrer l'escadre française; l'amiral Brueix, qui peut-être avait des ordres contraires, s'opposa à cette mesure, en assurant faussement que les bas-fonds, dont l'entrée

du port était formée, n'en permettaient l'entrée qu'aux vaisseaux de ligne du troisième rang. N. st. An 6.

Alexandrie ayant été mise en état de défense, Bonaparte se porta rapidement sur le Caire. Les beys furent battus successivement, auprès du village de Chebreisse, le 25 messidor, et auprès de celui de Bootes, le 3 thermidor. On poursuivi les Mameloucs au-delà des pyramides de Giseh. L'armée française campa au milieu de ces masses imposantes. Le Caire se soumit le 4. Les Français assistèrent, le premier fructidor, à l'ouverture solemnelle du canal, qui porte la fertilité dans les environs de cette vaste cité.

Les beys vaincus se retiraient, les uns dans la Syrie, les autres dans la Haute-Egypte. Bonaparte fit élever sur les confins du désert, entre l'Egypte et la Syrie, une forteresse munie d'artillerie; on choisit pour cette importante construction le village de Salchich, le dernier en-

droit de l'Egypte où se trouve
V. st. 1798. de l'eau douce ; le général Régnier en eut le commandement.

Bonaparte, maître de la Basse-Egypte, en moins d'un mois, marchant sur les traces d'Alexandre, attachait les Egyptiens à la domination française, en respectant leurs lois, leurs usages et leur religion. Voulant persuader aux habitans que ce n'était pas à eux, ni même à la Porte-Ottomane qu'il faisait la guerre, mais aux cohortes Arabes dont le joug s'appesantissait sur leurs têtes, il les appelait au gouvernement, il les consultait sur le mode de l'impôt, et veillait avec sollicitude à la police générale et au bon état des canaux, dont dépend la récolte en Egypte ; il fondait même dans Caire un lycée, avec l'espoir de faire germer, sur les bords du Nil, les sciences et les arts de l'Europe.

N. st.
An 6.

CHAPITRE XLI.

Combat d'Aboukir.

Les bâtimens armés qui avaient pu remonter le Nil, mouillaient auprès du vieux Caire : les vaisseaux de ligne de construction vénitienne et les frégates étaient dans le vieux port d'Alexandrie; mais l'escadre entière mouillait dans la rade d'Aboukir, entre Alexandrie et Rosette. Elle pouvait être jetée à la mer par une tempête, ou détruite par une armée navale supérieure. En vain Bonaparte avait ordonné à l'amiral Brueix de se rendre dans quelque port de l'Adriatique ou de la Méditerranée; les mêmes raisons qui avaient empêché l'amiral d'entrer dans le port d'Alexandrie, le déterminaient à mépriser les ordres de son général.

Le lord Gervis, dont la flotte croisait devant Cadix, avait dé-

taché Nelson, pour faire voile
V. st. 1798. à la poursuite de Bonaparte ; mais les Anglais n'avaient garde de troubler l'expédition d'Egypte.

Depuis long-temps la cour de Pétersbourg promettait à la coalition d'envoyer cent mille hommes contre la France.

Paul premier ne pouvait éloigner de ses frontières des forces aussi considérables, sans s'exposer à être attaqué par les Ottomans : l'expédition d'Egypte annullait cette inquiétude ; elle devait conduire le divan à conclure une alliance avec les Anglais, les Autrichiens et les Russes ; Nelson avançait donc lentement.

Cette lenteur donna le temps à l'expéditif Bonaparte de conquérir Malte, évènement auquel sans doute les Anglais ne s'attendaient pas. Nelson pouvait attaquer les Français, lorsqu'ils sortiraient de l'île ; feignant d'avoir cette intention, il prend, en Sicile, des pilotes-côtiers, fran-

chit le détroit de Messine, se porte sur l'île de Candie et arrive à la rade d'Alexandrie avant les Français. N. st. An 6.

Il s'éloigne aussi-tôt pour ne pas troubler la descente, et se présente de nouveau sur les côtes d'Egypte, le 13 thermidor. La flotte française était embossée auprès de Rosette, mais Brueix avait négligé de s'assurer si les Anglais pouvaient passer entre la tête de sa ligne et la terre. Le combat commença le 14 thermidor, à cinq heures et demie du soir.

Brueix avait treize vaisseaux rangés en cet ordre; le Guerrier, le Conquérant, l'Aquilon, le Spartiate, le Peuple-Souverain, le Franklin, l'Orient, le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume-Tell et le Généreux. Les Anglais avaient quatorze vaisseaux: Nelson, parfaitement instruit qu'il pouvait passer entre les vaisseaux français et la terre, défile devant la ligne française, conduit

par une chaloupe du pays, sept vaisseaux anglais se placent entre l'escadre française et la terre; de cette manière, toute l'escadre anglaise ne combattit d'abord que sept vaisseaux français; les six autres, restés à l'ancre sous le vent, ne prirent aucune part à cette première action. Sept vaisseaux français, combattus par quatorze vaisseaux anglais, devaient succomber. Le vaisseau l'Orient sauta en l'air; les autres, sur le point de couler bas, amenèrent leur pavillon : alors Nelson attaqua le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume-Tell et le Généreux; le Timoléon se brûla à la côte, après avoir mis à terre son équipage; le Tonnant, l'Heureux et le Mercure furent pris; le Guillaume Tell et le Généreux, brisant leurs cables, se réfugièrent dans un port d'Europe.

V. st. 1798.

N. st.
An 6.

CHAPITRE XLIII.

Suite du combat d'Aboukir.

Brueix avait fait toutes les dispositions pour être vaincu. En appellant auprès de lui deux vaisseaux de construction vénitienne, qui mouillaient dans le port d'Alexandrie, il eût été supérieur aux Anglais: ses vaisseaux n'étaient pas pourvus, il est vrai, de tous les matelots qui leur étaient nécessaires ; ce fut une des causes de sa perte ; mais il pouvait compléter momentanément ses équipages, en employant ceux des convois devenus inutiles. En vain, observe-t-on pour sa défense, que son vaisseau sauta en l'air dans le combat ; ce malheur ne fut pas causé par le feu des Anglais, mais par l'incendie de plusieurs seaux de peinture à l'huile, qu'on avait eu l'ineptie de laisser sur le pont, et par la négligence

V. st. 1798.

avec laquelle se faisait le service des poudres: l'embrâsement devint général; rien ne put sauver ce superbe vaisseau.

Presque tous les vaisseaux de Nelson avaient été désemparés dans le combat d'Aboukir; mais les secours de tout genre qu'ils trouvèrent dans les ports de Sicile, permirent bientôt à l'amiral anglais de profiter des avantages de sa victoire. Les communications entre les ports de France et ceux d'Egypte se trouvant interceptés, les Anglais dominaient sans obstacles sur la Méditerranée.

CHAPITRE XLIV.

La Porte déclare la guerre à la France.

A PEINE Bonaparte avait pris terre en Egypte, que les agens des cours de Londres et de Pétersbourg effrayaient le divan de Constantinople, non-seulement

sur la perte de l'Egypte qu'on lui faisait envisager comme inévitable, mais sur l'influence que le système du gouvernement français pouvait avoir sur les sujets ottomans. A les entendre, les Français menaçaient la maison impériale de la chasser de Byzance, pour ressusciter les républiques grecques. N. st. An 6.

Cependant, les liaisons entre les Empires Français et Ottomans étaient si anciennes, si étendues, si amalgamées avec la marche du gouvernement turc, que le divan répondit, que malgré les difficultés d'expliquer les causes de l'occupation de l'Egypte par les Français, il voulait prendre de nouvelles informations avant de rompre avec la France.

La destruction de la flotte française donna aux sollicitations anglaises et russes un nouveau degré d'énergie. Les Russes avaient rassemblé, sur la Mer-Noire, des forces redoutables. Les Anglais menaçaient d'assiéger les châteaux des Dardanelles. Le

V. st. 1798. grand-visir cherchait à gagner du temps. Les ministres de Londres et de Pétersbourg déclarèrent qu'ils ne donnaient au grand-seigneur que vingt-quatre heures pour se décider à la guerre contre la France, ou à la guerre contre les Anglais et les Russes. Sélim III déclara la guerre à la France, et ouvrit, aux flottes russes construites sur la Mer-Noire; le port de Constantinople, pour pénétrer dans l'Archipel, sans calculer les dangers que courait l'empire ottoman par cette imprudente concession.

CHAPITRE XLIV.

Nouvelle coalition contre la France. — Le Roi des Deux-Siciles s'en déclare le chef.

Toutes les bouches de la renommée parlaient d'une nouvelle coalition. On ne connaissait ni les moyens de cette ligue, ni

ni quels étaient les monarques dont les armées allaient attaquer la France. N. st. An 6.

On savait seulement que la cour de Londres employait tous les ressorts de la politique, pour briser les opérations du congrès de Rastadt, pour entraîner l'Allemagne dans de nouvelles hostilités, et pour engager les cours de Stockolm, de Copenhague, de Naples, de Turin, de Florence, et sur-tout le roi de Prusse, d'y prendre une part active.

J'ai déjà dit que le principal avantage des Anglais, dans leur alliance avec la Porte, regardait la Russie. Cette puissance ne pouvant plus objecter le prétexte de garder les frontières contre les Turcs, allait se voir forcée à tenir ses engagemens, et à faire marcher ses armées en France ou en Italie.

Malgré le traité de paix entre la France et le roi des Deux-Siciles, Ferdinand IV favorisait les escadres anglaises. Il fut aisé aux ministres britanniques de lui faire

V. st. 1798.

entendre que, si les Français paraissaient ne pas s'appercevoir de cette partialité, ce ménagement leur était dicté par le besoin d'approvisionner l'île de Malte; mais que le temps de la vengeance arriverait tôt ou tard, et que le seul moyen de s'y soustraire était de la prévenir. On lui offrait des subsides abondans, des armes, des munitions de guerre. D'ailleurs, un traité d'alliance qu'il venait de signer avec l'empereur, lui assurait un secours de soixante mille hommes. On concluait qu'il s'exposait à peu de dangers, et qu'il se ménageait une ample moisson de gloire, en se présentant aux peuples comme l'ange exterminateur, qui devait chasser les Français d'Italie.

La présence de la flotte anglaise victorieuse, donnant un nouveau poids à ces considérations, quarante mille hommes furent levés en moins d'un mois, et dès les premiers jours de vendémiaire an 7, on comptait quatre-

vingt mille combattans dans les armées napolitaines. N. st. An 6.

CHAPITRE XLVI.

Les Anglais négocient avec les Cours de Turin et de Florence. — Le Roi de Sardaigne abandonne le Piémont.

Les mêmes négociations agitaient les cours de Florence et de Turin ; on ne proposait au roi de Sardaigne et au grand-duc, que d'agir d'une manière indirecte. Les ministres toscans se prêtèrent aisément à cette mesure ; mais il n'était pas aussi aisé de déterminer les ministres piémontais. Toutes les places de guerre du Piémont se trouvaient occupées par les Français. La moindre tergiversation de la part du roi de Sardaigne, le livrait sans défense, avec sa famille, à la vengeance du gouvernement français. On assure, cependant, N. st. An 7.

qu'il exista, dans toute l'étendue
V. et. 1798. du Piémont, un projet formé d'exterminer les Français dans les villes et dans les campagnes, et que ce projet s'exécutait partiellement sur les soldats qu'on pouvait surprendre.

Soit que le gouvernement français fût prévenu des projets hostiles du roi de Sardaigne, ou que l'occupation du Piémont fût une suite de ses nouveaux arrangemens, Charles-Emmanuel fut obligé d'abandonner Turin, avec sa famille ; il se retira en Sardaigne.

Dans le même temps, les plénipotentiaires français, au congrès de Rastadt, déclarèrent que leurs dernières notes étaient l'*ultimatum* du directoire, et que, si dans le délai de six jours, à compter du 7 décembre, la députation n'avait pas donné une réponse satisfaisante, leurs pouvoirs cessaient.

N. st.
An 7.

CHAPITRE XLVII.

Défaite des armées napolitaines. — Retraite du Roi des Deux-Siciles dans Palerme.

On savait à Rastadt que le roi des Deux-Siciles campait sur les frontières de l'Etat romain, à la tête de quatre-vingt mille hommes. Les gazettes retentissaient de la marche d'une grande armée russe à travers la Pologne. Cependant, la Germanie souffrait si horriblement du fléau de la guerre, que la majorité de la députation déclara, par un *conclusum* du 9 décembre, son accession à l'*ultimatum* de la légation française. La paix semblait assurée, lorsque les hostilités recommencèrent.

Le roi des Deux-Siciles s'était approché de Rome avec tant de rapidité, que la faible garnison de cette ville s'était retirée. Le

V. st. 1798. général allemand, Malk, à la tête des troupes siciliennes, s'empara de Rome sans résistance. Le roi des Deux-Siciles y fit son entrée solemnelle le 26 novembre. Il ne devait pas y rester longtemps.

A peine le général Championnet, qui commandait dans cette contrée l'armée française, avait réuni vingt-cinq mille combattans, français ou romains, que, sans considérer le nombre des ennemis, il les attaqua le 15 décemb. (24 frimaire). Malk est entièrement défait; les Français lui font onze mille prisonniers, et rentrent en vainqueur dans Rome, où le château Saint-Ange avait toujours été en leur puissance. Malk, après avoir vainement tenté de rallier ses cohortes découragées, recule sur les bords du Garigliano et du Volturne.

On apprit dans Vienne, presque en même temps, la retraite du roi de Sardaigne à Cagliari, et la défaite du roi des Deux-Siciles. L'empereur se trouvait

dans une position très-délicate. D'un côté, le général Malk déclarait qu'il ne pouvait se maintenir en Italie, sans les plus prompts et les plus puissans secours; de l'autre, les dispositions pacifiques de plusieurs états d'Allemagne, lui faisaient craindre de porter seul le poids des hostilités, N. st. An 7.

Les Russes s'avançaient lentement. Les forces autrichiennes, en Italie, montaient à peine à soixante mille combattans. Les généraux français, Joubert et Championet, disposaient de cent dix mille combattans dans la péninsule. Le conseil de Vienne ne pouvait rompre le traité de Campo-Formio, sans s'exposer que ces armées redoutables ne se rassemblassent sur-le-champ, et ne détruisissent les Impériaux dans les Etats Vénitiens, avant l'arrivée des Russes.

Cette perplexité fut augmentée par une note remise, le 2 janvier, à la députation germanique, par les plénipotentiaires français. On V. st. 1799.

y déclarait formellement que, si la diète de Ratisbonne ne s'opposait pas efficacement à l'entrée des Russes en Allemagne, le gouvernement regarderait cette conduite comme une infraction de l'armistice subsistant entre la France et la Germanie. V. st. 1799.

Cependant Malk, battu de nouveau, attendait vainement les secours de l'Autriche. Son armée se désorganisait. Le parti d'Angleterre, craignant que le roi des Deux-Siciles ne se déterminât à demander la paix au général Championet, le décida à transporter sa cour en Sicile. Il aborda à Palerme, après avoir essuyé une tempête dans laquelle il fut sur le point de périr.

N. st.
An 7.

CHAPITRE XLVIII.

Les Français sont reçus dans Naples. — Observations sur les Lazaronis.

A PEINE la cour avait quitté Naples, que la plus violente insurrection s'y manifestait. Mack, sur le point d'être assassiné par ses soldats, se retira dans l'armée française. Les principaux habitans de Naples voulaient envoyer les clefs de la ville aux Français. Plusieurs grands seigneurs considérant la fuite du roi comme une désertion, voyaient dans l'arrivée des Français une occasion offerte par la fortune, d'établir dans leur patrie un nouveau gouvernement, et de s'y réserver la principale autorité; mais une immense populace, qui n'ayant rien à perdre, regardait d'un œil indifférent la ruine de Naples, traitait de rebelles ceux

qui proposeraient de se soumettre aux Français. Cette populace avait gagné les Lazaronis.

V. st. 1799.

On appelle les *Lazaronis*, à Naples, une caste pauvre et robuste, qui se régit par des lois particulières. Ce sont des hommes honnêtes et bons ; il serait injuste de les confondre, à cause de leur pauvreté, avec la lie de la nation, remplie de scélérats, et sur-tout de filoux, plus industrieux, à Naples, que ceux de Paris et de Londres.

Les Lazaronis choisissent un chef, appellé le *Capo-Lazaro*. Son devoir est de faire respecter ses associés. Il est sans exemple qu'aucun de ces chefs se soit laissé corrompre. Il a le droit de faire des représentations aux ministres. Lorsque la reine accouche, il se présente pour être assuré du sexe de l'enfant. Cet enfant est mis dans les mains de ce chef, qui le présente à la multitude. Son habit n'est pas différent de celui de ses confrères ; mais il est par-tout considé-

ré comme ayant à ses ordres trente mille hommes, auxquels se joindraient les bateliers, les pêcheurs de la Chiaria, et tout le petit peuple. Le Capo-Lazaro est sur-tout un personnage considérable dans les émeutes populaires. N. st. An 7.

Les Lazaronis s'étaient rendus maîtres des armes enfermées dans l'hôtel de ville de Naples: les palais des seigneurs sont pillés et livrés aux flammes; les boutiques des plus riches marchands éprouvent le même sort. Les magistrats et les principaux habitans appelaient les Français à leur secours. Les Français marchent sur Naples, le 21 janvier; ils s'emparent de tous les forts dont la ville était défendue. L'archevêque, vieillard vénérable, employant les armes de la religion à suspendre l'effusion du sang humain, ordonna des prières solemnelles pour célébrer l'entrée des Français dans Naples. Le général Championet assista, le 25 janvier, (5 pluviôse) au *Te Deum*,

chanté dans la cathédrale, tandis qu'une éruption du Mont-Vésuve offrait aux Français un spectacle nouveau pour eux.

V. st. 1799.

CHAPITRE XLIX.

Batailles de Psullendorf et de Leiblengen. — Destitution des généraux Joubert et Championet.

TANDIS que de nouvelles institutions s'établissaient à Naples, la forteresse d'Erenbreisten ouvrait ses portes aux Français. Cet évènement achevait de décider la cour de Vienne à jeter le voile qui couvrait ses opérations, depuis ses nouveaux arrangemens avec la cour de Londres.

Quoique les négociations de Rastadt ne fussent pas rompues, la disposition des affaires, en Italie et sur les bords du Rhin, annonçait que l'Europe serait

de nouveau ensanglantée ; une nombreuse colonne autrichienne était entrée dans le pays des Grisons. N. st. An 7.

L'armée la plus formidable se rassemblait entre l'Inn et le Lech, sous les ordres de l'archiduc Charles. L'avant-garde de l'armée russe entrait sur les terres autrichiennes : une seconde colonne arrivait dans la Galicie. Les Français s'assemblaient, de leur côté, en Allemagne et en Italie.

Le général Jourdan devait commander une armée, appelée *armée du Danube*, d'*Helvétie* et d'*observation ;* l'armée d'observation était sous les ordres du général Bernadotte ; celle d'Helvétie, sous ceux du général Masséna : elles formaient les deux ailes de l'armée principale.

Dans un compte rendu, par le ministre de la guerre, *Scherer*, pendant l'automne 1798, les forces françaises étaient portées à quatre cent trente-sept mille combattans. Le directoire avait obtenu une nouvelle réquisition de deux

V. st. 1799.

cents mille jeunes gens, et de cent cinquante millions d'extraordinaire pour les armer et les équiper. En admettant que la moitié seulement de ce nombre de soldats eût joint les drapeaux, la République française se trouvait en mesure d'écraser tous ses ennemis durant cette campagne.

L'empereur avait soixante mille hommes en Italie, commandés par le général baron de Mélas; vingt-quatre mille hommes dans le Tyrol, aux ordres du général comte de Bellegarde; trente mille hommes dans les montagnes des Grisons, conduits par le général Hotze; enfin, l'archiduc Charles commandait, en Allemagne, cent vingt mille combattans.

Soixante mille Russes étaient attendus; ils ne pouvaient arriver qu'au mois de mai. L'infériorité des Impériaux, durant cet intervalle, les jetait dans le péril le plus imminent, si les calculs du ministre Scherer n'étaient pas enflés, dans la vue d'avoir dans ses mains des fonds

destinés à sa fortune et à celle de ses protégés. N. st. An 7.

Le même génie qui avait exilé, en Egypte, Bonaparte et son armée, vint encore au secours de l'empereur. Les deux généraux qui commandaient les Français en Italie, Joubert et Championet, furent destitués en même temps, lorsqu'ils faisaient leurs dispositions pour marcher sur l'Adige ; non-seulement leur disgrace inconcevable ne permettait pas que leurs plans fussent exécutés par ceux qui commandaient les armées par *interim ;* mais, dans l'attente d'un nouveau général, un esprit de confusion s'était répandu dans les armées d'Italie ; elles témoignaient leurs mécontentemens à grands cris.

Des tergiversations, suites d'un nouveau système, donnèrent aux Russes le temps de passer les Alpes. La campagne s'ouvrit en Allemagne, où les Autrichiens étaient supérieurs en nombre aux Français.

Le 20 ventôse, (premier

mars) Jourdan, ayant publié un manifeste contenant les raisons qui décidaient la France à reprendre les armes, faisait ses dispositions pour pénétrer sur le territoire autrichien. Le passage du Rhin s'exécuta sur trois colonnes; la gauche, commandée par le général Saint-Cyr, passa le fleuve au fort Vauban; la droite, commandée par le général *Férino*, pénétra par les ponts d'Huningue et de Bâle; le centre, commandé par le général en chef, ayant sous ses ordres le général Arnoul, chef de son état-major, et les généraux Lefevre, Vandamme et Klein, se servit du pont de Kelh, et d'un second pont construit les jours précédens à Anenhein. Dans le même temps, l'armée d'observation passait le Rhin, et bloquait Philisbourg, tandis que Masséna s'approchait du pays des Grisons.

V. st. 1799.

Jourdan pénétra dans la Souabe. Il se trouva en présence des Autrichiens; le quartier-général

des Autrichiens à Umendorf, près de Biberach, celui des Français à Psullendorf. N. st. An 7.

Jourdan fut attaqué le 30 ventôse (21 mars); jamais on n'avait fait usage d'une artillerie si formidable. On se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple; les Français, écrasés par le nombre de leurs ennemis, se faisaient tuer, et ne reculaient pas. La nuit mit fin à l'action.

Les Français profitèrent des ténèbres pour prendre une position si respectable, que les Impériaux n'osèrent les attaquer les jours suivans. L'archiduc rassemblait plusieurs corps répandus dans le Tyrol; il attaque de nouveau les Français, le 5 germinal, (25 mars). On comptait quatre-vingt mille combattans dans l'armée impériale. Jourdan en commandait à peine cinquante mille. Cette seconde bataille se donna dans la plaine de Lieblengen, au milieu d'une vaste forêt. La droite des Fran-

çais fut contrainte de reculer ; V. st. 1799. Jourdan, craignant d'être enveloppé, ordonna la retraite. La droite, ayant passé le Rhin à Lauffenbourg, fit couper les ponts, et se réunit à l'armée de Masséna, pour couvrir la Suisse; le reste de l'armée repassa le Rhin au pont de Kelh.

Jourdan, abandonnant le commandement, revint à Paris. Les clameurs s'élevaient de toute part contre lui; on demandait qu'il fût mis en jugement: on ne lui reprochait pas d'avoir ménagé sa personne ; mais il était impardonnable de s'être mis en prise avec une armée si inférieure à celle des Autrichiens, que le succès le plus complet aurait à peine excusé cette témérité.

N. st.
An 7.

CHAPITRE L.

Dissolution du Congrès de Rastadt.

On était surpris qu'au milieu de ces expéditions guerrières, le congrès de Rastadt ne fût pas séparé. L'archiduc Charles, en quittant les bords du Lech, pour s'approcher de l'iller, avait fait conduire militairement, aux avant-postes français, la légation française auprès de la diète de Ratisbonne.

Les ministres impériaux, craignant des représailles, avaient quitté Rastadt. L'absence de ces commissaires détruisait l'activité du congrès. Plusieurs ministres allemands s'étaient retirés ; mais les ambassadeurs de France continuaient leur séjour dans cette ville, et montraient la plus entière sécurité.

Cette situation changea après les batailles de Psullendorf et de Lieblengen. L'armée française

V. st. 1799.

ayant repassé le Rhin, les Impériaux étaient maîtres de Rastadt. La députation de l'Empire déclara, le 23 avril, (3 floréal) que ses fonctions étaient suspendues ; les ministres français faisaient leurs dispositions pour revenir en France. Les courses des hussards autrichiens, sur la route de Rastadt, au bord du Rhin, les détermina à demander une escorte. Toute la journée du 28 mai, (8 floréal) fut employée en pour-parlers à ce sujet.

A sept heures du soir, un officier de hussards remit, aux plénipotentiaires français, ce billet : « Ministres, vous concevez facilement que dans les postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français ; vous m'excuserez en conséquence, si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans vingt-quatre heures. Gernsbak, le 28 avril. *Barbatzi.* »

N. st.
An 7.

CHAPITRE LI.

Assassinat des Ministres Français.

Les ministres partirent entre neuf et dix heures du soir. A peine sortis de la ville, ils furent attaqués par des brigands. Les trois ambassadeurs, Jean-de-Bry, Bonnier et Roberjot furent jetés hors de leurs voitures, et assassinés à coups de sabre. Il paraît qu'on n'en voulait qu'à ces seuls ministres. L'envoyé ligurien, *Bocardi*, se trouvait dans la quatrième voiture; on ne lui fit aucune violence; il porta, dans Rastadt, la première nouvelle de ce funeste évènement. Les envoyés allemands qui résidaient encore dans la ville, se rendirent à la hâte sur le champ du carnage; on ramena les voitures. Les cadavres de Bonnier et de Roberjot étaient couchés par terre; on

chercha Jean-de-Bry durant toute la nuit; il était regardé comme mort, lorsqu'il parut le lendemain, à sept heures du matin, chez le comte de Goerts, ministre de Prusse. V. st. 1799.

Jean-de-Bry était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez; sa perruque et son chapeau l'avaient garanti des coups de sabre portés sur sa tête. Il raconta au corps diplomatique réuni au château de Rastadt, la manière dont il avait été traité. Un hussard lui avait demandé en français : N'es-tu pas le ministre Jean-de-Bry ? il avait répondu affirmativement, en présentant son passe-port qui fut déchiré en morceaux.

On l'arracha de sa voiture, lui, sa femme et ses deux filles. Les premiers coups de sabre qu'il reçut le jetèrent dans un fossé à côté du chemin. Il contrefit le mort; cette ruse le sauva, les assassins lui enlevèrent sa bourse, sa montre, et le laissèrent.

Il ne les vit pas plutôt éloi-

gnés, qu'oubliant tout ce qui l'environnait pour ne songer qu'à sa sûreté personnelle, oubliant même les secours qu'il pouvait donner à sa femme et à ses filles, qui devaient se trouver à deux pas de lui, il courut les bois jusqu'au jour. Il s'achemina alors vers Rastadt, et y entra mêlé avec la foule des curieux sortis à l'ouverture des portes, pour voir les cadavres de ses deux collègues. N. st. An 7.

Tel est le précis de cet évènement inconcevable; il fut consigné dans un procès-verbal fait à Carstrouch, le premier mai, et signé par les ministres allemands qui n'avaient pas quitté Rastadt.

Il résulte de ce procès-verbal, qu'il ne fut guère pillé dans les voitures que les papiers qu'elles contenaient; qu'il ne fut fait aucune violence aux dames, ni même aux officiers de la légation française; enfin, que les huit voitures formant le cortège de la légation française, étaient encore *sur la place même où la*

scène d'horreur s'était passée, lorsque les ministres allemands, informés de l'assassinat, envoyèrent des hommes pour ramener dans Rastadt les épouses de Jean-de-Bry et de Roberjot. Les hussards de Szeklers environnaient encore ces voitures, et s'en disputaient la possession comme d'un butin fait à la guerre. Les meurtriers ne s'éloignèrent donc pas de Jean-de-Bry. Mais, d'un côté, l'obscurité de la nuit ; de l'autre, l'étrange nature des évènemens qui se succédaient, pouvaient troubler tellement la raison de Jean-de-Bry, qu'il eût agi machinalement en cette rencontre.

V. st. 1799.

Le voile qui couvre cet attentat n'est pas levé, et peut-être ne le sera jamais ; ce ne fut pas un assassinat ordinaire, le crime fut commis par des gens qui parlaient français ; il paraît qu'ils en voulaient expressément aux deux infortunés qui furent leurs victimes.

CHAPITRE

N. st.
An 7.

CHAPITRE LII.

Guerre d'Italie. — Le pape est conduit prisonnier à Briançon. — Les Français évacuent le Milanais.

SCHÉRER avait été chargé de remplacer, en Italie, les généraux Joubert et Championet ; ce choix était généralement désapprouvé en France. La première opération du nouveau général, fut d'envahir le grand-duché de Toscane ; il n'éprouva aucune résistance. Le pape, réfugié dans Sienne, fut arrêté avec environ quarante personnes de sa suite.

Ce pontife, âgé de quatre-vingt-deux ans, représentait en vain qu'il lui était impossible de supporter aucune espèce de voiture ; on n'eut aucun égard à ses réclamations ; il fut contraint de se mettre en marche. On le

conduisit, à travers les Apennins et les Alpes, dans la forteresse de Briançon, où il arriva après un voyage de trente-quatre jours, durant lesquels plusieurs fois on le crut sur le point de succomber à la fatigue. V. st. 1799.

Cette captivité, aussi inhumaine qu'impolitique, confondait les idées des Italiens; elle fut improuvée de l'Europe entière. On accusait les Français de manquer au droit des gens, ou du moins de manquer de générosité: ceux qui savaient combien dans l'ordre moral les effets importans dérivent souvent des causes les plus minutieuses, attribuaient les malheurs de Pie VI à la sotte et puérile vanité du directeur Laréveillère-Lépaux, qui recherchait la triste jouissance de contempler dans le pape, prisonnier en France, un prétendu triomphe obtenu sur les chrétiens par une secte religieuse établie par lui, à Paris, sous le nom de *théophilantropes*.

L'invasion de la Toscane affai-

blissait la partie de l'armée française destinée à tenir la campagne ; elle montait à peine à cinquante mille hommes. L'armée autrichienne, forte de quarante mille hommes, s'approchait de Mantoue. Une seconde armée de vingt-quatre mille hommes, n'étant plus nécessaire dans le Tyrol, depuis la défaite du général Jourdan en Allemagne, descendait en Italie. N. st. An 7.

Schérer résolut d'attaquer le général de Mélas, avant que le général de Bellegarde l'eût joint. L'action eut lieu le 5 germinal (25 mars) ; elle fut indécise. Le général Moreau n'ayant point de commandement, depuis la paix de Campo-Formio, servait comme volontaire à l'aile droite. Ses camarades lui en déférèrent le commandement. Cette aile était victorieuse ; mais l'aile gauche ayant été défaite, Moreau fut contraint d'abandonner ses avantages.

On apprit bientôt, dans le camp français, que Bellegarde s'était réuni à Mélas. Schérer

augmenta son armée en diminuant les garnisons des places du Piémont, et résolut de tenter une seconde fois le sort des armes : ce n'était pas l'avis de plusieurs généraux. Ils insistaient sur la nécessité d'évacuer momentanément la Toscane, la République romaine, et de rappeler la plus grande partie des troupes répandues dans le royaume de Naples.

V. st. 1799.

Cet avis ne fut pas suivi. Schérer avait résolu de donner bataille; elle eut lieu auprès de Villa-Franca, le 15 germinal, (4 avril). Les Français furent défaits. Moreau, prenant le commandement de quelques divisions, empêcha, par ses savantes manœuvres, que l'armée entière ne fût taillée en pièces. Les Français se rallièrent sous le canon de Mantoue. Ils abandonnèrent bientôt cette position. L'arrivée des Russes mettait les Autrichiens en état d'envelopper l'armée de Schérer.

Le welt maréchal, comte de

Suwarou, avait fait son entrée dans Vérone le 27 germinal : il prit, sur-le-champ, le commandement de l'armée austro-russe. On y comptait plus de cent vingt mille hommes. Les Français abandonnèrent successivement les bords du Mincio et de l'Oglio, pour se retrancher sur l'Adda. N. st. An 7.

On reçut à Milan, le 6 floréal, un ordre du directoire français, qui destituait Schérer, et donnait à Moreau le commandement de l'armée. Cette mesure était prise trop tard. Les généraux russes et autrichiens ne voulant pas donner le temps au nouveau général français de changer les mauvaises dispositions faites par son prédécesseur, l'avaient attaqué, durant la nuit du 6 au 7 floréal, lorsqu'il arrivait de Lodi pour se rendre au quartier général à Inzago : en vain Moreau prodigua les talens les plus distingués, obligé de se battre comme un simple grenadier ; plusieurs de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés. Les Austro-Russes

V. st. 1799. avaient passé l'Adda sur plusieurs ponts. Moreau fut contraint de diriger une retraite inévitable ; elle entraîna la perte de Milan. Les Français passèrent à la droite du Tézin.

Mantoue, Pechiera et Ferrare étaient munies de forces suffisantes. Le gouvernement de la république italienne les avait approvisionnées pour un an. Mais Schérer employa ces munitions au service de sa campagne : elles ne furent pas remplacées ; ce défaut concourut, avec d'autres causes, à la prompte reddition de ces places.

Moreau jouissait de la plus entière confiance des troupes ; mais, malgré son habileté, il ne pouvait lutter contre les Autrichiens et les Russes, qu'en rassemblant toutes les troupes françaises répandues dans les provinces d'Italie. Cette réunion était devenue presque impraticable. Une insurrection contre les Français se manifestait de toutes parts, sur-tout dans le royaume

de Naples, où les agens français se permettaient les exactions les plus révoltantes. Une nouvelle armée napolitaine se formait dans la Calabre. Le cardinal *Ruffo*, quittant le rochet pour la cuirasse, se présentait pour la commander. N. st. An 7.

CHAPITRE LIII.

Les Turcs s'emparent des îles vénitiennes de l'Archipel.

Depuis que la Porte Ottomane avait ouvert aux flottes russes de la Mer-Noire le port de Constantinople, les pavillons ottoman, russe et anglais réunis, flottaient sur la Méditerranée. Les îles vénitiennes de l'Archipel furent envahies et tombèrent au pouvoir des Turcs. Ils en firent une république particulière. Sous leur protection, plusieurs divisions russes débarquèrent sur les côtes du royaume de Naples. Elles donnèrent une force impo-

sante à l'armée du cardinal Ruffo. Cette armée s'approchait de Naples. Presque toutes les provinces napolitaines se déclaraient en sa faveur.

V. st. 1799.

Rome tirait presque toutes ses subsistances du royaume de Naples, depuis que les Anglais dominaient sur la Méditerranée. La famine menaçait cette immense cité ; le peuple commençait à murmurer. Les généraux français avaient raison de craindre les suites de l'évacuation de la terre de Labour et de l'Etat Romain. Le général Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, n'était pas sans inquiétude sur les moyens de nourrir les troupes qui lui restaient. Séparé de la France par la masse entière des Alpes, la Toscane était sa ressource la plus précieuse, malgré l'incommodité des transports par les routes difficilles des Apennins. On lui refusait des subsistances depuis que les Toscans commençaient à s'insurger ; il fallait

les conquérir à la pointe de l'épée.

N. st. An 7.

Une forte escadre française était sortie de Brest, à la mi-germinal ; elle faisait voile pour la Méditerranée. On présumait qu'après avoir procuré des vivres à l'armée de Moreau, elle ravitaillerait l'île de Malte, et se porterait sur les bouches du Nil, pour favoriser les opérations de Bonaparte ; elle ne fit que se montrer devant Gênes. On mit à terre quelques provisions ; et un corps de troupes peu nombreux. L'escadre reprit la route de Gibraltar et revint à Brest, accompagnée d'une escadre espagnole.

Malte était bloquée par les Anglais, les Russes et les Ottomans. L'activité de la garnison et du général Vaubois, qui la commandait, répondaient d'une vigoureuse défense ; mais cette île ne produit que quelques fruits rafraîchissans. Elle reçoit de la Sicile presque toutes ses subsistances. Privée de ce secours né-

cessaire, elle était réduite aux provisions laissées par Bonaparte, et à quelques faibles convois venant des côtes d'Afrique.

V. st. 1799.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE.

N. st.
An 7.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Elections de l'an 7.—Expulsion de trois Directeurs. — Mort de Pie VI. — Retour du roi des Deux-Siciles dans Naples.

Les élections de l'an 7 n'avaient pas été moins orageuses que celles de l'année précédente. Les scissions s'étaient multipliées à un tel point, dans les corps électoraux, que l'abus étant évident, le corps législatif rejeta généralement toutes les nominations faites par les assemblées scissionnaires.

Rewbell, sorti du directoire, fut remplacé par Emmanuel Sieyes, ambassadeur de France

à la cour de Berlin. Les relations connues de Sieyes avec le roi de Prusse, le présentaient à la France épuisée, comme celui qui devait mettre un terme à l'incommensurable versatilité du mouvement révolutionnaire. On pensait que son entrée au directoire serait suivie d'un nouvel ordre de choses, et peut-être de la paix, si ses collègues voulaient adopter ses principes. Il est probable que la révolution du 18 brumaire serait arrivée cinq mois plutôt, si quelques circonstances ne s'y fussent opposées.

V. st. 1799.

Sieyes était à peine installé au directoire, que les directeurs Treilhard, Merlin et Laréveillère-Lépaux furent accusés d'avoir occasionné, par leur incapacité, ou par leur trahison, les revers éprouvés par les armées. On attaqua d'abord l'élection de Treilhard, comme contraire à un article de la constitution; il fut destitué de ses fonctions directoriales, par une loi du 30 prairial. Les deux autres, qui ne

formaient plus la majorité du directoire, menacés d'être mis en jugement, donnèrent leur démission. Ils eurent pour successeurs le général *Moulins*, *Gohier*, ministre de la justice, et *Roger-Ducos*, ex-conventionnel. N. st. An 7.

On s'attendait aux changemens de la plus haute importance. Les séances des deux conseils étaient très-orageuses : d'un côté, on demandait la réforme des abus ; de l'autre, la punition des traîtres et des dilapidateurs. L'enceinte du corps législatif présentait l'image d'une arêne prête à être ensanglantée. Une partie du nouveau directoire, redoutant les suites du mouvement qui s'annonçait, employait son influence à faire naître des incidens capables d'en reculer l'époque. Les jacobins furent soulevés, la révolution s'éloigna ; mais des mesures étaient secrètement prises. Elles en assuraient le succès dans un temps peu éloigné.

Au sein de cette lutte intestine,

V. st. 1799. le gouvernement français, effrayé par les progrès des Austro-Russes, formait une nouvelle armée vers les frontières occidentales du Piémont, sous le commandement du général Championet. Le général Joubert avait ordre de reprendre le commandement de l'armée d'Italie. Moreau, dont le sort était de commander les armées lorsqu'elles étaient désorganisées, et d'être rappelé, lorsqu'après avoir rétabli la confiance, il pouvait recueillir les fruits de ses travaux, avait ordre de revenir à Paris, pour commander une armée destinée à repasser le Rhin.

Les forteresses de Pechiera, de Milan, de Ferrare, de Turin, d'Alexandrie et de Mantoue, furent successivement enlevées par les Russes et les Autrichiens. Le comte de Suwarou envoya une division vers Briançon. On craignait que le pape ne fût délivré de sa captivité dans cette place; il fut conduit à travers les Alpes, par Embrun et Grenoble, jusqu'à

Valence. Pie VI y trouva la fin de ses longues infortunes, le premier fructidor (19 août). Un ministre d'Espagne et l'archevêque de Corinthe, *Spina*, qui l'avaient suivi dans ses pélerinages, firent embaumer son corps. Ils le placèrent, en habits pontificaux, dans un cercueil de plomb, déposé dans l'église cathédrale de Valence; il y resta en dépôt jusqu'au commencement de l'année 1802, où le prélat Spina le conduisit à Rome. N. st. An 7.

A peine les Français avaient abandonné le royaume de Naples, l'Etat Romain et la Toscane, pour se rendre au bord du Pô, que le roi des Deux-Siciles rentrait dans sa capitale. Ferdinand IV se crut bientôt assez solidement affermi sur son trône, pour détacher un corps de ses troupes et le réunir à quatre mille Russes. Cette armée entra dans Rome le 21 thermidor. Un gouvernement militaire fut établi provisoirement dans cette capitale. Cependant, tout le midi de

V. st. 1799. l'Italie s'agitait dans les convulsions de l'anarchie. Ferdinand IV, loin de jouir de ses conquêtes, craignant un nouveau soulèvement à Naples, revint en Sicile.

CHAPITRE II.

Bataille de Novi.

Championet éprouvait les plus grandes difficultés à opérer sa jonction avec l'armée de Joubert, dont les divisions couvraient la Ligurie, depuis Bobbio jusqu'à Nice.

Cette armée, à laquelle s'étaient réunies les divisions de Naples, de Rome et de Toscane, comptait cinquante mille combattans. Le général Macdonald, qui avait dirigé la retraite la plus difficile, revenait à Paris, tandis que ses talens étaient nécessaires en Italie, au milieu des bataillons commandés par lui jusqu'alors; Joubert avait reçu l'ordre

précis d'attaquer les Austro-Russes. Ils pressaient le siège de Tortone, et il devenait extrêmement important de dégager cette place. Joubert engagea le général Moreau à ne quitter la Ligurie qu'après la bataille. Une partie de l'armée française gardait les places de la Ligurie et du Piémont; on ne pouvait disposer que de trente-six mille combattans. N. st. An 7.

Suwarou et Mélas commandaient trente-huit mille hommes. Le général Kray, qui avait fait le siège de Mantoue, arriva le 26 thermidor au camp Austro-Russe avec vingt mille combattans : la force de cette armée était alors de cinquante-huit mille hommes; elle était réunie, la droite à Bocco, sous les ordres du général comte de Bellegarde; la gauche, auprès de Tortone, commandée par le général Kray; le centre, où se trouvaient Suwarou et Mélas, à Posolo.

A l'aspect de forces aussi redoutables, Joubert tient un conseil

V. st. 1799. de guerre le 26 au soir dans Novi. Les généraux convinrent qu'il y aurait de l'imprudence à descendre une plaine immense, où le moindre revers pouvait entraîner la destruction de l'armée française. Il ne fut point pris de détermination ; les généraux retournent à leurs postes respectifs.

Les Français furent attaqués le 27, au lever du soleil ; la bataille s'engageait à peine, que Joubert se précipitant avec son état-major, pour animer, par sa présence, une charge à la baïonnette, fut frappé d'un coup mortel. La perte du général ne ralentit pas l'ardeur des soldats. Les Russes et les Autrichiens, malgré leur supériorité, eussent été peut-être forcés d'abandonner l'attaque, s'ils ne fussent parvenus à tourner une division française qui s'était avancée dans la plaine avec trop d'audace ; Moreau ordonna la retraite à cinq heures du soir. L'armée reprit ses positions à la Bochetta, à Ceva, à Bobbio.

Tortonne n'espérant plus d'être secourue, se rendit au comte de Suwarou; mais ce général avait acheté la victoire de Novi par une perte si énorme, qu'il n'osa pas tenter de nouvelles expéditions. Moreau, placé sur les Apennins, couvrait Gênes, et empêchait les ennemis de pénétrer plus avant. N. st. An 7.

En vain Paulpremier avait donné à Suwarou le titre de *prince italique*, dans un diplôme solemnel. Cette faveur ne faisait que démontrer la vanité des titres donnés par les cours. Le général Championet descendait les Alpes, à la tête d'une armée brillante; les Russes et les Autrichiens furent obligés de se partager, pour faire face à ces nouveaux ennemis.

Bientôt la mésintelligence se mit entre les uns et les autres. Les Russes reprochaient aux Autrichiens qu'ils ne les avaient pas secondés assez efficacement; les Autrichiens déversaient le même reproche sur leurs alliés:

V. st. 1799.

la défiance entre les deux armées devint irrémédiable; pour en arrêter les résultats, il fut convenu que Mélas, Bellegarde, Kray et les autres généraux autrichiens continueraient la guerre d'Italie, tandis que Suwarouet ses Russes pénétreraient dans les montagnes helvétiques, pour tenter d'entrer en France par les bords du lac de Genève, ou par le Mont-Jura.

Suwarou l'Italique abandonnait les rives embaumées de l'Eridan, lorsque Championet réunissait, sous son commandement, toute l'armée française d'Italie, charge au-dessus de ses forces, et dont il sentit l'extrême pesanteur, lorsque Moreau eut quitté l'armée pour se rendre sur le Rhin.

N. st.
An 7.

CHAPITRE III.

Campagne d'Helvétie.

DEPUIS la défaite de Jourdan, l'archiduc Charles s'était porté dans l'Helvétie avec la plus grande partie de son armée, non-seulement pour favoriser les opérations du corps autrichien commandé par le général Hotze dans les Grisons, mais pour empêcher les Français de pénétrer en Italie par le mont Saint-Gothard. Les Autrichiens furent renforcés par une forte division russe, commandée par le général Kinskow-Korzakoy; ils se flattaient d'un succès d'autant plus brillant, que les Suisses, exaspérés par les exactions de plusieurs commissaires du gouvernement français, pouvaient leur être d'un grand secours dans un pays montagneux, où quelques gorges livrées favorisaient prodi-

gieusement les opérations d'une armée.

V. st. 1799.

Les Austro-Russes s'étaient emparés de Zurich ; ils multipliaient leurs efforts pour pénétrer en France du côté de Bâle, ou du côté de Neufchâtel. Les généraux français Masséna et Lecourbe, favorisés par les positions offertes par le théâtre sur lequel ils faisaient la guerre, opposaient une résistance opiniâtre.

Une armée française, rassemblée au bord du Rhin, ayant reçu du renfort, marchait en avant; à peine le général Moreau en avait pris le commandement, qu'ayant passé le Rhin, elle assiégeait Philisbourg. L'archiduc Charles crut devoir abandonner l'Helvétie avec une partie de son armée, pour défendre le Brisgaw.

N. st. An 8.

Ce prince n'eut pas plutôt passé le Rhin, que les Français attaquent les Autrichiens et les Russes sur toute leur ligne, depuis l'embouchure de l'Aar, jusqu'aux extrémités du Valais. La

bataille dura quinze jours entiers ; les Français rentrèrent dans Zurich sur les cadavres de leurs ennemis. Le général autrichien Hotze resta parmi les morts. La principale perte tomba sur la division russe ; elle fut presque entièrement exterminée. N. st. An 8.

Suwarou abandonnait alors les frontières de la Ligurie. Ignorant la défaite des Autrichiens et des Russes, il traversait rapidement la plaine du Piémont pour entrer en Suisse, entre les sources du Rhône et celles du Tézin. Lecourbe n'avait pas de forces suffisantes pour arrêter la marche de ces nouveaux assaillans ; mais la victoire remportée par Masséna permettait d'accourir à marche forcées dans le canton d'Ury, avec une partie de son armée.

Les Russes étaient parvenus aux environs d'Ury. Il y furent défaits si complètement le 1[illegible] vendémiaire, que le welt maréchal n'évita, qu'avec beaucoup de peine, de tomber entre les

mains de Masséna et de Lecourbe. Il se retira, à la hâte, dans les hautes montagnes des Grisons, par la vallée de Fleints. En vain Korzakofs, instruit du danger de son général, avait rassemblé les débris de son armée, pour se porter de nouveau sur Zurich; repoussé par les généraux Menard, Lorge et Soult, il fut contraint d'abandonner l'Helvétie.

V. st. 1799.

Suwarou fit sa retraite par le Haut-Tyrol et la Haute-Souabe. de Quatre-vingt mille hommes, avec lesquels il était sorti de la Russie, huit mois auparavant, ou qui lui avaient été envoyés durant la campagne, à peine en put-il rassembler trente mille au bord du Lech, aux environs d'Auxbourg. Cette armée prit ses quartiers d'hiver en Bohême.

CHAPITRE

N. st.
An 8.

CHAPITRE IV.

Campagne en Hollande.

Le projet de la nouvelle coalition contre la France, avait été de réunir, durant la campagne de 1799, une masse de forces à laquelle la France ne pût résister. Deux cents cinquante mille Autrichiens, cent mille Russes, quatre-vingt mille Napolitains, et les forces de la moitié des princes Allemands, attaquaient, en même temps, l'est de la France. Ces armemens gigantesques étaient alimentés par l'or de l'Angleterre. Le ministère de cette nation, agissant comme s'il eût disposé des trésors de l'univers, non-seulement bloquait tous les ports de France et d'Espagne, mais il préparait contre la Hollande le plus redoutable armement.

Une flotte de cent cinquante

navires de tout rang, parut, le 2 fructidor an 7, à la rade du Texel. Elle portait quarante mille hommes de débarquement, Anglais ou Russes. Vingt mille hommes prirent terre à la pointe du Helder. L'armée anglaise envahit bientôt une partie de la Nord-Hollande. Le général Brune, qui commandait les Français, dans la république batave, n'avait sous ses ordres qu'un petit nombre de troupes disséminées sur les côtes. Il se retrancha entre Alcmaër et Horn, pour attendre des renforts.

V. st. 1799.

L'armée anglaise était commandée par le duc d'Yorck, et la flotte par l'amiral Mitchell. Les Anglais comptaient principalement sur les partisans de la maison d'Orange. Ils s'agitaient dans les provinces bataves, pour renverser le nouveau système de gouvernement.

Ces sourdes manœuvres avaient d'abord eu des succès rapides. A peine le duc d'Yorck plaçait le pavillon orange sur les clochers

du Helder, que la plus violente commotion se manifestait parmi les matelots de la flotte batave du Texel. La flotte entière fut livrée aux Anglais. N. st. An 8.

Cette défection, non-seulement exposait sans défense les flancs de l'armée française et batave au feu des vaisseaux anglais, mais elle menaçait Amsterdam d'une invasion prochaine, si les mesures les plus vigoureuses n'avaient été prises avec promptitude, pour défendre les approches de cette capitale.

Cependant, plusieurs corps de troupes françaises se rendaient à marches forcées auprès de Brune. Alors ce général attaqua les Anglais et les Russes. Ce ne fut qu'un combat perpétuel, depuis le premier jusqu'au 21 vendémiaire.

Cette expédition ne ressemblait pas aux débarquemens ordinaires, à la suite desquels les troupes débarquées, réduites à elles-mêmes dans les pays attaqués, peuvent être exterminées par une

force majeure, augmentant sans cesse. Les Anglais avaient pris terre dans une presqu'île, dont la plupart des habitans, étrangers au fracas des armes, cherchaient, dans Amsterdam, un asyle contre les horreurs de la guerre. La désertion de la flotte batave laissait appréhender que, parmi les troupes de terre, il ne se trouvât des partisans de la maison d'Orange, qui, dans un jour de combat, abandonnant le parti dont ils tenaient les armes, se rangeassent sous les drapeaux ennemis. Des murmures de cette nature se manifestaient; ils exigeaient de la part du général en chef une délicate circonspection. Elle était augmentée par la nécessité de veiller sur la sûreté d'Amsterdam, sans paraître se défier des habitans de cette grande ville, dont la majorité était attachée aux principes de la révolution, mais où les mécontens étaient si nombreux, qu'ils pouvaient à chaque moment introduire les ennemis dans le port. Enfin, la

V. st. 1799.

situation de l'armée française, qui tirait de très-loin ses principales ressources, gênait encore les opérations du général Brune. N. st. An 8.

Les Anglais, au contraire, maîtres de la mer, non-seulement recevaient régulièrement les armes, les munitions, les subsistances; mais de nouveaux bataillons, rassemblés sur les côtes d'Angleterre, et qui arrivaient successivement, remplissaient les vides laissés par les batailles. Ces observations semblaient justifier l'audace avec laquelle le ministre *Pitt* avait assuré le parlement britannique, non-seulement que le duc d'Yorck s'emparerait infailliblement de la Hollande, mais que cette conquête préluderait à la chûte du système républicain en France.

Des succès assez éclatans couronnèrent d'abord les armes du duc d'Yorck; ils furent de peu de durée. Les Anglais et les Russes furent entièrement défaits sous les murs d'Alcmaër. Cette brillante armée, qui s'était flattée

V. st. 1799.

de conquérir la Belgique, après avoir remis les provinces bataves sous la puissance du Stadhouder, se vit contrainte, pour éviter son entière destruction dans les boues de la Nord-Hollande, de conclure une capitulation le 25 vendémiaire. Il lui fut permis de se rembarquer, après avoir rétabli les batteries et les redoutes endommagées, lors de l'invasion britannique, et en promettant de renvoyer, dans leur patrie, huit mille prisonniers de guerre, Français ou Bataves, détenus en Angleterre.

CHAPITRE V.

Intérieur de la France, depuis le renouvellement du directoire jusqu'au retour de Bonaparte.

DES idées révolutionnaires se renouvellaient en France, précisément lorsque tout annonçait

qu'il était urgent d'arrêter un ébranlement moral, dont les factions les plus contraires augmentaient les secousses, pour parvenir à leurs fins particulières. N. st. An 8.

Ces idées révolutionnaires n'appartenaient pas à la masse de la nation. Les Français soupiraient après la paix.

Mais la perspective de paix, au-dehors, de tranquillité, au-dedans, des lois protectrices et de bon ordre, jetaient dans l'égarment du délire ces monstres qui bouleversèrent la France, et qui voulaient la bouleverser encore: leurs nerfs se crispaient, le sang bouillonnait dans leurs veines, comme si la proie immense, par eux déchirée depuis si longtemps, fût sur le point de leur échapper. S'ils ne prononçaient pas formellement qu'il ne fallait jamais faire la paix, ils la rendaient impossible par les conditions qu'ils y mettaient. Nous voulons, disaient-ils, une paix glorieuse; ils entendaient, par

V. st. 1799. une paix glorieuse, celle qui forcerait l'Europe à adopter les maximes françaises. A les entendre, ils pouvaient anéantir tous les gouvernemens européens ; ils le voulaient, et pour parvenir à ce résultat désorganisateur, peu leur importait d'absorber toutes les ressources de la France.

Les royalistes se réunissaient aux anarchistes ; leurs vues étaient différentes. Ils espéraient qu'à la suite des efforts prodigieux de tout genre, la France tomberait dans un affaissement total, et qu'alors, les émigrés entrant en vainqueurs sous les drapeaux des puissances coalisées, règneraient sans obstacles sur un peuple infortuné, ne demandant que du repos.

Aux royalistes et aux anarchistes se joignaient la tourbe insatiable des fournisseurs, des entrepreneurs, des agioteurs, auxquels la guerre rapportait des gains immenses. A peine les amis de la paix osaient-ils exprimer leur vœu au milieu du bruit des factions.

L'antre jacobinique, fermé par la convention vers les derniers jours de sa session, s'était rouvert, sous le titre d'*assemblée politique des frères et amis*. L'ombre de Marat et celle de Robespierre y étaient chaque jour invoquées. On ne parlait de rien moins que de rappeler la convention; le système de Babeuf se développait de nouveau. N. st. An 8.

Plusieurs membres du directoire favorisaient ouvertement le nouveau club. Ils s'apperçurent bientôt que les extra-révolutionnaires les poussaient hors de leurs mesures. Ils dispersèrent les nouveaux propagandistes; mais cette salutaire mesure était prise trop tard; l'influence jacobinique pénétrait jusque dans le corps législatif.

Les amis du bon ordre, pour arrêter une éruption révolutionnaire dont les symptômes se faisaient sentir, proposaient vainement de s'occuper de la réforme du code civil: ils présentaient, avec les couleurs de l'élo-

V. st. 1799.

quence, le tableau lugubre des vices propagés par le code jacobinique, dont les décisions régissaient la France; sa réforme prompte et entière pouvait seule mettre un terme à ces divorces perpétuels, transformant le respectable nœud du mariage en concubinage avoué par les lois; à ces divorces qui, nécessaires quelquefois, sont toujours un mal, et doivent être assujettis à de lentes et nombreuses épreuves, précautions indispensables contre les conseils de l'humeur, de la légèreté, de la licence.

Cette réforme n'était pas moins nécessaire pour élever une barrière contre les fougueux écarts de la jeunesse, pour restituer aux pères de famille leur empire, pour leur donner les moyens de récompenser la piété filiale et de punir l'ingratitude; pour rendre toutes les classes de citoyens plus faciles à gouverner, en naturalisant les habitudes vertueuses, plus nécessaires pour le soutien des états, que les meilleures lois.

Un nouveau code civil, en permettant au vieillard de disposer d'une partie de sa fortune en faveur de ceux qui lui prodiguèrent des soulagemens et des consolations, devait l'arracher au tourment d'entendre presque au chevet de son lit, ses avares héritiers, lui refusant des soins capables de prolonger son existence, hâter par leurs vœux intéressés l'instant de partager sa dépouille. Enfin il fallait raffermir l'intérêt national par les intérêts de la vie domestique, préparer le bonheur public par le bonheur individuel des familles. N. st. An 8.

Ces salutaires idées faisaient peu d'impression sur des hommes aveuglés par la passion de dominer. Le trouble et la confusion augmentaient; l'argent devenait si prodigieusement rare, que l'intérêt montait à trente-six pour cent. Il était à ce taux, à Rome, du temps de Cicéron; cette effrayante usure annonçait la chûte de la liberté romaine.

V. st. 1799.

Pour augmenter le mécontentement général, les révolutionnaires proposaient de déclarer, par une loi, la patrie en danger, se flattant que cette publication volcaniserait les têtes, et renouvellerait les sanglans orages excités par Danton en 1792, par les mêmes moyens. On parlait vaguement de la destruction prochaine du directoire ; on annonçait un gouvernement révolutionnaire, des listes de suspects, des prisons, des guilotines ; une morne inquiétude régnait sur les visages, lorsque Bonaparte aborda inopinément sur les rivages de la Méditerranée ; il semblait que le génie de la France portait ce guerrier sur les ailes des vents, pour calmer les tempêtes élevées en France.

N. st.
An 8.

CHAPITRE VI.

Suite de l'expédition française en Egypte.

BONAPARTE, maître de l'Egypte, fut instruit que le pacha de Syrie préparait une armée pour lui disputer sa conquête. Voulant éloigner le théâtre de la guerre d'un pays dont les habitans avaient besoin d'être soigneusement ménagés, il marche dans le grand désert, à la rencontre des Ottomans, à la tête de dix mille hommes d'infanterie, de neuf cents de cavalerie, de trois cents quarante du génie, de treize cents quatre-vingts d'artillerie, et de quatre cents gardes à pied ou à cheval, aux ordres des généraux de division Kléber, Régnier, Lannes, Bon; des généraux de brigade, Verdier, Junot, Lagrange Rampon, Vial, Vaux, Rambeau, Robin, du général de

V. st. 1799. cavalerie Murat, du général du génie Dommartin, et du général d'artillerie Caffarelli.

Cette expédition eut d'abord tout le succès attendu : Gaza ouvre ses portes aux Français, Caffa est emportée d'assaut ; toutes les villes de Palestine, Naplouse, Césarée, Jérusalem, reçoivent Bonaparte dans leurs murs ; les Ottomans sont défaits à Loubi, à Sedjarra, à Edrelon ; enfin on fait le siège de Saint-Jean-d'Acre, où le pacha de Syrie avait rassemblé ses principaux moyens de défense.

On ouvrit la tranchée devant cette place, le 29 ventôse an 7. L'impossibilité de conduire un train d'artillerie de siège à travers le désert, entre la Syrie et l'Egypte, avait réduit Bonaparte au dangereux expédient d'embarquer cette artillerie, malgré le danger évident qu'elle tombât au pouvoir des Anglais. On n'avait que des pièces de douze au commencement du siège ; Bonaparte reçut trois pièces de

vingt-quatre et six de dix-huit; on les mit en batterie le 4 prairial. N. st. An 8.

Dans ces intervalles, une armée musulmane venait de Damas au secours d'Acre; Bonaparte la disperse. On poursuit le siège avec une nouvelle ardeur; une tour est renversée par les mines et par les batteries; on tente de s'y loger, les grenadiers s'élancent, mais l'ennemi prévenu, avait renforcé une seconde et une troisième ligne de feu; ces nouvelles défenses exigeaient de nouvelles dispositions.

Il était difficile de réparer les pertes faites journellement; la ville assiégée recevait librement, par mer, les secours dont elle avait besoin. Le principal but de l'expédition était rempli: l'armée turque, rassemblée de toutes les provinces ottomanes d'Asie, avait été défaite et dispersée; d'ailleurs, Bonaparte ayant appris que les Turcs préparaient une expédition maritime contre Alexandrie, ne

pouvait prolonger plus long-temps son séjour devant Acre; il leva le siège. V. st. 1799.

Il fallait plusieurs jours pour transporter à Jaffa les malades, les blessés et l'artillerie : ce temps fut employé à brûler le palais du Pacha et les principaux édifices d'Acre; les Turcs avaient été si maltraités, qu'ils ne songèrent pas à troubler la retraite des Français. Le siège fut levé le 30 prairial. L'armée, après avoir détruit les munitions qu'on ne voulait pas emporter, revint à Jaffa; elle y séjourna quelques jours, et continua sa route vers le désert. Elle arriva au Caire le 25 messidor.

Les grands du Caire, le peuple et la garnison vinrent au-devant de l'armée qui se déployait dans l'ordre de parade. A ce spectacle succéda un tableau vraiment attendrissant, celui des amis, des camarades se livrant avec enthousiasme au plaisir de se revoir, de s'embrasser. La ville du Caire devenait, pour les Français, une seconde patrie; ils étaient reçus,

par les habitans, comme des compatriotes. N. st. An 8.

Mille rapports, semés par la malveillance, avaient précédé le retour des Français dans la capitale de l'Egypte. On disait l'armée réduite à quelques hommes blessés et mourans. Cependant on n'avait perdu, en quatre mois, qu'environ douze cents hommes, morts de maladie, ou dans les combats, et dix-huit cents blessés, la plupart légèrement.

CHAPITRE VII.

Retour de Bonaparte en France.

Bonaparte eut à peine le temps de prendre quelque repos au Caire. Une flotte ottomane mouillait à la rade d'Aboukir; les troupes débarquées, le 26 messidor, avaient emporté d'assaut une vieille tour auprès de ce mouillage. Le pacha de Natolie, chef de cette expédition, se forti-

fiait, sa droite appuyée à la mer, V. st. 1799. sa gauche au lac Madié. Toutes les colonnes françaises, réunies auprès des pyramides de Ghise, descendent le Nil. Elles sont en présence des Musulmans, le 6 thermidor, à six heures du matin. Les Musulmans furent défaits, après une vive résistance. Bonaparte fit alors investir le fort d'Aboukir, dont la garnison était renforcée des Turcs qui avaient pu s'y réfugier. Le fort fut enlevé d'assaut : on fit prisonniers deux mille hommes, avec le pacha de Natolie et son fils.

Cette expédition avait été terminée en quinze jours. Bonaparte prit alors la résolution de passer en France.

Ce dessein, dont le secret le plus profond pouvait seul assurer la réussite, ne fut confié qu'au général Berthier. Le vice-amiral *Gantheaume* avait ordre d'armer une escadre légère, sans connaître l'expédition dont il serait chargé.

Bonaparte ayant assuré la solde

de l'armée pendant un an, adresse un billet cacheté aux individus qui devaient l'accompagner en Europe, avec injonction de ne l'ouvrir que sur le bord de la mer, le 2 fructidor, au lever du soleil. N. st. An 8.

Chacun se rend au lieu indiqué. On s'embarque sur-le-champ. Les ancres sont levées, les bâtimens font voile. Les vents contraires ne permirent de s'éloigner que le 7. Le général, en quittant l'Egypte, laissait, pour le général Kléber, un paquet cacheté ; il ne devait être ouvert qu'après le départ de la petite escadre.

Dans cette dépêche, Kléber était nommé commandant de l'armée pendant l'absence du général en chef. La conduite de la guerre, dans la Haute-Egypte, restait confiée au général Desaix : Bonaparte aborda au port d'Ajaccio le 9 vendémiaire, sans avoir apperçu d'autres bâtimens ennemis qu'une frégate, en sortant de la rade d'Aboukir. Les vents contraires retinrent les vais-

V. st. 1799.

seaux français, en Corse, jusqu'au 16, qu'ils firent voile pour le port de Toulon. Une escadre anglaise supérieure, força Bonaparte de prendre terre, à deux heures après-midi, dans la rade de Saint-Rapheau, à un mille de Fréjus. Il partit le même jour pour Paris, et fut joint successivement par les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andreossi, par la compagnie des guides, par les membres de l'institut national, Monge et Berthollet, et par les autres individus qui l'avaient accompagné dans sa navigation.

CHAPITRE VIII.

Les Français promettent d'évacuer l'Egypte. — Rupture de cette capitulation.

CEPENDANT le grand-visir, à la tête de quatre-vingt mille hommes, et conduisant la plus re-

doutable artillerie, se présentait à l'entrée du grand désert, pour tenter une nouvelle expédition en Egypte. Des officiers anglais dirigeaient son artillerie et ses campemens; une flotte anglaise favorisait son expédition. N. st. An 8.

Il se rendit maîtrede la forteresse d'El-Arich, où quatre cents Français gardaient des puits d'une excellente eau. Les Ottomans ne trouvaient alors aucun obstacle pour pénétrer jusqu'au Caire, tandis que l'escadre anglaise, commandée par le commodore Sydney Smith, bloquait les ports de l'Egypte.

Dans cette extrémité, Kléber crut devoir entrer en négociation avec le grand-visir. Un traité fut signé le 4 pluviôse. Les Français promettaient d'évacuer l'Egypte dans trois mois; les Ottomans s'obligeaient, de leur côté, non-seulement de procurer à l'armée française des vaisseaux et des subsistances pour revenir dans les ports de France avec tous leurs effets, mais d'obtenir

V. st. 1799.

des Anglais, des Russes et des Autrichiens, l'assurance positive que cette navigation ne serait pas troublée.

En conséquence de cette convention, on attendait, dans les ports d'Alexandrie et de Rozette, soixante vaisseaux turcs de Constantinople, de Smyrne et de Thessalonique. L'armée ottomane était parvenue, sans opposition, sur les rives du Nil. Les Français avaient évacué la Haute-Egypte, pour se concentrer dans le Delta, vers les bords de la mer. Le général Desaix et plusieurs autres, s'étaient même embarqués pour les côtes de France.

Les Anglais, regardant cette capitulation comme une preuve que les Français étaient réduits en Egypte aux derniers excès de la détresse, refusèrent de la ratifier. Ils exigent que l'armée pose ses armes et se rende prisonnière de guerre. Un membre de la chambre des communes, sir *Dundas*, osa même proposer, dans le parlement, *qu'il fallait*,

pour l'exemple, qu'aucun Français de l'expédition d'Egypte ne revît sa patrie. Paroles atroces qui déshonoreront à jamais celui qui les proféra. N. st. An 8.

Kléber, informé de ce manque de foi, se décida promptement. Il fait annoncer aux Turcs, le 24 ventôse 1800, la rupture de la paix; il les attaque le lendemain, les taille en pièces, enlève leur artillerie et leur bagage. Le grand-visir, sur le point d'être fait prisonnier, traverse le désert avec un petit nombre de soldats, et se réfugie en Egypte. Kléber ne voit devant lui qu'une contrée soumise, et point d'ennemis.

CHAPITRE IX.

Révolution du 18 *Brumaire.*

Pendant que ces évènemens se succédaient en Egypte, une nouvelle révolution avait changé le gouvernement de France.

Depuis l'entrée de Sieyes au
V. st. directoire, une fermentation,
1799. tantôt sourde, tantôt prononcée, annonçait un changement dans l'administration publique. On eût dit que, pour opérer ce changement, la fortune conduisait Bonaparte, d'Egypte à Paris, par une espèce de prodige. Plus la réputation de Bonaparte emportait de poids dans l'opinion publique, plus aussi supposait-on d'importance dans les motifs qui avaient déterminé son retour. La navigation de ce général célèbre, offrait un vaste champ aux conjectures ; c'était une énigme que chacun expliquait à son gré.

Ceux qui attribuaient au directoire les vues atroces d'avoir voulu rendre les hostilités renaissantes fatales au système républicain, en éloignant Bonaparte de sa patrie, dont il était le bouclier, et en déportant avec lui trente mille de ses plus braves compagnons d'armes trouvaient dans cette opinion la solution du problême qu'ils cherchaient.

Bonaparte

Bonaparte, disaient-ils, venait pour se venger, et pour terminer l'ouvrage de la paix, commencé à Léoben, continué à Campo-Formio, et qu'il eût terminé à Rastadt, si le gouvernement n'y avait mis obstacle. N. st. An 8.

Au surplus, ce général était considéré comme portant dans ses mains les destinées de la France. Sa réputation remplissait le monde. Absent depuis plus d'une année, les évènemens survenus pendant cet intervalle lui étaient étrangers. Ses talens militaires lui assuraient la plus haute influence sur les affaires générales de l'Europe. C'était le seul homme qui pouvait étouffer tous les partis ou les concilier, et procurer à la France la paix intérieure, sans laquelle il lui était impossible de sortir de sa longue anarchie.

Un assez grand nombre de mémoires, publiés depuis le 18 fructidor 1797 par les hommes qui influèrent sur cet évènement, prouvent que lorsqu'un petit nom-

bre de royalistes voulaient l'incliner vers le rétablissement de la royauté, la plupart des conspirateurs n'avaient d'autres projets que de détruire le directoire, de donner de l'action au gouvernement, et d'en profiter pour faire la paix. C'était à-peu-près un 18 brumaire qu'ils voulaient faire par anticipation.

V. st. 1799.

La constitution de l'an 3 avait été si souvent violée, qu'elle ne présentait aucune garantie. Une crise était nécessaire, inévitable; tous les Français éprouvaient une impression profonde des maux passés ou présens, les angoisses d'un long état de souffrance, et le besoin impérieux d'un meilleur ordre de choses. Ils désiraient un gouvernement capable de recueillir les débris chancelans de l'édifice politique, d'en fortifier les bases ébranlées, ou de le reconstruire d'une manière plus solide; mais on ne savait ni comment, ni par qui pouvait se faire ce changement.

Au milieu de cette fluctuation, Bonaparte, frappé de la nécessité de ramener promptement dans le port le vaisseau de l'Etat, faisant eau de toutes parts, se décide à couper le nœud gordien ; il fixe sur sa tête une immense responsabilité, comme une gloire immense, en saisissant, d'une main hardie, les rênes du gouvernement. N. st. An 8.

CHAPITRE X.

Dernières séances des deux Conseils à Paris.

Dès que la révolution fut décidée, la promptitude avec laquelle s'exécuta cette mesure violente, répondit au caractère énergique de celui qui présidait à cette entreprise. Un petit nombre de députés des deux conseils, assemblés, le 16 brumaire, chez le président du conseil des anciens, Lemercier, détermina le

mode d'exécution. On convint
V. st. 1799. que les deux conseils et le directoire seraient transférés à Saint-Cloud, et que la commission des inspecteurs proposerait cette mesure au conseil des anciens, dans une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 18 brumaire, à sept heures du matin.

Ces préalables adoptés, la petite assemblée se sépara, chacun des membres qui la composaient ayant promis un secret inviolable, et d'amener les députés de leur connaissance, par tous les moyens de persuasion, à concourir aux succès des résolutions adoptées.

On employa la nuit du 17 brumaire à faire les lettres de convocation. Elles furent adressées aux députés qu'on voulait avoir à la séance : les autres furent oubliés.

Le 18 brumaire, les députés arrivaient successivement entre sept et huit heures. Ceux de leurs collègues initiés dans les chan-

gemens projetés, leur faisaient part mystérieusement des mesures qu'on était forcé de prendre, en les assurant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, pour éviter une tragique catastrophe dont l'Etat était menacé. N. st An 8.

A huit heures, le conseil des anciens se trouvait en nombre compétent pour délibérer. Un député prenant la parole au nom de la commission des inspecteurs, parla vaguement d'un danger imminent, dont la commission des inspecteurs venait de découvrir les particularités alarmantes. Il insistait sur la nécessité de prendre, sur-le-champ, les mesures les plus énergiques, pour en arrêter les funestes influences. Un second député parla dans le même sens. Il proposa de transférer, momentanément, le corps législatif au château de Saint-Cloud. Plusieurs députés demandaient la discussion de ce projet, d'autres voulaient qu'il fût adopté sur-le-champ : le projet fut mis aux voix, et adopté en ces termes :

V. st. 17.9.

Le conseil des anciens, en vertu des art. 102, 103 et 104 de la constitution, décrète ce qui suit :

1. Le corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du château.

2. Ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi ; toute continuation de fonctions et de délibérations est interdite ailleurs avant ce temps.

3. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret. Il prendra les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Le général commandant de la dix-septième division militaire, la garde du corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, sont mis immédiatement sous ses ordres. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition.

4. Le général Bonaparte est

appellé dans le sein du conseil, pour y recevoir une expédition du présent décret, et prêter serment. Il se concertera avec la commission des inspecteurs des deux conseils. N. st. An 8.

5. Le présent décret sera de suite transmis par un message au conseil des cinq-cents et au directoire exécutif. Il sera imprimé, affiché, promulgué et envoyé dans toutes les communes de la République, par des couriers extraordinaires.

Bonaparte ayant reçu ce décret, se transporte au château des Tuileries. Général, lui dit le président, on va vous donner lecture d'un décret du conseil: un secrétaire lit cette loi; Bonaparte prête serment de la faire exécuter; la séance est levée, malgré les réclamations d'un grand nombre de députés.

A la nouvelle de la séance inattendue du conseil des anciens, le directoire s'était assemblé. Des cinq directeurs, trois se trouvaient dans le palais du

V. st. 1799.

Luxembourg, Barras, Gohier et Moulin ; les deux autres, Sieyes et Roger-Ducos, s'étaient rendus à la commission des inspecteurs des anciens. Le directoire mande auprès de lui les ministres et le commandant militaire de la place de Paris. Les ministres arrivent au Luxembourg ; le commandant militaire répond qu'un décret investit Bonaparte du commandement suprême de toutes les troupes dans Paris, et qu'il faut s'adresser à lui pour avoir des renseignemens sur le mouvement qui se prononce.

Ces trois directeurs se cachent : Barras envoie sa démission, ou quelqu'un l'envoie pour lui ; il se retire à la campagne.

A midi, le conseil des cinq-cents ouvrit sa séance : les députés étaient instruits du décret rendu par les anciens ; ils en ignoraient les causes.

Après la lecture du procès-verbal, la parole était vivement réclamée : le président, Lucien Bonaparte, annonce qu'il vient

de recevoir un message des anciens, dont lecture doit être faite sur-le champ; un secrétaire lit le décret transférant le corps législatif dans le château de Saint-Cloud. En vain on veut incidenter, le président prononce en exécution de l'article 103 de la constitution, l'ajournement du conseil à Saint-Cloud, où la séance devait s'ouvrir le lendemain, à midi. N. st. An 8.

Vers midi, le jardin des Tuileries était fermé au public; il présentait l'aspect d'un camp retranché. La commission des inspecteurs restait assemblée; les ministres s'y rendirent pour concerter les mesures propres à rassurer les esprits: on observait que le décret, en vertu duquel Bonaparte était investi de l'autorité publique, n'avait aucune force légale, n'étant pas revêtu de l'attache du directoire et du sceau de l'Etat. Ce fut le sujet d'une négociation. Gohier se rendit, à trois heures après-midi, à la commission des

V. st. 1799.

inspecteurs; il signa le décret, en qualité de président du directoire. De retour au Luxembourg, Moulin et lui furent détenus prisonniers dans leurs appartemens; Moulin prit la fuite durant la nuit; Gohier obtint le lendemain la liberté de se retirer où il voudrait.

CHAPITRE XI.

Séance des deux Conseils à St.-Cloud.

De nombreux détachemens militaires occupaient tous les postes à St.-Cloud, le 19 brumaire, la séance des cinq-cents s'ouvrit à une heure, sous la présidence de Lucien Bonaparte. Un secrétaire ayant donné lecture du procès-verbal de la séance précédente, un député demanda qu'il fût formé une commission pour présenter des mesures de salut public, et que toute délibé-

ration restât suspendue jusqu'à son rapport. N. st. An 8.

Plusieurs députés s'élancent à la fois à la tribune : les uns exigent, avant tout, un nouveau serment de maintenir la constitution de l'an 3; les autres demandent un message aux anciens, pour connaître les motifs de la translation du corps législatif hors de la capitale. Ces deux propositions furent adoptées. La prestation de serment dura deux heures. On lut ensuite un message des anciens, qui transmettait la démission du directeur *Barras*.

Barras réuni avec Gohier et Moulin, formaient la majorité du directoire. Ces trois hommes pouvaient exciter un mouvement dans Paris; ces réflexions ne pouvaient échapper à Bonaparte, il se présente au conseil des anciens pour hâter les mesures convenables.

Bonaparte exhorte les anciens à déjouer promptement, par leur énergie et leur sagesse, une conspiration dont les vastes ramifi-

V. st. 1799.

cations menacent d'anéantir la République; un député, appuyant les observations de Bonaparte, ajoutait que les détails de cette conspiration ne pouvaient être manifestés qu'en comité secret. Les spectateurs ayant évacué les salles, Bonaparte reprit la parole: Je pourrais vous faire des révélations qui confondraient tous mes ennemis; je me contenterai de vous dire que Barras et Moulin m'ont eux-mêmes engagé à renverser le gouvernement, et à me mettre à la tête des affaires. J'ai repoussé de telles ouvertures, parce que la liberté m'est plus chère que l'existence: Bonaparte jetant les yeux sur plusieurs militaires qui se trouvaient à leur poste dans l'intérieur de la salle, les somme de tourner contre lui leurs armes, s'il s'écarte jamais du chemin de la liberté. Il termina, en engageant les anciens à se prononcer d'une manière vigoureuse, et il sortit.

La discussion introduite au conseil des cinq-cents dégénérait

en altercations, lorsqu'un mouvement se manifesta à l'entrée de la salle. On annonce Bonaparte; il venait rendre compte aux cinq-cents, comme il avait fait aux anciens, des moyens de sauver la patrie. Une agitation inexprimable règne dans la salle : le général demande la parole du geste et de la voix; les cris et le désordre ne lui permettent pas d'être entendu. Quelques députés, debout sur les banquettes, s'écriaient : hors la loi ! à bas le dictateur! le général Lefèvre et plusieurs grenadiers volent à son secours, l'enveloppent, et l'entraînent hors de cette enceinte.

N. st. An 8.

On dit que plusieurs démagogues, se pressant autour des soldats, cherchaient à se faire jour pour immoler Bonaparte, et qu'il fut manqué d'un coup de stilet: un des grenadiers qui lui faisaient un rempart de leurs corps, le reçut pour lui; le grenadier eut son habit percé.

Il est impossible de peindre

V. st. 1799. la disposition morale du conseil après le départ de Bonaparte; le président est menacé. Les uns haranguent les soldats en faction aux extrémités de la salle; on cherche à les soulever contre leur général. Les autres veulent annuller le décret des anciens, quitter Saint-Cloud, revenir à Paris, et nommer un commandant général pour protéger ce voyage; plusieurs proposent de proscrire Bonaparte.

Ces propositions se croisaient avec tant de rapidité, qu'on n'avait le temps ni de les développer, ni de les combattre; plusieurs représentans abandonnaient la séance. Lucien Bonaparte, injurié de nouveau, déclare qu'il se dépouille de la magistrature dont il est investi. Il dépose en même temps, sur le bureau, sa toge, son manteau, son écharpe.

Un bruit s'était répandu à l'extérieur que les jours de Lucien Bonaparte étaient menacés; des grenadiers le portent

dans leurs bras auprès de son frère.

Le pas de charge se fait entendre : un corps armé paraît à la porte : un officier invite les députés à se retirer : Grenadiers, en avant, s'écrie un autre ; les grenadiers avancent. Les députés se précipitant les uns sur les autres, cherchent les issues les plus à leur portée : ils sortent par les fenêtres, s'évadent dans les jardins ; quelques-uns jettent leurs habits de cérémonie dans les bosquets, pour se cacher plus aisément dans la foule. N. st. An 8.

Depuis que Bonaparte avait quitté les anciens, ce conseil discutait les moyens d'établir un gouvernement provisoire à la place du directoire. On observait que le conseil des cinq-cents séparé et le directoire nul, le conseil des anciens se trouvait la seule autorité politique ; il fut résolu de nommer une commission exécutive, composée de trois magistrats. Un grand nombre de députés s'opposaient à cette mesure inconstitutionnelle : le pré-

sident Lemercier suspendit la séance; elle ne fut reprise qu'à neuf heures du soir.

V. st. 1799.

Dans cet intervalle, les membres épars du conseil des cinq-cents s'étaient réunis de nouveau; mais les dissidens n'avaient osé reparaître. L'accord le plus parfait régnait dans l'assemblée. On lut un projet de décret; il déclarait que le directoire n'existait plus, que le corps législatif créait une commission consulaire composée du général Bonaparte, et des ex-directeurs Sieyes et Roger-Ducos. Cette commission était investie du pouvoir dictatorial. Le corps législatif s'ajournait au premier ventôse; un grand nombre de députés étaient exclus du corps législatif.

Il fut convenu qu'avant sa séparation, chaque conseil nommerait, dans son sein, une commission de vingt-quatre membres, chargés de statuer, d'après la proposition nécessaire de la commission consulaire, sur les objets urgens de police, de législation,

de finances. La commission des cinq-cents devait avoir l'initiative et la commission des anciens l'approbation. Les deux commissions devaient encore préparer les changemens exigés par la constitution. N. st. An 8.

Plusieurs députés firent sentir successivement la nécessité de ce projet de décret. Il passa sans réclamation, et fut adopté par le conseil des anciens. On nomma les deux commissions intermédiaires ; les nouveaux consuls prêtèrent serment de fidélité à la République. La séance des deux conseils fut levée le 20 brumaire, à deux heures après-minuit.

CHAPITRE XII.

Nouvelle Constitution, appelée Constitution de l'an 8.

Le gouvernement provisoire s'occupa, sur-le-champ, d'une nouvelle constitution. Ce travail ne fut confié qu'à un petit nombre de personnes. Cette concen-

V. st. 1799.

tration de volontés, nécessaire peut-être au succès de l'entreprise, devait nuire à la perfection de la nouvelle charte constitutionnelle, que dans l'espace de peu de jours, on voulait substituer à celle de l'an 3. Il fut même préparé simultanément deux constitutions. Sieyes en avait fait une, dans laquelle il se plaçait lui-même à la tête du gouvernement, sous le titre de *grand-électeur*.

Plusieurs papiers publics firent connaître ce projet, qui tomba, par la tournure prise par la révolution du 19 brumaire. Sieyes n'eut qu'un rang inférieur par la charte dont *Rœderer* fut le principal rédacteur. Elle fut soumise à la révision de douze représentans, nommés par les deux commissions législatives.

La constitution de l'an 8 fut publiée, à Paris, le 24 frimaire. Le mode adopté pour l'acceptation de ce pacte social, hâtait cette formalité. Les consuls provisoires avaient arrêté, qu'aussitôt que

l'acte constitutionnel parviendrait dans chaque commune, les magistrats prépareraient des registres, dans lesquels chaque citoyen consignerait son vœu, et que ces registres seraient fermés au bout de trois jours. L'acceptation fut si prompte et si générale, que le nouveau corps législatif tint sa première séance le 11 nivôse, (premier janvier 1800). N. st. An 8.

Cette constitution confiel'exercice du pouvoir exécutif à trois consuls, et celui du pouvoir législatif à deux chambres de représentans. L'une, sous le nom de *corps législatif*, est composée de trois cents membres, chargés de prononcer sur les lois proposées par le consulat et consenties par le tribunat; la seconde chambre porte le nom de *tribunat* : ses membres sont au nombre de cent; ses principales fonctions sont de discuter les lois que lui proposent les consuls, par l'organe de trois conseillers d'état. V. st. 1800.

La nomination des consuls,

V. st. 1800.

des législateurs et des tribuns, est confiée à un corps électoral, qui porte le titre de *sénat conservateur*. Lorsqu'une place vaque dans le sénat, le premier consul, le corps législatif et le tribunat nomment chacun un candidat; le sénat choisit entre les trois présentés. Les sénateurs conservent leurs places toute leur vie. Ils élisent les consuls, les législateurs, les tribuns, les membres du tribunal de cassation, et les commissaires chargés du dépôt de la trésorerie. Les autres places administratives et judiciaires sont à la nomination du premier consul; les juges ne peuvent perdre leurs places que par mort, par démission ou par forfaiture.

Le sénat, tenant la balance entre le corps législatif et le gouvernement, est investi du pouvoir d'annuller les actes du gouvernement, et les décrets du corps législatif frappés de quelque inconstitutionnalité.

Un conseil d'état est chargé, sous la direction des consuls, de

rédiger les projets de loi, de faire les réglemens d'administration publique, et de résoudre les difficultés en matière administrative. Les conseillers d'état sont nommés par le premier consul qui peut les révoquer. N. st. An 8.

Il n'est rien changé dans l'organisation du pouvoir judiciaire, en matière criminelle; mais, en matière civile, la constitution établit des tribunaux d'appel, pour juger en dernier ressort toutes les contestations.

Bonaparte, Cambacérès et Lebrun furent nommés consuls, par un article de l'acte constitutionnel; mais le premier consul, chargé d'attributions particulières, dans lesquelles il pouvait être momentanément suppléé par un de ses collègues, était le pivot sur lequel roulait la machine politique.

Lui seul nomme et révoque à volonté les membres du conseil d'état, les ministres dans l'intérieur, et les agens de la République près des puissances étran-

gères. Il nomme les officiers de terre et de mer, et les chefs des principales administrations.

V. st. 1800.

CHAPITRE XIII.

Premières opérations du nouveau Gouvernement.

QUOIQUE, d'après le texte constitutionnel, Bonaparte fût le centre du gouvernement, ce suprême magistrat dirigeait spécialement la guerre et les négociations avec les puissances etrangères; Cambacérès veillait à l'administration de la justice; les finances étaient sous l'inspection particulière de Lebrun. Cambacérès était un ancien magistrat de Montpellier, jurisconsulte habile, homme de probité et de mœurs douces, incapable de commettre une injustice par intérêt ou par passion. Membre de la convention nationale, il avait employé ses talens à rédi-

ger un code civil, que toutes les législatures ont refusé de discuter. Il était ministre de la justice lorsqu'il parvint au consulat. Son département fut confié à Abrial, ancien avocat au parlement de Paris. N. s'. An 8.

Lebrun possédait, à un très-haut degré, le talent d'écrire. Secrétaire du chancelier Maupeou, il composa, en 1770, les discours mâles et concis, pleins de noblesse et de raison, que prononça le chef de la justice, lors de la suppression des parlemens, sous Louis XV. Nous avons du consul Lebrun une traduction du Tasse, qui fut attribuée à J. J. Rousseau. Il fut membre de la constituante. Père d'une nombreuse famille, il vivait dans la retraite, livré à l'étude et à l'éducation de ses enfans, lorsqu'il entra à la législature, en 1796; ses talens et sa probité le rendaient très-propre aux fonctions délicates qui lui étaient confiées.

Toute la France se prononçait à l'envi en faveur de la nouvelle

révolution, soit que le nom de
V. st. 1800. Bonaparte inspirât cet enthousiasme général, ou seulement que chacun regardât, comme un bienfait, l'expulsion d'un directoire frappé de réprobation.

La concentration du gouvernement lui procurait plus d'empire sur les factions, plus de moyens tutélaires, plus de ressort pour maintenir l'ordre, la sûreté, l'obéissance ; ses délibérations plus secrètes devaient être moins exposées aux contradictions.

Mais si la joie avec laquelle la nation s'est vue délivrée du régime précédent, et le besoin généralement senti d'un gouvernement plus concentré, contribuaient au crédit de Bonaparte, il est incontestable aussi que la conduite de Bonaparte, depuis son élévation, se régla constamment sur l'esprit national et les dispositions générales. Il a senti qu'on exigeait de lui qu'il fit précisément le contraire de ce qu'on avait fait depuis 1793 ; qu'il fallait conserver de la révolution

lution tout ce qu'on ne pouvait en détacher, sans rétrograder vers les principes de l'ancienne monarchie, et en retrancher ce qui ne tendait qu'à la ruine de chaque constitution, de chaque gouvernement, de chaque individu appelé aux fonctions publiques. N. st. An 8.

Bonaparte a prévu qu'en se montrant chef de la République, sans prendre les couleurs d'aucune faction, il rallierait autour de lui la majorité des Français. Quiconque redoutait une contre-révolution et l'empire des royalistes; quiconque craignait de retomber sous le fer sanglant des jacobins; quiconque, enfin, désirait que les formes républicaines fussent plus conformes aux idées de tous les partis, tournait ses regards vers Bonaparte: ce général, liant à un seul faisceau tant d'intérêts divers, tant de volontés si long-temps discordantes, enchaînait la nation à sa fortune.

Jusqu'ici les factions dominantes avaient pris pour base de leur politique, d'élever un parti sur

V. st. 1800.

les ruines des autres, de gouverner par l'opposition des intérêts, au risque de multiplier les ennemis de la République, en multipliant les victimes de la révolution; Bonaparte, loin d'opprimer aucun parti, les a rendus utiles en les ménageant tous. Fructidoriens et fructidorisés, vendémiairistes, républicains de toutes les dénominations, savans, hommes à talens, propriétaires, manufacturiers, agriculteurs, tous ont été également appelés aux paces, comme ne formant qu'une religion politique, dont Bonaparte était à la fois le protecteur et le pontife.

Le plan de ce général n'a été qu'une application juste des principes d'une bonne administration, aux effets d'une révolution si longue et si meurtrière; aux opinions et aux vœux que cette révolution a généralisés; au besoin généralement senti du retour au bon ordre, et à l'horreur pour toute secousse nouvelle. Aussi, aucun gouvernement n'éprouva

moins de frottemens. Quelques mois suffirent pour mettre en action régulière le nouveau mécanisme politique de l'Etat, pour organiser un nouveau système administratif, et pour opérer des réformes, dont une seule, en d'autres circonstances, eût nécessité des mesures tyranniques. N. st. An 8.

Presque toutes les nominations faites par le consul obtinrent le suffrage public. On voyait avec plaisir la machine de l'administration se purifier et se simplifier. Une foule d'intrigans, de fripons et d'ineptes, qui surchargeaient les bureaux des ministres, en étaient expulsés à la satisfaction publique. La réforme s'étendit sur une nuée de commissaires, d'agens subalternes. C'étaient les écuries d'Augias, qui ne pouvaient être nettoyées que par un Hercule.

Les victimes des vengeances directoriales, à la suite de la journée du 18 fructidor, rentraient dans le sein de leur patrie, jouissant de la sensibilité générale ins-

V. st 1800.

pirée par leur proscription injuste, abominable. L'allégresse, quise montrait à eux, sous toutes les formes, fut, sans doute, pour leurs cœurs, la plus douce jouissance. Elle leur fit oublier la barbarie de leurs lâches ennemis. La même faveur s'étendit aux prêtres condamnés, par le directoire, à la réclusion ou à la déportation ; ils furent rendu à la liberté et à leurs familles, à la seule condition de promettre fidélité aux lois républicaines.

Enfin, le nouveau gouvernement distinguait avec soin les émigrés sortis de France pour secouer les brandons de la guerre, et rentrer en vainqueurs dans leurs antiques prérogatives, sur les ruines de la République ; et plusieurs milliers d'infortunés, que l'aspect d'une mort inévitable avait arrachés de leur domicile, pour traîner, dans des climats lointains, leur déplorable existence, ou qui même, sans sortir de France, avaient vécu d'une maniere si retirée, si so-

litaire, que, regardés comme émigrés, leur nom se trouvait inscrit sur la liste fatale. Une commission fut établie, en faveur de ces derniers, pour accélérer une justice vainement réclamée depuis long-temps, et préparer les radiations d'une redoutable inscription, dont on avait fait l'abus le plus affreux. N. st. An 8.

Un grand nombre de fugitifs, dont les sentimens étaient parfaitement connus, eurent la liberté de revenir, sur-le-champ, dans leur famille.

La seule difficulté éprouvée par le gouvernement, était celle des finances. Leur pénurie, triste effet de l'anéantissement du commerce autant que de l'ineptie d'un gouvernement dépréda-teur, ne pouvait disparaître qu'à la paix. Bonaparte la désirait autant que le public. Nul homme n'avait autant de moyens pour terminer la guerre, et lorsque des économies, des retranchemens auxquels on n'était pas accoutumé, diminuaient les besoins des

armées, et leur rendaient l'attitude imposante capable de surmonter tous les dangers, Ses démarches pour déterminer les cours de Vienne et de Londres à fermer enfin la plaie, l'effroyable plaie qui rongeait l'Europe, devaient augmenter la confiance inspirée par ses talens.

V. st. 1800.

Les négociations de Bonaparte avec la cour de Vienne restèrent ensevelies sous le voile diplomatique ; mais la constitution britannique, excluant ces mystères ténébreux, dans lesquels s'enveloppe un monarque despotique, lorsqu'il veut cacher aux peuples les véritables raisons qui le déterminent à verser sur eux le terrible fléau de la guerre, non-seulement la correspondance du premier consul de France avec le roi d'Angleterre devint publique, mais les papiers anglais rendirent compte de la discussion introduite à ce sujet dans le parlement.

On ne parlait dans toute l'Europe, que des avances faites,

par Bonaparte pour parvenir à la paix, et on en concluait, d'après le rapport unanime de tous les royalistes, qu'il lui était impossible de rassembler l'argent, les chevaux, et même les hommes nécessaires pour tenter une nouvelle campagne. N. st. An 8.

Au sein de ces vaines conjectures, les dispositions les plus formidables s'agglomeraient dans toutes les provinces de France. La concentration du gouvernement, favorable au secret des préparatifs militaires, en préparait la réussite.

V. st. 1800.

CHAPITRE XIV.

Evènemens militaires depuis la retraite des Russes, jusqu'au mois de ventôse 1800. — *Paul premier se retire de la coalition.* — *Election d'un nouveau Pape.*

A PEINE le général Moreau avait quitté les monts Liguriens, pour prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, que le général Championet éprouvait vivement la lourde pesanteur du fardeau dont ses épaules étaient chargées. L'armée autrichienne, malgré le départ des Russes, était très-supérieure à celle des Français. Ils furent battus auprès de Savigliano, et forcés de se replier sur les Apennins et sur les Alpes.

Paul premier, empereur de Russie, depuis la mort de sa mère, regardait l'échec reçu par Suwarou, vers le mont Saint-

Gothard, comme la conséquence de l'affaiblissement dans lequel l'expédition de l'archiduc, vers Philisbourg, avait laissé les armées combinées dans l'Helvétie. Il témoignait son mécontentement; les Russes reçurent ordre de se retirer. Il déclara qu'il avait pris les armes pour rétablir l'équilibre de l'Europe, et rendre à chacun ce qui lui appartenait; et que s'appercevant que les cours de Londres et de Vienne tendaient à l'augmentation de leur puissance particulière, il abandonnait une lutte dans laquelle le sang de ses sujets était vainement prodigué pour des intérêts étrangers. N. st. An 8.

Championet mourut à Nice, dans les derniers jours de nivôse, d'une maladie contagieuse, qui faisait d'affreux ravages dans l'armée d'Italie. Masséna fut chargé du commandement. Cette armée, réduite à l'état le plus déplorable, faisait des efforts au-dessus des forces humaines pour se maintenir sur les monts Liguriens.

V. st. 1800. Les cardinaux dispersés depuis la captivité de Pie VI, apprenant la mort de ce pontife, s'étaient rassemblés dans Venise. L'empereur consentit que le conclave fût ouvert dans l'abbaye de Saint-Georges. Il dura près de cinq mois, soit qu'une aussi longue session fut le résultat du peu d'accord entre les puissances qui prenaient intérêt à l'élection, ou des divisions intérieures entre les cardinaux. Le cardinal Bellisoni obtint les suffrages nécessaires, et refusa une dignité, devenue, depuis un grand nombre de siècles, l'objet de l'ambition de tous les cardinaux. Le choix du sacré collège se fixa enfin sur le cardinal Grégoire Chiaramonti, évêque d'Imola. Il fut proclamé le 22 ventôse, 13 mars.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XV.

L'Archiduc Charles quitte le commandement de l'armée impériale.

MALGRÉ les éloges pompeux de Suwarou, qui surchargeaient les gazettes anglaises, il paraît que la retraite des Russes n'était pas considérée comme un malheur par le cabinet de St.-James. Le ministère ne se dissimulait pas que des armées venues de cinq cents lieues dans des climats très-différens de ceux dans lesquels elles avaient été levées, ne rendraient jamais des services très-importans. L'argent employé à solder ces troupes hyperboréennes pouvait être plus utilement employé. L'Allemagne offrait une pépinière presque intarissable de guerriers. Il s'agissait d'accorder à l'empereur des subsides assez abondans.

V. st. 1800.

Avec ces subsides, François II avait levé, durant l'hiver, les armées les plus redoutables. Les Anglais, maîtres de la mer, se chargeaient de leur procurer des armes, des munitions, des habillemens; mais pour cela il fallait réunir les principaux efforts militaires au bord de la mer. Il fut résolu que l'empereur garderait la défensive en Allemagne, et enverrait en Italie des forces si importantes, que non-seulement elles envahiraient aisément le territoire génois, mais que des colonnes redoutables se tiendraient prêtes à s'embarquer à Livourne, pour transporter le théâtre de la guerre en Provence, aussitôt que le général baron de Mélas pourrait forcer le Col-de Tende, et pénétrer au bord du Var.

En conséquence de ce plan, l'Archiduc Charles quitta l'armée d'Allemagne. Il était au-dessous de la dignité de ce prince de commander une armée purement défensive; il eut pour successeurs le général Kray.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XVI.

Formation d'une armée de réserve aux environs de Dijon.

Tous les hivers, les émigrés répétaient, dans les cafés de Londres, que les efforts faits par les Français durant la campagne, étaient le dernier terme des ressources de la France; le peuple, par-tout à-peu-près également crédule, adoptait avidement une opinion propagée avec art. L'évènement du 18 brumaire était représenté comme renfermant les élémens de la prochaine et inévitable dissolution du corps social en France.

Cependant Bonaparte avait ordonné la formation d'un camp de soixante mille hommes dans les environs de Dijon. A cette nouvelle, les rues de Londres furent remplies de caricatures; elles tournaient cette armée en

V. st. 1800.

dérision. Les papiers anglais représentaient la France comme une vaste solitude dans laquelle on voyait errer un petit nombre de femmes, d'enfans, et de vieillards réduits à la plus extrême misère; d'après ce tableau, on offrait à la vue des passans la cavalerie française de Dijon montée sur des ânes; l'infanterie, composée de vieillards et d'invalides, armés de bâtons pointus, et dont l'artillerie consistait en deux espingoles du calibre d'une livre.

Ces vaines et méprisables illusions pouvaient entrer dans la politique de Bonaparte, en répandant, parmi les ennemis, une sécurité incompatible avec de grands efforts. Cette sécurité augmentait par l'incertitude où l'on était à Paris même, si Bonaparte irait ou n'irait pas à Dijon. L'existence de l'armée de soixante mille combattans devenue un problême pour Paris, devait l'être bien davantage pour Vienne et pour Londres.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XVII.

Extinction des troubles civils dans la Vendée.

NON-SEULEMENT les Anglais fortifiaient leurs flottes sur la Méditerranée, mais des armées nombreuses se rassemblaient dans les provinces maritimes, pour insulter les côtes de France et de Hollande, et pour secourir les vendéens et les chouans qu'on avait déterminés à reprendre les armes.

Le général Hédouville commandait les forces républicaines dans ces contrées. Son esprit conciliateur les maintenait en paix, et l'olivier, planté par ses mains généreuses, aurait constamment couvert de son ombre favorable les bords de la Loire, si les inconcevables démarches du directoire n'avaient déterminé l'influence des ennemis de la

V. st. 1800.

France, employant leurs efforts à égarer les agrestes habitans de la Basse-Bretagne et du Bas-Poitou.

J'ai vu traiter de royalistes et de chouans des hommes aussi républicains qu'instruits et intègres, lorsque pour éteindre jusqu'aux derniers prétextes de mécontentement avec lesquels les ennemis de la révolution étaient parvenus à soulever des peuples simples, ils désiraient que les réglemens ecclésiastiques de la constituante, ne fussent pas maintenus rigoureusement dans les départemens vendéisés.

Hédouville s'était souvent plaint que les persécutions, éprouvées par les prêtres insermentés, menaçaient les provinces de l'Ouest d'un nouvel embrasement; cet embrasement semblait être sourdement désiré par le directoire. Tous les départemens de l'Ouest prennent simultanément les armes, depuis les bords de la Charente jusqu'à ceux de la Seine, et des côtes de Brest aux portes de Tours.

Il est probable que, sans la révolution du 18 brumaire, le directoire eût destitué le général Hédouville, le rendant responsable d'une guerre dont au contraire il avait éloigné les malheurs de tout son pouvoir. N. st. An 8.

Bonaparte, connaissant les vains complots d'un gouvernement habile à semer les divisions, et à cacher la main dont il se servait pour bouleverser la France, résolut d'employer les moyens les plus extrêmes pour détruire précipitamment les sujets d'insurrection, et ne laisser aucun moyen de renaître leurs cendres dispersées.

Brune fut chargé de cette mission délicate; assailli dans les marais de la Nord-Hollande par une armée anglaise, Brune l'était, vu contraint à des démarches rigoureuses. Cependant telle avait été l'habileté de sa conduite ferme et loyale, qu'il emporta l'estime des Hollandais et des ennemis. D'ailleurs, à la dignité de général d'armée, il joignait celle

V. st. 1800. de conseiller d'état de la République ; sous ce double rapport, les habitans de la Vendée trouvaient en lui un magistrat, et un guerrier armé du glaive de Mars et de celui de Thémis.

Hédouville, loin de témoigner aucune jalousie, offrit d'environner le nouveau général des connaissances locales, fruit d'une longue expérience. Ainsi, sous Louis XIV, le maréchal du Catinat, devenu lieutenant du maréchal de Villeroi, mit le comble à sa réputation. Brune et Hédouville, réunissant leurs efforts, parvinrent à déterminer les chefs de la Vendée à se soumettre ; et lorsqu'une tranquillité inespérée succéda au bruit des armes dans les contrées de l'Ouest, le génie qui préside aux destinées de la France, sourit au doux espoir d'une paix générale.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XVIII.

Suite de l'expédition d'Egypte depuis le départ de Bonaparte. —Assassinat du général Kléber.

A PEINE Kléber avait quitté le Caire, en conséquence de la convention par lui précédemment faite avec le grand-visir, qu'un soulèvement, fomenté par quelques Osmanlis, menaçait cette grande cité d'une prochaine destruction; plusieurs corps ottomans, profitant de cette disposition, étaient entrés dans cette place, tandis que l'armée du grand-visir se réfugiait en Syrie.

L'armée française victorieuse, arriva devant le Caire, le 9 germinal: il fallut en faire le siége; les Ottomans furent contraints de se retirer. Le Caire rentra dans le devoir, les Anglais devaient ressentir amèrement la faute

V. st. 1800.

par eux faite de s'opposer à l'évacuation paisible d'un pays dont la possession eût été la plus belle acquisition qu'eût pu faire la France.

Kléber se promenait avec un architecte, sur une terrasse du quartier-général au Caire; il donnait ses ordres pour quelques réparations, lorsqu'il fut assassiné, le 25 prairial, par un misérable envoyé de Gaza par l'aga des janissaires, pour commettre ce crime. L'assassin arrivé au Caire, après avoir traversé le désert, s'était logé à la grande mosquée d'Eléazar: il en sortait chaque jour, pour épier l'occasion de commettre l'attentat dont il s'était chargé; il confia son dessein à quatre petits cheiks de la loi; ils firent leurs efforts pour en arrêter l'exécution; mais n'ayant pas dénoncé l'assassin, ils furent arrêtés et condamnés à mort.

Kléber fut percé de quatre coups de poignard, et mourut sur l'heure. Le procès de l'assassin

s'instruisit publiquement devant une commission militaire : il fut condamné à être empalé, et à rester sur le pal jusqu'à ce que son cadavre fût dévoré par les oiseaux de proie ; trois des chefs de la loi perdirent la tête ; le quatrième avait évité sa condamnation en prenant la fuite. N. st. An 8.

Menou succéda à Kléber.

CHAPITRE XIX.

Le général de Mélas attaque les Monts Liguriens. — Siège de Gênes.

On comptait dans l'armée autrichienne d'Italie cent dix mille combattans. L'armée de Condé avait quitté le service de la Russie pour passer à celui d'Angleterre. Elle franchissait les Alpes-Allemandes, et devait se rendre à Livourne pour s'embarquer sur la flotte du lord Keith, et former en Provence le noyau

d'une armée royale, lorsque les V. st. 1800. Autrichiens auraient franchi la barrière du Var.

Mélas regardant la réussite de ses opérations militaires comme d'autant plus assurées, que, maître de toutes les forteresses bâties à l'entrée des Alpes, depuis le Val-d'Aorte jusqu'à Coni, il avait à combattre dans la Ligurie environ quarante mille Français, aux ordres des généraux Masséna, Suchet, Soult et Rochambeau. Cette armée avait passé l'hiver au milieu des neiges, et des privations les plus cruelles, disséminée depuis la Bochetta jusqu'aux Alpes du Dauphiné, sur une ligne qui eût été difficilement gardée par quatre-vingt mille combattans.

Les Autrichiens avaient rassemblé des magasins immenses au bord de toutes les grandes rivières d'Italie. Le baron de Mélas, assuré de ses subsistances et de ses munitions, laissait dans les forteresses de l'Etat Vénitien, du Milanais, des Légations et

du Piémont, les troupes nécessaires pour sa communication avec l'Allemagne. V. st. An 8.

En quittant Milan, vers les fêtes de Pâques, il était en état d'attaquer à la fois toutes les positions françaises ; mais avant de pénétrer dans le comté de Nice, il voulait emporter Gênes et Savone, afin de donner aux vaisseaux anglais la facilité de concourir efficacement aux opérations ultérieures de son armée.

L'attaque commença le 16 germinal (5 avril). Le baron de Mélas se porta en personne sur la Bochetta, tandis que le lieutenant welt maréchal baron d'Elnitz pénétrait en forces sur les hauteurs de Vado, vers les sources de la Bormida, pour entrer dans le marquisat de Final, et couper l'armée française, dont la droite s'étendait de la Scrivia à Sacello ; le centre, de Sacello à Final, et la gauche, dans la principauté d'Oneille, le comté de Tende, et les sommités des montagnes, depuis Millesimo jusqu'au bord du Var.

V. st. 1800. Ce fut une suite de combats perpétuels, depuis le 16 germinal jusqu'au 5 floréal. Les Autrichiens s'emparèrent successivement de la Bochetta et de Savone. Mélas, craignant que la longueur du siége de Gênes ne nuisît au transport du théâtre de la guerre en France, convaincu d'ailleurs que la famine suffisait pour le rendre maître d'une ville dont la population s'élevait à quatre-vingt-dix mille habitans, laissant devant la place les généraux Hohenzollern et Olt, avec cinquante bataillons, se mit en marche, accompagné du général Zach pour se réunir au baron d'Elnitz, et attaquer l'armée française, commandée par les généraux Suchet et Rochambeau; cette armée défendait la principauté d'Oneille, celle de San-Remo, et les comtés de Nice et de Tende.

Attaquée par des forces supérieures, elle fut contrainte de se retirer à la droite du Var. Le sort des combats avait placé au bord de ce fleuve le terme des succès du baron de Mélas.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XX.

Distribution des armées en Allemagne.—Bataille de Moëskirch

Les Autrichiens, affaiblis en Allemagne par les corps nombreux envoyés en Italie, s'étendaient des bords du Mein à ceux de l'Adda. Leur droite, aux ordres du comte de Starray, campait depuis Francfort jusqu'à Baden, sur la Murg : elle se composait des divisions du général Szentereski, dans les environs de Francfort ; du prince Hohenlohe, entre Manheim et Heidelberg ; du baron de Klinglin, auprès de Rastadt. Le centre, depuis la Murg jusqu'au lac de Constance, était commandé par le général en chef baron de Kray. Sa gauche, depuis le lac de Constance jusqu'aux Bailliages italiens de la Suisse, le long des monts Rhétiques, était

composée du corps du général prince de Reussdans les Grisons, de celui du général Huller, dans le Voralberg, et de celui du général Dédovick, vers le mont St. Gothard et les sources de l'Adda.

V. st. 1800.

Cette armée, dans laquelle on comptait à peine quatre-vingt mille combattans, était évidemment trop faible pour défendre la vaste étendue de pays sur lequel elle était cantonnée. Il eût fallu aux Autrichiens un corps très-nombreux sur le lac de Constance pour remplacer les Russes, et tenir en échec l'armée française en Suisse, commandée par le général Lecourbe, pendant que Kray aurait agi contre Moreau.

On avait vu, durant la campagne précédente, les Français remonter deux fois le Necker, pour forcer l'archiduc à quitter ses excellentes positions de Doneskingen, et deux fois ils furent repoussés. L'armée française de Suisse se resserrait alors, à cause des Russes qui pouvaient l'attaquer. Les choses n'étant plus

dans le même état, l'armée de Lecourbe eut la facilité de tourner la gauche des Autrichiens ; elle décida les succès des Français à Stockach, à Biberach, à Memmingen. N. st. An 8.

Moreau passa le Rhin presque sans obstacles. Lecourbe pénétrait en même temps en Allemagne, entre Schaffouse et Stein. L'armée française se trouvait réunie, le 12 floréal, sur la Watach : elle chassait devant elle l'armée autrichienne, qui prit une position formidable sur les hauteurs de Psullendorf; sa droite adossée au Danube, auprès de Sigmarengen; son centre à Moëskirch ; sa gauche sous les murs de la petite ville de Stockach.

Les deux armées étaient en présence le 13, à la pointe du jour; la bataille commença à midi, et dura trois jours. Soixante mille Autrichiens se croyaient inexpugnables dans les retranchemens élevés par eux à la droite de la rivière d'Ablach : ils furent contraints d'abandonner

cette position ; leur droite passa le Danube à Sigmarengen ; leur centre et leur gauche se rallièrent à la droite de l'Iller, sous le canon d'Ulm.

V. st. 1800.

Par les suites de la bataille, les Français se trouvaient maîtres de toute la Souabe. Quelques corps Allemands, laissés par le général Starray le long du Necker, se retiraient sur les bords du Danube, auprès de Donavert, à l'entrée de la Bavière. Le duc de Wirtemberg abandonnait sa résidence de Stutgard, la forteresse de Philisbourg était bloquée. Kray n'avait plus de communications avec les divisions autrichiennes, stationnées dans les montagnes du Tyrol et de la Suisse.

On paraissait faire peu d'attention à Vienne à ces évènemens, dont on croyait appercevoir le terme prochain dans l'expédition projetée contre les provinces méridionales de France. On prétend même qu'il entrait dans les idées des ministres impériaux, de laisser les Français s'enfoncer dans

la Bavière, afin qu'il leur fût plus difficile de porter à tems des secours à Toulon et à Marseille. L'activité de Bonaparte devait anéantir ces vastes projets. N. st. An 8.

CHAPITRE XXI.

L'armée de Dijon s'avance en Italie. — Passage du Mont-Saint-Bernard.

L'armée de Dijon se rassemblait sous le nom d'*armée de réserve;* elle se composait, non-seulement des jeunes gens assujettis à la conscription militaire, mais des troupes répandues dans l'intérieur de la France; la proclamation ordonnant la levée de cette armée, portait textuellement qu'elle serait commandée par le premier Consul; cependant le général Berthier venait d'en prendre le commandement. Les uns assuraient que Bonaparte ne quitterait pas Paris; d'autres préten-

daient que ce général ayant so-
V. st. 1809. lemnellement promis de se mettre à la tête de l'armée, tiendrait sa parole, mais que sa campagne ne serait qu'un voyage de quinze jours.

Cette incertitude mettait en défaut les espions anglais ; elle accréditait l'opinion répandue par les émigrés en France et hors de France, que cette armée ne serait jamais redoutable.

Cependant Bonaparte était parti de Paris le 16 floréal. Les troupes françaises traversaient le pays de Vaud, en côtoyant le lac de Genève. Les approvisionnemens de cette armée avaient été faits avec un secret tenant du prodige. Bonaparte passa la revue de l'armée le 23, dans les environs de Lausane ; elle continua sa route sur la rive droite du Rhône, jusqu'à l'embouchure de la Drance, auprès de Martinach.

Jusqu'alors les chemins étaient praticables ; mais depuis Martinach pour entrer dans la vallée

d'Aoste, il faut traverser la montagne appelée le *grand Saint-Bernard.* N. st. An 8.

Au milieu des Alpes Pennines, s'élève le Mont-Blanc; à droite et à gauche de cette montagne inaccessible, sont les passages appelés le *grand* et le *petit Saint-Bernard:* un Savoyard, nommé *Bernard de Menthon*, fonda au dixième siècle, dans le premier de ces passages, un monastère qui subsiste aujourd'hui; cette maison passe pour le point le plus élevé où l'homme ait osé fixer sa demeure; un éternel hiver règne dans ce séjour.

De Martinach à St.-Péters, on voyage dans les sinuosités des montagnes couvertes de hauts sapins; mais après avoir passé St.-Péters, la nature est absolument morte. Le voyageur n'apperçoit que de la neige et des rochers nuds. On compte trois lieues de St.-Péters au sommet du Mont-St.-Bernard, par un sentier où deux hommes ne sauraient passer de front sur la cîme de ce mont,

V. st. 1800. dans un pays oublié de la nature entière, de bons cénobites pratiquent des devoirs imposés par la plus sublime vertu; non-seulement ils accueillent tous les hommes que le hasard, la curiosité ou l'infortune conduisent dans leur solitude, mais ils guident les voyageurs égarés, et cherchent ceux que le froid aurait saisis au milieu des neiges.

Lorsque l'atmosphère est chargée d'épais nuages, ou que la neige tombe à gros flocons, ces hommes intrépides se mettent en marche pour parcourir les glaciers dont ils sont environnés. Ils sondent le terrein, armés de longues perches. Des chiens, accoutumés à cette chasse, les précèdent et les conduisent sur les routes couvertes de neige, quand, volontairement ou par accident, ils s'en sont écartés.

Ces animaux sentent un corps humain, à quelque profondeur qu'il soit enseveli dans la neige: alors, avec la longue perche

pointue, on sonde le terrein; le corps est bientôt dégagé. N. st. An 8.

Que ces hommes soient morts, ou seulement asphyxiés, on les porte avec les plus minutieuses précautions au monastère, où tous les secours de l'art leur sont prodigués; ils sont souvent inutiles; mais quelquefois on parvient à rappeller à la vie ces individus qui paraissent l'avoir perdue.

Bonaparte savait que, malgré la bonne volonté de ces cénobites, il leur était impossible d'offrir des alimens à une armée de soixante mille hommes : il leur avait envoyé de Lausane, une somme d'argent pour cet usage; jamais argent ne fut employé avec plus d'exactitude et d'avantage. Les troupes parties de St.-Péters arrivaient accablées de fatigue, après cinq heures de marche, sur le sommet de la montagne. Des tables étaient dressées sur la neige; chaque soldat y trouvait un repas inattendu, dont il avait le plus pres-

sant besoin. Les estimables religieux présidaient à la distribution avec une patience et une gaîté admirable.

1800.

La descente du Mont-St.-Bernard offrait moins de dangers. L'armée passa le Mont-St.-Bernard dans les journées des 27, 28, 29 et 30 floréal. La plus grande difficulté consistait à conduire l'artillerie dans des chemins où jamais voiture n'avait passé. On employa deux moyens pour surmonter les obstacles. Le premier était de simples arbres creusés en façon d'auge ; on y couchait les pièces : cent hommes s'attelaient à un cable ; ils traînaient la pièce, que d'autres hommes dirigeaient ou retenaient avec des leviers. Le second moyen consista dans des traîneaux à roulettes. Les affûts furent démontés et portés pièce à pièce sur des brancards. On fut obligé de décharger les caissons. On mettait les munitions dans des caisses portées par des hommes ou par des mulets. L'artillerie passa le Mont-St.-Bernard en deux jours.

Bonaparte avait offert mille francs par pièce de canon amenée dans les vallées d'Aoste. Ce fut dans toute l'armée un combat d'ardeur et de dévouement pour obtenir l'honneur périlleux de les traîner; et lorsqu'on offrit aux braves travailleurs la récompense promise, ils refusèrent cet argent, et demandèrent qu'il fût déposé dans la caisse, pour les besoins imprévus de l'armée. Que Bonaparte devait être glorieux de commander à de pareils soldats! il était bien sûr, à leur tête, de vaincre les ennemis. N. st. An 8.

Mélas était si convaincu que le passage d'une armée de soixante mille hommes, à travers les défilés du Haut-Valais et les glaces du Mont-Maudit, avec son artillerie et ses bagages, était impossible, qu'il répondit par des plaisanteries aux avis réitérés donnés par les commandans des corps autrichiens, placés dans les Alpes Cottiennes et Grecques. Lors même que Bonaparte parut sur les bords de la Sessia, Mélas

V. st. 1800. ne le croyait accompagné que d'un corps de dix ou douze mille hommes, dont l'irruption, sur les frontières de la Lombardie, n'avait d'autre but que de donner le change aux généraux autrichiens pour retarder la prise de Gênes, et de l'invasion projetée des départemens du Var et des Bouches-du-Rhône.

CHAPITRE XXII.

Rétablissement de la République Cisalpine.

BONAPARTE marchait rapidement; l'avant-garde de l'armée française était dans Aoste le 28 floréal. La forteresse de Barne l'arrêta que peu de jours; toute l'armée entra dans Yvrée le 7 prairial.

Deux routes se présentaient pour secourir Gênes: l'une par Turin, Asti, Alexandrie; l'autre par Verceil, Milan, Plaisance.

Après avoir passé le Pô au-dessus ou au-dessous de la Trebia, la première route était un peu plus courte, mais il fallait passer sous le canon de Turin. On prit la seconde; elle réunissait l'avantage d'éviter des places fortifiées, dont le siège aurait consumé des momens precieux; celui de s'emparer des principaux magasins de subsistances et de munitions formés par les Autrichiens sur les rives du Tézin, de l'Adda et de l'Oglio. Cette marche fut un triomphe perpétuel. N. st. An 8.

Les Français, après avoir dispersé onze mille Autrichiens, au bord de la petite rivière de Chiusella, étaient parvenus à Verceil presque sans obstacle. Toutes les villes du Piémont, entre la Chiusella et la Sessia, recevaient les lieutenans de Bonaparte comme leurs libérateurs. Les succès du général Moreau, en Allemagne, lui avaient permis de détacher, de son armée, un corps de vingt mille hommes, commandé par le général *Moncey*. Ce corps en-

trait dans la Cisalpine par le
V. st. 1800. Simplon et le Saint-Gothard.

Toute l'armée se trouva réunie le 11 prairial, au bord du Tézin. Un corps autrichien, aux ordres du général Laudohn, était retranché au bord de cette rivière tormentueuse et grossie par la fonte des neiges. Rien n'arrête l'ardeur des soldats; les retranchemens autrichiens sont emportés.

Bonaparte entra le 13 dans Milan. La garnison s'était retirée dans le château; on en commença le siège sur-le-champ. Toutes les villes qui avaient appartenues à la Cisalpine, secouaient simultanément le joug des Autrichiens. Ces évènemens pouvaient être considérés comme l'effet d'un inconcevable ascendant, dont le pouvoir se jouait en même temps de la tactique militaire, et des raisonnemens d'une vaine prudence.

En moins de quinze jours, Bonaparte, s'avançant du sommet glacé des Alpes, se plaçait au centre de ses anciennes conquêtes. Il

semblait commander à la destinée. Sa position centrale interceptait la communication de Mélas avec le Tyrol. La république Italienne se réorganisait aussi tranquillement, que si les Autrichiens n'avaient jamais occupé le Milanais. N. st. An 8.

Mélas, en sortant de Milan, avait désarmé la garde nationale; les magasins impériaux lui procurèrent des armes et des munitions. Les Cisalpins se chargeaient de garder les places. Toute l'armée française avait la liberté de marcher en avant, pour combattre les Autrichiens à la droite du Pô.

A l'égard du gouvernement civil, la nature des circonstances ne permettait pas de rétablir l'ancienne administration, dont les défauts s'étaient fait vivement sentir. Bonaparte plaça dans Milan un ministre plénipotentiaire, chargé des relations du gouvernement français avec la cisalpine. Il ordonna la réunion d'une assemblée nationale, pour

préparer les bases d'une nouvelle constitution, et créa un gouvernement provisoire qui s'assembla sur-le-champ.

V. st. 1800.

CHAPITRE XXIII.

Les Français s'emparent de Plaisance. — Les Autrichiens abandonnent le comté de Nice.

Ces opérations économiques ne ralentissaient pas d'un seul instant les opérations guerrières. La cavalerie et l'avant-garde de l'infanterie française parcouraient rapidement la rive gauche du Pô, pour s'emparer d'un pont de bateaux construit en face de Plaisance.

Mélas avait fortifié avec soin la tête de ce pont. Ces fortifications sont emportées par les Français, le 16 prairial; mais les Impériaux avaient eu le temps de couper les derniers bateaux du côté de Plaisance. On employa la

nuit à rassembler d'autres bateaux. Le lendemain, au lever du soleil, des batteries étaient élevées pour disséminer les forces de l'ennemi; et, pendant ce temps, deux demi-brigades passaient le fleuve à Nocéto, et pénétraient dans Plaisance. Le pont de bateaux fut bientôt rétabli. L'armée se préparait à s'approcher de Gênes, en remontant la rive gauche de la Trébia; les bizarres évènemens de la guerre changèrent cette disposition. N. st. An 8.

Mélas faisait de vains efforts, avec quarante mille hommes, pour forcer la barrière du Var. Suchet, avec un faible corps d'armée, lui opposait une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu. Cependant, le bruit de l'expédition de Bonaparte retentissait sur les rivages de la Ligurie. Le général autrichien persistait à la regarder comme imaginaire, ou du moins comme exagérée par la frayeur ou par la malveillance. Il reçut enfin un courrier, dont les dépêches le

forçaient à passer sur-le-champ le col de Tende pour se rendre à Turin. Telle était, cependant, sa sécurité, ou la précision des ordres de sa cour, qu'il laissa, devant le pont du Var, vingt-cinq mille hommes, protégés par deux frégates anglaises et une artillerie nombreuse.

V. st. 1800.

De nouveaux ordres entraînèrent bientôt leur retraite : ils ne conservèrent quelques jours leurs positions, que pour protéger leurs effets militaires, qui arrivèrent au nord des Apennins, vers les bords du Tanaro et de la Bormida, par des routes presque inaccessibles.

Nice fut évacuée le 9 prairial. Les Impériaux abandonnaient entièrement les monts Liguriens, pour se concentrer entre le Tanaro et la Bormida.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XXIV.

Capitulation de Gênes.

Suchet se proposait de marcher sur Gênes, par les bords de la mer. Il n'était plus temps d'exécuter cette résolution.

Gênes manquait de subsistances dès les premiers jours du siège. Les Anglais bloquaient exactement la côte ; non-seulement leurs vaisseaux interceptaient les convois de vivres, venant de la haute mer, mais leurs bâtimens légers côtoyaient la rivière du Ponent, pour enlever les tartanes françaises, qui se hasardaient à porter quelques secours à Gênes, le long du rivage.

Depuis les premiers jours de prairial, le peuple était sans pain. L'armée en recevait quelques onces, composées d'un mélange, moitié son, moitié maïs.

V. st. 1800. Le maïs avait été remplacé durant les derniers jours du siège par du cacao.

La famine, parvenue à son comble, excitait chaque jour des mouvemens insurrectionnels. Le gouvernement cessait d'être écouté par des hommes réduits au désespoir. Un grand nombre de Génois et plusieurs Français étaient morts de faim. Ceux qui survivaient, privés de forces physiques, n'étaient plus en état de faire le service militaire.

Il fallut capituler le 16 prairial. Le général Olt venait de recevoir l'ordre d'abandonner le blocus et de se réunir à l'armée de Mélas, pour arrêter les progrès de Bonaparte : lorsqu'on lui portait les propositions de Masséna. Sa position ne lui permettait pas d'incidenter. Il consentit que l'armée française, sortant de Gênes avec armes et bagages, pût se réunir sur-le-champ à celle du général Suchet.

Masséna, de son côté, jaloux de hâter le moment où les infor-

tunés Génois recevraient des subsistances, remplit, sur-le-champ, les conditions du traité. N. st. An. 8.

CHAPITRE XXV.

Bataille de Marengo.

BONAPARTE, instruit de la capitulation de Gênes, ne devait plus s'éloigner du Pô. Les Autrichiens, répandus à la gauche de ce fleuve, étaient prisonniers de l'armée française ; mais, à la droite, dans l'Italie antérieure, l'empereur avait encore quatre-vingt mille soldats. La moitié de cette armée occupait la ville de Gênes et ses environs ; l'autre se trouvait dans le comté de Tende, vers les sources du Tanaro. Les hauteurs et l'étendue des montagnes liguriennes, au milieu desquelles coulent, dans des vallées profondes, le Belbo, les deux Bormida, l'Erro, l'Orbe l'Emma et plusieurs torrens, presque sans eau durant l'été et l'automne,

V. st. 1800.

mais qu'il est difficile de franchir, lorsque le soleil de germinal et de floréal fond les neiges des Apennins, forçaient le baron de Mélas à prendre un long détour, au bord du Tanaro, pour se réunir à la division de Olt, sous le canon d'Alexandrie.

Mélas, en traversant le Pô, aurait pu transporter le théâtre de la guerre dans le Milanais; mais, par cette contre-marche, il perdait sa communication avec l'escadre anglaise : d'ailleurs, la division du général Olt se serait trouvée interceptée. Il crut devoir rassembler ses forces pour combattre les Français dans les superbes plaines, entre Alexandrie et Tortonne, où la supériorité de sa cavalerie lui promettait du succès.

Bonaparte, pour rendre impossible la jonction de la division Mélas à la division Olt, marchait rapidement sur la Bormida, en traversant le Tidone, la Versa, la Vera, la Corpa, la Stafara, la Curona, la Scrivia.

En réussissant dans ce projet, il se fût fortifié entre le Tanaro et les montagnes. Placé entre les deux divisions autrichiennes, il pouvait attaquer à son gré celle qui venait de Gênes, par Gavi, par Novi; ou celle qui venait de Nice, par Ormea, par Asti. Il renouvellait la superbe opération, qui lui avait réussi à Castiglione, contre le maréchal de Wurmser. N. st. An 8.

Olt, pour prévenir ce fatal évènement, se portait en avant, et retardait de tout son pouvoir la marche des Français. C'étaient tous les jours de nouveaux combats. Le baron de Olt reculait peu-à-peu, en s'arrêtant à tous les postes susceptibles de défense. Il campait, le 23 prairial, dans la plaine de San-Giulio, entre la Scrivia et la Bormida. Les Français passèrent la Scrivia le 24. Les généraux Lannes, Victor et Murat, formant l'avant-garde, attaquent vivement les Autrichiens, qui se retirent à l'entrée de la nuit, à la gauche de la Bormida.

V. st. 1800.

Bonaparte faisait ses dispositions pour passer cette rivière ; mais alors l'armée autrichienne se trouvait réunie. Le général de Mélas était résolu de courir les chances d'une bataille générale. Les Autrichiens franchissent la Bormida sur deux ponts ; ils forment leurs colonnes le 25 prairial (14 juin), et marchent en bataille sur l'avant-garde française. La bataille commença à sept heures du matin: les Autrichiens débouchaient dans la plaine par trois colonnes ; celle de la droite remontait la Bormida ; le centre se portait par la grande route sur le village de Marengo ; la gauche s'étendait du côté de Castel-Ceriolo.

Berthier ne perdait pas un moment pour faire avancer le centre et l'arrière-garde de l'armée. Bonaparte s'était porté à l'avant-garde. Le front des Autrichiens était couvert par cent bouches à feu. Leur supériorité numérique, sur-tout en cavalerie, était considérable; cependant ils n'avaient fait

fait aucun progrès après six heures de combat. Un feu violent régnait sur toute la ligne, et des charges audacieuses se renouvelaient fréquemment. N. st. An 8.

A une heure après-midi, les Autrichiens parvinrent à s'emparer du village de Marengo. Un grand nombre de soldats français manquant de cartouches, abandonnaient en désordre le front de l'attaque pour se procurer ces munitions: le général Victor crut devoir ordonner un mouvement rétrograde vers la réserve; cette évolution entraînait le corps commandé par le général Lannes. Les Autrichiens faisaient entendre des cris de victoire. Une cavalerie nombreuse, soutenue de plusieurs escadrons d'artillerie légère, débordait la droite, et menaçait de tourner l'armée française.

Les grenadiers de la garde consulaire s'avancent pour soutenir la droite; ils marchent et repoussent sans perdre un pouce de terain, trois attaques successives

V. st. 1800.

de la gauche des Autrichiens. Rien ne peut ébranler cette brave colonne : les grenadiers se serrent et manœuvrent avec le même sang-froid que s'ils avaient fait un simple exercice dans la place d'armes des Tuileries; un rang éclairci est rempli par d'autres braves ; cette immobilité en impose aux Autrichiens ; ils voient la victoire s'éloigner de leurs drapeaux pour couronner ceux des grenadiers de la garde consulaire.

Cependant deux demi-brigades avaient été dirigées par Berthier, sur le village de Castel-Ceriolo, avec ordre de charger les bataillons qui soutenaient dans ce poste la cavalerie autrichienne : ce corps traverse fièrement la plaine et s'empare de Castel-Ceriolo ; mais le centre et la gauche continuant de reculer, sans cependant quitter les rangs, la droite fut contrainte d'obéir au même mouvement.

On s'arrête dans la plaine de Sangiulio, où s'était formée la réserve, commandée par le géné-

ral Desaix, arrivé d'Egypte depuis peu de jours. Ce corps était flanqué, à droite, par douze pièces d'artillerie, commandé par le général Marmont, et soutenu, à gauche, par un corps de cavalerie, aux ordres du général Kellermann. N. st. An 8.

Il était quatre heures après-midi; Desaix s'élance avec impétuosité au milieu des bataillons ennemis. A la vue de ce mouvement, le reste de l'armée s'avance en bataille. Le premier consul, exposé au feu le plus vif, la passe en revue et parcourt les rangs. Chaque soldat se place à son poste. Desaix, dont la division bravait seule alors tout l'effort des Autrichiens, est frappé d'un coup mortel. La mort de ce général enflamme d'une nouvelle ardeur ses intrépides compagnons. La première ligne autrichienne est enfoncée: elle se replie sur la seconde, et toutes deux exécutent une charge à la baïonnette; mais toute l'armée française volait au secours de la réserve.

V. st. 1800.

Une division autrichienne de six mille hommes est coupée et faite prisonnière. Le reste de la seconde ligne se retire, abandonnant vingt-cinq pièces de canon.

Une troisième ligne autrichienne renouvellait le combat. Le général Lannes et les grenadiers de la garde consulaire s'élancent contre cette ligne; ils sont soutenus par la cavalerie et l'artillerie légère. Les Autrichiens sont rompus. La consternation et l'épouvante se mettent dans leurs rangs, chacun fuit vers les ponts de la Bormida, l'arrière-garde fut presqu'entiérement détruite.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XXVI.

Suite de la bataille de Marengo.

APRÈS la bataille de Marengo, Mélas disposait encore d'une armée égale à celle de Bonaparte; mais sa position était extrêmement allarmante. Resserré dans des montagnes arides entre la Bormida et le Tanaro, il lui devenait presque impossible de procurer des subsistances à ses soldats. La grande route d'Alexandrie à Gênes se trouvait au pouvoir des Français. Il ne communiquait avec cette place que par des chemins presque impraticables. Il était absolument séparé de la Toscane, et des provinces vénitiennes sujettes à l'empereur; le moindre échec l'eût réduit à poser les armes devant une armée que sa position mettait en état de recevoir des secours de toute espèce.

V. st. 18cc.

Cédant à la nécessité, il offre à Bonaparte de lui remettre les forteresses de Gênes, de Savone, de Coni, de Ceva, de Turin, de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Pizzighithone, d'Arona et d'Urbin; toute la Ligurie, tout le Piémont, toute la Cisalpine, à l'exception des villes de Pecchiera, de Mantoue, de Borgo-Forte, de Ferrare et d'Ancône, à condition que l'armée autrichienne aurait la liberté de traverser les cantonnemens français, pour se retirer derrière la ligne du Mincio. Cette convention fut signée dans Alexandrie, par les généraux Berthier et Mélas, le lendemain de la bataille de Marengo.

On convint, pour l'exécution des articles renfermés dans la convention d'Alexandrie, d'une suspension d'armes jusqu'au retour d'un courier envoyé à Vienne par le baron de Mélas, pour prévenir l'empereur des évènemens qui le forçaient d'abandonner la rive droite du Pô. Le

général Suchet entra dans Gênes le dix-neuvième jour depuis que les Autrichiens s'en étaient rendus maîtres. N. st. An 8.

Il est peu de batailles comparables à celle de Marengo, par l'importance de ses résultats. Bonaparte se trouvait maître de l'Italie antérieure, et de tous les passages des Alpes conduisant d'Italie en France. Le baron de Mélas, de son côté, cessant d'être tenu en échec par les Français, recouvrait sa communication avec l'Allemagne.

Ce général conservait par l'armistice le grand-duché de Toscane et le port de Livourne, sans la position duquel il était difficile à la flotte anglaise de rester long-temps sur la côte orageuse de Gênes. Mélas s'était encore réservé, à la droite du Pô, la forteresse de Ferrare. Elle devenait son point de communication entre la Vénétie et la Toscane.

Cette position réciproque des armées favorisait également la conclusion de la paix, ou l'ar-

V. st. 1800.

rivée des secours dont les armées avaient besoin, si les hostilités recommençaient; mais dans cette supposition, les Français avaient en Italie les avantages les plus marqués sur les Allemands. Les possessions des premiers formaient une masse capable de se soutenir par sa seule gravité. Les seconds, au contraire, ne possédant à la droite du Pô que la seule ville de Ferrare, il était facile de couper leurs communications avec la Toscane. Elle tombait presque sans résistance au pouvoir de Bonaparte.

Mélas se voyait resserré entre la mer, le Pô, le Mincio, le lac de Garda et les Alpes Allemandes. Dans cette situation des choses, on devait se flatter que le traité d'Alexandrie conduirait à une heureuse réconciliation entre la France et la Germanie.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XXVII.

Suite de la campagne d'Allemagne.—Bataille d'Hochtet.

Les succès des Français en Allemagne augmentaient ces espérances. Le général Moreau, pour éloigner le baron de Kray de la ville d'Ulm, avait envoyé le général Lecourbe sur les bords du Lech. Lecourbe s'était rendu maître d'Augsbourg, et menaçait Munich. Cependant Kray n'abandonnait pas son camp sous les murs d'Ulm.

De cette position centrale, les Autrichiens avaient la facilité de se porter à leur gré sur les deux rives du fleuve. Moreau se décide à passer lui-même à la gauche du Danube, entre Ulm et Donavert. Il attaque la division de Starray le 30 prairial, et la met en déroute. Cette bataille fut donnée dans ces mêmes plai-

nes de Hochtet ou de Blenhein, où le maréchal de Tallard avait été défait par le prince Eugène et par le duc de Marleborough en 1704.

V. st. 1800.

L'issue de cette action avait forcé le baron de Kray d'abandonner Ulm à ses propres forces, pour se réunir à l'aile droite de son armée, dans le cercle de Franconie. Sa nouvelle position rendait ses communications très-difficiles avec la gauche de son armée, commandée par le prince Ferdinand, dans la Bavière, et par le prince de Reuss, dans les montagnes du Tyrol. Elle livrait aux Français une partie du cercle de Franconie et celui du Bas-Rhin, depuis la Souabe jusqu'à la ligne de neutralité du nord de l'Allemagne, protégée par le roi de Prusse.

Un nouveau combat eut lieu le 9 thermidor, dans les environs de Neubourg; les Autrichiens furent encore battus.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XXVIII.

Armistice en Allemagne.

Tous les corps autrichiens, cantonnés dans la Bavière, à la droite du Danube, se retiraient derrière l'Inn. Les Français occupaient presque toute la Bavière; leur quartier général était dans Munich le 16 messidor. Les Autrichiens abandonnaient les montagnes des Grisons pour se concentrer entre l'Inn, le Tyrol, et les Etats d'Italie qui leur restaient par la convention d'Alexandrie.

Dans cette position, la suspension d'armes provisoire, convenue pour l'Italie, fut étendue aux armées d'Allemagne; on convint que les Français ne franchiraient pas la rivière d'Iser, que les Autrichiens se retireraient à la droite de l'Inn, depuis les sources de cette rivière jusqu'à Passau, et que les pays

V. st. 1800. situés entre l'Inn, l'Iser et le Danube seraient neutres pendant la durée de l'armistice. Ce traité fut signé dans Munich le 25 messidor.

Bonaparte ayant remis le commandement de l'armée au général Masséna, était revenu en France avec le général Berthier. Il arriva à Paris le 13 messidor. Il en était parti le 16 floréal; son étonnante expédition avait été commencée et terminée en moins de deux mois.

CHAPITRE XXIX.

Intérieur de la France en l'an 8, et au commencement de l'an 9.

Au milieu des opérations guerrières, le gouvernement s'occupait des institutions nécessaires pour consolider la révolution du 18 brumaire.

D'après les principes des cons-

titutions précédentes, chaque département était administré par des magistrats nommés directement ou indirectement par les assemblées primaires. La même autorité créait, dans chaque département, un tribunal civil et un tribunal criminel : le tribunal criminel jugeait souverainement; mais l'appel des jugemens prononcés par le tribunal civil, se portait, au gré de l'appelant, au tribunal civil d'un des trois départemens les plus voisins, déterminés par la loi. N. st. An 8.

La suppression des assemblées primaires exigeait un changement dans ce mode d'administration. On avait déjà consacré, pour le gouvernement de la République, les magistratures usitées dans la République romaine; les consuls, les sénateurs, les tribuns; on adopta de même les formes avec lesquelles les Romains gouvernaient leurs provinces éloignées. Une loi du 28 pluviôse donnait le nom de *préfet* au magistrat qui devait gou-

V. st. 1800.

verner un département sous les ordres des consuls. On établit, auprès de chaque préfet, un conseil de préfecture et un conseil général de département : le préfet était chargé des détails de l'administration ; le conseil de préfecture, du contentieux, et le conseil général, de la répartition des impôts entre les arrondissemens communaux.

Au lieu des cantons, on avait formé des arrondissemens communaux, dans chacun desquels se trouvaient un sous-préfet et un conseil d'arrondissement ; le sous-préfet remplaçait les administrateurs de cantons. Le conseil d'arrondissement répartissait les impôts entre les communes.

A la tête des petites communes étaient un maire et deux adjoints; les maires des villes plus considérables avaient un plus grand nombre d'adjoints. La police était séparée des fonctions municipales : dans les villes dont la population s'élevait à cent mille habitans, elle était confiée à des

commissaires généraux de police subordonnés au préfet. Paris avait un préfet de police subordonné au ministre. N. st. An 8.

Il y avait encore dans chaque commune un conseil général, pour délibérer sur les besoins domestiques ; à l'égard de l'administration judiciaire, une loi du 15 ventôse établissait, dans chaque arrondissement communal, un tribunal civil de première instance. Chaque département avait un tribunal criminel. Vingt-neuf tribunaux d'appel étaient placés dans les grandes communes; tous ces officiers étaient à la nomination du gouvernement. L'institution des jurés subsistait; la nomination provisoire était confiée aux préfets, jusqu'à ce qu'on eût trouvé un mode plus favorable à la liberté individuelle des citoyens.

Un arrêté du consulat, du 23 thermidor, ordonna que les rentes et pensions sur l'Etat, acquittées jusqu'alors en papier, le seraient désormais en numéraire. Un

arrêté, du 4 thermidor, ordonna
V. st. 1800. la rédaction d'un nouveau code civil. Une nouvelle administration forestière laissait entrevoir un terme à l'excessive dégradation des forêts, dont les suites effrayantes menaçaient la France de manquer bientôt de bois de construction.

On s'occupait du rétablissement de l'instruction publique; le conseiller d'état, Chaptal, ministre de l'intérieur, avait publié, à ce sujet, un mémoire qui renfermait des vues salutaires, mais dont l'exécution sera très-difficile.

Plusieurs moyens d'amélioration furent proposés en faveur des manufactures nationales. Il fut décidé que le canal de Picardie, interrompu de puis si longtemps, serait enfin terminé, et que les premiers fonds disponibles, après la conclusion de la paix, seraient employés à creuser de nouveaux canaux pour réunir les principales rivières dont la France est arrosée.

Les grandes routes, entièrement dégradées, exigeaient surtout l'attention d'un gouvernement réparateur : en vain un péage cruellement multiplié etait établi pour la réparation des chemins ; ce péage écrasait le commerce, et les routes n'avaient pas été réparées depuis la suppression des corvées. N. st. An 8.

On sera peut-être obligé de revenir aux corvées, pour obtenir un résultat convenable dans cette partie du service public. Je connais tous les préjugés contre cet impôt : je passai les plus belles années de ma vie au milieu des champs ; je fus témoin des larmes amères versées par le journalier, qu'on privait de ses travaux nourriciers pour le traîner à la corvée, et qui demandait l'aumône aux passans en travaillant à une route sur laquelle il marchait nuds pieds. Cependant je suis convaincu que la dureté de cet impôt ne consistait pas dans sa nature, mais dans sa mauvaise répartition; les paysans, les pauvres pres-

V. st. 1800.

que seuls faisaient la corvée, et les gens riches s'en dispensaient de droit ou de fait.

Dans les lois romaines, les corvées, appellées *réeles*, étaient au nombre des charges publiques, dont aucun état, aucune dignité ne dispensait. Les vétérans, les sénateurs, les pontifes, les femmes veuves, et même les mineurs y étaient soumis. Un fardeau porté par tout le monde devient léger à chaque individu; si cet usage s'introduisait en France, et si les particuliers avaient le choix de faire eux-mêmes leur ouvrage, ou de le donner à faire à un prix fixe, les routes se trouveraient réparées dans les saisons mortes, sans que personne fût lésé.

N. st.
An 8.

CHAPITRE XXX.

Tentatives pour assassiner le premier Consul.

Ces améliorations annonçant le retour de la tranquillité publique en France, jetaient, dans les transports de la rage, les dévastateurs de la France; de nouveaux brandons de discorde étaient lancés parmi les habitans de la Vendée. Des chefs, arrivés d'Angleterre, publiaient que l'armistice subsistant en Allemagne et en Italie, allait être rompu, que les armées promises par les puissances du nord de l'Europe se préparaient à franchir la barrière du Rhin. Ils sommaient les Vendéens et les chouans de reprendre les armes, dès que la rupture de l'armistice serait connue, et menaçaient de la dévastation, du meurtre et de l'incendie, ceux qui se présenteraient les derniers sous l'étendart royal.

V. st. 1800.

En même-temps des hordes de scélérats infestaient les routes, les campagnes. Plusieurs d'entre eux ne volaient que les deniers publics; mais d'autres se livraient aux dernières atrocités, sur-tout envers les acquéreurs de domaines nationaux.

Ma plume se refuse à tracer les abominables horreurs commises par de nombreuses troupes de brigands, connues sous le nom de *chauffeurs*. Ils ne se contentaient pas d'assassiner simplement ceux qu'ils voulaient dépouiller, le crime était accompagné des circonstances les plus horribles, sous prétexte de forcer ces infortunés à leur livrer des sommes d'argent que souvent ils ne possédaient pas. Les tortures les plus recherchées étaient mises en usage: on brûlait les pieds et les jambes des hommes; on arrachait les mamelles des femmes; on égorgeait les enfans en présence de leurs parens. Ces atrocités sont constatées dans les greffes criminels; elles attestent le dernier de-

gré de dépravation auquel les hommes sont capables d'atteindre. N. st. An 8.

D'autres brigands en voulaient principalement aux prêtres attachés à la révolution ; plusieurs furent assassinés dans leurs maisons ou au milieu des champs, dans les départemens de l'Ouest. Les chouans traitaient les prêtres constitutionnels, en 1800, comme les jacobins avaient traité les prêtres inconstitutionnels en 1792. Le crime était vangé par le crime sur des victimes innocentes.

Enfin des tentatives furent faites pour assassiner Bonaparte : plusieurs de ces entreprises criminelles furent dérobées à la connaissance du public ; mais les circonstances qui accompagnèrent deux d'entre elles, ne permettaient pas à Bonaparte de les couvrir du voile d'une indulgence intempestive ; leurs auteurs furent livrés aux tribunaux, et périrent sous le glaive des lois.

L'un de ces crimes fut prépa-

ré par les jacobins, l'autre par
V. st. 1800. les chouans, si les uns et les autres ne fournirent pas des complices aux deux attentats.

Le premier devait être exécu-
N. st. An 9. té le 18 vendémiaire. La police était instruite qu'un nommé Demerville avait distribué de l'argent à des hommes qui se chargeaient d'assassiner Bonaparte à l'Opéra. Bonaparte se rendit dans sa loge sans témoigner la moindre inquiétude. Les conjurés furent arrêtés au moment qu'ils se préparaient à exécuter leur crime.

Le second eut lieu le 3 nivôse, au coin de la place du Carrousel. Il fut accompagné des circonstances les plus atroces.

On connaît la machine infernale dont fit usage, pour la première fois, l'ingénieur Frédéric Jambelli, pour défendre Anvers, assiégée par le duc de Parme, et avec laquelle les Anglais essayèrent de ruiner plusieurs villes maritimes de France. Le même instrument fut préparé pour

faire périr Bonaparte. C'était un tonneau, cerclé de fer, ressemblant, dans toutes ses dimensions, à ceux dont se servent les porteurs d'eau, pour voiturer l'élément liquide dans les quartiers de Paris éloignés des fontaines publiques. N. st. An 9.

Ce tonneau était rempli d'artifice. A la place du robinet, au moyen duquel l'eau était versée dans les seaux pour la transporter dans les maisons, se trouvait une mêche avec laquelle on devait enflammer la poudre. Ce tonneau, chargé sur une petite charrette, traînée par un cheval, fut conduit à l'entrée de la rue Saint-Nicaise, près le Carrousel. Celui qui devait mettre le feu, habillé en charretier ordinaire, attendait que Bonaparte se rendît à l'Opéra.

A huit heures, le premier consul monte en voiture, environné de quelques gardes. Son cocher allait très-vite. A peine le cortège entrait dans la rue Saint-Honoré, qu'une explosion terrible fut en-

tendue dans tous les quartiers de
V. st. 1800. Paris. Les glaces de la voiture de Bonaparte furent brisées ; mais il ne fut pas blessé, ni personne de sa suite. Il continua son chemin. Madame Bonaparte montait en carrosse, au moment de la détonation; ses chevaux s'effrayèrent. Cependant elle se rendit auprès de son époux.

L'explosion fit un effet terrible sur les maisons environnantes ; quarante-six des plus voisines furent entièrement endommagées : la machine infernale sauta en l'air, et retomba dans la rue entièrement brisée. Environ trente personnes furent tuées ou grièvement blessées.

Cet attentat fut d'abord attribué aux jacobins. Les informations prouvèrent qu'il était l'ouvrage des royalistes. Les coupables furent mis en jugement au mois de ventôse : deux d'entre eux perdirent la tête en place de Grève ; les autres, contre lesquels les preuves n'étaient pas aussi concluantes, évitèrent leur condamnation. CHAPITRE

N. st.
An 9.

CHAPITRE XXXI.

Position respective des armées durant l'armistice.

TANDIS que l'esprit de faction s'agitait pour renouveller les troubles révolutionnaires, les vues principales du gouvernement se tournaient vers la pai[illegible]

On ne pouvait jeter les ye[illegible] sur la position des armées respectives, et se persuader que le cabinet autrichien voulût sérieusement recommencer la guerre. Il était difficile que le général Kray défendît en même temps les bords de la Rednits, ceux du Danube et les montagnes du Tyrol: si ce général portait ses principales forces sur le Danube, pour couvrir ses magasins et maintenir ses communications avec le comte de Klénau, il découvrait le Tyrol; Moreau pouvait détacher une forte colonne vers Kleffstein, péné-

trer dans le Tyrol, et remonter la
V. st. 1800. gauche de l'Inn jusqu'à Inspruck, tandis qu'une autre colonne s'y porterait des Grisons par Martins-Bruch, ce qui devait forcer le corps d'armée autrichienne du Tyrol de se replier dans la Carinthie.

Si le baron de Kray portait ses principales forces dans le Tyrol et l'archevêché de Saltz bourg, pour conserver ses communications avec l'Italie, il s'exposait à la perte de ses magasins dans Passau et dans Lintz : les deux rives du Danube restaient en proie aux excursions des Français jusqu'aux portes de Vienne ; l'armée impériale pouvait être enfermée dans les gorges des montagnes, sans vivres, et sans communications directes avec la capitale de l'Autriche. Les Autrichiens, qui formaient un demi-cercle autour des Français, de Stadlamhof à Passau, de Passau à Braunau, de Braunau remontant l'Inn jusqu'à Kleffstein, se prolongeaient sur la fron-

tière septentrionale du Tyrol, jusqu'à l'Engadin, et présentaient l'aspect d'une armée, après la perte d'une bataille dans laquelle son centre aurait été séparé de ses ailes. Le général Moreau se trouvait en position de se rendre maître de toute la partie occidentale du Tyrol jusqu'à Inspruck, Saint-Meran et Bolzen, et de faciliter au général Moncey, cantonné dans la Valteline, l'entrée du Tyrol italien et de l'évêché de Trente. N. st. An 9.

Dès-lors il devenait difficile que le baron de Mélas se maintînt dans sa position sur le Mincio, ou même sur l'Adige; il ne lui aurait resté d'autre parti à prendre que de précipiter sa retraite par le Frioul dans la Carinthie.

A ces considérations se joignaient une foule d'autres motifs qui semblaient devoir décider l'empereur à terminer la guerre. D'un côté, des insurrections, du genre le plus grave, dans le royaume des Deux-Siciles, pou-

vaient changer la face de tous
V. st. 1800. les gouvernemens d'Italie ; de l'autre, la république italienne ressuscitée, levait une armée nombreuse, à laquelle se réunissaient les milices du Piémont et de la Ligurie. Les Français, fortifiés par ce secours, pouvaient s'emparer aisément du grand-duché de Toscane.

Si les Autrichiens étaient forcés à se retirer dans les Alpes Allemandes, on devait s'attendre que les Vénitiens, accoutumés au régime républicain, prendraient les armes pour aider les Français à établir ce genre de gouvernement dans toute la péninsule. La forteresse de Mantoue, sans espoir d'être secourue, ne pouvait faire qu'une vaine résistance.

L'empereur aurait donc paru renoncer aux règles ordinaires de la politique, en reprenant des hostilités qui lui présentaient peu d'avantages en perspective, et qui pouvaient le dépouiller d'un superbe territoire, dont la

possession fortifiait en même temps ses domaines d'Allemagne, et le mettait en mesure de dominer un jour en Italie. N. st. An 9.

CHAPITRE XXXII.

Intrigues des Anglais pour empêcher la conclusion de la paix.

Pour écarter ces funestes présages, les Anglais offraient à l'empereur un subside de cinquante millions. Ils promettaient encore de conduire à Livourne, et dans la Toscane, une armée de trente-cinq mille hommes.

Agités par une politique sanguinaire, ces insulaires, ennemis secrets des puissances auxquelles ils semblaient unis, payaient le sang des hommes avec l'or aspiré par l'étendue de leur commerce. Le ministre, qui délayait imprudemment ces levains dangereux, plaçant le con-

V. st. 1800.

tinent et son pays même dans la situation la plus périlleuse, ne doit pas s'enivrer des vapeurs de l'orgueil ; Pitt ne dut qu'au hasard et aux circonstances le vain appareil de grandeur dont il parut environné.

Vous avez satisfait pleinement vos fureurs, fils de *Chatam* ! L'Europe, soulevée par vous, chancelait sur ses antiques fondemens ; plusieurs millions d'hommes sont tombés sous le fer meurtrier. Les idées d'indépendance et d'anarchie fermentant dans toutes les têtes, de Gibraltar au bord du Dniester, volcanisaient les peuples. L'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, ont été ravagées. Les feux de l'insurrection, après avoir dévoré les Pays-Bas, l'Helvétie, l'Irlande, la Catalogne, s'étendirent au royaume de Naples, et menaçaient la Hongrie.

Que vous soyez le criminel auteur ou la cause innocente de ces vastes bouleversemens, quelle imprudence à vous d'employer

les trésors de votre patrie à la destruction de l'Europe ! Quelle ridicule prétention de croire que vous pouvez, sans danger, soulever l'Univers, pour l'asservir ensuite, et comme le dieu des tempêtes, appaiser ou conduire un océan orageux ! N. st. An 9.

Si *Pitt* parut un géant, c'est qu'il avait en tête des imbécilles pygmées; mais que du sein de la France il s'élève un homme qui sache profiter des grands moyens donnés par la révolution à cet empire, l'Angleterre regrettera bientôt de n'avoir pas tenu une conduite qui aurait garanti sa tranquillité au milieu des convulsions de l'Europe, qui aurait conservé ses forces intactes, ses ressources abondantes.

Cet homme extraordinaire s'est montré en France. A sa voix puissante, les haines qui sapaient les fondemens de la révolution française, s'éteignent insensiblement; la confiance renaît dans toutes les ames ; l'espoir consolateur d'un avenir heureux calme les

douleurs les plus violentes et présage leur guérison ; la France emploie toute sa force, et sent toute sa dignité. Je n'ai pas besoin de nommer ce génie tutélaire; son nom est dans toutes les bouches, il remplit le monde entier.

V. st. 1800.

Bonaparte proposait la paix au cabinet de Vienne ; ses offres portaient un caractère de franchise d'autant plus frappant, que les Anglais affectaient alors cet esprit de domination et de suprématie, dont ils attribuaient la pensée à la République française, pour exciter contre elle la jalousie de l'Europe.

Sur l'Océan, les Anglais visitaient tous les vaisseaux neutres qui commerçaient avec la France, et arrêtaient ceux qui refusaient de se soumettre à cette violente vexation.

Sur la Méditerranée, le général Abercrombie s'était rendu, à la tête de sept à huit mille hommes, dans la rade de Livourne, sur la flotte de l'amiral Keith, et prétendait, malgré

l'armistice, s'emparer de ce port de la même manière dont l'amiral Hood s'était emparé de Toulon en 1793. Les Anglais restèrent plusieurs jours en rade; mais le commandant de Livourne refusa de recevoir l'escadre de Keith dans le port, pour ne pas donner aux Français, maîtres de la ville de Lucques, d'occasion de se porter sur Livourne, par terre, pour combattre les Anglais, à l'égard desquels il n'existait aucune suspension d'armes. N. st. An 9.

CHAPITRE XXXIII.

Nouvel armistice.

Le terme de l'armistice était expiré; cependant les hostilités ne recommençaient pas. Une nouvelle suspension d'armes fut signée à Hohenlinden, entre le général Moreau et le comte de Lehrback. Cet armistice devait durer quarante-deux jours:

V. st. 1800.

l'empereur, pour donner au gouvernement français un gage de ses intentions pacifiques, consentait que les places de Philisbourg, d'Ulm et d'Ingolstadt fussent remises au général Moreau; cette convention s'étendit en Italie, en vertu d'une convention signée le 7 vendémiaire, entre le général prince d'Hohenzollern et le général Marmont.

Il avait été convenu que les conférences pour la paix seraient tenues à Lunéville; l'ouverture de ces conférences était éloignée par des tergiversations qui paraissaient inconcevables à ceux auxquels la nature des liaisons entre les cours de Vienne et de Londres n'étaient pas connues. Le ministère anglais, après avoir prodigué l'or pour démembrer la France, voyait arriver avec la plus noire inquiétude l'instant où l'empire français, sortant victorieux de la crise la plus étonnante, donnerait la loi aux puissances confédérées contre lui.

Le sort de la Belgique intéressait sur-tout le cabinet de St.-James ; tous les sacrifices lui eussent paru légers, pour empêcher, ou du moins pour retarder la réunion de cette province à la France. N. st. An 9.

On observait à la cour de Vienne que la Belgique, par son voisinage de la Grande-Bretagne, était la seule province où les armées anglaises pussent commodément débarquer avec l'attirail nécessaire pour se porter dans les endroits où le service de l'empereur pouvait le requérir. Il ne s'agissait, ajoutait-on, pour conserver ce superbe pays, que d'introduire la cour de Londres, en qualité de partie contractante, dans le congrès de Lunéville. Les plénipotentiaires auraient mis en avant un système de compensation ; et telle était la puissance de l'or, qu'on se flattait qu'une pluie abondante de ce métal applanirait bien des difficultés ; en conséquence, l'empereur témoignait

V. st. 1800. un désir extrême de traiter de concert avec le roi d'Angleterre, son allié.

Ces vues étaient connues à Paris ; cependant le commissaire du gouvernement, Otto, qui résidait à Londres pour l'échange des prisonniers, fut chargé des opérations préliminaires, pour donner à l'empereur la satisfaction desirée.

Il proposa, comme article préliminaire, d'étendre l'armistice aux opérations maritimes ; de sorte que le gouvernement français aurait été libre de ravitailler Malte et Alexandrie, bloquées par les Anglais. Ce projet fut rejeté ; le ministre anglais présenta un contre-projet, que le gouvernement français rejeta à son tour.

Otto réduisit la question à l'alternative d'entamer une négociation commune avec l'Angleterre et l'Autriche, en concluant l'armistice proposé par le gouvernement français, ou de négocier une paix séparée, en

concluant l'armistice proposé par le gouvernement d'Angleterre. N. st. An 9.

CHAPITRE XXXIV.

Prise de Malte par les Anglais. — Voyage de la Reine des Deux-Siciles à Vienne.

DURANT les pour-parlers, la garnison de Malte, réduite aux dernières extrémités de la famine, avait été contrainte de capituler. Les Anglais étaient entrés dans cette place le 15 septembre; cette circonstance semblait devoir faciliter la conclusion d'une trève maritime, elle augmenta les prétentions du ministère anglais.

Pour donner plus de poids à ces prétentions, la reine des Deux-Siciles avait été engagée à faire le voyage de Vienne, accompagnée de l'ambassadeur britannique à Naples, le chevalier *Hamilton*, célèbre par ses recher-

chesur les éruptions du Vésuve.

V. st. 1800. Il n'est pas probable que le cabinet de Vienne se flattât, avec un espoir de succès, de conserver la Belgique, dont il était amplement dédommagé par les provinces vénitiennes ; mais cette chance se trouvait dans l'ordre des choses possibles. Ce fut le principe des difficultés qui retardèrent l'ouverture du congrès de Lunéville.

François II, auquel plusieurs de ses ministres assuraient que son armée brûlait d'ardeur de se mesurer de nouveau avec les Français, et qu'au moyen des nombreux renforts venus de Hongrie et de Bohème, il était en mesure de chasser les Français d'Allemagne et d'Italie, surpris néanmoins de quelques symptômes qui se manifestaient autour de lui, se décida subitement à faire un voyage sur les bords de L'inn

La vérité qui approche si rarement les rois, apparut tout-à-coup à François II. Son armée

découragée se trouvait hors d'état de combattre. Une seule bataille perdue conduisait les Français sous le canon de Vienne. Il envoya le comte de Cobentzel à Lunéville, où il devait négocier avec Joseph Bonaparte, frère du premier consul. N. st. An 9.

Alors le commissaire français, à Londres, déclara aux ministres anglais que le premier consul de France était invariablement décidé à recevoir des propositions de paix séparée entre la France et la Grande-Bretagne, et qu'il laissait au cabinet de St.-James le mode d'ouverture de cette négociation. Il fut répondu que la cour de Londres n'entendrait à aucune négociation dont l'objet pouvait tendre à séparer les intérêts de l'empire britannique de ceux des puissances coalisées avec lui pour la continuation de la guerre.

En même temps on multipliait les préparatifs en Angleterre pour envoyer une armée en Italie; elle devait se combiner avec les

troupes napolitaines. Cette dis-
V. st. 1800. position laissait augurer que l'Italie ne jouirait pas long-temps de la paix, malgré la suspension d'armes continentale et le congrès de Lunéville.

CHAPITRE XXXV.

Le général Brune prend le commandement de l'armée d'Italie. — Nouveau Gouvernement introduit dans la Cisalpine, dans le Piémont, dans la Ligurie.

Le général Brune, célèbre par ses campagnes d'Helvétie et de Hollande, avait été chargé du commandement de l'armée d'Italie, peu de temps après la bataille de Marengo.

Un nouveau mode d'administration s'introduisait dans l'Italie antérieure; une assemblée nationale, présidée par un ministre plénipotentiaire français, et investie du pouvoir législatif, pré-

parait une constitution. Cette assemblée eut le nom de *consulta*, sous lequel étaient connues les assemblées nationales en Corse. Le même ordre de choses s'introduisait dans le Piémont; mais il fit bientôt place aux institutions françaises. A l'égard de la Ligurie, ayant substitué un gouvernement consulaire à son directoire, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, ce gouvernement subsistait provisoirement jusqu'à l'acceptation d'une constitution définitive, dont s'occupait une consulta, semblable à celle de la Cisalpine. Il fut envoyé à Gênes un ministre plénipotentiaire français, chargé des relations entre le gouvernement français et le gouvernement ligurien. N. st. An 9.

Ces ministres remplissaient à Milan, à Turin, à Gênes, à-peu-près les mêmes fonctions attribuées par le conseil de Vienne à un agent diplomatique entretenu avant l'entrée des Français en Italie, auprès du gouverneur général du Milanais.

V. st. 1800. De nouvelles innovations dans le gouvernement agitaient aussi l'Helvétie. Les uns prétendaient, qu'en vertu d'un accord secret entre le premier consul de France et l'empereur des Romains, l'Helvétie, déclarée neutre, aurait le droit de se gouverner à sa fantaisie, sans égard à l'administration introduite depuis que les Français et les Autrichiens, maîtres du pays par la force des armes, forçaient les Suisses de se façonner aux institutions sociales qui convenaient aux intérêts des vainqueurs. Les deux conseils helvétiques furent supprimés le 7 août, de la même manière que les deux conseils français l'avaient été le 19 brumaire; à leur place furent substitués un corps législatif de quarante-trois membres et une commission exécutive de sept magistrats suprêmes. Quelques vaines protestations accompagnèrent ce mouvement; il fut résolu de ne s'occuper d'une nouvelle constitution qu'à la paix générale.

L'armée française d'Italie s'était mise en mouvement : le centre était à Crémone, sous les ordres du général Dupont ; l'aile gauche, commandée par le général Moncey, occupait la Valteline et le pays de Brescia. Le général Suchet, commandant l'aîle droite, avait son quartier-général dans Modène. Les troupes cisalpines se rendaient dans le Bolonais et vers les frontières des Grisons ; l'armistice d'Italie suspendit ces dispositions. N. st. An 9.

Malgré cette convention signée à Castiglione, par le général Marmont et le prince Hohenzollern, les habitans d'Arezzo et de quelques montagnes voisines se portaient aux derniers excès. Ils s'étaient même emparé de Lucques et d'une partie du Bolonais. Un corps napolitain renforçait cette armée de paysans. On disait assez publiquement qu'une flotte anglaise, sur laquelle se trouvaient douze mille hommes de troupes de débarquement, devait entrer dans Livourne, de

connivence avec le marquis de Sommaviva, commandant des troupes autrichiennes dans le grand-duché de Toscane. V. st. 1800.

On ne pouvait se dissimuler que cette armée ne fût un noyau laissé en réserve pour recommencer la guerre lorsque l'occasion serait favorable. Brune fit notifier à Sommaviva que si les insurgés ne posaient les armes et ne rentraient chez eux sur-le-champ, il se porterait en Toscane pour les désarmer.

Sommaviva n'ayant fait aucune réponse, le général Dupont eut ordre d'occuper la Toscane. On marchait sur Florence le 23 vendémiaire. Le général Dupont ne savait encore quel parti prendrait Sommaviva, chargé à la fois de la régence de Toscane et du commandement des troupes autrichiennes; comme chef secret des insurgés, il avait employé tous les moyens propres à soulever la multitude. On avait vu dans Arezzo la Madona tirer de sa niche des coups de pisto-

let sur l'effigie d'un Français, miracle qui devint fatal aux trop crédules et trop ardens Arétins. N. st. An 9.

Mais l'armistice ne permettait pas aux troupes autrichiennes d'agir offensivement d'une manière directe. Dupont reçut, à quelques lieues de Florence, une lettre dans laquelle le marquis de Sommaviva le prévenait qu'il évacuait la Toscane avec les troupes sous ses ordres.

Florence ouvrit ses portes. Les Français se mirent en possession de Livourne et de tout le territoire étrurien. Les insurgés s'étaient réunis pour défendre Arezzo. Cette place fut prise d'assaut le 27 vendémiaire ; une partie des insurgés fut massacrée sur les remparts, dans les rues, dans les maisons ; la ville n'offre plus que des ruines.

V. st. 1800.

CHAPITRE XXXVI.

Bonaparte rend la liberté à sept mille Russes prisonniers en France.

On pensait à Londres que cette expédition romprait le congrès de Lunéville. Les Anglais semaient leurs guinées à Naples, pour engager le roi des Deux-Siciles à troubler les Français dans la possession de l'Etrurie. Ils promettaient à la cour de Vienne les subsides les plus abondans, pour lui procurer toutes les ressources qui lui manquaient.

Un évènement qui surprit alors l'Europe, fut l'arrivée d'un ministre russe à Paris. C'était la suite d'une négociation entamée directement entre l'empereur de Russie et le premier consul de France.

Sept mille soldats russes se trouvaient en France. Les uns

avaient été faits prisonniers en combattant avec les Autrichiens, en Italie, les autres en combattant avec les Anglais, dans les marais de la Nord-Hollande. La bravoure de ces troupes avait mérité l'intérêt de Bonaparte ; il était naturel que l'échange de ces hommes, accoutumés à un climat si différent de celui de France, eût lieu de préférence à celui des Anglais ou des Autrichiens. Le gouvernement de ces deux nations avait refusé de comprendre les Russes dans les cartels d'échange. N. st. An 9.

Bonaparte, révolté d'une injustice aussi manifeste, avait offert à Paul Ier. de lui rendre ses prisonniers sans rançon. Cette générosité devint le germe heureux dont la paix de l'Europe devait éclore.

Paul Ier. envoya à Paris le général Spreng-Forten pour régler les conditions de ce cartel. Il n'y eut point de conditions, ce fut un combat de bons procédés entre les gouvernemens des deux

V. st. 1800.

nations les plus puissantes de l'Europe. Non-seulement l'armée russe fut renvoyée sans rançon ; mais Bonaparte ayant ordonné qu'elle se rassemblât dans les départemens du Nord, dont la température est plus analogue à celle des pays dans lesquels elle avait été levée, la fit habiller de neuf dans l'uniforme des régimens respectifs. Les officiers et les soldats reçurent des armes des manufactures françaises.

Ce procédé généreux contrastait d'une manière frappante avec la conduite du gouvernement anglais, qui se donnait pour le réparateur de tous les droits violés en Europe, tandis qu'il accusait le gouvernement français d'être destructeur de toute morale et de toute bonne foi. Il fit la plus vive impression sur l'ame de l'empereur Paul Ier.

Bientôt une légation solemnelle arriva dans Paris. Le vice-chambellan Kalitschew, à la tête de cette ambassade, venait serrer les nœuds de la bonne intelligence

telligence entre l'empire russe et la république française. Cette négociation fut suspendue par la mort subite de Paul Ier. Le traité de paix entre la France et la Russie ne fut signé que l'année suivante, sous le règne d'Alexandre premier.

N. st. An 9.

CHAPITRE XXXVII.

Rupture de l'armistice. — Bataille d'Hohenlinden.

Soit que cette nouvelle combinaison politique ne fût pas appréciée à Vienne, ou que les Anglais fussent parvenus à persuader aux ministres de François II qu'ils étaient les maîtres d'en paralyser à leur gré les effets, le terme fixé par l'armistice arriva, sans qu'on fût convenu des articles de paix entre l'Autriche et la France; les hostilités recommencèrent.

Les Français se rassemblaient

V. st. 1800.

avec rapidité, des marais de la Hollande, aux roches granitiques des Grisons. Augereau, à la tête de l'armée de Hollande, passait à la droite du Rhin, et Macdonald, avec celle des Grisons, se préparait à franchir les neiges éternelles qui couvrent les monts rhétiques, pour pénétrer en Italie. L'armée de Moreau était cantonnée dans la Bavière ; les opérations de cette armée devaient être appuyées à gauche, sur le Danube, par l'armée d'Augereau, et à droite, par celle de Macdonald.

Les deux armées française et autrichienne se trouvèrent en présence, le 12 frimaire, à sept heures du matin, entre les rivières d'Iser et d'Inn, sur les hauteurs entre Bierkrain et Newmark.

Près de l'endroit où l'armistice d'Hohenlinden avait été conclu, se donna une de ces batailles qui décident du sort des empires : la neige tombait à gros flocons, sans affaiblir l'ardeur des guer-

riers; ils semblaient inaccessibles à l'action des élémens. Jamais on ne fit un plus redoutable usage de la baïonnette, arme beaucoup plus meurtrière que les éclats foudroyans de l'artillerie. La victoire changea plusieurs fois de parti ; elle parut incertaine ; entre des ennemis les plus braves et les plus acharnés. N. st. An 9.

La déroute des Autrichiens commença par le centre, vers les trois heures après-midi ; elle s'étendit bientôt aux deux ailes. La nuit seule sauva cette armée d'une entière destruction : onze mille prisonniers, et cent pièces de canons, furent les trophées de cette sanglante journée. Les Autrichiens, abandonnant leurs bagages, leurs vivres, fuyaient en désordre à la droite de l'Inn.

En vain l'empereur, pour rendre quelque énergie à ses troupes découragées, avait engagé l'archiduc Charles d'en reprendre le commandement. Les circonstances dans lesquelles se trouvent les hommes, font souvent leurs

bons ou leurs mauvais succès. V. st. 1800. Le génie du prince Charles ne pouvait rendre aux Autrichiens la force dont leur armée manquait : on ne ressuscite pas les morts. Les Français, ayant franchi rapidement l'Inn, la Salsa, la Traun, l'Ens, et s'étant rendus maîtres de Saltzbourg et de Lintz, se trouvaient, le 4 nivôse, sur les bords du Trézen, à dix-sept lieues de Vienne. Cette capitale était hors d'état de soutenir un siège.

CHAPITRE XXXVIII.

Campagne d'Italie. — Nouvelle suspension d'armes. — Traité de Lunéville.

Macdonald, à travers des glaces et des neiges, avait escaladé les rochers du Splugen, près de ces magnifiques glaciers qui nous ont valu, depuis un demi-siècle, tant de tableaux pitto-

resques. Franchissant, au cœur de l'hiver, la chaîne des montagnes qui couronnent les vallées de Maïcra, d'Adda, d'Oglio, il entrait en Italie, par le Haut-Adige, pour prendre de revers les redoutables lignes de l'Adige et du Mincio. Le général Brune ayant rassemblé ses forces au bord de l'Eridan, poursuivait les Autrichiens dans les Etats de Venise. N. st. An 9.

Mélas ne commandait plus l'armée autrichienne. Le comte de Bellegarde, qui lui avait succédé après la bataille de Marengo, défendait les bords du Mincio, depuis Peschiera jusqu'à Mantoue ; ses retranchemens furent forcés, le 26 brumaire, après la plus vive résistance. Les Autrichiens perdirent douze mille hommes, et presque toute leur artillerie. Le général Brune fait jeter rapidement plusieurs ponts sur l'Adige. Les Autrichiens, effrayés, fuyaient devant les Français, qui comptaient leurs victoires par leurs journées

V. st. 1800.

de marche. Brune passe successivement l'Adige, l'Alpone, la Feasséna, la Brenta; il vient établir son quartier-général dans Trévise, sur les bords de la Silis, à quelques lieues de Venise.

Jamais la monarchie autrichienne ne s'était trouvée dans une crise aussi alarmante : le corps, aux ordres d'Augereau, s'approchait des pays héréditaires, par la gauche du Danube, tandis que Moreau occupait la droite du fleuve. Macdonald, maître des montagnes du Tyrol, pouvait également descendre en Allemagne ou en Italie. Brune, dans une campagne de vingt jours, avait fait vingt mille prisonniers : ce général, laissant derrière lui quelques places qui ne pouvaient lui échapper, allait entrer dans les montagnes de la Carinthie, et se joindre à l'aile droite de l'armée de Moreau, qui occupait les vallées du Muerg.

Une nouvelle suspension d'armes fut proposée par le conseil impérial; elle fut signée à Sleyer,

le 4 nivôse, et devint commune à l'Italie, par une convention conclue à Trévise, le 26 nivôse. La république italienne rentrait en possession, par ce traité, de tout le territoire occupé par elle avant l'expédition des Russes en Italie. N. st. An 9.

Le roi des Deux-Siciles restait seul exposé, en Italie, aux efforts des armées françaises. Elles étaient sur le point d'entrer dans l'Abruzze, sous le commandement du général Murat, lorsque, le 29 pluviôse, fut signée une suspension d'armes, en vertu de laquelle tous les ports des Deux-Siciles étaient ouverts aux Français, et fermés aux Anglais. Le traité définitif de paix fut signé, le 28 mars, entre les plénipotentiaires Jean-Marie Alquier, pour la République française, et Antoine de Micheroux, pour le roi des Deux-Siciles.

La paix entre la France et l'Allemagne avait été conclue à Lunéville, le 20 pluviôse,

par Joseph Bonaparte, plénipotentiaire français, et par le comte de Cobentzel, plénipotentiaire impérial. Les avantages assurés à la France par ce traité et par celui de Campo-Formio, étaient les mêmes; le Rhin et les Alpes devenaient les limites françaises, vers l'Allemagne et l'Italie. L'empereur cédait à la France le petit pays de Frichtat, que la maison d'Autriche avait conservé à la gauche du Rhin, dans les enclaves du canton de Bâle. Le gouvernement français se proposait de donner cette province au corps helvétique, en échange du Bas-Vallais, dont la possession livrait à la République française tous les passages de France en Italie, depuis le Simplon, sur lequel on pouvait ouvrir une superbe route.

V. st. 1801.

Il était stipulé que les princes séculiers qui perdraient des possessions à la gauche du Rhin, seraient indemnisés par la voie de sécularisation d'une quantité suffisante de bénéfices princiers à la droite du fleuve.

La république italienne était reconnue. La maison d'Autriche, conservait les provinces vénitiennes qui lui avaient été cédées par le traité de Campo-Formio. L'Adige devait servir de limites entre ces provinces et la république italienne. L'infant, duc de Parme, obtenait le grand-duché de Toscane, érigé en royaume ; l'empereur se chargeait d'indemniser le grand-duc Ferdinand, en Allemagne, des pertes par lui souffertes en Italie. Ce traité fut ratifié à Ratisbonne, le 7 mars, par la diète de l'empire, et à Paris, le 28 ventôse, par le corps législatif. N. st. An 9.

V. st. 1801.

CHAPITRE XXXIX.

Les Français évacuent l'Egypte.

Les vaisseaux anglais continuaient à couvrir les mers. Une flotte britannique, commandée par le lord Keith, portait sur les plages littorales de l'Asie un corps de quinze mille hommes, aux ordres du général Abercrombie, obligé de quitter l'Italie, d'après les traités faits par les Français avec les Etats de la péninsule. Abercrombie se proposait de chasser les Français d'Egypte, en se combinant avec l'armée du grand visir, campée dans la Syrie, à l'entrée du grand désert. Le succès de cette entreprise était d'autant plus assuré, que les Anglais, maîtres de la mer, pouvaient recruter aisément leurs troupes par les garnisons de Malte, de Gibraltar, de Minorque.

L'armée française d'Egypte, victorieuse dans un grand nombre de combats, s'affaiblissait par ses triomphes même. Sans communications avec la France, elle manquait des choses les plus nécessaires. N. st. An 9.

Il était sur-tout impossible de remplacer les fusils des soldats, devenus hors d'état de servir. Les essais de fonderie n'avaient réussi que médiocrement; la poudre de guerre, le fer coulé et le plomb devenaient rares. Une nourriture, à laquelle les soldats n'étaient pas accoutumés, augmentait les infirmités causées par le climat de l'Egypte. L'armée était réduite de plus de moitié, moins par le fer ennemi que par les fatigues et les maladies.

On avait cinq cents lieues de pays à garder; il était impossible, les places pourvues, de réunir plus de sept mille hommes en un seul point, pour les opposer aux efforts des ennemis. Le gouvernement français avait or-

donné à l'amiral Ganteaume de
V. st. 1801. porter dans Alexandrie un corps de sept à huit mille hommes, et toutes les munitions de guerre et de bouche, dont manquait l'armée d'Egypte. L'escadre, chargée de cette expédition, sortit du port de Brest sans être apperçue par les Anglais; mais des obstacles ayant retardé sa marche, le fruit d'un armement, dont tous les accessoires avaient été parfaitement concertés, fut entièrement perdu. Les Anglais, ayant eu le temps de réunir leurs forces disséminées sur la Méditerranée, s'opposèrent victorieusement aux tentatives de Ganteaume, pour débarquer vers les plages égyptiennes. Cet amiral, après une croisière aussi longue que vaine, ramena ses vaisseaux dans les ports de Provence; l'armée d'Orient perdit tout espoir d'être secourue.

Dans cette extrémité, les troupes se battant continuellement, sans être rebutées, ni par les fléaux physiques dont elles étaient

dévorées, ni par le nombre de leurs ennemis; furent plusieurs fois sur le point de forcer les Anglais à se rembarquer; leur défense héroïque ne contribua pas médiocrement à la détermination que prirent bientôt les Anglais de faire la paix avec la France. N. st. An 9.

Mais le ministère britannique, voulant réparer la faute par lui faite de s'opposer à l'évacuation de l'Égypte consentie par le général Kléber, agglomérait des efforts prodigieux. Non-seulement quinze mille hommes d'élite attaquaient les Français à Alexandrie; mais un corps de troupes presque aussi nombreux, venu de Bombay, sur la Mer-Rouge, débarquait sur la côte de Suez, tandis que le général Abercrombie assiégerait Alexandrie, et que le grand visir, auquel le divan de Constantinople avait envoyé toutes les troupes dont il pouvait disposer, avançait sur le Caire.

Abercrombie parut sur la plage d'Aboukir, le 17 ventôse.

V. st. 1801.

Le général Menou aurait repoussé cette attaque, s'il eût été dans la position où se trouvait Kléber lorsqu'il livra la bataille d'Héliopolis ; mais son armée, dans laquelle on comptait à peine dix-huit millè hommes en état de combattre, occupait toute l'Egypte. Le général ne put réunir qu'environ douze mille hommes dans la plaine de Rachmanié.

Le fort d'Aboukir fut enlevé par les Anglais. Abercrombie prit position à deux lieues d'Alexandrie, ayant devant lui une plaine de sable, à sa gauche le canal d'Alexandrie, la mer à sa droite ; son camp fut fortifié avec soin. Menou, ayant rassemblé son armée, marche en bataille sur les ennemis, deux heures avant le jour, le 30 ventôse : le général Lannes, avec quatre demi-brigades d'infanterie et un corps de cavalerie, occupait la gauche ; le général Rampon était au centre avec cinq demi-brigades ; le général

Régnier commandait la droite ; le général Destaing conduisait l'avant-garde, consistant en une demi-brigade d'infanterie, quelques troupes légères, et un détachement de mamelouks. N. st. An 9.

L'action commença une heure avant le jour, avec une grande impétuosité. L'armée anglaise était supérieure en nombre, et, pour augmenter cet avantage, l'amiral Keith avait envoyé au secours d'Abercrombie tous les militaires dont la présence n'était pas absolument nécessaire à la manœuvre des vaisseaux. La victoire se déclara pour les Anglais à l'entrée de la nuit, Menou fut obligé d'ordonner la retraite.

On avait fait, de part et d'autre, une perte à-peu-près égale ; mais tandis que les Français ne pouvaient recevoir aucun secours du dehors, les Anglais, maîtres de la mer, affaiblissant la garnison de Malte, remplissaient le vuide laissé dans leur armée par la bataille d'Aboukir.

V. st. 1801. Menou se retira dans Alexandrie; il fit travailler à un camp retranché, et ayant mis la place en état de défense, il résolut d'attendre dans ce poste les secours qui pouvaient lui venir d'Europe.

Ce général avait chargé le général Béliard de la défense du Caire et de la Haute-Egypte. Il avait à ses ordres un corps d'environ trois mille cinq cents hommes. Quatre mille hommes, commandés par le général Lagrange, couvraient le Caire du côté de Rachmanié. Des garnisons peu nombreuses occupaient Cosseir et Suez, sur la Mer-Rouge, Salahiek et Belbeis, à l'entrée du désert de Syrie. Avec ces ressources, Béliard avait à combattre, non-seulement l'armée du grand visir qui s'avançait à travers le désert de Syrie, mais le corps nombreux de troupes anglaises venu de l'Inde sur les côtes de la Mer-Rouge.

L'issue de la bataille d'Aboukir ne laissait aux Français au-

cun espoir de forcer les Anglais à se rembarquer ; le seul parti qu'ils avaient à prendre, était de réunir leurs forces, d'attaquer les Ottomans, et de les chasser au-delà du désert. N. st. An 9.

Dans cette vue, les commandans de Belbeis et de Salahieth eurent ordre d'évacuer ces places aussitôt qu'ils seraient instruits que l'armée ottomane entrait en Egypte, de faire sauter les fortifications, et de se replier sur le Caire, emportant les munitions et les vivres qu'ils pourraient rassembler.

On apprit alors au Caire l'arrivée des Ottomans à Salahieth et à Belbeis, la prise de Rosette et de Damiette par les Anglais, et l'invasion des Anglais asiatiques sur les côtes de la Mer-Rouge.

Mourad bey, auquel Kléber et Menou avaient abandonné, par un traité particulier, le commandement de la Haute-Egypte, et qui s'était montré constant dans l'alliance de la France, mourut de la peste. La fidélité

des mamelouks, dont le caractère de Mourad bey était la garantie, ébranlée autant par la mort de ce chef, que par les succès des Anglais, prenaient les armes de toute part. V. st. 1801.

Cependant le grand visir s'était arrêté à Salahieth et à Belbeis, tant pour former des magasins et recruter les mamelouks, ou les naturels du pays qui venaient grossir ses bataillons, que pour se concerter avec les Anglais. Les différens corps, aux ordres du général Béliard, ne purent se réunir que le 29 floréal. Le général Lagrange avait été défait à Rachmanié par un corps supérieur, aux ordres du général Hutchinson, successeur du général Abercrombie, tué à la bataille d'Aboukir, et par un corps ottoman, envoyé par le capitan pacha. Cette armée combinée s'avançait sur le Caire, en remontant sur la rive droite du Nil.

Béliard se mit en marche le 25 floréal, accompagné des gé-

néraux Lagrange et Robin : on rencontra les Ottomans à Elmeneyer; on les attaqua avec force. La victoire resta toute la journée indécise entre une armée de quatre-vingt mille hommes, et un corps où l'on comptait moins de dix mille combattans. Les Musulmans s'étaient retranchés le lendemain de cette action, et refusaient toute nouvelle affaire générale ; leur nombreuse cavalerie détruisait les subsistances dans les environs de l'armée française, et faisait des courses jusques dans les environs du Caire. Béliard fut contraint de se retirer dans cette capitale ; il y fut bientôt bloqué par trois armées. N. st. An 9.

Les Français, dans la position la plus critique, semblaient devoir être forcés à mettre bas les armes : mais ces guerriers, couverts de cicatrices honorables, et accoutumés à lutter, depuis plusieurs années, contre tous les efforts de l'Europe et de l'Asie, montraient un front inébran-

lable; leurs exploits étaient ré-
V. st. 1801. cens, et laissaient une impression profonde. Les ennemis qui environnaient le Caire, devaient tout redouter d'hommes qui avaient commandé jusqu'alors à la fortune.

Béliard fit arrêter les chefs des mosquées, les membres du divan, et les négocians les plus accrédités du Caire; ils furent renfermés dans la citadelle: on dirigea les batteries sur la ville. Les généraux, les officiers et les soldats s'occupaient à l'envi, à former de nouveaux retranchemens, et à les munir d'artillerie. Le mouvement perpétuel des Français semblait les multiplier; ils présentaient de toute part une attitude redoutable. La population du Caire dut penser que la moindre insurrection de sa part serait le signal de la mort des principaux habitans, et de la destruction de la ville. Les Anglais et les Ottomans furent convaincus que le Caire serait réduit en un monceau de cendres, dont

ils ne deviendraient maîtres qu'en marchant sur les cadavres des Français. N. st. An 9.

Cependant la ligne de circonvallation française, d'un développement trop étendu, ne pouvait tenir long-temps contre une attaque de vive force. L'investissement complet du Caire fut achevé le premier messidor. Béliard ne conservait aucune communication au-dehors. Les subsistances devinrent bientôt rares; on craignait que les habitans du Caire ne missent eux-mêmes le feu à la ville, et qu'au sein de la confusion, compagne d'un vaste incendie, les Anglais et les Turcs ne fussent introduits dans les retranchemens, dont la circonférence embrassait douze mille six cents toises.

Une suspension d'armes, publiée le 3 messidor, fut suivie d'une conférence entre trois officiers français et un pareil nombre des armées combinées. Le général Béliard présenta le 5, les conditions auxquelles il évacuerait le

Caire ; elles furent acceptées le 8, et ratifiées le 9.

V. st. 1801.

D'après cette convention, les troupes françaises et leurs auxiliaires devaient évacuer le Caire, et toutes les places d'Egypte dont elles étaient en possession, et se rendre à Rosette avec armes, bagages, artillerie de campagne et munitions, pour être embarquées et transportées dans les ports français de la Méditerranée, aux frais des puissances alliées.

A dater de la ratification de ce traité, toutes hostilités devaient cesser de part et d'autre.

Les commandans de terre et de mer des forces britanniques et ottomanes se chargeaient de procurer des vaisseaux pour le transport des troupes françaises et auxiliaires, et de tous les Français ou Egyptiens employés au service de l'armée ; tous les objets relatifs à l'embarquement, devaient être réglés par des commissaires nommés par les généraux respectifs.

Il était stipulé que ces com-

missaires se transporteraient à Rosette et à Aboukir, pour veiller aux préparatifs nécessaires. Les puissances alliées garantissaient que les Français et leurs alliés, ne seraient molestés d'aucune manière, depuis leur départ du Caire, jusqu'à leur arrivée en France. Les Français s'engageaient, de leur côté, à ne commettre aucune hostilité contre les flottes ou les pays soumis aux Anglais et aux Turcs. Les vaisseaux employés à transporter les troupes et les autres sujets de la République française, ne devaient toucher à aucun autre port qu'à ceux de France, à moins d'une absolue nécessité. N. st. An 9.

Les commandans des troupes française, turque et britannique s'engageaient réciproquement à vivre désormais en bonne intelligence. Le général Béliard garantissait, au nom du gouvernement français, que les vaisseaux employés à transporter ou à escorter les troupes françaises, ne seraient point détenus dans les

ports de France, après le débarquement, et que les commandans des vaisseaux auraient la liberté d'acheter les provisions qui leur seraient nécessaires pour leur retour. Le général Béliard garantissait aussi que ces vaisseaux ne seraient point inquiétés à leur retour par les Français ou par leurs alliés, pourvu qu'ils s'abstinssent eux-mêmes de toutes opérations militaires. V. st. 1801.

Toutes les administrations, les membres de la commission des arts, et les individus quelconques attachés à l'armée française, jouissaient des mêmes avantages que les militaires; ils pouvaient emporter les papiers relatifs à leur mission, et leurs papiers particuliers. Tous les habitans de l'Egypte étaient libres de suivre l'armée française. Les individus qui prendraient ce parti, ne pouvaient être inquiétés, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens: il était encore stipulé qu'aucun Egyptien, de quelque religion qu'il fût, n'aurait

rait rien à souffrir, ni dans sa personne, ni dans ses biens, à raison des liaisons contractées avec les Français, pendant leur séjour en Egypte, pourvu que les Egyptiens se conformassent dans la suite aux lois du pays. N. st. An 9.

Immédiatement après la signature de cette convention, des officiers anglais et turcs devaient être échangés contre un nombre égal d'officiers français du même grade, et gardés en ôtages pour la parfaite exécution du traité; ces ôtages devaient être respectivement rendus aussitôt que les Français auraient débarqué dans les ports de France.

On devait communiquer cette convention au général Menou, dans Alexandrie; il avait la liberté de l'accepter pour les Français et leurs auxiliaires, enfermés avec lui dans la place, pourvu que son acceptation fût notifiée au général commandant les troupes anglaises, dans les deux jours qui suivraient la date

de celui où le traité lui serait communiqué. V. st. 1801.

Environ huit mille Français et quatre mille Egyptiens, attachés à la France, formaient la garnison d'Alexandrie. Le général Menou, en recevant la capitulation du Caire, assemble cette petite armée; il consulte ses compagnons, sur le parti qu'il devait prendre. Un seul cri se fait entendre: généraux, officiers, soldats, tous veulent s'ensevelir sous les décombres de la place assiégée; élan sublime! digne des guerriers, qui, sous les ordres de Bonaparte, avaient détruit cinq armées autrichiennes, en Italie, et dont les exploits, en Egypte, étonnaient l'Orient.

L'histoire a consacré l'exemple de plusieurs villes maritimes, dont la défense opiniâtre brava avec succès, les plus nombreuses armées; mais ces places recevaient par mer les munitions dont elles avaient besoin, et de nouveaux défenseurs. La ville

de Tyr ne fut prise par Alexandre, après sept mois du siège le plus meurtrier, que lorsque ce conquérant fut maître de la mer. En vain la patiente industrie de ses soldats était parvenue à réunir, par une chaussée très-large et très-solide, le continent à l'île, sur laquelle s'élevait la ville de Tyr. La réussite de cette entreprise surprenait les Tyriens, sans les décourager. N. st. An 9.

Alexandre, rebuté d'une résistance qu'il n'avait éprouvée nulle part, délibéra plusieurs fois s'il ne devait pas abandonner le siège, et passer en Egypte; c'était pour lui une douloureuse réflexion, qu'après avoir parcouru toute l'Asie, avec la plus étonnante rapidité, sa fortune semblait arrêtée auprès d'une ville dont la résistance éloignait l'exécution des projets d'une plus haute importance. D'un autre côté, il considérait que ce serait une brèche à sa réputation, de laisser Tyr derrière lui, comme une preuve qu'on pouvait lui ré-

sister. Il résolut de multiplier
V. st. 1801. ses efforts pour vaincre les obstacles.

Il rassemble à Sidon les galères dont il pouvait disposer. Les rois d'Arade et de Byblos, apprenant dans le même temps que leurs villes étaient au pouvoir des Macédoniens, quittaient l'armée navale des Perses, pour réunir leurs flottes à celle d'Alexandre. Le roi de Chypre, voyant les affaires de Darius en mauvais état, et Alexandre maître de la Phénicie, vint encore augmenter son armée navale de cent vingt galères.

Alors Alexandre se vit en état de presser la ville de Tyr par mer et par terre. Cette place, ne recevant aucun secours du dehors, succomba bientôt sous les coups des assaillans.

Alexandrie, étroitement bloquée du côté de la mer par une flotte nombreuse qui ne laissait entrer aucun navire dans ses deux ports, ne recevait aucun avantage de sa situation maritime;

mais cette fâcheuse extrémité pouvait changer. Cet espoir incertain soutenait le courage des assiégés. On relève les fortifications de la ville, on en prépare de nouvelles. Un camp retranché est formé entre la ville et les hauteurs, sur lesquelles s'élève la colonne de Pompée. On fait sortir d'Alexandrie les individus dont les intentions paraissent suspectes; on se met en mesure d'attendre des secours qui ne devaient pas arriver. N. st. An 9.

La gloire dont les Français s'étaient couverts, faisait une impression si profonde, que leurs ennemis mettaient beaucoup de lenteur dans leurs mouvemens. Ils s'avançaient avec précaution, et ne voulaient commencer les attaques qu'après avoir réuni les plus immenses moyens.

Depuis le 9 messidor jusqu'à la mi-thermidor, les Anglais et les Turcs, maîtres de l'Egypte entière avec une armée où l'on comptait cent vingt mille combattans, se contentaient de blo-

V. st. 1801.

quer étroitement la place ; non-seulement ils empêchaient qu'aucun comestible n'y pût entrer par mer et par terre, mais ayant déversé le canal qui portait l'eau du Nil dans la ville, ils rendaient la position des assiégés insupportable à tous autres qu'à des Français.

Hutchinson, craignant enfin que la crue du Nil ne le forçât d'abandonner les environs d'Alexandrie, résolut d'attaquer une place dont les fortifications étaient très-irrégulières, et d'une difficile défense par leur vaste étendue : des canons du plus gros calibre furent tirés des vaisseaux pour foudroyer les murs ; on vint bientôt à bout d'y faire des brèches. Un assaut général commença le 28 thermidor. Un corps nombreux s'était embarqué sur les inondations, durant la nuit, entre le 28 et le 29, il effectua son débarquement à l'ouest de la ville, sous les ordres du général Cootes, et investit le château de Marabou, à l'entrée du port occidental.

A l'est de la ville, les hauteurs faisant face au camp retranché des Français furent enlevées après la défense la plus obstinée. Menou ordonna une sortie de six cents hommes. Ils s'avancent la baïonnette en avant, forcent les Anglais et les Turcs de reculer; mais les assaillans recevant les plus nombreux renforts, les Français furent repoussés à leur tour dans leurs retranchemens. N. st. An 9.

Cootes commença à battre le château de Marabou, durant la nuit du 30 thermidor au 1er. fructidor. En même temps, les corvettes turques et les barques canonnières anglaises attaquaient ce fort du côté de la mer. Il fut contraint de capituler; sa garnison était de deux cents hommes. Cette perte n'était pas considérable en elle-même, mais elle favorisait les approches du corps de la place.

Cootes ouvrit son feu contre la redoute du Bain, le 7 fructidor; son artillerie, supérieure à

celle des Français, faisait des ravages inappréciables. Hutchinson se rendit maître successivement du fort du Bain, du fort Triangulaire, et enfin du camp retranché, et des hauteurs au-dessus de la colonne de Pompée. Il n'était plus possible aux Français de prolonger alors leur défense. Menou demanda un armistice de trois jours, le 27 août, au coucher du soleil; la capitulation fut signée le 2 septembre. Il fut stipulé que les forts Leturc et du Vivier seraient rendus dans le jour, et que les troupes françaises et leurs alliés s'embarqueraient le plutôt possible pour être transportés dans les ports de France, avec leurs armes, leurs bagages, dix pièces de canon, et toutes leurs propriétés particulières. Menou n'arriva à Toulon que dans les premiers jours de l'année suivante.

V. st. 1801.

N. st.
An 9.

CHAPITRE XL.

Le Pape revient à Rome.—Mort de l'Empereur de Russie, Paul premier.

On apprit presque en même temps, en France, l'évacuation de l'Egypte par les Français, et la signature des préliminaires de paix entre les gouvernemens de Paris et de Londres, qui prononçaient la restitution de l'Egypte en faveur des Ottomans. Je parlerai bientôt de ce traité.

Le nouveau pontife romain, Pie VII, avait ramené la cour papale dans le palais du Vatican. Le roi de Sardaigne, Amédée IV fugitif en Italie, regardant la ville de Rome comme le séjour le plus paisible qu'il pût choisir dans cette péninsule, y avait rassemblé sa famille incertaine de son sort. La fortune qui le poursuivait, ne lui permit pas

de jouir long-temps dans cet
V. st. 1801. asyle du repos après lequel il soupirait en vain : le pape lui-même paraissait chancelant sur son trône ébranlé ; il avait envoyé auprès du gouvernement français le prélat Spina, archevêque de Corinthe, pour connaître les limites des Etats sur lesquels il devait régner. Tel était l'embarras de sa situation, que, chargé depuis plus d'un an du souverain sacerdoce, et se livrant sans réserve aux fonctions spirituelles de sa place, il différait cependant la cérémonie de son intronisation solemnelle dans la patriarchale de Latran.

Dans cette circonstance, fut enlevé, par une mort imprévue, l'empereur de Russie, Paul Ie : ce prince, âgé de quarante-sept ans, laissait plusieurs enfans, dont l'aîné, Alexandre, âgé de vingt-quatre ans, et marié à Marie-Louise-Elisabeth de Bade, lui succédait.

On publia que Paul Ier. avait été trouvé mort dans son lit,

durant la nuit du 23 au 24 mars, des suites d'une attaque d'apoplexie. Toute l'Europe était avide de connaître les véritables circonstances de cet évènement, d'une importance extrême dans la situation où se trouvaient les affaires générales de l'Europe : on savait que depuis long-temps, Paul Ier, craignant le poison, avait chargé une seule personne de confiance de préparer ses alimens, et qu'il mangeait dans ses petits appartemens, n'admettant qu'un petit nombre de favoris à sa table. L'avenir levera le voile qui couvre cette mort aussi prématurée que malheureuse. Je me contenterai de rapporter les réflexions faites à ce sujet, dans le journal anglais, le *Times*.

N. st. An 9e

« Toute l'Europe vient d'apprendre, avec un étonnement mêlé de soupçon, l'évènement arrivé dans le Nord. Ce n'est pas sans raison, qu'aux premières nouvelles qu'en reçut la Grande-Bretagne, nous conjec-

turâmes qu'il fallait attribuer la
V. st. 1801. mort de Paul Ier. à toute autre cause qu'à une apoplexie : dans le fait, quand on songe aux caprices de ce prince infortuné; quand on calcule les dangers auxquels l'Etat était exposé par le renversement subit de sa politique, ainsi que les craintes, les passions, et les intérêts des hommes ambitieux, des courtisans et des généraux, menacés, chaque jour, de l'exil ou de leur suppression, on ne doit plus s'étonner que la couronne et l'existence d'un prince aussi faible, fussent en danger; l'à-propos de sa mort prouve qu'elle ne fut pas l'effet d'un accident, mais celui d'une combinaison haineuse. »

Ce fait n'est plus douteux aujourd'hui : on varie sur les détails, parce qu'on cherche à cacher la manière dont ce crime fut commis ; voici la relation qui nous est parvenue de cet évènement extraordinaire.

On sait que Platon Zoubow

devint favori de l'impératrice Catherine II, après la mort de Potenkin, et la disgrace de Momonow; cet homme, dont le crédit fut sans bornes, avait dirigé sa maîtresse dans l'intérêt qu'elle prit à la révolution de France. N. st. An 9.

On sait aussi que les émigrés français, après la mort du roi de Suède, Gustave, et de l'empereur Léopold II, accouraient en foule à Pétersbourg, pour demander à Catherine une armée qu'elle promettait, sans vouloir la donner : cette princesse, redoutant les principes révolutionnaires de France, accueillait les Français attachés à l'ancien gouvernement monarchique, tandisqu'elle proscrivait les individus dont les opinions se prononçaient en faveur du nouvel ordre de choses. Catherine rappela son ambassadeur à Paris; elle interdit l'entrée de la cour à Genet, chargé des affaires de France.

Parmi les émigrés français, on distinguait le comte d'Esterhasi, revêtu du titre d'am-

bassadeur de la cour de France : cet homme, d'un esprit dur et d'une figure désagréable, était parvenu à se rendre cher au favori Zoubow, dont on le voyait le complaisant le plus assidu ; il négligeait le grand-duc de la manière la plus frappante. Zoubow l'en récompensa, en l'initiant aux conseils secrets dans lesquels on discutait le mode le plus convenable pour saper les bases de la révolution française.

V. st. 1801.

Deux partis divisaient alors la cour de Pétersbourg : l'un avait pour chef Platon Zoubow ; l'autre était celui du vieux maréchal Ostermann, des Woronzow, des Bezborodko ; ils cherchaient à se couvrir du nom du grand-duc ; ce prince avait la prudence de ne les point avouer ; il ignorait, ou du moins il paraissait ignorer leurs intrigues.

Platon Zoubow, décoré du titre de prince, jouissait de toute la puissance dont avaient été revêtus les Orlow, les Lanskoi, les Potenkin. Le chevalier

Charles Whitword, ambassadeur d'Angleterre, parvint, par son crédit, dans la confidence la plus intime de l'impératrice, ce qui favorisait merveilleusement les projets de la coalition contre la France. N. st. An 9.

Catherine II, qui avait longtemps promis en vain des secours aux ennemis de la révolution française, cédant aux sollicitations de son favori, se détermina, au mois de juillet 1797, à joindre aux flottes anglaises une escadre de douze vaisseaux de ligne, et de huit frégates, dont le commandement fut confié à l'amiral Kanikow. Elle exigea, non-seulement que les Anglais payassent un subside annuel d'un million sterling, mais qu'ils fussent chargés de toutes les dépenses de l'escadre.

On a prétendu que, malgré ces avantages, l'amiral avait reçu l'ordre secret de ne combattre ni les Français, ni les Hollandais, et que la cour de Londres n'obtint qu'un épouvantail inutile et

ruineux. L'escadre russe rentra dans les ports du golfe de Finlande, après une vaine croisière. L'impératrice était même sur le point d'abandonner ouvertement la coalition, lorsqu'elle mourut le 9 novembre 1796.

V. st. 1801.

Paul Ier. se trouvait dans sa maison de plaisance de Gaschina; il se rendit à Pétersbourg, et fut proclamé empereur, à l'instant même où sa mère cessait de vivre. On devait s'attendre que, dans ce changement de règne, Platon Zoubow serait disgracié. Non-seulement ce favori s'était constamment montré à la tête des ennemis du grand-duc, devenu empereur, on l'accusait encore d'avoir inspiré à l'impératrice, envers le prince, des sentimens funestes, dont il évita les tragiques effets par son extrême circonspection.

Platon Zoubow reçut ordre de sortir de l'empire russe; mais le nouvel empereur, bornant sa vengeance à l'exil d'un homme dont l'orgueil et l'ambition

avaient soulevé la Russie entière, ne priva ni de leurs biens, ni de leurs dignités, les parens du favori, et ses nombreuses créatures, par l'intermède desquels il paraissait gouverner encore la Russie. La part active, prise par Paul Ier. à la coalition européenne, augmenta le crédit des partisans de Zoubow, parmi lesquels on comptait le prince Solticow, gouverneur des deux princes Alexandre et Constantin. Cette influence eut des suites si extraordinaires, que l'empereur, entraîné hors de ses mesures, rappela Platon Zoubow, lui rendit le commandement des gardes, et se mit imprudemment dans les mains d'un homme qu'il avait offensé.

N. st. An 9.

Il est probable, cependant, que les conséquences de cette fausse démarche n'auraient pas été funestes à Paul Ier., sans les liaisons qu'il voulut contracter avec le gouvernement français.

Le 23 mars, Platon Zoubow vint à minuit dans l'appartement de l'empereur, accompagné d'un

nombre suffisant de gardes, sur lesquels il pouvait compter. Il représenta au monarque l'état d'extrême fermentation dans lequel l'apparence seule d'une guerre avec l'Angleterre précipitait l'empire; il l'assura que le mécontentement du peuple et de l'armée était si violent et si général, qu'on ne pouvait répondre du salut d'aucun des membres de la famille impériale, s'il n'abdiquait, sur-le-champ, la couronne en faveur de son fils. Il lui promettait l'abondance, la tranquillité et le bonheur dans une condition privée.

V. st. 1801.

On assure que Paul Ier., ne pouvant retenir plus long-temps sa colère, se jeta sur Zoubow et voulait l'étrangler; Zoubow se défend, le monarque est terrassé: dans cette lutte scandaleuse, une table sur laquelle brûlaient quelques bougies, est renversée; les bougies s'éteignent; les gardes, accourant au bruit, augmentent la confusion: le malheureux monarque est frappé sur la tête d'un

violent coup de crosse de fusil.

Ce coup fut-il l'effet d'un dessein prémédité ou d'une erreur involontaire ? la relation ne résout pas ce problême. L'empereur, blessé, jette des cris redoublés, en appelant des secours; les soldats, étonnés du crime dont ils viennent de se rendre coupables, et ne croyant échapper aux supplices les plus affreux que par la mort de l'empereur, l'étranglent avec sa propre écharpe, et se confondent avec leurs camarades. N. st. An 9.

La nouvelle de cette catastrophe fut portée sur-le-champ à l'impératrice ; on l'assura que le seul dessein de Platon Zoubow avait été d'obliger l'empereur à signer un acte d'abdication, et qu'on ne devait attribuer sa mort qu'aux excès de sa rage.

La relation anglaise, que j'ai sous les yeux, représente ce meurtre comme la suite des dangers réels auxquels se trouvait exposée la famille impériale, et dont l'imminence était d'autant

V. st. 1801.

plus irrésistible, que l'entier dévouement des membres de cette famille envers le monarque, ne permettait pas de concerter entre eux le seul moyen d'y porter remède, c'est-à-dire, de forcer Paul Ier. à l'abdication. On ajoute que le meurtre de ce prince ne fut pas prémédité : l'effervescence des soldats était nécessaire, dit-on, pour convaincre subitement l'empereur des dispositions de l'armée ; cette effervescence amena tumultuairement le meurtre du prince, par un enchaînement de circonstances impossibles à diriger.

A peine l'empereur Paul Ier. avait rendu le dernier soupir, que l'impératrice et toute la cour prêtèrent serment de fidélité à l'empereur Alexandre Ier. La cour, ayant publié que Paul Ier. était mort d'une attaque d'apoplexie, les circonstances dont je viens de parler furent ensevelies sous le plus profond silence : on parut considérer le malheur de ce prince

comme l'ouvrage d'une aveugle fatalité, qui se joue des vains projets des hommes, et de leur frêle existence. N. st. An 9.

Si le gouvernement anglais ne conduisit pas la main des meurtriers, il recueillit les fruits du meurtre. Alexandre Ier. se hâta d'écarter des sujets de discorde qui s'élevaient entre la Russie et la Grande-Bretagne; cependant, le cabinet de Saint-James échoua dans le projet d'entraîner la cour de Pétersbourg dans une nouvelle coalition contre la France. Alexandre Ier. jaloux de maintenir son empire en paix, renoua les anciennes liaisons entre les Russes et les Français; il ne restait aux ministres anglais, pour rallumer le feu de la guerre qui s'éteignait de toute part, que d'agiter l'Allemagne par de nouveaux troubles.

V. st. 1801.

CHAPITRE XLI.

Négociations en Allemagne, pour exécuter le traité de Lunéville.

DANS la discussion ouverte à Ratisbonne pour la ratification du traité de Lunéville, le ministre de Magdebourg, après avoir exposé tous les sacrifices faits par le roi de Prusse à la paix de l'Allemagne, votait pour la ratification pure et simple, en conservant ses droits de coopération dans les résultats de cette paix, relativement aux rapports intérieurs de l'Empire : le ministre de Bavière fut du même avis.

Un des votes les plus développés, fut celui de l'électeur de Cologne, grand-maître de l'ordre teutonique : son ministre, après avoir présenté le tableau des efforts extraordinaires faits

par l'empereur pour terminer la guerre, donnait son adhésion au traité de Lunéville, à l'exemple du roi de Prusse et du duc de Bavière ; mais il observait, à l'égard du principe d'indemnités, adopté dans cette convention, qu'il ne pouvait se convaincre comment, dans une affaire nationale, et à laquelle tous les membres de l'Empire devaient prendre part, en vertu du lien social, quelques-uns pussent, avec justice, prétendre à des indemnités capables d'anéantir entièrement d'autres Etats échappés aux chances de la guerre. N. st. An 9.

Dans un combat commun, ajoutait-il, chacun doit supporter ses pertes ; mais dès que l'Empire a été forcé d'admettre un autre principe, comme une condition absolue de la paix, il est certain que toutes les considérations s'évanouissent devant l'espoir de procurer à l'Allemagne une tranquillité durable.

Il n'en est pas moins certain

que ce principe des indemnités
V. st. 1801. doit être circonscrit le plus étroitement possible ; qu'on ne saurait l'étendre sur les Etats dont le territoire n'a pas été envahi par la guerre, que dans la proportion exigée par leurs nouveaux rapports ; que tous doivent conserver leur existence constitutionnelle, lorsque la vicissitude malheureuse des temps n'en exige pas impérieusement la dissolution ; qu'enfin les négociations ultérieures doivent altérer, le moins possible, l'esprit de la constitution germanique.

Ces principes furent de nouveau présentés par les évêques de Spire, de Constance, de Bamberg, de Liége, d'Aichtat, de Freisengen, de Worms, de Saltzbourg, de Brixen, et par presque tous les prélats princiers d'Allemagne.

Au surplus, tous les votans convenaient que le traité de Lunéville donnait lieu à la diète d'examiner, 1°. si cet acte diplomatique

plomatique devait ou ne devait pas être approuvé ; 2°. quel mode on adopterait pour prononcer sur les indemnités stipulées dans cet acte diplomatique ; 3°. enfin, quels seraient les bénéfices princiers dont les biens supprimés formeraient la masse des indemnités. On n'examinait alors que la première de ces questions ; les observations concernant les deux autres, paraissaient, à quelques égards, prématurées. N. st. An 9.

CHAPITRE XLII.

Conclusum de la Diète générale de l'Empire.

Ce *conclusum* fut prononcé : la diète de l'Empire a vu, par le très-gracieux décret impérial, du 21, notifié le 25 février de cette année, et par les pièces y jointes, les motifs importans qui ont déterminé S. M. I. à

V. st. 1801.

acquiescer à la demande formelle de la République française, *de conclure et signer, en sa qualité de chef suprême, la paix de l'Empire, d'après l'exemple des négociations de Rastadt et de Baden.* L'empereur ayant en conséquence signé cette paix, et daigné la soumettre à la diète générale, afin que les électeurs, princes et Etats la ratifient au nom de l'Empire, et que, d'après les considérations énoncées dans ce décret impérial, lesquelles portent directement sur les dommages que chaque délai fait éprouver à l'Allemagne, ils accélèrent cette ratification.

Les trois collèges de l'Empire ont délibéré sur ce décret impérial avec toute l'attention exigée par l'importance de son contenu, et aussi promptement que l'urgence des circonstances le prescrit; et comme, d'après les motifs amplement déduits dans la lettre de l'empereur, jointe au décret de la commission impé-

riale, et d'après les assurances réitérées de S. M. relativement aux droits reconnus et incontestables de l'Empire, ils peuvent être entièrement rassurés sur le droit de coopération en matière de paix, que la constitution germanique attribue aux électeurs, princes et Etats ; la force des raisons qui ont engagé l'empereur à conclure la paix de la manière énoncée, ainsi que la considération de la triste situation de l'Allemagne qui désire si vivement la paix, et qui en a un si pressant besoin, ont déterminé la diète générale de l'Empire à prendre la décision suivante : N. st. An 9.

La paix conclue, le 9 février, à Lunéville, avec la France, par S. M. I. en sa qualité de chef suprême de l'Empire, sera ratifiée de la part de l'empereur et de l'Empire ; il sera adressé promptement à S. M. I. un *conclusum* à ce sujet. On y exprimera, comme on le fait ici, la vive reconnaissance que la diète éprouve pour les soins et le zèle de S. M. dans

cette négociation. S. M. I. sera
V. st. 1801. et priée de ratifier et confirmer le traité de paix en son nom en celui de l'Empire germanique.

CHAPITRE XLIII.

Discussion sur le mode des indemnités prononcées par le traité de Lunéville.

L'EXAMEN du mode qu'on devait adopter pour prononcer sur les indemnités stipulées dans le traité de Lunéville, offrait de plus grandes difficultés. Les avis se trouvèrent partagés: les uns voulaient que cette affaire importante fût remise à la sagesse de l'empereur; d'autres, que les Etats de l'empire intervinssent pour former une commission chargée de ce travail; d'autres, enfin, réclamaient une députation formée d'un petit nombre de commissaires à la nomination des principaux Etats d'Alle-

magne : ils se divisaient sur les princes auxquels serait accordée la prérogative de nommer cette commission. N. st. An 9.

On remarqua sur-tout les votes des ministres de Hanovre et d'Autriche. Le premier, après avoir prouvé combien la question du mode d'après lequel l'Empire germanique exercerait son droit de coopération aux indemnités, importait au maintien de la constitution de cet Empire, et les difficultés multipliées présentées par ce mode de concours, persuadé cependant que l'empereur méritait une confiance illimitée, proposait préalablement :

D'adresser, de la part de l'Empire, des remercîmens à l'empereur, et de le prier de faire, pour le bien de l'Empire, les démarches nécessaires pour les arrangemens ultérieurs ; mais de ne rien conclure sans en avoir conféré avec la diète, et connu son opinion. Le ministre hanovrien ajoutait que si l'empereur ne croyait pas devoir se charger

de ce travail préparatoire, la
V. st. 1801. diète ne pouvait trouver de mode plus constitutionnel pour y suppléer, que de former, dans le lieu même de ses séances, une commission extraordinaire composée des Etats de Mayence, Saxe, Autriche, Bavière, Magdebourg, Bamberg, Bremen, des comtes de Wétéravie, et des villes impériales de Ratisbonne et d'Augsbourg. Cette commission serait munie de pleins pouvoirs pour traiter cette affaire avec le ministre impérial, à la charge de soumettre les arrangemens définitifs à la ratification de l'empereur et de l'Empire.

Le ministre d'Autriche pensait qu'il convenait de restreindre le nombre des commissaires, parce que les difficultés majeures devaient faire appréhender qu'une nombreuse députation ne compliquât les objets à traiter; il proposait de confier tous les arrangemens préparatoires aux électeurs de Mayence et de Saxe, et dans le cas où cette proposition ne serait pas admise,

de nommer une députation de quatre Etats.

N. st. An 9.

Il fut pris un *conclusum* le 30 avril, dans lequel l'empereur était chargé de l'applanissement de toutes les difficultés relatives au traité de Lunéville, et de communiquer à la diète le résultat de ses démarches pour être ratifiées. Cette commission ne fut point acceptée par l'empereur; il rendit compte des motifs de son refus par un rescrit impérial du 20 juin.

Une nouvelle discussion s'ouvrit dans la diète. Le ministre directorial de Mayence présentait un plan, d'après lequel on aurait nommé une députation de douze Etats: Mayence, Bohême, Saxe et Bavière dans le collège des électeurs; Autriche, Magdebourg, Bremen, Wurtemberg, Wurtzbourg, et les comtes de la religion évangélique dans le collège des princes; Ratisbonne et Augsbourg, dans le collège des villes impériales.

Les votes se trouvèrent parta-

V. st. 1801.

gés dans les trois collèges ; les uns tenaient à donner de pleins pouvoirs à l'empereur, les autres proposaient une commission nommée dans le sein de la diète. Le vote de Magdebourg, émis dans la séance du 24 août, entra dans les détails les plus circonstanciés, et qui firent la plus grande sensation. Le ministre prussien observait que, d'après le texte précis du traité de Lunéville, les seuls Etats héréditaires ayant perdu leurs possessions sur la rive gauche du Rhin, recevraient des indemnités prises dans l'Empire même, au moyen des sécularisations. Il fallait donc présenter à la diète un état exact des revenus de tous les princes héréditaires dépossédés, pour déterminer la quotité des indemnités à laquelle ils avaient droit; il fallait ensuite déterminer les sécularisations convenables, et les conditions d'après lesquelles les pays sécularisés passeraient aux Etats à indemniser.

Ensuite le ministre prussien

remit une note, dans laquelle il demandait qu'il fût sursis à la nomination des principautés ecclésiastiques de venues vacuantes dans la suite, par la mort ou par la démission des titulaires. N. st. An 9.

Dans ces circonstances, mourut à Vienne, le 17 juillet, l'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, évêque de Munster, et grand-maître de l'ordre Teutonique. Le roi de Prusse considérait les principautés ecclésiastiques de Westphalie, comme pouvant faire partie des indemnités réclamées par lui; ce fut le sujet d'une nouvelle note de son ministre. Il protestait de nullité contre toute nomination à l'évêché de Munster; le chapitre de Munster, au préjudice de cette protestation, élut, le 9 septembre, l'archiduc Antoine-Victor. Cet évènement semblait pouvoir rallumer les torches de la guerre; mais l'Allemagne entière soupirait après la paix.

La diète résolut, après les plus longues altercations, que le droit N. st. An 10.

de coopération des Etats de l'empire, au mode des indemnités, serait exercé, au moyen d'une députation extraordinaire, choisie dans le collège des électeurs, par les électeurs de Mayence, Saxe, Bohême et Brandebourg; et dans le collège des princes, par les ducs de Bavière et de Wirtemberg, le prince de Hesse-Cassel et le grand-maître de l'ordre Teutonique.

V. st. 1801.

On sut bientôt que la grande affaire des indemnités serait traitée par les principales puissances de l'Europe; ce qui faisait évanouir toutes les spéculations qui pouvaient être faites pour renouveler la guerre en Allemagne.

N. st.
An 10.

CHAPITRE XLIV.

Préliminaires de paix entre la France et la Grande-Bretagne.

DÈS-LORS les ministres anglais inclinèrent vers la paix. Les préliminaires furent signés à Londres le 9 vendémiaire an 10, premier octobre 1801, par le secrétaire d'état des affaires étrangères, Robert Banks Jenkinson, lord Hawkeburg et le commissaire français Louis-Guillaume Otto. Les deux puissances rétablissaient sur-le-champ, entre elles, les liaisons d'amitié et de bon voisinage sur terre et sur mer, dans toutes les parties du monde. Il était convenu que le gouvernement britannique restituerait à la France et à ses alliés, toutes les possessions occupées par les forces anglaises dans le cours de la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité,

et des établissemens bataves dans
V. st. 1801. l'île de Ceilan.

Le port du cap de Bonne-Espérance devait rester ouvert au commerce et à la navigation des Anglais : on restituait l'île de Malte aux chevaliers maltais, et l'Egypte aux Ottomans.

Les Etats du Portugal étaient maintenus dans leur intégrité : les Français évacuaient le royaume de Naples, les Anglais évacuaient Porto-Ferraio, et tous les territoires occupés par eux sur la Méditerranée ou sur l'Adriatique; la République française reconnaissait l'indépendance de Corfou, de Céphalonie, et des autres îles vénitiennes sur les côtes de la Grèce.

N. st.
An 10.

CHAPITRE XLV.

Intérieur de la France durant les derniers mois de l'an 9 et les premiers mois de l'an 10. — Création du royaume d'Etrurie.

Les Français, après les efforts les plus magnanimes, recevaient enfin la paix des mains de la victoire. L'homme extraordinaire qui tenait d'une main ferme les rênes d'un gouvernement abandonné depuis deux lustres à la faiblesse ou à la perversité, à l'inconstance ou à l'intrigue, devenait le pacificateur du monde.

Dans l'espace d'un petit nombre de mois, Bonaparte avait signé la paix avec les principales puissances de l'Europe. J'ai déjà parlé du traité de Lunéville avec l'empereur et l'Empire, et de ce-

lui de Florence avec le roi des Deux-Siciles; les difficultés entre la France, la Russie, le Portugal et la Porte, furent successivement terminées.

V. st. 1801.

Il ne restait aucun sujet de dissentions entre les Français et les Russes. Cependant les relations amicales n'étaient pas formellement rétablies entre les deux Empires; ce fut l'objet d'un traité signé à Paris, le 16 vendémiaire (8 octobre), entre Charles-Maurice Talleyrand, ministre des relations extérieures, et Arcade, comte de Marcoff, plénipotentiaire de l'empereur de Russie; il fut convenu que toutes les relations commerciales et diplomatiques entre les deux nations, existeraient sur le même pied où elles étaient avant la guerre, sauf aux modifications amenées par le temps, et qui pourraient être le sujet d'un nouveau traité de commerce: ces dispositions étaient déclarées communes à la République batave.

La paix avec le Portugal avait été signée à Madrid, le 7 vendémiaire (29 septembre), par Lucien Bonaparte, Cyprien Bibeiro-Freire; le premier, ambassadeur de France, et le second, ambassadeur de Portugal à la cour de Madrid. Le prince régent de Portugal ouvrait tous les ports de ses Etats aux vaisseaux de guerre et de commerce français, et les fermait aux vaisseaux anglais, jusqu'à la paix générale; il était convenu que les sujets des deux puissances jouiraient respectivement, dans les Etats de l'une et de l'autre, de tous les avantages accordés aux nations les plus favorisées. N. st. An 10.

Il n'existait aucune connexion diplomatique entre la coalition européenne et les hostilités des Ottomans contre la France. Cette guerre n'avait été occasionnée que par l'expédition d'Egypte, dont le but et les circonstances pouvaient être envisagés sous des faces différentes.

Le padisha des Ottomans est

souverain de l'Egypte ; mais depuis les premières années du dix-septième siècle, la faiblesse de l'administration avait réduit ses droits presque à un vain titre. L'autorité publique était entre les beys et leur milice, assez semblable à celle des Janissaires.

V. st. 1801.

Par un traité conclu le 7 mai 1775, entre Hasting, gouverneur du Bengale, et les beys d'Egypte, les Anglais établis dans l'Indostan étaient autorisés à introduire au Caire les marchandises des Indes, moyennant un faible droit d'entrée. Depuis cette époque, les marchands français étaient journellement exposés aux insultes et aux vexations. Le gouvernement français en avait très-souvent porté ses plaintes au divan de Constantinople ; la faiblesse du divan les rendit toujours vaines ; il ne restait à la République française que la voie des armes pour obtenir justice.

Bonaparte, vainqueur des beys, avait publié que les Français, loin de projeter aucune con-

quête, voulaient rendre à la Porte son autorité légitime, et à l'Egypte son antique splendeur. Il paraît même que cette expédition avait été concertée avec Esseyd-Aly-Effendi, ambassadeur ottoman à Paris, et que le directoire avait promis d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Constantinople, pour prévenir Sélim III des intentions qui conduisaient une armée française sur les rives du Nil. N. st. An 10.

Ce coup, porté indirectement à la Grande-Bretagne, lui était d'autant plus sensible, qu'on ne se dissimulait pas à Londres, que si, par un concours de travaux auxquels les nouvelles connaissances hydroliques promettaient du succès, l'Egypte devenait le centre du commerce du monde, comme elle l'avait été avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, l'influence française sur cette révolution commerciale serait funeste à la prospérité britannique, malgré la solidité des établissemens anglais dans l'Inde.

V. st. 1801.

Delà les efforts du ministre anglais, conjointement avec les ministres de Russie et d'Autriche à Constantinople, pour engager la Porte à déclarer la guerre à la France.

Quoique la diplomatique du divan, resserrée dans le présent, apperçoive à peine l'avenir, l'expérience des faits récens lui avait ouvert les yeux; il n'ignorait pas que la Russie et l'Autriche tendaient, par tous les moyens, à chasser les Turcs de l'Europe. La Russie, au mépris des traités, avait fait des établissemens dans la Nouvelle-Servie. Le redoutable établissement de Kerson menaçait les Sept-Tours : l'Autriche, avait tenté d'envahir la Moldavie et la Valachie; elle réclamait des droits sur la Bosnie et la Servie.

Contre des ennemis aussi redoutables, il ne restait au Grand-Seigneur que la France sur laquelle il pût essentiellement compter. Mais on ne devait pas s'attendre que la Porte consentît à voir les Français occuper l'E-

gypte sans une réciprocité d'avantages. Cette réciprocité se trouvait naturellement dans la cession faite à la Porte, des îles vénitiennes échues en partage à la France par le traité de Campo-Formio. N. st. An 10.

Cette négociation aurait pu réussir avant le combat naval d'Aboukir ; mais, comme je l'ai dit, la destruction de la flotte française, donnant aux sollicitations anglaises un nouveau degré d'énergie, des liaisons subsistant depuis plusieurs siècles, entre les Empires français et ottoman, furent brusquement rompues.

Une combinaison aussi préjudiciable aux Ottomans qu'aux Français, devait disparaître avec les causes dont elle découlait. A peine les préliminaires entre la France et la Grande-Bretagne assuraient au Grand-Seigneur la paisible possession de l'Égypte, qu'un traité de paix fut signé à Paris, le premier du mois Gemasy-Ulahir (le 17 vendémiaire), entre l'ambassadeur ottoman à

Paris, et le ministre des relations extérieures.

V. st. 1801.

Il était convenu qu'après l'évacuation de l'Egypte, non-seulement les hostilités cesseraient entre les deux puissances, et que les prisonniers respectifs seraient mis en liberté ; mais que les Français jouiraient dans les Etats Ottomans des droits de commerce et de navigation dont ils avaient joui avant la guerre, et dont pourraient jouir dans la suite les nations les plus favorisées.

Dans le même temps, le gouvernement français terminait à la satisfaction réciproque, les différends survenus pendant la révolution avec les Etats-Unis de l'Amérique et avec le Saint-Siège. On restituait, à Pie VII, les Etats enlevés à l'Eglise romaine depuis le traité de Tolentino ; le pape consentait à un nouveau concordat pour le gouvernement des églises de France, avec les modifications exigées par la révolution.

L'archevêque de Corinthe, Spina, et les cardinaux Consalvi et Caprara furent successivement envoyés en France, pour applanir les difficultés qui pouvaient retarder l'organisation du clergé, suivant une nouvelle distribution des diocèses. N. st. An 10.

Par un article du traité de Lunéville, le grand-duc remettait la Toscane à la disposition de la France : il devait être indemnisé en Allemagne ; ce pays fut cédé, à titre de royaume d'Etrurie, au fils du duc de Prame. Ce prince, âgé de vingt-neuf ans, venait d'épouser la fille du roi d'Espagne. Il fit quelque séjour à Paris, en quittant Madrid pour se rendre en Italie, arriva dans Florence le 2 août, prit sur-le-champ possession de son royaume, et fut bientôt reconnu par les principales puissances de l'Europe.

V. st. 1801.

CHAPITRE XLVI.

Suite des dissentions de Saint-Domingue. — Congrès d'Amiens.

J'AI parlé précédemment des dissentions entre Toussaint-Louverture, Rigaut et Roume, qui avaient rallumé la guerre civile à Saint-Domingue ; Toussaint-Louverture força Rigaut d'abandonner l'île, et enferma Roume dans le fort du Dondon. Cet agent français était accusé d'éloigner, par des lenteurs inopportunes, l'instant où le gouvernement français serait mis en possession de la partie espagnole de Saint-Domingue ; toute l'île fut alors réunie sous l'autorité de Toussaint-Louverture. Ce général ayant convoqué une assemblée centrale dans la ville du Port-Républicain, (Port-au-Prince), on y rédigea une cons-

titution qui ne formait plus de Saint-Domingue qu'un seul et même état, soumis au même gouvernement. Cette constitution, qui renfermait treize titres, fut achevée le 19 floréal an 9, et acceptée en ces termes : après avoir examiné la constitution, je lui donne mon approbation. L'invitation de l'assemblée centrale est, à mes yeux, un ordre, en conséquence duquel je la transmettrai au gouvernement français, pour obtenir sa sanction ; quant à son exécution dans la colonie, le vœu exprimé par l'assemblée centrale sera rempli. Au Cap-Français, le 13 messidor an 9. N. st. An 10.

Signé, Toussaint-Louverture.

Le titre huit nommait gouverneur de Saint-Domingue Toussaint-Louverture ; les rènes du gouvernement lui étaient confiées durant toute sa vie, avec la faculté de nommer son successeur. Il était chargé de présenter l'acte constitutionnel à la sanction du gouvernement fran-

V. st. 1801.

çais; et néanmoins, attendu le danger de la situation de l'île, le besoin d'avoir des lois, et l'urgence du rétablissement de l'agriculture, Toussaint-Louverture était invité, au nom du bien public, de faire exécuter sur-le-champ la constitution dans toute l'étendue de la colonie.

Cette charte, écrite avec netteté et précision, renfermait plusieurs réglemens propres à ramener la paix, l'industrie et le bonheur sur cette terre si long-temps abreuvée de sang; mais on ne pouvait se dissimuler que son exécution tendait, de la manière la plus formelle, à rendre l'île de Saint-Domingue indépendante de la France. Les Anglais, dont la sombre jalousie avait allumé les volcans destructeurs capables de changer cette superbe colonie en un lugubre et vaste désert, la voyaient avec une surprise mêlée d'effroi sortir de ses ruines fumantes.

La

La population de Saint-Domingue, se livrant à l'envi à l'agriculture et au commerce, sous le ciel le plus heureux, sur la terre la plus féconde, exerçant au maniement des armes soixante mille combattans, et appelant dans son sein les germes des arts et de l'industrie, menaçait d'envahir tôt ou tard la Jamaïque, et de détruire les établissemens anglais dans les Antilles. L'appréhension de cet évènement augmentait le desir, témoigné généralement en Angleterre, d'accélérer le traité définitif de paix; et, tandis que le Gouvernement français préparait dans le port de Brest le plus redoutable armement, pour resserrer les liaisons qui subordonnaient Saint-Domingue à la France, le lord Cornwalis, plénipotentiaire anglais, et Joseph Bonaparte, plénipotentiaire français, rédigeaient, dans Amiens, les stipulations qui devaient affermir la paix générale de l'Europe. N. st. An 10.

V. st. 1801. Toutes les républiques, nouvellement fondées sur les frontières de France, s'agitaient pour fixer leurs destinées par des lois sages adaptées aux mœurs, aux usages, aux habitudes, aux besoins des habitans, et pour obtenir un rang diplomatique dans le nouveau système général que la révolution française développait en Europe.

CHAPITRE XLVII.

Une Consulta Italienne s'assemble à Lyon. — Constitution définitive de la Républiique Italienne.

V. st. 1802. Les Bataves, les Suisses, les Liguriens, accoutumés depuis long-temps aux institutions républicaines, recelaient chez eux les bases du nouveau contrat social. Leurs dissentions intérieures en retardaient le développement sans détruire son germe; mais la

Cisalpine, formée au milieu de la guerre par la réunion de plusieurs Etats divisés par leurs lois, leurs usages, leurs mœurs, trouvait plus difficilement les moyens d'implanter dans son sein cet esprit national, le fondement le plus solide des républiques. N. st. An 10.

Pour parvenir à se constituer en corps de nation, elle eut recours à Bonaparte qui l'avait fondée en l'an 6, et rétablie deux ans après. La consulta de Milan décida qu'une consulta extraordinaire s'assemblerait dans Lyon; elle fut composée de quatre cents cinquante-deux députés. Les membres du comité du gouvernement, vingt-neuf membres de la consulta de Milan, cinquante-sept évêques ou ecclésiastiques du second ordre, quarante-six magistrats, trente savans ou littérateurs, cinquante-un députés des villes, quarante-neuf députés de la garde nationale, trente-un négocians, cent vingt-cinq agriculteurs et trente députés des troupes de ligne.

V. st. 1802.

Cette assemblée ne pouvait se réunir dans une ville française, sans l'autorisation du gouvernement français. Le ministre des relations extérieures, Talleyrand, s'était rendu à Lyon dans les premiers jours de nivôse; il tint des conférences préparatoires avec un bureau de délibérations, composé de cinq députés appartenant aux cinq divisions territoriales de la Cisalpine.

La consulta extraordinaire, présidée par Marescalchi, envoyé de la Cisalpine près le gouvernement français, se partagea en cinq sections qui s'assemblaient séparément. Le bureau de ces sections fut formé des citoyens Melzi et Strigelli, pour la section milanaise; Aldini et Belmonte, pour les légations; Barguani et Carissimi, pour les provinces vénitiennes; Paradisi et Caudrini, pour le Modenais, et de Bernardi et Guicciardi-Quido, pour le Novarrais et la Valteline. Les bases de la constitution, déjà adoptées par la consulta législa-

tive de Milan, furent présentées aux diverses sections pour en déduire les lois organiques. N. 81, An 10.

— La nouvelle constitution fut publiée sous le nom de *constitution de la République Italientne ;* nom que je lui avais donné par anticipation, lorsque, dans la troisième édition de mon Histoire de la Révolution de France, je parlai de la création de ce nouvel Etat.

Elle contient quinze titres : 1°. la religion catholique est la religion de l'Etat ; 2°. la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens.

Le titre 2 détermine les conditions qui donnent le droit de cité.

Le titre 3 concerne la formation des trois collèges électoraux, *organes primitifs de la souveraineté nationale*. Ils se rassemblent au moins une fois tous les deux ans ; leur session ne peut durer que quinze jours. Ils délibèrent sans discussion et au scrutin secret. Ils nomment

les membres de la consulta d'Etat
V. st. 1802. du corps législatif, des tribunaux de révision et de cassation, et les commissaires de la comptabilité.

Titres 4, 5 et 6. Le premier collège est celui des *possidenti*, composé de trois cents électeurs, choisis parmi les propriétaires jouissant de six mille francs de rente en biens-fonds. Ce corps se complète lui-même, et choisit dans son sein neuf membres qui composent la *censure*. Le second collège est celui des *dotti*, composé de deux cents électeurs choisis parmi les hommes les plus célèbres dans les sciences et les arts ; ils nomment six membres pour composer la *censure*. Le troisième collège est celui des *commercianti*, composé de deux cents citoyens choisis parmi les négocians les plus distingués ; ils nomment six membres pour composer la censure.

Titre 7. Il y aura une commission de *censure*, composée de

vingt-un membres, nommés par les collèges, dont les séances ne dureront pas plus de dix jours. N. st. An 10.

Titre 8. *Du Gouvernement.* Un président, un vice-président, une consulta d'Etat, des ministres et un conseil législatif. Le président reste dix ans en fonctions, et peut être réélu. Il a l'initiative de toutes les lois et de toutes les négociations diplomatiques. Il exerce le pouvoir exécutif par les ministres : il nomme les ministres, les agens civils et diplomatiques, les généraux; il nomme aussi le vice-président, qui ne peut être destitué que par celui qui l'a élu.

Titre 9. La consulta d'Etat est composée de huit citoyens âgés de quarante ans au moins, élus à vie par les collèges : elle est présidée par le chef de la république ; elle est chargée spécialement des affaires extérieures.

Le titre 10 détermine les fonctions des ministres. Aucun acte du gouvernement n'a de force, s'il n'est signé d'un ministre, qui

répond des ordres signés par lui.

V. st. 1802, Titre 11. Conseil législatif, composé de dix citoyens au moins, élus par le président, et révocables au bout de trois ans; ils ont voix délibérative sur les projets de loi, et voix consultative dans les autres affaires.

Titre 12. Corps législatif, composé de soixante et quinze députés, choisis dans chaque département. Ils délibèrent sur les projets de loi, au scrutin secret.

Le titre 13. Règle la formation et les attributions des tribunaux: le tit. 14 détermine la responsabilité des fonctionnaires publics.

Le titre 15. Contient des dispositions civiles. La constitution ne reconnaît d'autres distinctions que celles qui dérivent des fonctions publiques. Chaque habitant jouit de la liberté entière du culte; il y a dans la république uniformité de poids, de mesures, de monnaie, de lois civiles et criminelles, et de système élémentaire d'instruction publique. La loi assigne, sur les biens natio-

naux invendus, un traitement convenable aux ecclésiastiques. Si, après l'intervalle de trois ans, la consulta d'Etat juge nécessaire la réforme de quelque article de la constitution, elle le propose aux collèges qui en jugent. N. st. An 10.

Les cinq sections étaient chargées de préparer une liste des citoyens appelés au corps législatif par la confiance publique ; cette liste fut présentée à Bonaparte, qui arriva à Lyon le 21 nivôse. Bonaparte, regardant la formation des trois collèges électoraux comme la base de la nouvelle organisation de la république italienne, desira que les sections lui remissent une liste contenant le double des citoyens ayant les qualités requises pour devenir membres des collèges.

La consulta nomma un comité de trente membres, pour former des listes de candidats doubles des places à remplir. Cette liste de candidats fut adoptée par l'assemblée, et présentée à Bonaparte, en le priant de vouloir

se charger lui-même de gouverner la république.

V. st. 1802.

Bonaparte ne pouvait se dissimuler que, dans la position actuelle des choses, la république italienne ne pouvait se maintenir, s'il ne conservait la haute direction des affaires générales : il annonça que, le 6 pluviôse, il se rendrait dans la consulta, pour proclamer la constitution, et le choix des membres pour la première formation des autorités publiques.

A deux heures, le premier consul se rendit à la séance, accompagné des ministres de l'extérieur et de l'intérieur, des conseillers d'Etat Pétiet, Cretet, Najac et Bourrienne, des généraux et des préfets réunis à Lyon ; il prononça ce discours :

La République Cisalpine, reconnue à Campo-Formio, a déjà éprouvé bien des vicissitudes. Les premiers efforts pour la constituer, ont mal réussi. Envahie par les ennemis, son existence n'était plus probable, lors-

que le peuple français, pour la seconde fois, chassa, par la force des armes, vos ennemis de votre territoire. N. st. An 10.

Depuis ce temps, on a tout tenté pour vous démembrer. La protection de la France l'a emporté. Vous avez été reconnus à Lunéville.

Accrus d'un cinquième, vous existez plus puissans, plus consolidés, avec plus d'espérance.

Composés de six nations différentes, vous allez être réunis sous le régime d'une constitution plus adaptée à vos mœurs et aux circonstances.

Je vous ai réunis à Lyon, autour de moi : vous m'avez donné les renseignemens nécessaires pour remplir la tâche que m'imposait mon devoir, comme premier magistrat du peuple français, et comme l'homme qui a le plus contribué à votre création. Les choix que j'ai faits pour remplir vos premières magistratures, l'ont été indépendamment de

V. st, 1802.

toute idée de parti, de tout esprit de localité.

Je n'ai trouvé personne parmi vous qui eût encore assez de droits sur l'opinion publique, qui fût assez indépendant de l'esprit de localité, qui eût enfin rendu d'assez grands services à son pays, pour lui confier la place de président.

Le procès-verbal que vous m'avez fait remettre par votre comité des trente, où sont analysées avec autant de précision que de vérité les circonstances extérieures et intérieures dans lesquelles se trouve votre patrie, m'a vivement frappé; j'adhère à votre vœu: je conserverai encore, pendant le temps que les circonstances le voudront, la grande pensée de vos affaires.

Au milieu des méditations continuelles qu'exige le poste où je me trouve, tout ce qui sera relatif, et qui pourra consolider votre existence et votre prospérité, ne sera point étranger aux

affections les plus chères de mon ame.

N. st. An 10.

Vous n'avez que des lois particulières ; il vous faut désormais des lois générales. Votre peuple n'a que des habitudes locales, il faut qu'il prenne des habitudes nationales ; enfin, vous n'avez point d'armée. Les puissances qui pourraient devenir vos ennemis, en ont de fortes ; mais vous avez ce qui peut les produire ; une population nombreuse, des campagnes fertiles, et l'exemple donné, dans toutes les occasions essentielles, par le premier peuple de l'Europe.

Ce discours fut suivi de la lecture de la constitution.

Au moment où l'on en lisait le titre, un mouvement général de l'assemblée indiquait le vœu de substituer, au nom de *République Cisalpine*, celui de *République Italienne ;* le premier consul se rendit à ce vœu général.

Le citoyen Prina ayant obtenu la parole, exprima, en peu de mots, combien on avait droit

V. st. 1802.

d'espérer qu'une constitution, fondée sur les intérêts et la situation de la république italienne, la conduirait rapidement vers les plus brillantes destinées. Si la main qui nous a crées et qui nous a défendus, ajouta l'orateur, veut bien se charger de nous guider vers ce but, aucun obstacle ne peut nous arrêter. Notre confiance doit être égale à l'admiration que nous inspire le héros à qui nous devons notre bonheur.

N. st.
An 10.

CHAPITRE XLVIII.

Traité de paix entre la France et l'Angleterre.

Le premier consul quitta Lyon quelques jours après ; il était à Paris, le 11 pluviôse, à six heures du soir.

Les plénipotentiaires français et anglais mettaient, dans Amiens, la dernière main aux stipulations qui devaient assurer une solide paix entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. On attendait, pour rédiger le traité, l'arrivée d'un plénipotentiaire espagnol. Le chevalier Don Joseph-Nicolas d'Azara fut chargé de cette importante mission. Le traité fut signé le 4 germinal, (25 mars) par Joseph Bonaparte, le lord Cornwallis, le chevalier d'Azara, et Roger Jean-Schimmel-penninck.

V. st. 1802.

Il était entièrement conforme aux articles préliminaires ; le roi d'Angleterre restituait aux Français, aux Espagnols et aux Bataves, tous les territoires occupés par les forces britanniques durant la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité, et des établissemens bataves dans l'île de Ceilan, qui étaient cédés à la Grande-Bretagne en toute propriété et souveraineté.

Les bâtimens de toute espèce, appartenant aux Français, aux Anglais et aux Espagnols, obtenaient la liberté de relâcher, à leur volonté, dans le port du cap de Bonne-Espérance, pour acheter les approvisionnemens qui leur seraient nécessaires, sans payer d'autres droits que ceux auxquels les bâtimens bataves étaient assujettis.

Le gouvernement des îles vénitiennes de l'Archipel était reconnu par toutes les puissances contractantes, sous le nom de *République des Sept-Iles*.

Les territoires et possessions de la couronne de Portugal et de la Porte Ottomane étaient maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étaient avant la guerre. Cependant les arrangemens entre l'Espagne et le Portugal, pour la rectification de leurs frontières en Europe, et entre la France et le Portugal pour la rectification de leurs limites dans la Guyanne, devaient être exécutés. N. st. An 10.

L'île de Malte rentrait sous la domination de l'ordre de Saint-Jean. Il était stipulé que nul individu français ou anglais ne pourrait être admis dans l'ordre; que les chevaliers réunis en chapitre général, dans le lieu ordinaire de ces sortes d'assemblées, procéderaient à l'élection d'un nouveau grand-maître; qu'une nouvelle langue, sous le nom de *langue maltaise*, serait établie dans l'ordre, avec tous les droits et prérogatives des autres langues, et sans que les chevaliers de

cette langue fussent tenus de faire
V. st. 1802. des preuves de noblesse. L'indépendance de Malte était mise sous la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse.

Les pêcheries sur les côtes de Terre-Neuve et sur le golfe de Saint-Laurent, devaient être rétablies comme elles existaient avant la guerre.

N. st.
An 10.

CHAPITRE XLIX.

Nouveau Concordat entre le Gouvernement français et le Pape.

Tous les biens naissaient les uns des autres. A peine le traité d'Amiens assurait à la France les avantages dont la paix générale avec l'Europe était le gage, que les troubles religieux, source d'une désolation universelle, trouvaient leur terme dans une convention conclue entre le gouvernement français et le pape. Plusieurs dispositions de ce concordat, signé le 26 messidor, an 9, étaient connues. Bonaparte attendait le moment de la paix extérieure, pour publier ce monument de la paix intérieure. Il fut présenté au corps législatif, le 15, et devint loi de l'État, le 18 germinal.

V. st. 1802.

La forme de cet abrégé n'admet pas un parallèle entre cet arrangement et ceux de la constituante, dont j'ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage. Je prépare la cinquième édition de mon Histoire de la Révolution. Ce parallèle y formera un chapitre assez important. Je me contenterai d'observer ici que dans ce concordat, ouvrage de la sagesse, l'aliénation des biens ecclésiastiques, ordonnée par la constituante, est reconnue valable. On établit une nouvelle circonscription des diocèses de France moins favorable à l'église en général, et aux ecclésiastiques en particulier, que celle dont la constituante avait posé les bases. On exige des évêques et des prêtres un serment, qui n'est pas différent dans son intensité de celui dont une partie d'entre eux refusèrent la prestation durant les premières années de la révolution.

Quels effroyables malheurs n'auraient pas été prévenus, si

le pape Pie VI, partageant les vues bienveillantes et conciliatrices de son successeur, avait admis la constitution civile du clergé de France, en 1791 ! Ce pontife expia d'une manière bien cruelle sa fatale erreur. Pie VII vient de la réparer. N. st. An 10.

Que les noms de *prêtres assermentés* et *insermentés* disparaissent donc parmi nous. Que les ministres d'un Dieu de paix, tous désormais *soumis* de cœur et d'esprit au gouvernement, réunissent les efforts de leur zèle en faveur d'une religion dont l'enseignement concourut depuis tant de siècles au bonheur et à la prospérité de la France.

CHAPITRE L.

CONCLUSION.

Elle est donc terminée cette révolution étonnante, dont l'ensemble, réunissant des contrastes inouis jusqu'à nos jours, offrit un mélange presque inconce-

V. st. 1802.

vable de toutes les passions, de toutes les imprudences, de tous les genres d'héroïsme, de tous les crimes et de toutes les vertus.

Je brise mes pinceaux trempés dans des couleurs rembrunies; d'autres écrivains traceront des tableaux d'un plus riant coloris, en continuant l'histoire de la République française, dont j'ai crayonné le berceau environné des plus déchirantes convulsions.

Mais ce berceau, ombragé par les lauriers de la victoire, fut encore soutenu par le dévouement du patriotisme. Le vulgaire n'a vu dans le spectacle colossal, donné par la France à l'Univers, que des hommes luttant contre des hommes; les races futures y verront le développement d'une énergie, dont il n'existait aucun modèle dans les annales dumonde.

Des rhéteurs de mauvaise foi exagèreront, à leur gré, les malheurs qui signalèrent cette époque célèbre; l'histoire méprisant leurs vaines déclamations,

n'appréciera que les résultats. Ces malheurs étaient inévitables. Il en est des révolutions comme de tous les évènemens de ce monde : la sagesse les prépare quelquefois, l'intrigue s'en saisit bientôt, et une série de choses imprévues les amène souvent à un but qui n'est pas celui des premiers moteurs. N. st. An 10.

Dans le passage d'un gouvernement à un autre, devait naturellement se trouver une période orageuse, durant laquelle l'ignorance et les lumières, les passions et les principes, les vertus et les vices, les institutions et les mœurs seraient dans une lutte perpétuelle.

Toutes les causes se réunirent pour rendre cette période plus orageuse. Quelles armes auraient employé les amis de la vraie liberté et du bon ordre pour combattre une exaltation révolutionnaire, opposant sans cesse aux bases de la sociabilité de prétendus axiomes de droit naturel, et supposant démontrées

V. st. 1802.

les hypothèses les plus chimériques ? Les ennemis extérieurs et intérieurs de la révolution ne combinaient-ils pas tous les moyens de séduction capables de propager et d'exagérer ces prétendus axiomes ?

Le peuple sans expérience, ne distinguait pas ses amis qui prêchaient la modération, et la justice de ses ennemis qui abattaient devant ses passions les barrières respectées jusqu'alors. Toutes les convenances se dénaturaient, le caractère national s'altérait, et si l'anarchie eût duré plus long-temps, elle eût effacé toute idée de lois, de mœurs et de subordination.

Cependant, au milieu de cette effervescence incalculable, quelle force prodigieuse la jeunesse française ne déploya-t-elle pas en combattant l'Europe entière ! Le génie de la liberté est seul capable d'opérer un tel prodige.

Les conquêtes des Romains, après plusieurs siècles de victoires, n'égalèrent pas celles des Français

Français à leur début dans la carrière de la liberté. Le grand nom de Bonaparte, et ceux des généraux républicains qui partagèrent ses travaux et ses triomphes, éclipseront d'illustres guerriers célébrés par la Muse de l'Histoire. Vous partagerez avec eux l'admiration des races futures, législateurs dont les mains généreuses fondèrent la liberté au sein des orages. Que des polémistes intéressés décrient les changemens heureux opérés par la révolution, déprécient et dénaturent ses effets, ou répandent des alarmes sur ses suites : votre gloire est assurée. N. st. An 10.

Lorsque, méprisant également les clameurs des anarchistes et les sarcasmes des royalistes, vous dirigiez vos concitoyens vers le but d'une bonne organisation sociale, le sceau de l'immortalité s'attachait à votre mémoire, soit que la mort ait été le prix de votre dévouement magnanime, ou qu'ayant passé des années dans les retraites les plus obscu-

res, pour échapper aux proscriptions, il vous soit donné de jouir des prémices du nouvel ordre de choses dont vous posâtes les fondemens : vos noms se transmettront d'âge en âge aussi longtemps que les hommes priseront la véritable gloire.

V. st. 1802.

Deux ans se sont à peine écoulés depuis que les Français confièrent à Bonaparte les intérêts de leur bonheur et de leur puissance; la sagesse et la victoire surmontant tous les obstacles, ont fait de ces deux années deux siècles de merveilles.

Pour la première fois, depuis dix ans, la paix règne sur le globe. Cet avantage inappréciable, que la France n'entrevoyait, il y a deux ans, que dans l'incertitude d'un avenir très-éloigné, devient le signal des plus précieuses jouissances. Les nations européennes ne vont former qu'une seule et immense famille réunie par les besoins réciproques et par toutes les ressources de l'industrie, qui ré-

pandent au loin la prospérité, l'abondance et le bonheur. N. st. An 10.

Quel Français, à l'aspect des hautes destinées que la révolution présage à la France, pourrait ne pas oublier ses pertes particulières, pour ne songer qu'au glorieux héritage qu'il laisse à ses enfans, que le démon de la discorde, terrassé par Bonaparte, fuie à jamais hors de la sphère du monde !

Les germes d'une prospérité générale existaient en France, comme les élémens dans le chaos. Ils attendaient une main puissante et créatrice qui les co-ordonnât, qui les fît éclore. Cette main puissante vient de pacifier l'Europe ; elle développera la masse de ressources que la France renferme dans son sein, et dont la valeur avait échappé aux calculs de l'envieuse Angleterre.

Tout obéit à l'impulsion du génie. Bonaparte, vous avez beaucoup fait, il vous reste beaucoup à faire. Il n'est pas dans le monde un plus bel em-

V. st. 1802.

pire que celui dont vous balancez les destinées. Les nations voisines ont besoin de la France, la France pourrait se passer des nations voisines. Si les départemens atteignaient la fertilité dont ils sont susceptibles; si des canaux sagement dirigés réunissaient les grandes rivières; si les impôts étaient répartis avec égalité, et dans le mode le plus propre à concilier les besoins publics avec les intérêts particuliers; si les classes de la société, cessant de se regarder avec des yeux ennemis, se témoignaient une bienveillance et une confiance réciproque; si un luxe effréné qui indigne ceux qu'il ne corrompt pas, cessait de tourmenter nos femmes, et de faire le désespoir de leurs familles; si l'or dévoré par l'agiotage revenait alimenter l'agriculture, le commerce et l'industrie; si les lois éternelles de la morale et de la religion, flétries ou méprisées pendant les deux lustres révolutionnaires que nous ve-

nons de parcourir, régnaient enfin parmi nous, la puissance de la nation française l'emporterait sur celle de l'Europe entière. N. st. An 10.

Les biens ecclésiastiques furent le prix de la révolution; mais les gens d'église, victimes de cette mesure rigoureuse, sont-ils donc condamnés à l'affreux supplice de terminer leur vie dans les angoisses de la misère? N'est-il pas juste du moins que les pensions faites par la constituante soient payées à ceux dont l'âge avancé exige une attention particulière, et que des secours soient donnés aux autres, en raison combinée de leur âge et des biens dont ils furent dépouillés.

Ils reprendront leurs fonctions! mais quelles fonctions seraient assignées à d'anciens évêques non employés, à d'anciens grands vicaires, à d'anciens abbés commendataires, à d'anciens chanoines des principales églises? Deviendront-ils vicaires d'un curé de campagne? Dé-

V. st. 1802.

pouillés de leurs biens depuis dix ans, puissent-ils obtenir un moyen d'existence analogue à leurs habitudes, qu'ils bénissent votre administration, et qu'ils meurent en paix.

Un bon gouvernement peut faire des mécontens, sans doute; mais s'il fait beaucoup de malheureux sans que leur infortune tourne à l'avantage public, le gouvernement est vicieux dans sa nature.

L'intérêt du gouvernement n'est que celui de la nation. Le genre humain est ce qu'on veut qu'il soit. La manière dont on le gouverne, le conduit au bien ou au mal. Quand les citoyens cachent leur or, le gouvernement n'a pas su gagner leur confiance.

C'est un bonheur pour un gouvernement, qu'une nation fière et généreuse cultive les sciences et les arts. Rien n'est plus aisé à conduire que des hommes instruits; mais rien ne hait comme eux la violence et la servitude. Les peuples éclairés

sont dignes d'être libres : les brutes appartiennent aux despotes. N. st. An 10.

Le despotisme s'établit avec des soldats, et des soldats le détruisent. Le despotisme dans sa naissance est un tigre qui cache ses griffes pour les laisser croître ; dans sa force c'est un frénétique se déchirant lui-même dans sa vieillesse ; c'est Saturne qui, après avoir dévoré plusieurs de ses enfans, se voit mutilé par sa propre race.

Puissent ces réflexions faire une impression profonde ! Je touche au terme de ma carrière ; je ne désirerais plus rien sous le ciel, si mes yeux avaient vu le bonheur de mon pays.

FIN.

Fautes à corriger.

Page 3, ligne 17, connu, *lisez* connue.
42, 7, amnistie, *lisez* armistice.
91, 12, CHAP. XXI. *lisez* XIX.
94, 15, CHAP. XIX. *lisez* XX.
127, 1, CHAP. XXVI. *l.* XXVII.
128, 9, CH. XXVII. *lis.* XXVIII.
146, 1, Carrire, *lisez* Carrière.
145, 29, *retranchez* il.
170, 9, CH. XXXVI. *l.* XXXVII.
175, 14, CH. XXXVII. *l.* XXXVIII.
177, 19, CH. XXVIII. *lis.* XXXIX.
185, 1, CH. XLI. *lisez* XLII.

CATALOGUE

Des livres qui se trouvent chez BARBA.

Abrégé chronologique de l'histoire de la Révolution depuis l'assemblée des états-généraux, jusqu'à la paix générale, 3 gros vol. in-12 ; par Fantin Désodoards. 7 f. 50 c.

Adèle et Dabligny, Pigault Lebrun, in-12, fi., 1 f. 50 c.

Angélique et Jeanneton, Pigault-Lebrun, 2 v. in-12. 3 f. 60 c.

Anna Grenwil, rom. histor. du siècle de Cromwel, par l'auteur de Célestine et du Boudoir de Pauline, 3 vol. in-12, fig. 5 f.

Ana des Ana, ou de tout un peu, avec 6 portraits, contenant les anecdotes, bons mots, calembourgs, épigrammes les plus saillantes, 2 vol. in-12. 3 f.

Amans (les) Vendéens, 4 vol. in-12, fig. 6 f.

Les tomes III et IV séparément. 3 f.

Id., 4 vol. in-18. fig. 4 f.

Amour et Galanterie, 2 vol. in-12, *dans le genre de Faublas*, fig. dessinées par l'auteur, et gravées par Chatignez. 3 f.

Aventures de Roquelaure, in-18, portrait. 50 c.

Baron de Felsheim, Pigault-Lebrun, 4 v. in-12. 7 f. 50 c

Les tomes III et IV séparément. 3 f. 50 c.

Bouquet de Roses, ou Recueil de pièces inédites, de Boufflers, Parny, Barré, Radet, etc., in-18. 1 f.

Brick-Bolding, 5 vol. in-12, fig. 7 f. 50 c.

La suite, 2 vol. in-12, fig. 3 f.

Biévriana, ou Jeux de mots de M. de Bièvre, 1 vol. in-8, fig. 1 f.

Cabane (la) mystérieuse, par V. D. M., 2 vol. in-12, fig. 3 f.

Caverne (la) de la Mort, tr. de l'ang., 1 v. in-18, fig. 1 f.

Calembourgs comme s'il en pleuvait, in-18. 75 c.

Calembourgs de madame Angot, in-18, portrait. 75 c.

Cent vingt jours, ou les quatre nouvelles, Pigault-Lebrun, 4 vol. in-12, jolies fig. 6 f.

Célestine, ou les Epoux sans l'être, 4 v. in-12. 6 f.

La même, 4 vol. in-18, fig. 4 f.

Chevaliers (les) de sept Montagnes, ou Aventures arrivées dans le 13e siècle, tr. de l'allem. par J. N. E. de Bock, 3 vol. petit in-8. 5 f.

Charmansage, ou Mémoire d'un jeune citoyen faisant

l'éducation d'un ci-devant noble, par l'Aventurier français, 4 vol. in-12. 5 f.

Château (le) de Duncam, ou l'Homme invisible, 2 vol. in-12. fig. 3 f.

Chevaliers (les) du Cygne, ou la Cour de Charlemagne, par madame de Genlis, 3 vol. in-12. 6 f.

Choix (nouveaux) d'Anecdotes, 3 gros vol. in-18, petit texte. 3 f.

Clara Lennox, ou la veuve infortunée, 4 v. in-18, 2 f 40 c.

Collection de Stéréotipe, contenant le théâtre de Voltaire, 8 vol. de Molière, Racine, Corneille, Boileau, contes et fables de la Fontaine, plusieurs Poètes latins, à 15 s. le vol. en feuilles.

Conjuration d'Orléans, 6 vol. in-18. 5 f.

Contes (les nouv.) Moraux de Marmontel, 4 v. in-12, avec fig. et portraits, beau papier. 8 f.

Cours d'étude de Condillac, 5 vol. in-12. 6 f.

Cousin de Mahomet, 2 vol. in-18, fig. 1 f. 50 c.

Crimes (les) de l'amour, nouv. héroïques et tragiques, par D. A. F. Sade, 4 gros vol. in-12, fig. 6 f.

Défauts (les) des femmes, poëme véridique, en vaudevilles, in-12. 60 pages. 60 c.

Elémens de grammaire générale, appliquée à la langue française, par R. A. Sicard, 2 gros vol. in-8. 12 f.

Eloge du sein des femmes, in-18, fig. 75 c.

Enfant du Carnaval, Pigault-Lebrun, 2 v. in-12. 3f. 60c

Ermanzor et Ariane, ou histoire d'un Mameluck, 2 vol. in-12, fig. 3 f.

Fatalité (la) des ressemblances, Roman historique, 2 vol. in-12, fig. 3 f.

Famille de Fitz Moris, 2 vol. in-12, fig. 3 f.

Famille d'Ortemberg, 3 vol. in-12, fig. 5 f.

Femme Abbé, par Sylvain Maréchal, in-12, 1 f. 20 c.

Fagot (le) d'épines, Chansonnier, in-18, portrait. 1 f.

Folie Espagnole, (la) par Pigault-Lebrun, 4 v. in-12, 7 fr. 50 c.

Forêt, (la) ou le Château St.-Alpin, 2 v. in-12. 3 f.

Frédéric, par J. F., auteur de la Dot de Suzette, 3 vol. in-18, fig. 3 f.

Grivoisiana, in-18, fig. enluminée. 1 f.

Guerre (la) des Dieux, in-18, première édition. 1 f.

Guerre de Trois, (la) calembourgs pour faire suite aux calembourgs comme s'il en pleuvait, et de madame Angot, fig. 75 c.

Irma, ou Mém. d'une jeune infortunée, 4 v. in-18. 3 f.

Histoire d'un Géant, écrite par un Nain, vol. in-12, 2 fig. 2 f.

Histoire du général Bonaparte, depuis sa naissance jusqu'à la paix générale, troisième édition, considérablement augmentée, 2 vol. in-12, avec portrait. 3 fr.

Histoire des généraux Desaix et Kléber, 1 vol. in-12, avec portraits. 2 fr.

Histoire de Moreau, 1 vol. in-12, avec portrait, 2 f.

Histoire du général Pichegru, 1 vol. in-12, 2 fr.

Histoire du Théâtre Français pendant la révolution, avec les portraits de Brizard, Préville, Dessessarts et mademoiselle Joly; 4 vol. in-12; par Etienne et Martinville, 6 f.

Histoire de Rivarol aîné, 2 vol. in-12, portrait.

Hist. du Don-Quichotte infernal, 3 v. in-12, fig. 5 f.

Homme (l') des bois, ou l'Hom. des champs in-18. 75 c.

Homme des Champs, par l'Abbé Delille, in-18. 75 c.

Honorine Clarins, hisioire américaine, 2. édit. 4 v. in-18. 2 f.

Italien, (l') ou le Confessionnal des Pénitens noirs, par Anne Radcliffe, tr. de l'ang. par A. Morellet, 4 vol. in-18, fig. 4 f.

L'an 2240, par Mercier, 3 v. in-8. avec fig. et port. 10 f.

Les Petits Emigrés, ou Correspondance de quelques enfans, par madame de Genlis, 4 vol. in-18. 3 f.

Lettres originales de Mirabeau, écrites au donjon de Vincennes, pendant sa détention, 8 gros vol. in-18, portrait. 10 f.

Lettres à Emilie, sur la mythologie, par Dumoustier, édit. tolérée, 6 vol. in-18, jolie édit. 4 f. 50 c

Les grands poètes malheureux, depuis Homère jusqu'à nos jours, portrait. 2 f.

Les Provinciales, 12 vol. in-12, 31 fig., par Rétif de la Bretonne. 12 f.

Les Ombres, ou la Fantasmagorie littéraire, satyre contre les auteurs modernes, in-12 fig. 1 f. 50 c.

Lorgnette (la nouvelle) des spectacles, ou Critiques et Eloges de tous les Acteurs de Paris, 1 v. in-18, 1 f. 20 c.

Lyre (la) d'Anacréon, ou Recueil de romances, ariettes des meilleurs opéra joués en l'an 8, in-12. 1 f. 80 c.

Ma Conversion, ou Vie de Mirabeau, 2 vol. in-18, 2 f.

Ma tante Geneviève, ou je l'ai échappé-belle, par Dorvigny, 4 vol. in-18, fig. 3 f.

Mélanie et Félicité, ou la Différence des caractères,

2 vol. in-12. fig. 3 f.

Mémoires de madame la princesse de Lamballe, une des principales vict. de sept., 4 vol. in-18, fig. 4 f.

Ménage Diabolique, (le) histoire ponr quelques-uns, roman pour quelqnes autres, sujet à réflexion ponr tons, 2 vol. in-12, fig. par Dorviguy. 3 f.

Mères (les) rivales, ou la Calomnie, par madame de Genlis, 4 vol. in-18, fig. 4 f

Mérite (le) des Femmes, poëme, par le Gouvé, in-12. fig., pap. vél., impr. chez Didot. 1 f. 80 c,

Métusko, ou les Polonois, Pigault-Lebrun, in-12. 1 f. 50 c,

M. de Kinglin, ou la Préscience, *idem* in-12, 1 f. 50 c.

Mon histoire au Trente-un, deuxième éd. in-12. 75 c.

Mon oncle Thomas, Pigault-Lebrun, 4 v. in-12, 7 f 50 c

Moine (le), traduit de l'anglais, 4 vol. in-18, fig. 4 f.

Mortimer Lacels, par l'auteur de Brick-Bolding, 2 v. in-18. 1 f.

Nella, ou la Carinthienne, 3 vol. in-12, fig. 5 f.

Nouveau (le) Roman comique, ou Voyages et Aventures d'un Souffleur, d'un Perruquier et d'un Costumier de Spectacle; nouv. édit. augmentée de la Correspondance du Machiniste, qui forme les deux derniers volumes; par Dorvigny, auteur de ma Tante Geneviève; 4 vol. in-18, fig. 3 f.

Nouveau Don-Quichotte, 6 vol. in-18, fig. imprimé par Didot. 6 f.

Nouvel Almanach des Muses pour l'an grégorien 1802, avec le port. de Fanny Beauharnais, in-12, 1 f. 80 c.
Au premier janvier 1803, *le second vol. paraîtra.*

OEuvres poissardes de Vadé, avec nouv. fig. 75 c.

OEuvres complètes de Montesquieu 5 v. in-8. fig. 24 f.

OEuvres de Florian, 15 vol. in-18, fig. 15 fr.

Orpheline (l') Anglaise, ou histoire de Charlotte Summers, imitée de l'ang. par Delaplace, 4 v. in-18. 3 f.

Orpheline (l') du château, ou Emmeline, 5 v. in-18. 5 f.

Orphenil et Juliette, ou le réveil des illusions, 3 v. in-12, fig. 5 f.

Opérations (les) de change, par Ruelle, in-8, 2 f. 40 c.

Papa Brick, (le) ou Qu'est-ce que la mort? par Sewrin, auteur de Brick-Bolding, 2 v. in-12. 3 f.

Pauvre (la) Orpheline, ou la force du préjugé, par M ****, 2 vol. in-12, fig. 3 f.

Petit Jacques et Georgette, ou les petits Montagnards, 4 vol. in-18, fig. 3 f.

Petit (le) Neveu de l'Arétin, ou parodie burlesque du 4e livre de l'Enéide, petit in-12. 75 c.

Petit (le) Trésor des Artistes et des amateurs des Arts, ou le Guide sûr et infaillible des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs, Graveurs, Architectes, Décorateurs, etc., 3 v. in-8°. ornés de plus de 400 fig. gravées en taille-douce. 10 f.

Podalire et Dirphé, ou la couronne tient à la jarretière, 2 vol. in-12. 3 f.

Prophétie de Nostradamus, in-18. 75 c.

Quatre (les) Cousins, par Dorvigny, 3 v. in-18, 4 f.

Quatre (les) Aventures : Ma première aventure par Mirabeau ; Le roi fait et défait ; Le masque de fer ; La fille parricide, par l'auteur de l'Aventurier français, 4 vol. in-12, fig. 6 f.

Revue de l'an 8, ou les Originaux du Palais-Royal, in-18, fig. 75 c.

Réfutation du livre *de l'Esprit* de Montesquieu, par Laharpe, in-8. 1 f. 20 c.

Rinaldo Rainaldini, chef de brigands, trad. de l'allemand, par L. Delamarre, 3 vol. in-18, fig., 2 f. 25 c.

Romans de Pigault-Lebrun, 20 vol. in-12. 35 f.

Sancho (le petit), roman narcotique, par Sollier, auteur du Manuel des fous, 2 vol. in-18, fig., 1 f. 50 c.

Sérails (les) de Londres, tr. de l'ang., 4 v. in-18, 3 fr.

Souterrain (le) ou Matilde, 4 vol. in-18, fig., 3 f.

Souvenirs (les) d'un Déporté, par P. Villers, vol. in-8°. 3 f.

Tableau de l'amour conjugal, 4 v. in-18, fig., 3 fr.

Traité pratique des feux d'artifices pour la guerre, les spectacles et divertissemens particuliers, 1 v. in-8°, avec 24 pfanches, par Rugiery. 4 f. 50 c.

Tambour (le) du monde, in-18, fig. 60 c.

Testament (le) de Mme Angot, ou le fond du sac de ses Calembourgs, 1 vol. in-12, fig. 1 .

Théodore, ou les Péruviens, par Pigault-Lebrun, in-12, fig. 1 f. 50 c.

Tom-Jones, ou l'Enfant trouvé, 5 v. in-18, 3 f. 75 c.

Tout Paris en vaudevilles, critiques, satyriques, aristocratiq. démocratiq. et véridiq., in-12, fig. 1 f. 50 c.

Vengeance (la) tirée d'Hérodote, in-18, fig. 75 c.

Vie de Garick, suivie des deux Lettres de M. Noverre à Voltaire, sur ce célèbre acteur, 1 gros vol. in-12, portrait. 2 f.

Vie de Chrétien-Guillaume Lamoignon-Malesherbes, premier président de la cour des aides, et défenseur de Louis XVI, vol. in-12, port., 2 f.

Visites (les) nocturnes, par l'auteur des Enfans de l'abbaye, 6 v. in-18, fig. (venant de paroître) 4 f. 50 c.

Vœux téméraires, ou l'Enthousiasme, par madame Genlis, 4 vol. in-18. 3 f.
Voyage de Sophie en Prusse, trad. de l'allemand, par Delamarre, 3 vol. in-18, 6 jolies fig. 12 f.
Voyage sentimental de Sterne, 2 vol. in-18, 1 f. 50 c.

On imprime chez Didot, au Louvre, un manuscrit inédit de Voltare, intitulé *Tablettes et Pensées philosophiques*, in-8°.; on tire cent exemplaires sur le nom-de-jésus vélin, pour compléter l'édition à 9 f. Les personnes qui voudront se faire incrire ne paieront rien d'avance. On tire différens formats pour compléter l'édition de Beaumarchais.

On tient, chez le même libraire, un assortiment complet de pièces de théâtre.

VAI 15377771

ABRÉGÉ
DE LA RÉVOLUTION
de
FRANCE.
Tome I.

HISTOIRE
D'UN GÉANT
écrite
par un Nain.

ABRÉGÉ
DE LA RÉVOLUTION
de
FRANCE.
Tome II.

ABRÉGÉ
DE LA RÉVOLUTION
de
FRANCE.
Tome III.

142 E 3

Digitized by Google